





HERBIER

DE

L'AMATEUR DE FLEURS.

IMPRIMERIE DE C. J. DE MAT,
GRANDE PLACE.

HERBIER

DE

L'AMATEUR DE FLEURS,

CONTENANT,

GRAVÉS ET COLORIÉS, D'APRÈS NATURE,

LES VÉGÉTAUX QUI PEUVENT ORNER LES JARDINS ET LES SERRES; L'ON Y A JOINT LEUR SYNONYMIE, LEUR DESCRIPTION, LEUR HISTOIRE, LEURS MODES DE CULTURE ET DE PROPAGATION,

AVEC

UN PRÉCIS D'ORGANISATION ET DE PHYSIQUE VÉGÉTALES, SERVANT D'INTRODUCTION A L'OUVRAGE;

PAR M. DRAPIEZ.

TOME SECOND.



BRUXELLES,

Ve P. J. DE MAT, LIBRAIRE ÉDITEUR, RUE DE LA BATTERIE, N° 163.

1829.



P. Bessa pinx. Goulet Sculp.

Alstroemeria Ligtu.

Alstrœmerie Ligtu.

[illegible]

[illegible]-Monogynie. Famille des *Amaryllidées*.

[illegible]

[illegible] *6-petala; petalis* [illegible] *inæqualia*, [illegible], 6-[illegible] *3-locularis*, [illegible]

[illegible]ACTÈRES SPÉCIFIQUES [illegible]

[illegible] *pedun-*[illegible]

[illegible] *pag.* 195. [illegible] *tab.* 125. — [illegible] *pag.* 3o4. — [illegible]

[illegible] *tab.* 4. *f.* 38.

[illegible] *tab.* 4.

[illegible]

contrée d[illegible] *Ligtu*, [illegible] assez ordinaire-[illegible]nt les mois de février, [illegible]

[illegible] de l'Alstr[illegible] Ligtu est composée de huit à dix tubercules oblongs, un peu irréguliers, de la grosseur du petit doigt, longs d'en[illegible]

tiges simp[illegible], hautes de cinq à huit pouces. [illegible] elles port[illegible]t des fleurs, les autres sont stériles. Dans toutes, les feuilles

[illegible]



ALSTROEMÉRIE LIGTU. *ALSTROEMERIA LIGTU.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Amaryllidées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Corolla *supera, 6-petala; petalis 3 inferioribus, quorum 2 basi tubulosa aut convoluta.* Stamina 6 *inæqualia, declinata.* Germen *inferum, 6-gonum.* Capsula 6-*angularis, 3-locularis, polysperma; seminibus globosis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ALSTROEMERIA caule erecto; foliis linearibus, sparsis: superioribus verticillatis, involucrum æmulantibus; floribus bilabiatis, pedunculatis, umbellatis; pedunculis involucro longioribus.

ALSTROEMERIA Ligtu. Lin. *Sp.* 462.—Willd. *Sp.* 2. *pag.* 195. —Lam. *Illust. tab.* 231. *fig.* 2. — Curt. *Bot. Mag. n. et tab.* 125. — Red. *Lil.* 1. *n. et tab.* 40. — *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *pag.* 304. — Spreng. *Syst. veg.* 2. 80. — Gmel. *Syst. nat.* 564.

ALSTROEMERIA Caryophyllæa. Jacq. *Hort. Schœnb.* 4. *t.* 38.

HEMEROCALLIS Ligtu. Feuill. *Peruv.* 1, *pag.* 710, *tab.* 4.

La plante qui fait le sujet de cet article a été découverte au Chili, par le père Feuillée. Elle présentait le type d'un genre nouveau, et Linné le dédia à son ami Claude Alstroemer qui, le premier, lui avait offert cette plante. Jusqu'en 1777 on ne l'avait vue que dans les Herbiers : à cette époque sir John Brown l'obtint vivante, et bientôt l'élégance de son port, la beauté de ses formes et l'éclat de ses couleurs, la firent rechercher des amateurs et répandre dans toutes les serres. Le Chili n'est point la seule contrée de l'Amérique méridionale, où l'on ait observé notre Alstrœmérie : on la trouve également au Pérou; elle y est appelée par les indigènes *Ligtu*, nom qu'on lui a spécifiquement conservé. On la voit fleurir assez ordinairement pendant les mois de février, mars et avril.

La racine de l'Alstrœmérie Ligtu est composée de huit à dix tubercules oblongs, un peu irréguliers, de la grosseur du petit doigt, longs d'un à deux pouces, et disposés en faisceau, lesquels donnent naissance à plusieurs tiges simples, droites, hautes de cinq à huit pouces : deux à quatre d'entre elles portent des fleurs, les autres sont stériles. Dans toutes, les feuilles

inférieures sont linéaires, presque subulées, éparses; les supérieures, au contraire, sont ovales-lancéolées, presque disposées en rosette dans les tiges stériles. Cette rosette, qui subsiste aussi dans les tiges portant fleur, est composée de huit à dix feuilles inégales, linéaires-lancéolées, formant comme une sorte d'involucre à la base des pédoncules des fleurs. Celles-ci, au nombre de trois à quatre, sont disposées en ombelle, et portées sur des pédoncules plus longs que l'involucre. La corolle est composée de six pétales inégaux, dont trois supérieurs plus grands, variés de rose et de blanc, et trois inférieurs, de moitié plus petits, d'un rose uniforme. Les filamens des étamines sont rouges, presque aussi longs que les pétales supérieurs; ils portent à leur sommet des anthères jaunes, arrondies, et à deux loges. Le style est terminé par trois stigmates filiformes et un peu divergens. Le fruit est une capsule à six côtes saillantes, divisée intérieurement en trois loges, contenant chacune plusieurs graines.

L'Alstrœméric Ligtu exige beaucoup de chaleur; il faut la tenir en serre chaude pendant tout l'hiver et l'y laisser jusqu'au moment de la floraison; alors, pour en jouir davantage, on peut la transporter dans l'appartement, pourvu que la température ne s'y abaisse jamais au dessous de 0°; il ne faut l'arroser que médiocrement. On la propage par la séparation des racines et par les graines, quand on peut les obtenir mûres, ce qui est assez rare. Ses racines, végétant presque continuellement, ne peuvent pas souffrir, comme celles de beaucoup de Liliacées bulbeuses, d'être long-temps hors de terre; il faut, quand on les relève pour les séparer, les replanter promptement. Les graines se sèment au printemps ou en automne, dans des pots remplis d'un mélange de parties égales de terreau de bruyère, et de terre douce et franche. Si le jeune plant a été bien soigné et repiqué isolément dans des pots, à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, il pourra fleurir la troisième année. Quand on veut séparer les racines pour multiplier la plante par ce moyen, c'est aussi le commencement de l'automne qu'il faut choisir pour cette opération.

Les Sociétés royales de Botanique et d'Agriculture à Gand, de Flore à Bruxelles, et de Botanique à Louvain, ont mentionné honorablement des Alstrœméries Ligtu, placées à leurs expositions en 1811, 1823 et 1825, par MM. De Vuyst, F. Dudekem et Despitael.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 2. Un des pétales supérieurs.



Ledum latifolium.

Lédon à feuilles larges.

[illegible]ÉDON A FEUILLES LARGES. *LEDUM LATIFOLIUM.* [illegible]

[illegible]-Monogynie. Famille [illegible] *[illegible]* ou *[illegible]*.

[illegible]

[illegible] *[illegible], [illegible].*

[illegible]ACTÈRES SPÉCIFIQU[illegible]

[illegible]

[illegible] *Hort. Kew.* [illegible] 68. — Jacq. *Icon. Rar.* [illegible] *Nouv. ed. vol.* 4. *p.* 106. *t.* 27. — [illegible] *Syst. veget.* 2. 31[illegible]. — Gmel. *Syst. nat.* [illegible] *Dict. encycl.* 3. 449. — [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] généralement appliqué aux cistes frutescens le nom de Lédon [illegible], que Dioscorides, liv. I, ch. 110, paraît avoir [illegible] [illegible] l'espèce qui fournit à la pharmacie cette [illegible] [illegible], appelée Ladanum ou Labdanum. Comment [illegible]



LÉDON A FEUILLES LARGES. *LEDUM LATIFOLIUM.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Rosages* ou *Rhodoracées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx *minimus, 5-dentatus.* Corolla *5-petala.* Stamina 5-10; *antheris apice poro gemino perforatis.* Ovarium *superum; stylo obliquo.* Capsula *5-locularis, 5-valvis, polysperma, basi dehiscens.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LEDUM foliis ovato-oblongis, margine revolutis, subtùs tomentoso-ferrugineis; floribus subpentandris, corymbosis.

LEDUM latifolium. Ait. *Hort. Kew. ed.* 1. *vol.* 2. *p.* 65. *ed.* 2. 3. *p.* 48. — Willd. *Arb.* 168. — Jacq. *Icon. Rar.* 3. *t.* 464. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 602. — Duham. *Nouv. ed. vol.* 4. *p.* 106. *t.* 27. — Pursh *Amer. sept.* 1. 300. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 315. — Gmel. *Syst. nat.* 694. — Lam. *illust. t.* 363. *f.* 1. — *Dict. encycl.* 3. 449. — Schmidt. *Arb.* 164.

LEDUM groenlandicum. Retz. *Prod. Fl. Scand. ed.* 2. *n.* 493. — Flor. *Dan. t.* 567. — *Obs.* 4. *p.* 26.

LEDUM dilatatum. Willugb.

LEDUM palustre. Mich. *Fl. Amer.* 1. *p.* 269.

Les anciens avaient généralement appliqué aux cistes frutescens le nom de Lédon (ληδον), que Dioscorides, liv. I, ch. 110, paraît avoir réservé seulement pour l'espèce qui fournit à la pharmacie cette matière gommo-résineuse, appelée Ladanum ou Labdanum. Comment a-t-il pu se

faire que cette dénomination spécique, consacrée par une autorité aussi respectable, ait reçu, à une époque très-rapprochée de nous, une application générique qui n'offre aucune liaison, aucun rapprochement avec le sens qu'y avaient attaché les anciens, et qui ne peut qu'embrouiller les idées? Rien ne justifie cet écart, que l'on est cependant obligé de suivre pour ne pas augmenter les difficultés. C'est Micheli qui a formé le genre pour y placer une plante (1) venue de l'Amérique septentrionale, et qui, maintenant, ne fait plus partie du petit nombre des Lédons; Linné adopta le nom imposé par Micheli, et auquel ADANSON, un peu plus tard, essaya en vain de substituer celui de *Dulia*. Du reste le *Ledum latifolium* est également originaire du nord de l'Amérique; il croît sauvage dans le Groënland, la Nouvelle-Écosse, sur les bords de la baie d'Hudson, où il est connu sous le nom de thé du Labrador; il a été introduit en Europe vers 1763, par M. BENNET. Ses fleurs paraissent en avril et mai.

Quoique le Lédon à larges feuilles ne soit point une plante des plus remarquables par son éclat, néanmoins la beauté de sa forme et de son port lui assigne une place distinguée dans les massifs printaniers, au milieu des Kalmies, des Rosages, des Azalées, des Rhodores, etc., etc. La blancheur de ses corymbes fleuris constraste agréablement avec le violet pourpré des *Rhododendrum*, et se marie parfaitement avec les corolles dorées de l'*Azalea pontica*. Il est difficile de trouver un spectacle plus ravissant que celui qu'offre la réunion de ces arbustes, au moment ou la végétation, à peine sortie d'un pénible sommeil, semble, en développant tout son luxe, se hâter de faire oublier un repos auquel l'assujettit, pour ainsi dire malgré elle, l'inclémence de nos hivers. Lorsque l'on veut jouir complétement de l'effet d'un bosquet de Rhodoracées, il faut assortir avec art les différentes plantes de cette belle famille, les disposer en amphithéâtre sur une rampe humide et ombragée, en avant d'une réserve de houx, de Laurier-cerises et autres arbustes analogues, que couronne encore posté-

(1) Le *Ledum buxifolium*, Willd. sp. pl. 2. p. 602. *Ledum thymifolium* Lam. Encycl. met. 3. p. 459, introduit en 1736, et que Fréd. PURSH, après en avoir étudié les caractères dans le pays natal, a reconnu ne plus pouvoir rester assimilé aux congénères qu'on lui avait donnés, mais devoir former le type d'un genre nouveau. Il l'a, en effet, établi dans sa flore de l'Amérique septentrionale (1. p. 301.) sous le nom d'*Ammyrsine*, mais déjà Persoon avait proposé celui de *Leiophyllum*. Plus tard Desvaux a formé avec la même plante le genre *Dendrium*.

rieurement, et abrite des vents de nord, un épais rideau d'arbres résineux. Les oppositions produites par les nuances si variées de cette gigantesque corbeille avec le fond sévère des houx et des pins, laissent dans l'âme une impression de plaisir beaucoup plus facile à concevoir qu'à exprimer. Il faudrait encore qu'au pied de ce magnifique buisson, coulât un ruisseau qui, interdisant l'approche de ce lieu de délices, empêcherait les détails de distraire d'une grande pensée, et opposerait une barrière à l'influence fatigante de parfums trop abondans.

Sa tige, haute de deux à trois pieds, se divise en rameaux dichotomes ou trichotomes, revêtus d'une écorce brunâtre, chargés, pendant la première et la seconde années, d'un duvet abondant et roussâtre. Ses feuilles sont ovales-oblongues, alternes, portées sur de courts pétioles, vertes, ridées et très-légèrement pubescentes en dessus, repliées en leurs bords, couvertes en leur face inférieure d'un duvet cotonneux et roussâtre. Ses fleurs sont blanches, assez petites, portées sur des pédoncules presque aussi longs que les feuilles, rassemblées une trentaine ensemble, au sommet des rameaux de l'année précédente, en un corymbe d'un aspect fort agréable. Chaque pédoncule est muni à sa base d'une écaille scarieuse, roussâtre et caduque. Le calice est très-court, à cinq dents obstuses, à peine sensibles. La corolle est composée de cinq pétales ovales-oblongs, ouverts, d'un blanc pur. Les étamines varient de cinq à dix; leurs filamens, de la longueur de la corolle, insérés autour de la base de l'ovaire, ne tombent qu'après la chute des pétales, et ils portent, à leur partie supérieure, des anthères ovales, s'ouvrant à leur sommet par deux pores. L'ovaire est supérieur, ovale, surmonté d'un style cylindrique, tronqué, oblique, terminé par un stigmate qui, vu à la loupe, paraît être à cinq lobes. Le fruit est une capsule à cinq loges, contenant chacune plusieurs graines menues, et s'ouvrant par sa base en cinq valves qui adhèrent ensemble par leur sommet.

Habitué à une température beaucoup plus basse que la nôtre, le Lédon à larges feuilles a dû se naturaliser de suite dans nos contrées, et chercher même l'exposition du nord; il y acquiert toute la vigueur dont on le voit jouir dans le nouveau continent, pourvu qu'il soit planté en terre de bruyère, et qu'il soit suffisamment arrosé; ce sont les seules conditions indispensables à sa bonne culture. On le multiplie facilement de marcottes et de rejetons, que l'on enlève dès le mois de février, après s'être assuré qu'ils sont bien pourvus de racines.

Les habitans de l'Amérique septentrionale font un grand usage de l'infusion des feuilles du *Ledum latifolium*, dans les maladies de poitrine et cutanées, contre les affections chroniques et rhumatismales; ils paraissent s'en bien trouver. Ces feuilles, qui sont très-odorantes comme toutes les autres parties de la plante, paraissent contenir abondamment une huile essentielle, qui peut être un bon antispasmodique, mais qui doit aussi produire des douleurs de tête et des étourdissemens : c'est en général ce que l'on observe après l'usage de cette infusion.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les étamines et le pistil. Fig. 2. Une étamine vue à une forte loupe. Fig. 3. Le pistil vu de même. Fig. 4. Le calice également vu à la loupe.



Scilla Italica.

Scille d'Italie.

[illegible] *SCILLA ITALICA* [illegible]

Hexandrie-Monogynie. Famille des [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

SCILLA bulbo tunicato; foliis [illegible], [illegible]: floribus densè racemosis: bracteâ ad basin [illegible].

SCILLA Italica. Lin. *Sp.* 442. — Willd. *Spec.* 2. *p.* [illegible]. — [illegible] *Enc.* 6. *pag.* 736. — Ker *in Bot. Mag.* [illegible] *tab.* [illegible]. — [illegible] *tab.* [illegible]. — *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *p.* 262 (*excluso synon.* [illegible]). — [illegible] *Dic.* 3. — [illegible] *Syst. veget.* [illegible]. 67. — Gmel. *Syst.* [illegible]

[illegible] *stellatus, cineracei coloris.* Clus. *Hist.* 184.

[illegible] *stellaris, spicatus, cinereus.* C. Bauh. *Pin.* 46. [illegible] *pag.* [illegible] *tab.* 12. *fig.* 16. — Besl. *Eyst. vern.* 42. [illegible] 1.

HYACINTHUS stellatus, [illegible], cineracei coloris. J. Bauh. *Hist.* 2. *pag.* 582.

[illegible]

L[illegible] [illegible] nuisibles et même vénéneuses que l'on avait [illegible] racines bulbeuses, les avaient très-anciennement [illegible] *[illegible]*, dérivés, selon Miller, du grec [illegible] ce mot, traduit littéralement en [illegible] où l'on compte aujourd'hui trente-[illegible] cultivées dans les jardins botaniques ou [illegible] espèces, celle d'Italie, dont les [illegible], depuis plus de deux siècles, le [illegible] [illegible] de jolis [illegible]



SCILLE D'ITALIE. *SCILLA ITALICA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx *nullus.* Corolla 6-*fida, stellatìm patens vel campanulata, marcescens.* Stamina 6 *ad basin laciniarum corollæ inserta.* Ovar. *superum, subrotundum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 3-*locularis*, 3-*valvis*, *polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SCILLA bulbo tunicato; foliis linearibus, canaliculatis; floribus densè racemosis; bracteâ ad basin usque 2-fidâ, inæquali.

SCILLA Italica. Lin. *Sp.* 442. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 126. — Poir. *Dict. Enc.* 6. *pag.* 736. — Ker *in Bot. Mag. n. et tab.* 663. — Red. *Lil. n. et tab.* 304. — *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *p.* 262 (*excluso synon. Redout.*) — Miller *Dic.* 3. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 67. — Gmel. *Syst. nat.* 552.

HYACINTHUS stellatus, cinerei coloris. Clus. *Hist.* 184.

HYACINTHUS stellaris, spicatus, cinereus. C. Bauh. *Pin.* 46. — Moris. *Hist.* 2. *pag.* 474. *tab.* 12. *fig.* 16. — Besl. *Eynst. vern.* 42. *fig.* 1.

HYACINTHUS stellatus, multiflorus, cineracei coloris. J. Bauh. *Hist.* 2. *pag.* 582.

ORNITHOGALUM spicatum, cinereum. Tourn. *Inst.* 380.

Les propriétés âcres, nuisibles et même vénéneuses que l'on avait reconnues dans certaines racines bulbeuses, les avaient très-anciennement fait nommer *esqylles, squilles* ou *scilles,* dérivés, selon Miller, du grec σκυλλω, qui signifie je nuis. Plus tard ce mot, traduit littéralement en latin, est devenu le nom d'un genre où l'on compte aujourd'hui trente-cinq espèces, dont une vingtaine cultivées dans les jardins botaniques ou d'agrément. On distingue, parmi ces espèces, celle d'Italie, dont les fleurs précoces semblent avoir acquis, depuis plus de deux siècles, le privilége de nous annoncer, dès la fin de mars, la retraite des frimas. Ces fleurs se perpétuent assez long-temps; et même il n'est pas extraordinaire d'en conserver jusqu'à la fin de juillet.

78.

Son bulbe est arrondi, composé de tuniques blanches, concentriques, donnant naissance à un faisceau de six à dix feuilles linéaires, canaliculées, parfaitement glabres, longues de six à huit pouces. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe cylindrique, glabre, à peu près de la même longueur que les feuilles, ou un peu plus courte, entièrement nue dans les trois quarts de son étendue, chargée, dans sa partie supérieure, de vingt à trente fleurs d'un bleu clair, disposées en grappe serrée et un peu pyramidale. A la base de chaque pédoncule se trouve une bractée membraneuse, divisée jusques à sa naissance en deux découpures linéaires, très-inégales, la plus longue étant de la même grandeur que le pédoncule. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'une corolle divisée, jusque près de son origine, en six découpures ovales-lancéolées, ouvertes en étoile, n'ayant qu'une légère adhérence à leur base, mais ne tombant jamais séparément les unes des autres, et se flétrissant en se desséchant, pour ne se détacher que lorsque l'ovaire, devenu le fruit, avance déjà vers sa maturité; 2° de six étamines à filamens subulés, insérés à la base des découpures de la corolle, ne s'en détachant jamais séparément, portant, à leur sommet, des anthères oblongues, d'un bleu très-foncé, fixées par leur milieu et en travers, garnies d'un pollen jaune verdâtre; 3° d'un ovaire supérieur, arrondi, à six côtes peu marquées, surmonté d'un style cylindrique, à peu près de la même longueur que les étamines, et terminé par un stigmate simple. La capsule est à trois valves, à trois loges contenant chacune plusieurs graines.

La Scille d'Italie se plaît naturellement dans les terrains bas et marécageux, conséquemment il faut, autant qu'on le peut, chercher à lui procurer les mêmes convenances dans la culture, et choisir pour elle les parties ombragées du jardin; elle y dessine d'agréables bordures, et produit non moins d'effet quand elle est accumulée par touffes. Elle peut rester constamment en pleine terre, cependant elle paraît se mieux trouver d'un déplantement ou repos hors de terre, tous les trois ou quatre ans. On l'effectue dès que la tige est flétrie : on sépare les caïeux des bulbes, et on abandonne les uns et les autres sur une tablette, pour les faire sécher; à l'automne on les replante et on les conduit de même que les autres bulbes de pleine terre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle développée. Fig. 2. L'ovaire. Fig. 3. La capsule. Fig. 4. La même coupée horizontalement. Fig. 5. Une graine.



P. Bessa pinx. Goulet sculp.

Pelargonium tricolor

Pélargone tricolore.

[illegible] TRICOLOR.

[illegible]

CARACTÈRES [illegible]

[illegible] ; *laciniâ supremâ latior* [illegible] *, sedis pedunculum* [illegible] *2 superiora plerumque latiora,* [illegible]

[illegible] ET SYNONYMIE.

[illegible] *-dentatis, subtrifidis : caule suffruticoso* [illegible] *inferiora, nivea;* [illegible] *superiora,* [illegible]

[illegible]

[illegible] du cap de Bonne-Espérance, d'où [illegible] Massox; depuis, elle [illegible] d'une manière [illegible]

[illegible] en irisant en quelque [illegible] le feuilles opposées [illegible]



PÉLARGONE TRICOLORE. *PELARGONIUM TRICOLOR.*

Monadelphie-Heptandrie. Famille des *Géraniées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Cal. *5-partitus; laciniâ supremâ latiore, desinente in tubulum capillarem, nectariferum, secùs pedunculum decurrentem.* Corolla *5-petala irregularis; petala 2 superiora plerumque latiora, venis discoloribus picta.* Filam. 10, *inæqualia, quorum 3 (rarò 5) castrata.* Arilli 5, *monospermi, aristati, ad basin receptaculi rostrati; aristis spiralibus, introrsùm barbatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PELARGONIUM pedunculis subtrifloris; foliis lanceolatis, villoso-canescentibus, inciso-dentatis, subtrifidis: caule suffruticoso erecto. — Petala obovata; tria inferiora, nivea; bina superiora, àtro-sanguinea, basi maculâ nigrâ signata.

PELARGONIUM violarium. JACQ. *Ic. rar.* 8, *tab.* 527.

PELARGONIUM tricolor. WILLD. *t.* 3, *p.* 1, *p.* 660. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 169. — CURT. *Bot. Mag.* 240.

PHIMATANTHUS tricolor. SWEET. *Geran. t.* 43.

GERANIUM tricolor. ANDR. *Geran. icon.*

CETTE Pélargone que l'on peut, sans hésiter, compter au nombre des plus belles, constitue l'une des espèces les mieux caractérisées. Comme toutes ses congénères elle est native du cap de Bonne-Espérance, d'où elle a été apportée, en 1791, par FRANCIS MASSON; depuis, elle s'est multipliée dans les serres des amateurs, et les orne d'une manière toute particulière, par les fleurs nombreuses dont ses rameaux se couvrent depuis le mois de juin jusqu'à la fin d'octobre.

La *Pélargone* tricolore, que l'on nomme encore vulgairement *Bec-de-Cigogne* à fleurs de Pensée, a la tige ligneuse, droite, cylindrique, de couleur cendrée-vineuse, se divisant en quelques branches dont l'extrémité finit par un faisceau de feuilles opposées, à pétiole long, menu,

79.

raide, cylindrique, renflé à la base où il est presque amplexicaule. Ces feuilles, oblongues, lancéolées, bordées de dents grandes, inégales, et dont les deux inférieures forment souvent de chaque côté une espèce de lobe, sont couvertes d'un duvet gris qui donne à la plante un aspect cendré. De leur milieu s'élève, dès le mois de mai et pendant tout l'été, un rameau grêle, herbacé, cylindrique, interrompu par des nœuds d'où sortent des feuilles ou bien des pédoncules assez longs et menus. Ceux-ci se divisent en deux, et assez souvent en trois pédicelles rougeâtres, portant chacun une fleur semblable à une Pensée. Cette fleur a le calice velu, à cinq divisions lancéolées, très-aiguës, persistantes, dont la supérieure plus grande; elle a les pétales ovales dont les deux supérieurs, creusés en cuillère, et d'un beau rouge veiné de rouge plus foncé, sont encore marqués à la base d'une tache noire semée de proéminences également noires, mais luisantes: les trois pétales inférieurs, de même forme mais plus grands que les deux autres, sont aplatis et d'un blanc pur : quelquefois on y aperçoit des veinules, même des raies d'un rouge carmin. Des dix filets qui sont réunis annulairement à leur base, cinq sont stériles et ont la forme d'écailles; les cinq autres portent des anthères rouges qui tombent assez promptement. Le style est très-velu; il s'alonge en pointe, et prend la forme d'une tête d'oiseau à long bec. A leur maturité, les cinq capsules se détachent, mais l'arète tenant toujours au sommet du style, se tortille en manière de corde, et comme elle est garnie de barbe à l'extrémité, il arrive souvent que le vent l'emporte avec la graine.

On tient cette Pélargone en pot, afin de pouvoir la mettre, pendant l'hiver, ou sous châssis ou en serre tempérée, mais constamment au jour et à l'abri de l'humidité qui la ferait périr; en été on lui donne un peu plus d'eau et beaucoup de soleil. On la multiplie de graines semées au printemps, sur couche tiède, dans un mélange de deux tiers de terre franche et douce, d'un tiers de terreau de bruyère. Les boutures offrent un moyen plus facile et plus prompt.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière. Fig. 2. Le calice et les étamines. Fig. 3. Les étamines. Fig. 4. Une étamine seule et grossie. Fig. 5. L'ovaire, le style et les stigmates. Fig. 6. Le fruit non encore mûr. Fig. 7. Les cinq pétales vus séparément.



P. Bessa pinx. Bron de la Tour sculp.

Gnidia simplex.

Gnidienne simple.

GNIDIENNE SIMPLE. *GNIDIA SIMPLEX.* [illegible]

Octandrie-Monogynie. [illegible] des *Thymélées.*

[illegible]

[illegible] *petalorum loco, [illegible] alternæ.* Stamina 8. [illegible] *stylo filiformi; stigmate [illegible] paries, [illegible]* [illegible] *basi tecta.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]

[illegible] *ant.* [illegible] — Willd. *Spec.* 2. *p.* [illegible] — [illegible] *Bot.* [illegible] — *Hort. Kew. ed.* [illegible] *vol.* 2. *p.* [illegible] — [illegible] *Prodr.* 7. — Mill. *Dict.* [illegible] — [illegible] *Syst. veget.* [illegible] — [illegible] *Syst. nat.* [illegible]

GNIDIA viridis. Berg. *Cap.* 125.

GNIDIA [illegible] *Hortul.*

[illegible] *foliis* [illegible] Breyn. *Cent.* [illegible] *t.* 6.

[illegible] est originaire du Cap de Bonne-Espérance, ainsi qu'une [illegible] qui, jusqu'à présent, composent le genre *Gnidia.* Elle a été introduite dans les jardins de l'Europe en 1786, et c'est à [illegible] que nous sommes redevables de son acquisition. Les fleurs [illegible] sont d'un assez joli aspect; elles ont l'avantage de [illegible] vers le soir, une odeur suave, et de paraître deux fois [illegible] la première en avril et mai, et la seconde en août et [illegible]

[illegible]



GNIDIENNE SIMPLE. *GNIDIA SIMPLEX.* ♄

Octandrie-Monogynie. Famille des *Thymélées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx 1-*phyllus*, *petaliformis*; *tubo gracili*; *limbo* 4-*fido*. Corolla *nulla*: *squamulæ* 4, *petalorum loco*, *calycinis laciniis alternæ*. Stamina 8. Ovarium *superum*; *stylo filiformi*; *stigmate villoso*. Nux *parva*, *subdrupacea*, 1-*sperma*, *calycis basi tecta*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GNIDIA foliis linearibus, sparsis, glaberrimis, acutis; bracteis lanceolatis, floribus capitatis brevioribus; calycibus glabris; squamulis 2-partitis.

GNIDIA simplex. Lin. *Mant.* 67. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 426. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 812. — Andrew. *Bot. Repos. n. et t.* 70. — *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *p.* 412. — Thunb. *Prodr.* 7. — Mill. *Dict.* 3. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 238. — Gmel. *Syst. nat.* 633.

GNIDIA viridis. Berg. *Cap.* 125.

GNIDIA aurea. *Hortul.*

THYMELÆA foliis Passerinæ. Breyn. *Cent.* 10. *t.* 6.

Cette espèce est originaire du Cap de Bonne-Espérance, ainsi qu'une vingtaine d'autres qui, jusqu'à présent, composent le genre *Gnidia*. Elle a été introduite dans les jardins de l'Europe en 1786, et c'est à M. Francis Masson que nous sommes redevables de son acquisition. Les fleurs de la Gnidienne simple, sont d'un assez joli aspect; elles ont l'avantage de répandre, surtout vers le soir, une odeur suave, et de paraître deux fois chaque année, la première en avril et mai, et la seconde en août et septembre.

Sa tige forme un petit arbrisseau de deux pieds environ de hauteur;

elle est divisée en rameaux grêles, nombreux, d'un rouge brun, un peu velus, disposés deux à trois ensemble et par étages. Ses feuilles sont linéaires, éparses, persistantes, très-glabres, d'un vert gai, rapprochées les unes des autres, très-ouvertes. Les fleurs sont rassemblées au nombre de douze à quinze au sommet des rameaux, en une ombelle sessile, environnée à sa base par une sorte d'involucre formé d'environ huit bractées ou folioles lancéolées, pour le moins de moitié plus courtes que les fleurs. Chacune de celles-ci en particulier est composée, 1° d'un calice monophylle, jaunâtre extérieurement, blanchâtre intérieurement, à tube grêle, et à limbe partagé en quatre découpures ovales, ouvertes; 2° de quatre petites écailles insérées entre les divisions du limbe du calice, et divisées profondément en deux; 3° de huit étamines à anthères oblongues, d'un jaune foncé: quatre d'entre elles sessiles à l'entrée du tube, les quatre autres placées un peu au dessous dans l'intérieur du tube, et portées sur des filamens très-courts; 4° d'un ovaire supérieur, ovale, légèrement velu dans sa partie supérieure, surmonté d'un style filiforme, inséré un peu latéralement, plus court que le tube, et portant à son sommet un stigmate en tête et velu. Le fruit est une petite noix presque drupacée, monosperme, enveloppée dans la base persistante du calice.

Ce bel arbrisseau, dont la culture est assimilée à celle de toutes les plantes du cap, doit passer l'hiver dans l'orangerie; mais il n'est point, comme ses autres congénères, difficile à conserver : pourvu qu'on lui donne de la lumière et très-peu d'eau, il végète volontairement. On le propage aisément par ses graines qui mûrissent chaque année, et qui souvent se sèment d'elles-mêmes dans le pot qui contient l'arbuste. On le multiplie également par boutures ou par marcottes, et toujours dans le terreau de bruyère, le seul qui convienne à toutes les Gnidiennes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1, une fleur entière un peu grossie. Fig. 2, la même vue à la loupe, fendue dans sa longueur et développée pour laisser voir les étamines et le pistil.



Myrtus tomentosa.

Myrte cotonneux.

[illegible] *MYRTUS TOMENTOSA.* ♄

[illegible]

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

[illegible] Corolla 5-*petala*. Stamina *numerosa*. [illegible]

[illegible]

[illegible] *Mag. t.* 250. — [illegible]

[illegible]

[illegible] plus [illegible] symboliques, chez les anciens, [illegible] Myrtes (1), celle qui croît spontanément dans

(1) [illegible]



MYRTE COTONNEUX. *MYRTUS TOMENTOSA.* 5

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Myrtées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx 5-*fidus.* Corolla 5-*petala.* Stamina *numerosa.* Ovarium *inferum; stylo stigmateque simplicibus.* Bacca *calyce umbilicata,* 2-3-*locularis; loculis* 1-5-*spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MYRTUS foliis ovato-ellipticis, triplinerviis, subtùs tomentosis; pedunculis unifloris, axillaribus.

MYRTUS Tomentosa. AIT. *Hort. Kew. vol.* 2. *pag.* 159. *ed.* 2. 3. 189. —LAM. *Dict. Enc.* 4. *p.* 411. —VAHL. *Symb.* 2. *p.* 56 *et* 3. *p.* 65. — WILLD. *Sp.* 2. *pag.* 968. — CURT. *Bot. Mag. t.* 250. — SPRENG. *Syst. veg.* 2. 480. —GMEL. *Syst. nat.* 790.

MYRTUS Canescens. LOUREIRO, *Flor. Coch.* 381.

Arbor Sinensis Cannellæ folio minore, trinervi, pronâ parte villoso; fructu Caryophylli majoris, villis similiter obducto. PLUK. *Alm.* 21. *t.* 372. *f.* 1.

PEU de plantes ont joué un plus beau rôle symbolique, chez les anciens, que l'espèce principale des Myrtes (1), celle qui croît spontanément dans

(1) MYRTUS communis. LINN. *Spec.* 673.

les pays méridionaux de l'Europe, dont on la croit originaire, quoiqu'elle se trouve également indigène en Afrique, et dans toutes les contrées chaudes et tempérées de l'Asie. Cette espèce, qui forma, dit-on, le berceau sous lequel Vénus, sortant du sein des ondes, trouva le premier abri de sa nudité, devait naturellement être dédiée à la déesse des amours; en effet, toujours elle paraissait non comme un objet d'ornement, mais comme un emblème de vénération dans les fêtes consacrées à cette divinité, et l'on ne personnifiait jamais les Grâces, sans que l'une d'elles portât à la main une branche de Myrte. Cet arbuste était employé dans les lustrations; il servit à purifier les Sabines après que les Romains les eurent, par une perfidie cruelle, enlevées à leurs familles. Dans les cérémonies nuptiales, les époux étaient conduits à l'autel de l'hymen, le front ceint d'une couronne de Myrtes et de Roses; on représentait la volupté nonchalamment couchée sur des feuilles de Myrte, etc., etc.

Le Myrte n'était point révéré seulement comme le symbole de l'amour, il devenait souvent aussi celui des vertus publiques, de la victoire, et même des plaisirs de la table : à ce premier titre il formait, à Rome, la couronne dont on récompensait les magistrats qui avaient blanchi sous l'égide d'une irréprochable conduite. Les archontes d'Athènes en avaient le front paré, comme signe de leur inviolable dignité, en même temps que pour rappeler constamment, à ces augustes mandataires du peuple, l'austère intégrité qu'ils devaient apporter dans l'exercice de leurs fonctions. Il était le prix décerné aux vainqueurs des jeux isthmiques; et, dans les honneurs de l'ovation, triomphe qui n'avait pas été souillé par l'effusion du sang humain, le Myrte remplaçait le Laurier sur la tête du triomphateur. Dans les joyeux festins l'apparition soudaine d'un rameau de Myrte devenait, ainsi que le dessert dans nos banquets de famille, le signal des chants; les convives se passaient tour à tour le rameau, et celui entre les mains duquel il arrivait, le devait garder jusqu'à ce qu'il eût payé son tribut à la commune joie. Cette heureuse coutume, qui inspirait les plus riantes idées, qui donnait aux fêtes des anciens un

charme tout particulier, valait bien cette froide étiquette que les temps modernes ont abusivement revêtu du nom de politesse.

Mais, sans nous étendre davantage sur le Myrte commun, dont nous aurions encore beaucoup à dire, venons au Myrte cotonneux qui fait l'objet de notre article, et qui ne paraît pas avoir obtenu des Chinois les mêmes honneurs qu'ont accordés les Grecs et les Romains à son congénère. Cette plante n'est bien connue en Europe que depuis le retour de Loureiro, missionnaire à la Cochinchine; il est bien vrai que, précédemment, en 1776, MM. Norman en avaient introduit un pied en Angleterre, et qu'il s'était propagé au point de se retrouver dans les grandes collections, mais l'on n'avait que des notions fort incomplètes sur l'origine de ce végétal, sur sa croissance dans le pays natal où il forme un arbre assez élevé, conséquemment bien différent de l'arbuste que nous obtenons dans nos climats. Du reste il nous donne fort abondamment ses jolies fleurs, pendant les mois de juin, juillet et août.

Le Myrte cotonneux ne s'élève donc guère plus, dans nos serres, qu'à quelques pieds de hauteur. Sa tige se divise en rameaux opposés, cylindriques, recouverts d'une écorce cendrée, et garnis de feuilles également opposées, pétiolées, ovales-oblongues, un peu épaisses, légèrement roulées en leurs bords, glabres et d'un vert assez foncé en dessus, cotonneuses et grisâtres en dessous, avec trois nervures saillantes. Les fleurs, qui naissent solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, sont larges de quinze lignes, portées sur des pédoncules longs d'un pouce et tout couverts, ainsi que les calices et les deux bractées qui sont à leur base, de petits poils courts, qui font paraître toutes ces parties blanchâtres. Le calice est monophylle, divisé très-profondément en cinq lobes arrondis. La corolle est composée de cinq pétales ovales, d'un rose foncé, velus en dehors, et deux fois plus longs que les divisions du calice. Les étamines sont très-nombreuses; elles ont leurs filamens de la même couleur que les pétales, moitié plus courts qu'eux, insérés sur la base du calice, et

terminés par des anthères ovales-arrondies, jaunes, à deux loges. L'ovaire est inférieur, surmonté d'un style simple, plus long que les étamines, terminé par un stigmate en tête déprimée. Le fruit est une baie arrondie, velue, de la grosseur d'un grain de raisin ordinaire, couronnée par le calice persistant, et partagée en trois loges contenant chacune plusieurs semences.

Dans le nord de l'Europe le Myrte cotonneux, de même que les autres espèces, doit être cultivé en pots, afin de pouvoir être rentré dans l'orangerie pendant l'hiver; on lui donne une terre douce, légère, mêlée de moitié de terreau de bruyère et des arrosemens ménagés, mais fréquens, aussi bien en hiver qu'en été. On ne le multiplie guère autrement que de boutures, et pour cela on fait choix, au mois de juillet, de branches bien saines et vigoureuses; on les débite à la longueur de cinq à six pouces; on fait éprouver une légère torsion à l'extrémité qui doit s'enraciner, puis on les plante en pots ou en terrines à deux pouces de distance; on place les terrines sous le châssis d'une couche tiède, en interceptant le contact des rayons solaires, pendant le premier mois, au moyen de nattes claires; on découvre, avec précaution, le châssis pour accoutumer insensiblement les jeunes plantes à l'ardeur du soleil; et quand elles sont bien enracinées, on dégage un peu les terrines de la tannée, pour éviter une trop grande humidité qui pourrait faire moisir le collet. On tient les plantes sur couche, jusqu'au printemps suivant qu'on les distribue, toujours avec les mêmes précautions, dans des pots particuliers où elles doivent continuer à grandir. On ne les accoutume au plein air que lorsque l'on n'a plus à craindre le retour d'un abaissement de température.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur dont on a enlevé les pétales. Fig. 2. L'ovaire, le calice, le style et le stigmate.



P. Bessa pinx.

Guyard pater sculp

Erica baccans.

Bruyère bacciflore.

[illegible]

Octandrie-Monogynie. [illegible] des Bruyères.

[illegible]

[illegible] -partite, plus [illegible] Corolla [illegible]

[illegible] antheris [illegible] Capsula 4 [illegible] locularis, [illegible]

[illegible]

ERICA [illegible]

[illegible]

ERICA [illegible] — [illegible]

[illegible]

[illegible] Eric. [illegible]

Hort. Kew. [illegible] 308. —

[illegible]

ERICA [illegible] in Linn. So[illegible] 6. [illegible]

C[illegible] [illegible]

comme [illegible]

à citer le [illegible] de Bonne-Espérance, [illegible] patrie des espèces [illegible]

[illegible]

[illegible] fait connaître en Europe [illegible]

[illegible] difficile, on [illegible]

[illegible] modifications [illegible]

[illegible] à ceux qui ont voulu [illegible] qu'il

[illegible] toutes les bruyères en général

[illegible] médiocrement sensibles au froid, [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] nombreux rameaux

[illegible]



BRUYÈRE BACCIFLORE. *ERICA BACCANS.* 5

Octandrie-Monogynie. Famille des *Éricinées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx 1-*phyllus, plus minusve* 4-*partitus*. Corolla 1-*petala, persistens, campanulata, vel cylindrica, aut ventricosa: limbo*-4-*fido*. Stamina 8, *exserta aut latentia; antheris oblongis*, Ovarium *superum: stylo simplici; stigmate sub* 4-*lobo*. Capsula 4-*locularis*, 4-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ERICA foliis quaternis, lineari-trigonis, imbricatis, margine cartilagineis; floribus umbellatis, terminalibus; corollis globosis, calycis colorati magnitudine; antheris basi 2-*cornibus styloque inclusis.*

ERICA baccans. Lin. *Mant.* 233. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 381. — Lam. *Dict. Enc.* 1. *p.* 481. — Andrews *Eric. icon.* — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 358. — Wendl. *Eric.* 6. *p.* 13. *icon.* — Schnecvoogt. *ic.* 12. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *p.* 388. — Murr. *Syst. veget.* 366. — Thunb. *Prodr.* 74. *Disser. n.* 10.

ERICA baccæformis. Salisb. *in Linn. Soc. transact.* 6. *p.* 352.

Comme la pointe méridionale de l'Afrique nous a fourni les $\frac{12}{20}$ des bruyères connues jusqu'à ce jour, il n'est point étonnant que nous ayons toujours à citer le cap de Bonne-Espérance, pour patrie des espèces que nous comprenons dans notre recueil. Celle-ci a été découverte par le botaniste voyageur Masson qui, en 1774, l'a fait connaître en Europe. Sa multiplication, d'abord très-difficile, en fit pendant long-temps une plante assez rare; mais d'heureuses modifications que l'on a su apporter dans la culture, ont prouvé, à ceux qui ont voulu s'y adonner, qu'il n'était pas plus impossible de conserver toutes les bruyères en général, que les autres plantes, comme elles, médiocrement sensibles au froid, et que, par cette raison, l'on garde tout l'hiver dans l'orangerie. L'*Erica Baccans* fleurit depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juillet.

La tige de cette espèce est droite, divisée en de nombreux rameaux garnis, dans toute leur longueur, de feuilles linéaires, quaternées, un

peu obtuses, convexes inférieurement, rudes en leurs bords, plus longues que les entre-nœuds, serrées et imbriquées les unes sur les autres. Les fleurs sont rouges, de la grosseur d'un pois ordinaire, pédonculées, munies de quelques bractées à leur base, et disposées trois à quatre ensemble en une sorte de petite ombelle qui termine les rameaux. Chacune d'elles est composée, 1° d'un calice partagé très-profondément en quatre découpures lancéolées, aussi longues que la corolle, et rougeâtres; 2° d'une corolle globuleuse, purpurine; 3° de huit étamines à filamens plus courts que la corolle, portant chacun une anthère à deux loges s'ouvrant à leur sommet par un trou ovale, prolongées à leur base en deux pointes divergentes, et formant comme eux deux petites cornes; 4° d'un ovaire supérieur, surmonté d'un style cylindrique, court, terminé par un stigmate en tête. Le fruit est une capsule à quatre valves, à quatre loges contenant chacune plusieurs graines très-menues.

L'espèce de terreau qui convient aux *Ericas*, est assez connu pour que nous nous dispensions de le nommer de nouveau : on en forme des petites terrines que l'on place sous un châssis garanti de la trop grande ardeur du soleil; et c'est dans ces terrines bien préparées, qu'au printemps, l'on dépose la graine de bruyère bacciflore; il arrive assez souvent que la germination devient apparente au bout de cinq à six semaines, mais quelquefois aussi elle ne se manifeste qu'après trois mois et plus. Alors on réitère tous les jours les arrosemens qui, jusque là, avaient été moins rapprochés. Dès que les jeunes plantes ont acquis deux à trois pouces, on les enlève de la terrine pour les repiquer chacune dans un petit pot contenant du terreau semblable à celui qui a servi au semis. On reporte ces pots sous le châssis ombragé, jusqu'à ce que la reprise soit parfaite, en ayant soin de procurer tous les jours un léger arrosement à ces tendres élèves. Quand on les juge assez fortifiées pour braver la chaleur du soleil, on les y expose, mais graduellement, et avec beaucoup de précaution, car la plus légère imprudence les mettrait en danger; elles peuvent même, quoique mortellement frappées, conserver long-temps encore des apparences trompeuses de fraîcheur et de vie. On peut également multiplier cette espèce soit par marcottes, soit par boutures, mais l'un et l'autre moyens n'offrent point autant de chances de succès que le semis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

1. La corolle fendue perpendiculairement et développée. 2. Le calice. 3. Les étamines. 4. Une étamine grossie. 5. L'ovaire, le style et le stigmate également grossis.



P. Bessa pinx. Goulet sculp.

Wachendorfia thyrsiflora

Wachendorfie à fleurs en thyrse.

WACHENDORFE À FLEURS EN THYRSE. *WACHENDORFIA THYRSIFLORA.* [illegible]

[illegible] — *Famille des Hæmodoracées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

[illegible] Corolla 6-*partita*, *irregularis* [illegible] *patulis.* Stamina 3 *fertilia*, 3 *sterilia et brevissima.* [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]

[illegible]



WACHENDORFIE A FLEURS EN THYRSE. *WACHENDORFIA THYRSIFLORA.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Hæmodoracées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Spatha 1-*phylla.* Corolla 6-*partita, irregularis; laciniis* 3 *superioribus erectis,* 3 *inferioribus patulis.* Stamina 3 *fertilia,* 3 *sterilia et brevissima.* Germen *superum; stylo declinato; stigmate simplici.* Capsula 3-*quetra,* 3-*locularis,* 3-*valvis,* 3-*sperma; seminibus hirsutis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

WACHENDORFIA foliis ensiformibus, quinquenerviis, plicatis, glabris; scapo subsimplici; floribus in thyrsum collectis.

WACHENDORFIA thyrsiflora. LIN. *Sp. pl.* 59. — WILLD. *Sp.* 1, *pag.* 248. — LAM. *Illust. n.* 595. *tab.* 34. *f.* 2. — KER. *in Bot. Mag. n. et tab.* 1060. — RED. *Lil.* 2. *n. et tab.* 93. — GÆRTN. *Fruct. vol.* 1, *pag.* 52. *tab.* 15. *f.* 4. — POIR. *Dict. Enc.* 8. *p.* 781. — MILL. *Dict. n.* 1. — THUNB. *Prodrom.* 12. — BURMAN. *Monog.* 2. *f.* 2.

EVERARD-JACQUES WACHENDORF, savant botaniste hollandais, professait la médecine, la chimie et la botanique, à Utrecht, vers le milieu du siècle dernier; il fit imprimer, en 1743, un excellent discours botanico-médical, qui lui mérita une haute réputation, et quatre ans après, il donna le catalogue des plantes du jardin d'Utrecht. C'est à ce titre et surtout en reconnaissance de l'affection toute particulière que portait ce savant à ceux de ses élèves qui se distinguaient dans la culture des sciences naturelles, que son ami, son confrère, j'oserai même dire son maître, Jean BURMANN, lui dédia le genre qui nous occupe, et dont plusieurs espèces, anciennement connues, avoient été placées parmi les Bermudiennes et les Asphodèles. La Wachendorfie à fleurs en thyrse, originaire des environs du cap de Bonne-Espérance, fut introduite en Europe

en 1759; elle fut envoyée presque en même temps à Ph. Miller, en Angleterre, et à Jean Burmann, en Hollande. On la trouve assez fréquemment dans nos serres où elle étale ses beaux thyrses dorés, pendant les mois de mai et de juin.

La Wachendorfie à fleurs en thyrse, a la racine tubereuse, arrondie, d'un rouge sanguin-foncé, recouverte de plusieurs tuniques et scarieuse. Son tubercule donne naissance à une tige herbacée, simple, un peu comprimée, presque cylindrique, haute d'environ deux pieds, chargée dans sa longueur, la partie supérieure exceptée, de feuilles lancéolées-linéaires, plissées longitudinalement, engaînantes à leur base. Les fleurs sont d'un jaune d'or, légèrement odorantes, au nombre de vingt à trente, disposées, dans la partie supérieure de la tige, en grappe presque simple. Leur corolle est monopétale, partagée profondément en six découpures irrégulières, disposées en deux lèvres inégales. Les étamines, au nombre de trois, ont leurs filamens jaunes, filiformes, égaux en longueur aux divisions de la corolle, un peu déjetés sur le côté, terminés par des anthères oblongues, à deux loges qui s'ouvrent intérieurement. L'ovaire est supère, arrondi, un peu triangulaire, surmonté d'un style droit, aussi long que les étamines. Le fruit est une capsule presque triangulaire, à trois loges, dont chacune renferme une seule graine couverte de soies molles et écailleuses.

On cultive cette plante de la même manière que les bulbes du Cap, c'est-à-dire en serre chaude ou sous châssis; pendant l'été, il suffit de la placer dans une situation abritée, mais exposée à toute l'ardeur du soleil; on peut l'y laisser jusqu'au mois d'octobre, plus tard la fraîcheur des matinées lui serait funeste. On la multiplie par les rejetons que l'on détache de la souche, à la fin d'août et au commencement de septembre, époque où la plante jouit d'un repos absolu; après avoir enlevé avec soin ces rejetons, on les distribue dans des pots remplis d'un mélange de terre argileuse et de sable; on ne leur procure la grande lumière du soleil, que lorsqu'ils sont parfaitement enracinés; avant cette reprise certaine, les petits filets qui doivent former les racines, ne pourraient résister à la dessiccation, trop rapide de la terre et bientôt la pourriture atteindrait le tubercule.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1 la capsule. Fig. 2 la même ouverte, et deux graines à côté. Fig. 3, la corolle et les étamines. Fig. 4, l'ovaire et le style.



P. Bessa pinx. Goulet sculp.

Passiflora cærulea.

Grenadille bleue.

Monadelphie-Pentandrie. [illegible]

CARACTÈRES GÉ[illegible]

[illegible] 1-*phyllus*, *coloratus*, *pr*[illegible] 5-[illegible] *planis*, *calyci ferè conformibus*. Co[illegible] [illegible]*a*; *filamentis horizontali-radiati*[illegible] [illegible] *inserta*. Ovarium *pedicellatum*, *st*[illegible] [illegible]. B[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] *petiolis glandulosis*; *bracteis ovatis*, [illegible] *coronæ* [illegible] *brevioribus*.

[illegible] — Curt. *Bot. Mag.* n. [illegible] 28. — [illegible] [illegible] 154. — Mill. *Dict.* nº 2. — [illegible]

GRANADILLA pentaphyllea flore cæruleo magno. [illegible] — B. 1. *p.* 181. — Duham. *arb.* 1. 272. *t.* 107.

GRANADILLA indica, *scandens et sempervirens.* Sabb. *Hort.* 4. [illegible]

GRANADILLA polyphyllos, *fructu ovato.* Tourn. *Inst.* 241.

CLEMATIS [illegible]*folia*, *Americana*, *seu Flos passionis.* Rob. [illegible]

Avant que Linné eût trouvé, dans les ressources de son étonnant génie, [illegible] à une philosophique expression, [illegible] on avait coutume de désigner [illegible]



Passiflora caerulea.

Grenadille bleue

GRENADILLE BLEUE. *PASSIFLORA CÆRULEA.* 5

Monadelphie-Pentandrie. Famille des *Passiflorées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx 1-*phyllus*, *coloratus*, *profundè* 5-*partitus*. Corolla 5-*petala*; *petalis oblongis*, *planis*, *calyci ferè conformibus*. Corona *duplex*, *vel triplex*, *colorata*, *filamentosa*; *filamentis horizontali-radiatis aut erectis*. Stamina 5 *ad basin germinis inserta*. Ovarium *pedicellatum*, *subrotundum*, *superum*; *stylis* 3, *clavatis*. Bacca *carnosa*, *unilocularis*, *polysperma*; *seminibus membranâ pulposâ involutis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PASSIFLORA foliis palmatis, quinquepartitis; laciniis integerrimis; petiolis glandulosis; bracteis ovatis, ternis, integerrimis; filamentis coronæ corollâ dimidiò brevioribus.

PASSIFLORA cærulea. LIN. *Sp. pl. ed.* 2. 2. 1360. *Amœn. acad.* 1. 231. *fig.* 20. —WILLD. *Spec.* 3. *p.* 623. — *Enum.* 2. 698. —LAM. *Dict. Encycl.* 3. *pag.* 41. — CAVAN. *Diss.* 10. *pag.* 461. *tab.* 295. — NOUV. DUHAM. 2 *p.* 49. *tab.* 12. — CURT. *Bot. Mag. n. et t.* 28. — AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 4. *pag.* 154. — MILL. *Dict. n°* 2. — KER *Botan. regist.* 488.

GRANADILLA pentaphyllos flore cæruleo magno. BOERHAV. *Lugd.* — *B.* 1. *p.* 181. — DUHAM. *arb.* 1. 272. *t.* 107.

GRANADILLA indica, scandens et sempervirens. SABB. *Hort.* 4. *t.* 70.

GRANADILLA polyphyllos, fructu ovato. TOURN. *Inst.* 241.

CLEMATIS quinquefolia, Americana, seu Flos passionis. ROB. *Ic. ex* LINN.

AVANT que Linné eût trouvé, dans les ressources de son étonnant génie, les moyens de ramener toute nomenclature à une philosophique expression, et d'en faire une véritable science, l'on avait coutume de désigner les

productions de la nature par des périphrases plus ou moins longues, qui donnaient une idée de la forme et des principales propriétés de l'objet. C'est ainsi qu'après avoir cru reconnaître, dans les diverses parties de la fleur des grenadilles, quelque ressemblance de formes avec les instrumens qui, dans les peintures religieuses, rappellent les souffrances et le supplice du Christ, l'on avait donné à cette plante le nom de fleur de la Passion, que Linné a rendu tout simplement par le seul mot latin *Passiflora.* Ce nom était aussi bon que celui de *Granadilla,* donné aux mêmes plantes, par les Portugais, à cause de l'analogie qu'il y a entre les fruits du Grenadier et ceux de l'arbuste aux fleurs de la Passion; mais il eût fallu s'en tenir à l'un des deux, et ne point se servir, en français, du mot grenadille, pour exprimer la plante nommée en latin *Passiflora.* Du reste ces plantes, connues peu après la découverte du Nouveau-Monde, ont été remarquées, tout d'abord, par la singularité de leurs formes; Pierre de Cieza en parla dans son histoire du Pérou, qui parut dans le premier quart du seizième siècle; Nicolaus Monardus fit, en 1569, la description de la Grenadille incarnate, la première du genre qui ait été cultivée dans nos jardins. La Grenadille bleue fut la seconde connue; Margrave la décrivit dans son histoire naturelle du Brésil, et son introduction en Europe, eut lieu en 1648, quatre ans après la mort de Margrave. Tournefort, en 1700, admettait, dans ses institutions botaniques, vingt et une espèces de passiflores; environ cinquante ans après, ce nombre fut porté à vingt-huit, par Murrai dans son *Syst. vegetab.;* Lamarck en a décrit trente-huit dans le Dictionnaire Botanique de l'Encyclopédie par ordre de matières; Smith, Swartz, Cavanille, Jacquin et plusieurs autres botanistes, ont encore enrichi ce genre où Willdenow mentionne quarante-six espèces, tant dans son *Sp. plant.* que dans son *enum. Hort. Berol;* et Poiret, complétant, en 1811, le travail encyclopédique de Lamarck, comptait à cette époque soixante-treize Grenadilles; de sorte qu'en ce moment, avec les découvertes de Dombey, de Humboldt et Bonpland, de Richard, de Saint-Hilaire, de Martius et de tant d'autres botanistes qui explorent les deux Amériques, le nombre des passiflores peut bien s'élever au delà de cent. On en compte, dans le catalogue de Sweet, cinquante-cinq, cultivées en Angleterre, sans celles qui font partie de deux genres nouveaux créés aux dépens des Grenadilles; et toutes, à l'exception de la *p. Chinensis,* qui pourrait bien encore être autre chose qu'une Grenadille, appartiennent à l'Amérique.

La Grenadille bleue constitue un arbrisseau dont la tige se divise dès sa base en rameaux nombreux, sarmenteux, s'élevant, dans nos jardins, à la hauteur de quinze à vingt pieds, et pouvant, dans les climats du midi, s'élever à plus du double de cette hauteur. Ses feuilles sont alternes, d'un vert gai, parfaitement glabres, palmées, divisées en cinq ou sept lobes oblongs et entiers, portées sur des pétioles munis de deux glandes, et ayant à leur base deux stipules en forme de croissant. Des vrilles très-simples, qui se roulent en tours de spirale très-rapprochés, naissent de l'aisselle de chaque feuille, et servent à la plante pour s'accrocher aux corps voisins. Les fleurs sont axillaires, solitaires, larges de trois pouces et plus, portées sur des pédoncules plus longs que le pétiole des feuilles, et munies, à la base de leur calice, de trois bractées ovales, de moitié plus courtes que le calice. Chacune d'elles en particulier est composée, 1° d'un calice à cinq découpures profondes, mucronées, verdâtres en dehors, blanchâtres en dedans; 2° de cinq pétales de la même grandeur et de la même couleur que les divisions du calice; 3° d'une couronne de trois rangs de filamens agréablement mélangés de pourpre, de blanc et de bleu; 4° de cinq étamines portées au sommet de la colonne qui soutient l'ovaire; 5° d'un ovaire pédiculé, surmonté de trois styles en massue et étalés. Le fruit est une baie, d'un jaune orangé, ayant la forme d'un œuf et la grosseur d'une prune ordinaire; il contient des graines ovoïdes, placées au milieu d'une pulpe douceâtre.

Dans le nord de l'Europe, on ne doit cultiver la Grenadille bleue qu'en pots ou en caisses, afin de la pouvoir rentrer dès que le froid se fait sentir; dans les provinces méridionales de la France, telles que le Languedoc, la Provence, le Dauphiné; dans celles de l'Espagne et de l'Italie, où l'hiver n'est jamais ni long, ni rigoureux, cette plante s'est naturalisée au point de passer, presque sans abri, la mauvaise saison en pleine terre; alors elle n'exige aucun soin particulier, et toute espèce de terrain, pourvu que d'autres plantes y puissent végéter, paraît lui convenir également bien. Si l'on a soin de lui procurer des appuis favorables, ses longs rameaux flexibles permettent de l'employer à couvrir de grandes parties de muraille, des berceaux auxquels la forme élégante de ses feuilles et la beauté de ses fleurs donnent un aspect des plus agréables. Il n'est pas rare de voir dans toutes ces provinces, auprès des habitations, de ces berceaux de huit à dix pieds et plus, en carré et d'une hauteur proportionnée, couverts en entier par quelques plantes seulement de

la Grenadille bleue; leurs rameaux sont si nombreux, que les feuilles forment un ombrage épais, sous lequel on est parfaitement à l'abri des rayons du soleil. Mais ce qui produit un coup d'œil vraiment enchanteur, c'est l'immense quantité de fleurs qui, ne durant qu'un seul jour, et se succédant sans interruption pendant tout l'été, semblent à l'envi se presser d'éclore. Les sarmens que l'on dirige le long des murs, s'étendent quelquefois à plus de cinquante pieds, et couvrent toute cette surface du plus magnifique tapis de feuilles, de fleurs et de fruits qui, lorsqu'ils mûrissent, ne laissent pas que d'être d'un goût assez agréable.

On multiplie cette Grenadille, soit par les semis, soit par le marcottage ou les boutures. On pratique le premier moyen, dans le terreau de bruyère, immédiatement après la maturité des graines, et l'on s'en trouve bien : les terrines, déposées sur la couche et sous châssis, passent l'hiver à l'abri des intempéries; et les jeunes plantes sont déjà grandes et prêtes à recevoir les influences d'une végétation nouvelle, quand celle-ci recommence sa période annuelle; on les repique alors dans des pots séparés, remplis de terre douce et franche, mêlée avec un peu de terreau. Les marcottes et les boutures se font au printemps : les premières peuvent être séparées de la plante-mère au bout de l'année; mais il faut deux ans aux boutures pour s'enraciner, car elles ne reprennent que difficilement. Dans les grandes chaleurs on doit arroser souvent, surtout quand la plante commence à donner des boutons, et ensuite pendant tout le temps de la floraison.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un fruit coupé horizontalement, avec une graine à côté, enveloppée de sa tunique, et une autre qui en est dépouillée. Fig. 2. Un fruit entier. Fig. 3. Une fleur en bouton.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Rubus Rosæfolius.

Ronce à feuilles de Rosier.

[illegible]

Icosandrie – Polygynie. Famille des *Rosacées*.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

[illegible] *patens, 5-fidus.* Corolla 5-*petala.* Stamina [illegible], *calyci* [illegible] *Semina totidem* [illegible] *receptaculum* [illegible].

[illegible]

[illegible] *glabris*; [illegible] *aculeatis; floribus* [illegible]

RUBUS rosæfolius. SMITH, *Icon.* [illegible] 60. — WILLD. [illegible]

[illegible] *Sys. veg.* 2. 536. — DE CAND. *Prod.* 2. 556.

RUBUS rosæfolius β coronarius. [illegible] *Bot. Mag.* [illegible] 1732. —

[illegible] *nov.* 6. 243.

RUBUS sinensis. *Hortulan.*

Au seul nom de Ronce, l'on ne peut, pour ainsi dire, se défendre d'un [illegible] de dédain pour toute plante qui le porte. [illegible] [illegible] bien injuste; car, malgré [illegible] qu'elle [illegible] dans les [illegible] Ronce vulgaire (1), dont [illegible] son utilité [illegible] les moyens de préserver à [illegible], les jeunes [illegible] dont il garnit [illegible] dont [illegible] son fruit (2), le [illegible] revendique [illegible] n'est-il pas pour l'enfant du [illegible] villageois, un [illegible] et agréable qui pallie du moins [illegible] de sa nourriture [illegible], un pain noir et grossier? n'est-ce [illegible] qu'on sert sur les tables les plus somptueuses. [illegible] des [illegible] les plus [illegible] Ronces, en la supposant méritée, ne pourront être [illegible]

(1) [illegible] 727.

(2) [illegible] la réunion d'un assez grand nombre de petites [illegible] [illegible]



RONCE A FEUILLES DE ROSIER. *RUBUS ROSÆFOLIUS.* 5

Icosandrie-Polygynie. Famille des *Rosacées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx *patens, 5-fidus.* Corolla *5-petala.* Stamina *numerosa, brevia, calyci inserta.* Ovaria *supera, numerosa.* Semina *totidem baccata, suprà receptaculum commune densè collecta in baccam compositam.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

RUBUS foliis pinnatis quinatisque, glabris; caule fruticoso, petiolis pedunculisque aculeatis; floribus terminalibus, subsolitariis.

RUBUS rosæfolius. SMITH, *Icon.* 3. *t.* 60.—WILLD. *Sp. pl.* 2. 1080. SPRENG. *Sys. veg.* 2. 526. —DE CAND. *Prod.* 2. 556.

RUBUS rosæfolius β coronarius. SIMS *Bot. Mag. n.* et *t.* 1783.—POIR. *Dict. encyc.* 6. 243.

RUBUS sinensis. *Hortulan.*

Au seul nom de Ronce, l'on ne peut, pour ainsi dire, se défendre d'un sentiment de dédain pour toute plante qui le porte. C'est cependant une prévention bien injuste; car, malgré la gène qu'elle oppose dans les bois aux courses folâtres de la jeune beauté, cette Ronce vulgaire (1), dont l'existence rampante nous paraît si méprisable, a bien aussi son utile côté : ne fournit-elle pas au cultivateur les moyens de préserver à peu de frais, de l'atteinte des bestiaux, les jeunes arbres dont il garnit ses vergers, dont il entoure ses pâturages? Son fruit (2), le seul peut-être que ne revendique point le propriétaire, n'est-il pas pour l'enfant du pauvre villageois, un assaisonnement sain et agréable qui pallie du moins la monotonie de sa nourriture habituelle, un pain noir et grossier? n'est-ce point une autre espèce de Ronce qui produit cette framboise si délicate, si agréablement parfumée, que l'on sert sur les tables les plus somptueuses, que l'on fait concourir à la préparation des confitures les plus suaves? Du reste, la réprobation des Ronces, en la supposant méritée, ne pourrait être

(1) RUBUS fruticosus. Linn. spec. 707.

(2) Syncarpe formé de la réunion d'un assez grand nombre de petites drupes d'un noir bleuâtre, luisant, et que l'on nomme vulgairement mûre sauvage.

générale : il est dans ce genre, certaines espèces qui offrent à l'œil et à l'odorat, des charmes qui se retrouvent dans les plus beaux ornemens des parterres et des bosquets ; l'on peut compter de ce nombre, la Ronce à feuille de rosier, originaire de l'île Maurice ou île de France, et qui a été introduite en Europe, par M. Évans, en 1811. Elle y a fleuri deux ans après, et depuis, les fleurs se sont succédé, presque sans interruption, chez tous les amateurs qui ont pris soin de cette jolie plante.

Sa tige est divisée en rameaux sarmenteux, légèrement pubescens, chargés de quelques aiguillons épars et droits, garnis de feuilles alternes, ailées, composées le plus ordinairement de sept folioles ovales-lancéolées, dentées, glabres en dessus, un peu luisantes en dessous, portées sur un pétiole commun, pubescent, hérissé d'un petit nombre d'aiguillons et muni à sa base de deux stipules lancéolées-linéaires. Les feuilles supérieures des rameaux n'ont souvent que cinq folioles et la dernière n'en a même que trois. Les fleurs sont blanches, larges de deux pouces ou environ, agréablement odorantes, portées une ou deux ensemble à l'extrémité des rameaux, sur des pédoncules assez courts. Leur calice est monophylle, persistant, ouvert, à cinq divisions profondes, lancéolées, prolongées en une longue pointe subulée. La corolle, dans la variété à fleurs doubles (la seule que nous ayons vue), est composée de quarante à cinquante pétales insérés sur le calice et sur plusieurs rangs. Les étamines, en nombre beaucoup plus grand que les pétales, et près de deux fois plus courtes qu'eux, ont leurs filamens insérés sur le calice, au dessous des pétales, et terminés par des anthères ovales, à deux loges. Les ovaires, très-nombreux, sont réunis en tête arrondie, sur un réceptacle commun, peu élevé au centre de la fleur; chacun d'eux est un peu comprimé, oblique, surmonté d'un style filiforme, à stigmate simple.

La Ronce à feuilles, et l'on pourrait même dire à fleurs de rosier, se cultive dans un mélange de terre franche et douce, avec un tiers de terreau de bruyère. On la multiplie ordinairement de marcottes et même plus simplement de boutures que l'on place sur couche et sous châssis au printemps ; elles s'enracinent facilement, et l'on obtient déjà d'assez belles plantes dès la première année. Les jeunes comme les vieux pieds, doivent être rentrés de bonne heure dans l'orangerie.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau de la ronce à feuille de rosier, avec une fleur épanouie.



P. Bessa pinx.t Barrois sc.

Tecoma grandiflora.

Técome à grandes fleurs.

[illegible] DI[illegible] [illegible]ETRS. [illegible]

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Bignoniées*.

[illegible]

[illegible]. *Corolla* [illegible] *petala*, *campanulata:* [illegible], [illegible]. [illegible] *filamento quinto sterili.* [illegible] *melliferum.* *Capsula siliquæformis*, [illegible], *cylindrica*, [illegible] *oppositis: seminibus margine membranaceis.*

[illegible]

[illegible], *radicanti: foliis imparipinnatis*, [illegible] *terminalibus*, [illegible]*dis;* [illegible] *corollâ subcampanulatâ dimidio breviore.*

TECOMA [illegible]. *Bot. Cult.* ed. [illegible] 245.

BIGNONIA grandiflora. [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *Dict.* [illegible]

BIGNONIA [illegible] Lam. *Dict. Enc.* 1. p. 423.

INCARVILLEA grandiflora. Spreng. *Sys. veg.* 2. 836.

D[illegible] être rangées sous la dénomination *T*[illegible] [illegible] mexicain, toutes les espèces qui [illegible]



TÉCOME A GRANDES FLEURS. *TECOMA GRANDIFLORA.* +5

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Bignoniées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus*. Corolla 1-*petala, campanulata; limbo* 5-*lobo, inæquali*. Stamina 4 *fertilia; filamento quinto sterile*. Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate* 2-*lamellato*. Capsula *siliquæformis, longa, cylindrica,* 2-*valvis; dissepimento valvis opposito; seminibus margine membranaceis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TECOMA caule sarmentoso, radicanti; foliis imparipinnatis, serratis, glaberrimis; floribus terminalibus, racemoso-subpaniculatis; calyce angulato, patulo, corollâ subcampanulatâ dimidio breviore.

TECOMA chinensis. Dum. *Bot. Cultiv. ed.* 2. 2. 245.

BIGNONIA grandiflora. Willd. *Spec.* 3. *p.* 302. — Salisb. *paradis.* 61. — Thunb. *p.* 45. — Andrew. *Repos. n. et t.* 493. — Curt. *Bot. Mag. n.* et *t.* 1398. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 34. — Persoon *Syn.* 2. 172. — Mill. *Dict. n°* 16.

BIGNONIA Chinensis. *Lam. Dict. Enc.* 1. *p.* 423.

INCARVILLEA grandiflora. Spreng. *Sys. veg.* 2. 836.

Dans la dislocation que fit Jussieu du grand genre *Bignonia*, de Linnée, il indiqua, comme devant être rangées sous la dénomination *Tecoma*, qu'il emprunta au langage mexicain, toutes les espèces qui offraient un

organe carpellaire plane, renfermant un grand nombre de semences garnies, sur leurs bords, d'ailes membraneuses. Ce genre fut adopté d'emblée; il ne renfermait d'abord que trois espèces, mais Humboldt et Bonpland y en ajoutèrent sept autres, découvertes par eux dans leur importante et célèbre exploration de l'Amérique du sud; depuis, il s'est encore accru d'un certain nombre d'espèces, en sorte que déjà il présente, à son tour, un groupe assez nombreux. Le Técome à grandes fleurs, originaire de la Chine et du Japon, a été introduit en Europe, en 1800, par M. C. Greville. Cette espèce l'emporte de beaucoup, sur ses congénères, par le volume, le nombre et la couleur distinguée de ses fleurs qui paraissent en juillet, août et septembre, et qui font réellement un des plus beaux ornemens des jardins; malheureusement elle n'est point encore habituée à nos climats, il faut la rentrer l'hiver dans l'orangerie, et, par cette raison, la tenir en pot. Sprengel a préféré faire du *Tecoma grandiflora* un *Incarvillea*, genre également institué par Jussieu, et toujours aux dépens des *Bignonias*, pour une autre espèce de la Chine, découverte par le père d'Incarville; nous n'avons point vu que d'autres botanistes aient partagé l'opinion du savant auteur de l'Histoire de la Science des végétaux.

Le Técome à grandes fleurs est un arbrisseau, dont la tige se divise en rameaux sarmenteux, grimpans, s'attachant sur les rochers, les murs, ou les troncs des arbres, au moyen de crampons radiciformes qui s'implantent dans les fentes et crevasses; ces rameaux paraissent susceptibles, quand ils croissent en liberté, de s'élever, par ce moyen, à vingt ou trente pieds, et peut-être beaucoup plus; mais ils restent, dans nos serres, fort loin de cette élévation. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, ailées avec impair, composées de neuf à onze folioles ovales-oblongues, glabres des deux côtés, d'un vert foncé, dentées en scie et aiguës. Ses fleurs, situées à l'extrémité des rameaux, sont d'un rouge de cinabre, très-grandes, larges de deux pouces et demi à trois pouces, disposées plusieurs ensemble en une grappe simple ou un peu paniculée. Leur calice est monophylle, anguleux, presque campanulé, divisé jusqu'à

moitié en cinq découpures lancéolées, très-aiguës. La corolle est monopétale, une fois plus longue que le calice, à tube court; elle s'évase en cloche un peu au dessus de sa base; elle a son limbe partagé en cinq grandes découpures arrondies, presque égales et très-ouvertes. Les étamines sont au nombre de quatre, dont deux plus courtes, avec leurs filamens insérés dans la partie inférieure de la corolle, de moitié plus courts qu'elle, et terminés à leur sommet par des anthères didymes, à deux loges ovales, séparées, pendantes : un cinquième filament stérile est interposé entre elles. L'ovaire est supérieur, ovale-oblong, légèrement anguleux, rétréci à sa base et à son sommet, porté au dessus de dix renflemens glanduleux, inégaux, et surmonté d'un style cylindrique plus long que les étamines, terminé par deux stigmates blancs, comme formés de deux lames arrondies. Les fruits, selon les auteurs qui les ont observés, sont des capsules presque cylindriques, un peu comprimées sur les côtés, longues de trois pouces, à deux valves, à deux loges séparées par une cloison qui leur est opposée : elles contiennent des graines nombreuses, ailées en leurs bords.

Le Técome à grandes fleurs offre sans contredit, au premier coup d'œil, la plus grande analogie avec le Técome de Virginie (1); néanmoins le jardinier, quelque peu exercé qu'il soit, ne confondra jamais les deux espèces. La première a le feuillage d'un vert beaucoup plus pur et nullement nuancé ou lavé de rougeâtre, comme on l'observe souvent dans la seconde, surtout à l'époque du développement des folioles. Dans le Técome à grandes fleurs les tiges sont presque toujours tiquetées de rouge très-foncé, ce qui ne se fait jamais remarquer dans le Técome de Virginie.

La terre la plus substantielle convient de préférence au Técome à grandes fleurs, dont les graines mûrissent trop rarement dans nos climats, et sont trop difficiles à obtenir du pays natal, pour que l'on puisse songer à le multiplier par les semis; il faut donc avoir recours à la propagation

(1) *Tecoma radicans*, Spreng. *Syst. veget.* 2. 834. — *Bignonia radicans*, Linn. Willd. *Spec. plant.* 3. 301. Curt. *Bot. mag.* 485.

par boutures : on la pratique au commencement du printemps, en serre chaude et sur tannée; on ne touche aux nouveaux sujets que lorsque l'on est assuré de la formation des racines. Le marcottage s'opère assez difficilement : on y parvient cependant en pliant les jeunes pousses dans le sol, après les avoir un peu mutilées et recouvertes d'une couche épaisse de terre. Les arrosemens doivent être assez fréquens pendant l'été, et fort ménagés en hiver.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La partie inférieure de la corolle, fendue perpendiculairement et développée; afin de laisser voir les étamines. Fig. 2. L'ovaire avec les glandes situées à sa base, le style et les stigmates, vus au commencement de la floraison, lorsqu'ils sont connivens et appliqués l'un contre l'autre.



Barrois Sculp[t]

Ardisia solanacea

Ardisie solanacée.



ARDISIE SOLANACÉE. *ARDISIA SOLANACEA.* ⁺5

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Diospyrées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx 1-*phyllus, persistens, 5-fidus,* Corolla 1-*petala, calyce major, 5-fida.* Stamina 5, *corollæ inserta et ejus laciniis opposita.* Ovarium *superum, multiloculare; stylo stigmateque simplicibus.* Drupula 1-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ARDISIA foliis ovato-lanceolatis; corymbis axillaribus, tripartitis; pedicellis partialibus subumbellatis; corollis carnosis.

ARDISIA solanacea. Roxb. *Corom.* 1. *p.* 27. *t.* 27. — Willd. *Sp.* 1. *p.* 1063. — Curt. *Bot. Mag. t.* 1677. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 5. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 661.

ARDISIA umbellata. Roth.

ANGUILLARIA solanacea. Poir. *Dict. Enc.* 7. *p.* 688.

Le genre Ardisie fut institué, en 1788, par Swartz, d'après le rapprochement que présentaient quatre espèces observées aux Antilles; on l'a ensuite augmenté des nouvelles espèces découvertes par les botanistes qui ont parcouru l'Amérique méridionale et les Indes, ainsi que de la refonte que l'on y a faite des genres *Heberdenia* (1), *Icacorea* (2) et *Pyrgus* (3), proposés par Banks, Aublet et Loureiro, pour placer dans chacun d'eux une espèce qui, mieux étudiée, n'a rien offert de dissemblable avec celles que Swartz avait réunies primitivement sous la dénomination générique d'*Ardisia.* Gærtner, cherchant à soumettre la nomenclature botanique à son système de carpologie, avait adopté pour les Ardisies, à cause de la forme tortueuse de leurs embryons qui ressemblent à de petites anguilles, la dénomination d'anguillaire ou de tinelier, que Lamarck et Poiret ont conservée dans le Dictionnaire botanique de l'encyclopédie; cette dénomination nouvelle a été rejetée comme superflue, par la plupart des botanistes. En effet, au lieu de simplifier la science ou plutôt sa nomenclature, elle n'y apportait que de l'embrouillement. Robert Brown l'a rendu plus grand encore en adop-

(1) Ardisia *excelsa.* Willd. *Sp. plant.* 1. *p.* 1063. Genre resté inédit dans l'Herbier de Banks.

(2) Ardisia *acuminata.* Willd. *Sp. plant.* 1. *p.* 1062.

(3) Ardisia *humilis.* Vahl. *Symb.* 3. *p.* 40.

tant le nom d'*Anguillaria*, pour un nouveau genre qu'il a formé avec quatre espèces récemment arrivées des Indes et de la nouvelle-Hollande, auxquelles en a été réunie une autre précédemment placée, par Loureiro, dans le genre *Melanthium* (1). L'Ardisie solanacée est originaire des sites montagneux de la côte de Coromandel; elle a été envoyée, en 1798, à sir J. Banks, qui la communiqua ensuite à tous les amateurs de botanique, dont elle orne les serres, par les jolis corymbes que produisent ses fleurs, dans les mois de juin et de juillet.

L'Ardisie solanacée forme un arbrisseau de cinq à six pieds; sa tige se divise en rameaux peu nombreux, garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales ou oblongues-lancéolées, entières, glabres et d'un beau vert. Les fleurs sont purpurines, en corymbes axillaires, partagées en trois ramifications principales: les pédoncules partiels sont presque disposés en ombelle. Le calice est monophylle, persistant, à cinq divisions profondes, arrondies. La corolle est monopétale, un peu charnue, à cinq divisions ovales, aiguës, ouvertes en étoile, beaucoup plus longues que les divisions calicinales et alternes avec elles. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens courts, insérés vers la base de la corolle, opposés à ses divisions; ils portent des anthères redressées, conniventes, presque sagittées, à deux loges qui s'ouvrent latéralement. L'ovaire est supérieur, globuleux, surmonté d'un style subulé, à stigmate simple. Cet ovaire est à dix loges, contenant chacune un ovule; mais neuf d'entre elles avortent constamment, et le fruit devient une petite drupe monosperme.

On tient cet arbuste en serre chaude, où il exige des arrosemens assez fréquens. Ainsi que la plupart des espèces de ce genre, il donne de nombreuses racines, ce qui nécessite qu'on le change souvent de pot. Le seul moyen de multiplication auquel on puisse le soumettre avec succès, est le marcottage, encore faut-il y apporter beaucoup de soins, car la marche de la sève étant fort irrégulière, il s'ensuit que le développement des spongioles ne s'effectue pas toujours, et que quelquefois on sépare, sous de fausses apparences, une plante que les racines ne peuvent point encore alimenter. Le terreau de bruyère est le support que l'on doit procurer à l'Ardisie solanacée.

(1) ANGUILLARIÆ *uniflora*, *indica*, *biglandulosa* et *dioïca*, R. B.-MELANTHIUM *cochinchinense*. Lour.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice et le pistil. Fig. 2. La corolle étalée pour faire voir les étamines.



P. Bessa pinx.

Barrois sculp.

Pelargonium echinatum.

Pélargone aiguillonnée.

PÉLARGONE AIGUILLONNÉE. *PEL*[illegible]
[illegible]

Monadelphie-Heptandrie. Famille de[illegible]

[illegible]

Calyx 5-partitus; lacinia suprema [illegible] *capillarem, nectariferum,* [illegible] *pedunculum decurrentem. Corolla* [illegible] *irregularis;* [illegible] *superioribus* [illegible] [illegible] Capsulæ 5, 1-*spermæ* [illegible]

[illegible]

PELARGONIUM [illegible]

PELARGONIUM [illegible] *Bot. Magaz. n. et t.* 309. — [illegible] *Spec.* 3. *p.* 675. — [illegible] *Kew. ed.* 2. 4. 176. — SWEET. [illegible] 54. — DE CAND. *Prod.* [illegible] — ANDR. *Geran.*

PELARGONIUM [illegible] *Hort. Schoenbr.* 2. *p.* 7 [illegible]

Nous [illegible] M. FR. MASSON de cette belle et [illegible] aux environs du cap de Bonne-Espérance, [illegible] rre dans le courant de 1789; [illegible] des fleurs qui se succédèrent [illegible] Les nombreux élèves qu'on en a [illegible] chez tous les amateurs, ont con[illegible] à une floraison non interrompue, pendant tout l'été.

Sa tige [illegible] la grosseur du doigt, haute d'un [illegible] est chargée d'aiguillons recourbés [illegible] qui persistent après la chute des feuilles. [illegible] peu distantes les unes des autres, pétiolées, un peu [illegible] cœur à leur base, partagées sur leurs bords en [illegible] leur surface est couverte d'un duvet [illegible]



PÉLARGONE AIGUILLONNÉE. *PELARGONIUM ECHINATUM.* 5

Monadelphie-Heptandrie. Famille des *Géraniées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx *5-partitus; laciniâ supremâ latiore, desinente in tubum capillarem, nectariferum, secùs pedunculum decurrentem.* Corolla *5-petala, irregularis; petalis duobus superioribus plerumquè latioribus.* Stamina 10, *monadelpha, quorum* 3 (*rariùs*) *castrata.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmatibus* 5. Capsulæ 5, 1-*spermæ, aristatæ, ad basin receptaculi rostrati; aristis spiralibus introrsùm barbatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PELARGONIUM caule crasso, carnoso, stipulis persistentibus et spinescentibus tecto; foliis ovato-cordatis, sublobatis, crenatis; umbellis multifloris.

PELARGONIUM echinatum. Curt. *Bot. Magaz. n. et t.* 309. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 675. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 176. — Sweet. *Ger.* 1. *t.* 54. — De Cand. *Prod.* 1. 665. — Andr. *Geran.*

PELARGONIUM hamatum. Jacq. *Hort. Schœnbr.* 2. *p.* 7. *t.* 138.

Nous sommes encore redevables à M. Fr. Masson de cette belle et singulière Pélargone; il la découvrit aux environs du cap de Bonne-Espérance, et en fit l'envoi en Angleterre dans le courant de 1789; au mois de mai suivant elle commença à donner des fleurs qui se succédèrent sans interruption jusqu'en septembre. Les nombreux élèves qu'on en a faits, et qui se sont encore multipliés chez tous les amateurs, ont constamment montré la même tendance à une fleuraison non interrompue, pendant tout l'été.

Sa tige, charnue, un peu ligneuse, de la grosseur du doigt, haute d'un à deux pieds, divisée en rameaux, est chargée d'aiguillons recourbés, formés par les anciennes stipules qui persistent après la chute des feuilles. Celles-ci sont éparses, peu distantes les unes des autres, pétiolées, un peu ovales, échancrées en cœur à leur base, partagées sur leurs bords en trois lobes arrondis, crénelés; leur surface est couverte d'un duvet gri-

sâtre : elles sont cotonneuses et blanchâtres en dessous, ce qui les rend molles au toucher. Les rameaux qui portent les fleurs sont herbacés, dépourvus d'aiguillons, garnis de feuilles opposées, beaucoup plus petites que celles qui sont sur les rameaux persistans, et munis de stipules membraneuses, glabres. Les fleurs sont blanches, disposées, au nombre de cinq à huit, en ombelles portées sur de longs pédoncules latéraux et inclinés avant la floraison; la base de chaque ombelle est accompagnée d'une collerette formée d'autant de bractées ovales-oblongues qu'il y a de fleurs. Le calice est monophylle, partagé presque jusqu'à sa base en cinq folioles-oblongues, ciliées, moitié au moins plus courtes que les pétales, et dont la supérieure se prolonge à sa base dans presque toute la longueur du pédicule. La corolle est composée de cinq pétales cunéiformes, un peu échancrés en cœur, très-ouverts : les deux supérieurs, marqués de plusieurs taches d'une belle couleur pourpre, plus rapprochés entre eux et un peu plus grands que les trois inférieurs. Les filamens des étamines sont au nombre de dix, réunis par leur partie inférieure; cinq d'entre eux plus longs et portant des anthères, les cinq autres plus petits et toujours stériles. L'ovaire est supère, oblong, velu, surmonté d'un style à peu près cylindrique, à cinq sillons, terminé par cinq stigmates presque filiformes, divergens, recourbés en dessous à leur extrémité. Le fruit est formé de cinq capsules monospermes, surmontées chacune d'une longue arête plumeuse, qui, lors de la maturité, s'écarte de la base de l'axe en se roulant en spirale et en restant seulement fixée à son sommet.

Comme toutes les Pélargones originaires du cap de Bonne-Espérance, l'aiguillonnée demande constamment la température des tropiques; c'est pourquoi l'on ne peut la cultiver qu'en pot et dans un mélange, par parties égales, de bonne terre franche et douce, et de terreau de bruyère, et mieux encore de detritus, bien passé, de vieilles feuilles pourries. A l'approche des premiers froids on se hâte de la rentrer dans l'orangerie. La manière de conduire cette espèce et de la multiplier, soit par semis, soit par boutures, est absolument la même que celle que nous avons indiquée à l'article de la Pélargone élégante (tome premier, nº 52); on pourra, conséquemment, y avoir recours au besoin.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente dans la partie supérieure un corymbe fleuri de la Pélargone aiguillonnée, et dans la partie inférieure un segment de la tige garnie de feuilles et surtout d'aiguillons à pointe courbe et renversée, qui ont succédé aux stipules.



Canna angustifolia.

Balisier à feuilles étroites.

[illegible] ES ÉTROITES. *CANNA ANGUSTI-* [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] ET SYNONYMIE.

[illegible]

[illegible] *flore flavescente.* TOURNEF. *Inst.* [illegible]

[illegible]

L[illegible] el s'ouvre le système sexuel de LINNÉE, n'es[illegible] toutes les autres parties du monde produisen[illegible]

[illegible]).



Balisier à feuilles étroites

BALISIER A FEUILLES ÉTROITES. *CANNA ANGUSTIFOLIA.* ♃

Monandrie-Monogynie. Famille des *Amomées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx 3-*phyllus.* Corolla 1-*petala, tubulosa,* 6-*fida, irregularis.* Anthera *simplex, filamenti margini adnata.* Ovarium *inferum, stylo stigmateque compressis.* Capsula 3-*locularis; seminibus globosis, numerosis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CANNA foliis lanceolatis; floribus laxè racemosis; laciniis externis corollæ internis dimidiò brevioribus.

CANNA angustifolia. Lin. *Spec.* 1. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 3. — Lam. *Dict. Enc.* 1. *p.* 357. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 7. — Pursh. *Flor. amer.* 2. 585. — Gmel. *Syst. nat.* 2. 5. — Roem. *et* Sch. *Syst. veget.* 1. 13.

CANNACORUS angustifolius, flore flavescente. Tournef. *Inst.* 367.

ARUNDO Indica florida angustifolia. Moris. *Hist.* 3. *p.* 250. *sect.* 8. *t.* 14. *f.* 6.

Albara seu *Pacivira.* Pison. *Bras.* 213.

Le genre Balisier, par lequel s'ouvre le système sexuel de Linnée, n'est étranger qu'à l'Europe : toutes les autres parties du monde produisent,

89.

en plus ou moins grand nombre, ses espèces dont l'énumération monte actuellement à vingt-neuf, presque toutes cultivées dans nos serres. Ce genre rappelle, dans son étymologie latine, l'ancien mot *can,* adopté par les Celtes pour désigner tout ce qui était voisin des eaux, ou qui pouvait y avoir quelques rapports immédiats; delà conséquemment le mot *cana,* roseau, et par suite la dénomination générique *canna,* donnée à nos plantes, non qu'elles aient, pour croître, un indispensable besoin de se trouver au bord de l'eau, mais plutôt à cause de leur grande ressemblance avec les roseaux, genre de plantes qui appartiennent à la famille des graminées. Le nom français Balisier vient, dit-on, du mot espagnol *Balija,* signifiant enveloppe, et par lequel on désigne, dans l'Amérique méridionale, toutes les espèces de *canna,* dont les larges feuilles servent, dans ces contrées, à envelopper différentes productions naturelles que le commerce dissémine sur tous les points où la consommation en assure le débit. Confondue avec plusieurs autres espèces, telles que les *C. Glauca* et *Flaccida,* l'*Angustifolia* existait dans les collections long-temps avant que l'on eût songé à la distinguer; il est donc très-difficile de préciser l'époque de son introduction en Europe. Ce Balisier a pour patrie le Brésil; et, suivant la douceur des climats où il se trouve transplanté, sa fleuraison, qui est habituelle en juin, peut être avancée ou retardée.

Le Balisier à feuilles étroites présente une tige cylindrique, glabre, articulée, haute d'un pied et demi à deux pieds, garnie de quelques feuilles lancéolées, glabres, d'un vert gai, formant à leur base une longue gaîne qui enveloppe la tige d'une articulation à l'autre. Les fleurs sont réciproquement assez écartées, portées sur de courts pédoncules, disposées au nombre de cinq à huit en une grappe terminale, et munies de bractées placées à la base des pédoncules. Leur calice est composé de trois folioles ovales-oblongues, verdâtres, presque membraneuses, persistantes, et quatre fois plus courtes que la corolle. Celle-ci est monopétale, tubulée inférieurement, divisée très-profondément en six découpures irrégulières, dont trois extérieures et trois intérieures : les trois premières sont lancéolées, d'un jaune verdâtre, moitié plus courtes que les secondes, qui sont

oblongues-lancéolées et d'un très-beau rouge. Au milieu de la fleur sont deux filamens pétaliformes, alongés, jaunes, marqués de taches rouges, un peu plus courts que les longues découpures de la corolle : de ces deux filamens, l'un est inférieur, stérile, roulé en dehors à son extrémité; et l'autre, placé supérieurement, porte, adnée à l'un de ses bords, une anthère linéaire, à une seule loge. L'ovaire est inférieur, arrondi, chargé de petits grains qui le font paraître chagriné; son style est adhérent, dans les trois quarts de sa longueur, avec le tube de la corolle et avec le filament qui porte l'anthère : sa partie libre est formée d'un stigmate plane, auquel le pollen paraît adhérer par un suc visqueux, qui suinte de sa face inférieure, dans le moment propre à la fécondation. Le fruit est une capsule arrondie, à trois loges contenant chacune plusieurs graines presque globuleuses.

Sous une latitude supérieure à celle de Paris, l'on ne peut cultiver le Balisier à feuilles étroites, autrement qu'en pot; dans les contrées méridionales on peut le mettre en pleine terre, en espalier, à l'exposition du midi, et se borner à le couvrir, pendant la partie la plus froide de l'hiver, avec de la paille ou même seulement des feuilles sèches. En pleine terre, comme en orangerie, ses graines atteignent presque toujours leur parfaite maturité, et dès lors la plante se reproduit assez facilement pour que l'on ne soit pas forcé de recourir à l'éclat des racines, moyen qui porte toujours un préjudice notable à l'arbuste. On sème les graines du Balisier à feuilles étroites dans le courant du mois d'avril sur couche chaude et en terrines; lorsque les jeunes plantes ont quatre ou cinq pouces, on les repique chacune dans un pot, en ayant soin de les enlever de la terrine avec la petite motte de terre qui enveloppe les racines. On dépose les pots sur la même couche dont on entretient soigneusement la chaleur. A mesure que la végétation se développe on rapproche les intervalles d'arrosement, de manière à ce que le sol soit constamment humide. Ce sol consiste en une terre substantielle et même un peu chargée d'argile. On dépote régulièrement les plantes chaque année, vers le mois de juin. C'est aussi vers cette époque, qu'on peut les mettre en pleine terre,

et, dans les climats où l'on trouverait quelque danger à les y laisser l'hiver, on les relève en automne pour les placer dans des vases remplis de sable et que l'on tient à l'abri de la gelée, soit dans une cave sèche, soit dans quelque coin de la serre tempérée.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1, partie supérieure de la tige. Fig. 2, sa partie inférieure. Fig. 3, le calice, l'ovaire sur son pédoncule, et les bractées qui sont à sa base. Fig. 4, partie supérieure de la corolle développée et étalée, afin de faire voir le filament staminifère, le filament stérile, et le style; ce dernier est adhérent, dans la plus grande partie de sa longueur, avec le filament qui porte l'anthère.



P. Bessa pinx.t Barrois sc.

Gloxinia speciosa.

Gloxine brillante.

GLOXINE ÉLÉGANTE. *GLOXINIA speciosa.*

Didynamie-Angiospermie. — Famille des *Bignonées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-partitus aut 5-fidus. Corolla 1-petala [illegible] [illegible] [illegible] *ventricosa; limbo* [illegible]*-fido, in*[illegible] [illegible], *di*[illegible] *vel* [illegible] 2. Ovarium [illegible]*perum; stylo simplice;* [illegible] Capsula *lignosa, ovata aut longa* [illegible] *rostrata* [illegible] *poly-sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GLOXINIA foliis opp[illegible], [illegible]*atis, crenatis, villosis,* [illegible] [illegible]*is, axill*[illegible]*ibus, longe* [illegible]*latis; calycibus 5-*[illegible].

GLOXINIA speciosa. [illegible] [illegible] [illegible] *vol.* 44. *t.* 1937. — Lodd. *Bot.* [illegible] — Spreng. *Syst. veget.* 2. 344.

MARTYNIA speciosa. Lois. [illegible] *gén.* 225.

M[illegible] Loddiges ont rapporté [illegible] au genre *Gloxinia* établi [illegible] l'Héritier pour le *Mar*[illegible], qui diffère [illegible] [illegible] les autres *Martynia* par son ovaire inférieur; mais, comme cette espèce a paru à Mr Loiseleur-Deslongchamps avoir un ovaire supérieur, il a cru devoir plutôt la placer dans le genre *Martynia*. Au reste cette plante, Cornaret ou Gloxine, mérite bien le nom spécifique qui lui a été donné, car ses fleurs sont d'un [illegible] [illegible]. Se [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] mois de mai, jusqu'en août, elles font pendant tout [illegible] [illegible] [illegible] de la serre chaude, où l'on est obligé de tenir habituellement [illegible], parce qu'elle est originaire du Brésil. C'est de cette [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Sabine et Brookes, amateurs très-zélés de l'horticulture, [illegible] [illegible] contribué à propager le goût en Angleterre.

[illegible] s'élève à sept ou huit pouces: elle [illegible] [illegible] [illegible] -ligneuse, qui se divise en rameaux courts, opposés, [illegible]



GLOXINE BRILLANTE. *GLOXINIA SPECIOSA.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Bignoniées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx *5-phyllus vel 5-fidus.* Corolla *1-petala, campanulata vel infundibuliformis, ventricosa; limbo 4-5-fido, inæquali.* Stamina 4, *didynama, vel tantùm* 2. Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate sub-2-lamellato.* Capsula *lignosa, ovata aut longior, apice rostrata, 4-5-locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GLOXINIA foliis oppositis, ovatis, crenatis, villosis; floribus didynamis, axillaribus, longè pedunculatis; calycibus 5-fidis.

GLOXINIA speciosa. Ker *Bot. Reg. n. et t.* 213.—Sims *Bot. Mag. vol.* 44. *t.* 1937.—Loddig. *Bot. Cab.* 28.—Spreng. *Syst. veget.* 2. 844.

MARTYNIA speciosa. Loisel. *Herb. gén.* 225.

Messieurs Loddiges ont rapporté cette plante au genre *Gloxinia* établi par l'Héritier pour le *Martynia perennis*, qui diffère essentiellement des autres *Martynia* par son ovaire inférieur; mais, comme cette espèce a paru à Mr Loiseleur-Deslongchamps avoir un ovaire supérieur, il a cru devoir plutôt la placer dans le genre *Martynia*. Au reste cette plante, Cornaret ou Gloxine, mérite bien le nom spécifique qui lui a été donné, car ses fleurs sont d'un effet charmant. Se succédant les unes aux autres depuis le mois de mai, jusqu'en août, elles font pendant tout ce temps l'ornement de la serre chaude, où l'on est obligé de tenir habituellement la plante, parce qu'elle est originaire du Brésil. C'est de cette belle et vaste contrée de l'Amérique méridionale, qu'elle a été reçue en 1815, par MM. Barr et Brookes, amateurs très-zélés de l'horticulture dont ils ont puissamment contribué à propager le goût en Angleterre.

Sa tige s'élève à sept ou huit pouces; elle forme à sa base une souche demi-ligneuse, qui se divise en rameaux courts, opposés, garnis de feuilles

90.

pareillement opposées, ovales, crénelées, velues et molles au toucher, d'un vert assez foncé en dessus, plus pâles et presque blanches en dessous, avec quelques nuances de rouge, portées sur des pétioles cylindriques, un peu canaliculés en dessus. Ses fleurs sont solitaires sur des pédoncules longs, redressés, axillaires et disposés dans la partie supérieure de la tige ou des rameaux. Leur calice est monophylle, partagé profondément en cinq découpures ovales-lancéolées, pubescentes, très-aiguës, presque égales. Leur corolle est monopétale, campanulée, un peu ventrue, à limbe partagé en cinq lobes arrondis, inégaux. Cette corolle est d'un beau bleu, nuancée de violet, et le fond de sa gorge est marqué d'une large tache blanche, ponctuée de violet. Les étamines, au nombre de quatre, ont leurs filamens insérés à la base de la corolle, opposés deux à deux par paires inégales, arqués, convergens à leur sommet, de manière que vers le milieu de la hauteur de la corolle leurs anthères se touchent et adhèrent même l'une à l'autre. Chacune de ces anthères est irrégulièrement arrondie, portée sur le haut de son filament, et partagée en deux loges contenant un pollen blanc et très-menu. L'ovaire, supérieur, un peu conique, velu, entouré à sa base par cinq petites écailles alternes avec les divisions du calice, est surmonté d'un style cylindrique, terminé par un stigmate dilaté, comprimé, un peu creusé dans son centre.

La Gloxine brillante se cultive en serre chaude, mais elle n'a pas besoin d'être continuellement dans la tannée; plantée dans un pot rempli de terre de bruyère, elle peut rester sur les tablettes de la serre. On la multiplie facilement de boutures qu'on fait sur couche et sous chassis ou dans des pots recouverts d'une petite cloche, et que l'on enfonce dans la tannée de la serre chaude.

Une Gloxine brillante exposée au concours des fleurs, ouvert par la Société d'Agriculture et de Botanique de Louvain, en 1820, y a obtenu le second prix. Cette plante faisait partie du contingent offert par Mr Vandonkelaar.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1, une étamine vue à la loupe. Fig. 2, la corolle fendue dans sa longueur et développée pour faire voir les étamines. Fig. 3, le calice ouvert et laissant voir l'ovaire, le style et le stigmate.



P. Bessa pinx. Goulet sculp.

Chorizema ilicifolia.

Chorizème à feuilles de houx

[illegible] A FEUILLES DE [illegible]

[illegible]

Décandrie Monogynie. [illegible]

CARACTÈRES [illegible]

[illegible] *s-l-biatus.* C[illegible] *p[illegible]* [illegible]
[illegible] Stylus *brevis, uncinatu[illegible]* [illegible]
[illegible]*um, ventricosum, 1-locular[illegible]* [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFI[illegible]

[illegible] [illegible] *spino[illegible]* [illegible]
[illegible] *[illegible]gatis.*

[illegible]

[illegible] 253.

[illegible] *Linn. Soc.* [illegible]

L[illegible] exécuté de 1791 à 179[illegible] [illegible] command[illegible] [illegible], pour [illegible] [illegible] que faisait partie de l'expédition [illegible] recueillit [illegible] trois mille plantes [illegible] C'était [illegible] le *Chorizema ilicifolia* qui a donné lieu à la [illegible] en a tiré le nom du mot grec [illegible] que les ailes de la fleur papil[illegible] [illegible] divergentes. Ce genre fut augmenté de deux autres [illegible] M. Robert Brown qui, [illegible] côte sud-ouest du continent, aussi [illegible], de la Nouvelle-Hollande. Ces trois espèces [illegible], mais n'étaient pas autrement connues [illegible] avait apporté des graines en 1803. C'est donc à [illegible] l'introduction des trois Chorizemas; celui à feuilles de

[illegible]



[illegible] à feuilles de houx

CHORIZÉMA A FEUILLES DE HOUX. *CHORIZEMA ILICIFOLIA.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx *5-fidus, 2-labiatus.* Corolla *papilionacea; carinâ ventricosâ alis breviori.* Stylus *brevis, uncinatus; stigmate simplici, obliquo.* Legumen *oblongum, ventricosum, 1-loculare, polyspermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CHORIZEMA foliis ovatis, dentato-spinosis, subpinnatifidis; racemis terminalibus et axillaribus, elongatis.

CHORIZEMA Ilicifolia. LABILLARD. *Voyage, vol.* 1. *pag.* 405. *tab.* 21. — LABILLARD. *Pl. Nov. Holl.* 2. *pag.* 120. — AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 3. *pag.* 8. — DE CAND. *Prodr.* 2. 102. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 349. — POIR. *Dict. Encyc. supp.* 2. 253.

CHOROZEMA Ilicifolium. SMITH. *in Linn. Soc. Trans. Act.* 9. *pag.* 251.

LORS du voyage entrepris et exécuté de 1791 à 1794, sous le commandement du contre-amiral D'Entrecasteaux, pour aller à la recherche de l'infortuné La Peyrouse, LABILLARDIÈRE, qui faisait partie de l'expédition en qualité de médecin-naturaliste, recueillit environ trois mille plantes nouvelles, qu'il a mentionnées ou décrites, dans la relation de son voyage et dans son *specimen plantarum Novæ-Hollandiæ.* Faisait partie de ce riche butin le *Chorizema ilicifolia* qui a donné lieu à la formation du genre. Labillardière en a tiré le nom du mot grec χωρίζω, je sépare, d'après l'observation que les ailes de la fleur papilionacée sont très-écartées ou divergentes. Ce genre fut augmenté de deux autres espèces découvertes par M. ROBERT BROWN qui, dix ans après Labillardière, explorait, ainsi que lui, la côte sud-ouest du continent, aussi intéressant qu'extraordinaire, de la Nouvelle-Hollande. Ces trois espèces existaient dans les herbiers, mais n'étaient pas autrement connues avant que M. PETER GOOD en eût apporté des graines en 1803. C'est donc à ce dernier qu'est due l'introduction des trois Chorizemas; celui à feuilles de

houx réussit fort bien et donne, pendant une grande partie de l'été, de nombreuses et jolies petites fleurs que relève un feuillage des plus singuliers.

Cette plante a la racine fibreuse et filamenteuse; il en naît une ou plusieurs tiges presque ligneuses, cylindriques, divisées en plusieurs rameaux grêles, longs d'un pied ou environ. Ses feuilles sont sessiles ou presque sessiles, ovales-oblongues, bordées de chaque côté par sept ou huit dents terminées en épines, ce qui, ajouté à leur belle nuance verte, luisante et à leur consistance un peu coriace, leur donne assez de ressemblance avec les feuilles du Houx. Les fleurs sont disposées au sommet de la tige ou dans l'aisselle des feuilles supérieures, quatre à huit ensemble, sur des pédoncules filiformes, très-alongés. Leur calice offre deux lèvres : la supérieure, plus longue et bifide, l'inférieure trifide. L'étendard est grand, relevé, échancré en cœur, d'un joli rouge-orangé, avec une tache jaune-d'or à sa base; les deux ailes, séparées et divergentes, sont d'un rouge vif. Les dix étamines ont leurs filamens libres : l'un d'eux, écarté des autres, est placé au devant de l'ovaire, qui est lui-même surmonté d'un style courbe. Le légume, petit et renflé, contient plusieurs graines réniformes, brunâtres et divisées en deux parties bien distinctes.

Cette plante croît dans la terre de bruyère ou dans le *humus* formé de débris anciens et successifs des végétaux, sorte de terreau qui remplace assez bien le sol du pays natal. On la multiplie de graines semées dans des pots remplis du terreau dont nous venons de parler, placés sur la couche chaude et régulièrement humectés de deux jours l'un. Quand les plantes ont acquis la hauteur de deux pouces, on les repique dans des petits pots qu'on laisse encore dans la couche suffisamment garantie d'une trop grande ardeur des rayons solaires, ou que l'on porte dans la serre tempérée. Le moyen du marcottage et celui des boutures réussissent également bien, mais ne produisent jamais des plantes aussi saines que celles qui proviennent directement des graines. La retraite dans la serre tempérée, pendant toute la froide saison, est de rigueur absolue.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1 et supérieure, le légume. Fig. 2, le même coupé horizontalement, et une graine à côté. Fig. 3 et inférieure, la corolle divisée en ses parties, qui sont, l'étendard, les deux ailes et la carène. Fig. 4, le calice. Fig. 5, les étamines et le pistil vus à la loupe. Fig. 6, l'ovaire grossi et vu séparément.



P. Be[illegible] pinx. Le Jeune sculp.

Cypripedium pubescens, WILLD.

Cypripède pubescent.

[illegible] DE PUBESCENT. *CYPRIPEDIUM PUBESCENS.* [illegible]

Gynandrie-Diandrie. Famille des *Orchidées.*

[illegible]

[illegible]alyx 4-*phyllus; laciniis cruciatim dispositis.* Labellum 1-*petalum, inflatum* [illegible]*um, calceoliforme.* Antheræ 2. Ovarium *inferum; styl*[illegible] [illegible]*eo appendiculato.* Capsula 3-*valvis*, 1-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

C[illegible]

[illegible]

C[illegible] *Sp.* 4. 143. — PERS. [illegible] 594. — SWEET. *br. fl. gard.* 71. — AIT *Hort. Kew.* [illegible]

CYPRIPEDIUM flavesce[illegible] *Lil.* [illegible] — [illegible] *Dict. Enc.* 6. *p.* 382.

CYPRIPEDIUM Calceolus. MICH. *Fl. Bor. Amer.* 2. *p.* 161.

HELLEBORINE Calceolus. PLUK. *Mant.* 101. *t.* 418. *fig.* 2.

HE[illegible] Virginiana. MORIS. *Hist.* 3. *p.* 488. *t.* 11. *f.* 15.

[illegible] [illegible]yenne élévation, mais d'une forme toute particu[illegible] [illegible]ment observée sur les montagnes alpines de l'Europe, [illegible] vulgairement, à cause de la ressemblance de sa fleur [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] celle-ci, même avant la publication de [illegible] le type d'un genre fort intéressant; et depuis, il [illegible] [illegible], Cypris ou Vénus, et de [illegible], soulier ou sabot. Ce genre est [illegible]nombreux en espèces, et toutes celles qui furent jointes à l'Eu[illegible] [illegible] au climat de la Sibérie, aux montagnes du [illegible] ou bien à l'Amérique septentrionale. C'est de cette partie du [illegible] continent que nous est venu le Cypripède pubescent; il y a été [illegible] en 1790, et adressé à sir J. Banks. Il est répandu dans toute [illegible] où ses fleurs, qui paraissent en mai et en juin, excitent tou[illegible]



CYPRIPÈDE PUBESCENT. *CYPRIPEDIUM PUBESCENS.* ♃

Gynandrie-Diandrie. Famille des *Orchidées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx 4-*phyllus; laciniis cruciatìm dispositis.* Labellum 1-*petalum, inflatum, ventricosum, calceoliforme.* Antheræ 2. Ovarium *inferum; stylo supernè lobo petaloïdeo appendiculato.* Capsula 3-*valvis*, 1-*locularis*, *polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CYPRIPEDIUM foliis ovato-oblongis, pubescentibus; caule subunifloro; lobo styli oblongo-triangulari, obtuso; labello calycinis laciniis breviore, compresso.

CYPRIPEDIUM pubescens. WILLD. *Sp.* 4. 143.—PURSH. *flor. Am. sept.* 594. — SWEET. *br. fl. gard.* 71. — AIT *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 221.

CYPRIPEDIUM flavescens. REDOUT. *Lil. n. et t.* 20. — POIR. *Dict. Enc.* 6. *p.* 382.

CYPRIPEDIUM Calceolus. MICH. *Fl. Bor. Amer.* 2. *p.* 161.

HELLEBORINE Calceolus. PLUK. *Mant.* 101. *t.* 418. *fig.* 2.

HELLEBORINE Virginiana. MORIS. *Hist.* 3. *p.* 488. *t.* 11. *f.* 15.

Une orchidée de moyenne élévation, mais d'une forme toute particulière, avait été anciennement observée sur les montagnes alpines de l'Europe, et nommée vulgairement, à cause de la ressemblance de sa fleur avec une petite chaussure, Sabot de la Vierge, Sabot de Notre-Dame. LINNÉE en réunissant dans un beau travail, inséré dans les actes de l'Académie d'Upsal, la plupart des plantes qui devaient former sa vingtième classe, signala celle-ci, même avant la publication de son système général, comme le type d'un genre fort intéressant; et depuis, il lui donna le nom plus convenable de *Cypripedium* qu'il a fait dériver de Κυπρις, Cypris ou Vénus, et de Ποδιον, soulier ou sabot. Ce genre est fort peu nombreux en espèces, et toutes celles qui furent jointes à l'Européenne, sont particulières au climat de la Sibérie, aux montagnes du Népaul ou bien à l'Amérique septentrionale. C'est de cette partie du nouveau continent que nous est venu le Cypripède pubescent; il y a été découvert en 1790, et adressé à sir J. BANKS. Il est répandu dans toute l'Angleterre où ses fleurs, qui paraissent en mai et en juin, excitent toujours la curiosité de ceux qui portent quelque intérêt à l'étude des formes

si variées dont se revêt la nature dans chacune de ses productions. Au premier coup d'œil, le Cypripède pubescent paraît avoir la plus grande ressemblance avec celui des Alpes, et l'on pourrait ne le prendre que pour une simple variété; mais, en l'examinant avec un peu d'attention, on reconnaît bientôt qu'il offre des différences assez tranchantes pour constituer une espèce. En effet, sa fleur est entièrement jaune, tandis que, dans le Cypripède des Alpes, les folioles du calice sont d'un pourpre violet ou brunâtre; l'appendice qui termine son style est oblong, triangulaire, déjeté en bas, au lieu d'être ovale et concave. Le Cypripède pubescent croît naturellement dans la Caroline, sur les bords sablonneux des rivières.

Ses racines sont fibreuses; sa tige, haute de huit à dix pouces, est garnie de feuilles ovales-oblongues, pubescentes, éparses, sessiles, engaînantes à leur base. Sa fleur, d'une couleur jaune pâle, est marquée de quelques taches et lignes rougeâtres. Le calice a quatre folioles inégales, disposées en croix, dont la supérieure et l'inférieure sont ovales-oblongues, aiguës, et les deux latérales lancéolées-linéaires, plus longues que les deux autres; la corolle est monopétale, déjetée d'un seul côté et en bas, concave, un peu comprimée, ouverte latéralement et supérieurement du côté de la base, fermée dans le reste de son étendue, et ayant un peu la forme d'un sabot; les deux anthères sont arrondies, jaunâtres, insérées sur les divisions latérales du style; l'ovaire inférieur, cylindrique, sillonné, pubescent, est surmonté d'un style à trois lobes.

En général, les Cypripèdes sont difficiles à cultiver et à conserver; il faut planter celui-ci en pot afin de le rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver, car, malgré qu'il en puisse supporter la rigueur, étant bien couvert, il arrive très-souvent que ses racines pourrissent même sans excès d'humidité. On recommande de lui procurer une terre marneuse, mais il se plaît également dans le terreau de bruyère. Il faut éviter de lui donner trop de soleil, celui du matin suffit. On le multiplie par l'éclat des racines, opération que l'on doit faire avec beaucoup de soin, car la plante n'aime pas à être remuée, et fleurit même rarement dans le courant de l'année où elle l'a été; c'est par cette considération aussi qu'il faut replanter de suite les racines que l'on a séparées.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On y voit la tige du Cypripède pubescent, garnie de ses feuilles et de sa fleur.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Passiflora Violacea.

Grenadille violette.

[illegible]GRENADILLE VIOLETTE. *PASSIFLORA VIOLACEA.*

Monadelphie-Pentandrie. Famille des *Passiflorées.*

CARACTÈRE [illegible]

[illegible] *duplex, colorata, filamentosa; filamentis horizontali-radiatis et erectis.* Stamina 5, *ad basim germinis inserta.* Ovarium *superum, pedicellatum,* [illegible] 3, *clavatis.* Bacca *carnosa, 1-locularis, polysperma,* [illegible] *inv*[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

PASSIFLORA foliis palmato-quinquepartitis; laciniis lanceo[illegible] *basi subdentatis; petiolis glandulosis;* [illegible]

[illegible]

[illegible]LEUR-DESLONGCHAMPS a nommé, décrit et figuré cette belle [illegible] il y a environ quatre ans, d'après une plante qu'il avoit vue [illegible] NOISETTE, lequel l'a[illegible] d'Angleterre, sans indication [illegible] non. Une recherche scrupuleuse et l'analyse [illegible] des feuilles à trois et cinq lobes, [illegible] l'espèce [illegible] mystère qui enve[illegible] [illegible] et [illegible] porte à croire que ce n'est qu'un hybride [illegible] *Passiflora cœrulea* fécondé par le pollen du *P. Race*[illegible] [illegible] avait déjà représentée dans son *Botanical* [illegible] sous le nom [illegible] de *P. Cœruleo-racemosa,* [illegible] de *P. Princeps* adopté vulgairement par les jardiniers. [illegible] comme hybride, n'intéresse plus que [illegible]

[illegible] n'aurions pas reproduit ici cette plante, si sa [illegible] n'était pas faite pour plaire à l'amateur pour [illegible] est principalement destiné. Cette fleur est d'autant [illegible] paraît à toutes les époques de l'année dans la serre, [illegible]



GRENADILLE VIOLETTE. *PASSIFLORA VIOLACEA.*

Monadelphie-Pentandrie. Famille des *Passiflorées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, coloratus, profundè* 5-*partitus.* Corolla 5-*petala; petalis oblongis, planis, calyci ferè conformibus.* Corona *duplex, triplex vel quadruplex, colorata, filamentosa; filamentis horizontali-radiatis aut erectis.* Stamina 5, *ad basim germinis inserta.* Ovarium *superum, pedicellatum, subrotundum; stylis* 3, *clavatis.* Bacca *carnosa,* 1-*locularis, polysperma; seminibus membranâ pulposâ involutis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES.

PASSIFLORA foliis palmato-quinquepartitis; laciniis lanceolatis, basi subdentatis; petiolis glandulosis; stipulis conduplicatis, lunulatis; bracteis ovato-subcordatis, filamentis coronæ corollâ subdimidiò brevioribus.

M. Loiseleur-Deslonchamps a nommé, décrit et figuré cette belle Grenadille, il y a environ quatre ans, d'après une plante qu'il avoit vue fleurie chez M. Noisette, lequel l'avoit reçue d'Angleterre, sans indication de patrie, et même sans nom. Une recherche scrupuleuse et l'analyse comparative des Grenadilles portant des feuilles à trois et cinq lobes, nous ont mis sur la voie pour pénétrer l'espèce de mystère qui enveloppoit l'origine de cette plante, et tout nous porte à croire que ce n'est qu'une hybride du *Passiflora cærulea* fécondé par le pollen du *P. Racemosa;* hybride que Loddiges avait déjà représentée dans son *Botanical cabinet*, nº 573, sous le nom très-convenable de *P. Cæruleo-racemosa*, substitué à celui de *P. Princeps* adopté vulgairement par les jardiniers. Cette plante, étant admise comme hybride, n'intéresse plus que secondairement les botanistes, et à peu près de même que toutes celles à fleurs doubles ou entachées de monstruosités analogues : dès lors, peu leur importe si sa dénomination particulière est exacte, et si elle en a reçu plusieurs. Nous-mêmes n'aurions pas reproduit ici cette plante, si sa fleur, extrêmement jolie, n'était pas faite pour plaire à l'amateur pour lequel notre Herbier est principalement destiné. Cette fleur est d'autant plus agréable qu'elle paraît à toutes les époques de l'année dans la serre, qui s'en trouve merveilleusement décorée.

Sa tige grêle, cylindrique et rameuse dès sa base, s'accroche aux corps du voisinage à l'aide de longues vrilles axillaires et simples qui se tortillent en spirale. Ses feuilles sont alternes, glabres comme toute la plante, d'un beau vert, luisantes en dessus, plus pâles en dessous, palmées, partagées en trois et cinq lobes oblongs, lancéolés, chargés de deux à trois dents à leur base. Ces feuilles sont portées sur des pétioles accompagnés inférieurement par deux stipules repliées sur elles-mêmes, et ayant presque la forme d'un croissant. Les fleurs sont axillaires, solitaires, larges de trois pouces, portées sur des pédoncules simples, munies au-dessous de leur calice de trois bractées ovales, un peu cordiformes à leur base. Le calice est monophylle, renflé et cylindrique dans sa partie inférieure, partagé profondément en cinq découpures oblongues, mucronées à leur sommet, d'un violet clair intérieurement, d'un vert brunâtre extérieurement, et chargées sur leur dos d'un angle saillant en forme d'aile. La corolle est formée de cinq pétales oblongs, un peu plus courts que les divisions du calice et de la même couleur. Outre la corolle, il y a au milieu de la fleur une couronne composée de filamens nombreux, violets dans leur moitié inférieure et blancs dans le reste. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens réunis, dans la plus grande partie de leur longueur, en une colonne cylindrique qui entoure un pédicule sur lequel l'ovaire est porté : ces filamens sont libres et divergens dans leur quart supérieur, terminés par des anthères oblongues, vacillantes, à deux loges longitudinales. L'ovaire est ovoïde, surmonté de trois styles divergens, très-ouverts, noirâtres, terminés chacun par un stigmate semi-globuleux et de même couleur.

On cultive la Grenadille violette comme toutes les espèces de ce genre, c'est-à-dire qu'il lui faut une terre douce et franche, des arrosemens fréquens pendant la forte végétation et la fleuraison; la plante, que l'on tient très-courte afin de pouvoir la déplacer, ne doit quitter la serre que pendant la saison chaude, et doit y rentrer à l'approche du froid. On la multiplie de marcottes et même de boutures; les unes et les autres s'enracinent assez facilement, mais sur la couche la plus chaude et sous cloche ou châssis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les trois bractées placées sur la base du calice.



P. Bessa pinx[t]   Barrois sc.

Magnolia yulan.

Magnolier yulan.

[illegible]

Polyandrie-Polygynie. [illegible]

[illegible]

[illegible] *[illegible] deciduus.* Corolla 9-*petala.* [illegible]

[illegible]

[illegible] *arboreo; foliis* [illegible] *bus, absolutâ* [illegible]

[illegible] DURAN. [illegible]

[illegible] nous faisons figurer dans notre recueil [illegible] la Chine ; [illegible]



Polyandrie-Polygynie. Famille des *Magnoliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-*phyllus, deciduus.* Corolla 9-*petala.* Stamina *numerosa; antheris longis, filamentis utrinquè adnatis.* Ovaria *supera, numerosa axi centrali imposita, in stylo brevissimo et stigmate villoso attenuata.* Capsulæ *totidem in strobilum densè compactæ, 2-valves, 1-loculares, 1-2-spermæ; seminibus arillatis, ex dehiscente capsulâ filo pendentibus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MAGNOLIA caule arboreo; foliis deciduis, ovato-cuneatis, mucronatis, basi inæqualibus, absolutâ florescentiâ emergentibus; calycibus villosis; petalis oblongis.

MAGNOLIA Yulan. Desf. *Arb.* 2. *p.* 6. — Bonpl. *Nav. et Malm.* 1. *p.* 53. *t.* 20. — De Cand. *Syst.* 1. 455. *Prodr.* 1. 81. — *Id.* — Poir. *Dict. Encyc. supp.* 3. 573.

MAGNOLIA conspicua. Salisb. *Parad.* 38. — Sims. *Bot. Mag. t.* 1621. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 643. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 330.

MAGNOLIA precia. Duham. *Trait. édit. nouv.* 2. 224.

YU-LAN. Mem. chin. v. 3. *p.* 141.

Ce Magnolier, le second que nous faisons figurer dans notre recueil, est originaire de la Chine; il y est, à ce que l'on assure, l'un des arbres le plus fréquemment employés pour la décoration des magnifiques jardins de ce vaste empire, et l'on a l'art de l'y cultiver de manière qu'avec le

secours d'une élévation artificielle de température, on le force à fleurir en toutes saisons; aussi les dames chinoises en ont-elles dans leurs appartemens, lorsque la végétation semble partout anéantie. A cette même époque, s'il faut toujours en croire les narrations, les mandarins et gouverneurs des provinces méridionales sont tenus d'envoyer à Pékin, comme hommage à leur divin empereur, une quantité considérable de plantes fleuries du Magnolier Yulan, pour orner le palais de Sa Majesté. L'introduction en Europe de cette belle espèce, ne date que de 1789; elle est due à sir J. Banks. C'est à ce véritable ami des sciences naturelles, à cet ardent protecteur de tous ceux qui se livraient à leur culture, qu'a été remis le premier pied de Magnolier Yulan, arrivé de la Chine. A la recommandation spéciale du digne président de la Société Royale de Londres, l'arbuste a été soigneusement cultivé afin de fournir la propagation la plus abondante, et de répandre dans les principaux établissemens d'horticulture, des sujets issus de cette propagation. Quelques années après, aux mois de février, mars et avril, on le vit orner les serres de ses grandes fleurs que peu d'autres surpassent en beauté. Les botanistes français ont adopté, pour désignation spécifique de ce Magnolier, le nom Yulan qui lui a été imposé par les Chinois.

Cet arbre qui, au pays natal, s'élève à la hauteur de trente à quarante pieds, est loin d'y parvenir dans nos climats; son tronc ne porte que peu de branches et un petit nombre de rameaux. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, inégales à leur base, d'un beau vert, longues d'un demi-pied environ, caduques; elles ne commencent à se développer qu'après l'épanouissement des fleurs. Celles-ci sont très-grandes, larges de six à huit pouces, d'un blanc pur, d'une odeur très-suave, et disposées dans la partie supérieure des rameaux; leur calice est formé de trois folioles velues extérieurement, qui tombent promptement; la corolle est composée de neuf pétales oblongs; les étamines, au nombre de soixante ou plus, sont courtes et ont les anthères adnées sur la partie latérale des filamens; les ovaires sont supérieurs, nombreux, imbriqués sur un réceptacle central; ils sont plus longs que les étamines, et rétrécis à leur partie

supérieure en un style subulé, à stigmate formé par une ligne de poils. Le fruit présente une quantité de capsules pressées et réunies, en cône alongé, autour de l'axe; ce cône se courbe en mûrissant, se colore ensuite d'un rouge pourpré qui prend pour dernier terme une nuance très-brillante de carmin.

Les premiers Magnoliers Yulans que l'on a cultivés en Europe, ont été placés dans la serre chaude; ils ont passé ensuite dans l'orangerie et insensiblement on les a risqués en pleine terre; là, suffisamment abrités et garantis de l'atteinte de la gelée, ils ont pris un accroissement si rapide qu'au bout de la cinquième année, leur tige dépassait déjà la hauteur de dix pieds. Cette tige, enveloppée de paille, n'a point souffert d'un froid de douze à treize degrés; elle se trouvait, trois mois après, entièrement couverte de fleurs dont quelques-unes sont même arrivées à une fructification parfaite. Le sol auquel on a confié jusqu'à ce jour le Magnolier Yulan est le terreau de bruyère soit pur, soit mélangé de bonne terre substantielle mais légère. Cet arbuste ou cet arbre, si, plus tard et dans nos climats, il en acquiert la force, comme tout nous porte à l'espérer, donne rarement des rejetons du pied; conséquemment il faut le multiplier par marcottes ou par boutures et mieux encore par les semis, puisque l'on obtient assez fréquemment des graines bien mûres; mais il est à observer que ces graines doivent être semées peu après la récolte, sinon elles ne tardent pas à rancir et, dès lors, elles n'entrent plus en germination. Il est convenable de les mettre dans le terreau de bruyère, puis de placer les vases qui les contiennent sur une couche un peu chaude. On repique les jeunes plantes dès qu'elles ont trois à quatre pouces, et chacune dans un pot, afin de les accoutumer insensiblement à notre température.

Cette plante devait infailliblement tenir, par l'éclat et la majesté de son développement, un rang distingué dans les expositions publiques de fleurs; on l'a même vue plusieurs fois, dans ces concours où règne la plus agréable émulation, obtenir des prix, des mentions flatteuses pour ceux qui avaient dirigé sa culture. Le vicomte H. Villain xiiii la présenta, en 1816, à la Société Royale d'Agriculture et de Botanique de

Gand, et le second prix de belle culture lui fut décerné. Nous citerons encore M. D. Dehulst, à la Société d'Horticulture de Tournai, en 1822; le baron De Peuthy-Huldenberg, M. Lamb. Stappaets, et le vicomte De Spoelberg, à la Société de Botanique de Louvain, en 1823, 1824 et 1825; MM. J. et L. Talboom à la Société d'Agriculture et de Botanique de Saint-Nicolas, en 1828; M. Busschaert à la Société de Flore de Bruges, dans le courant de la même année, etc.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Partie supérieure d'un rameau, avec une fleur de grandeur naturelle. Fig. 2. Une feuille moitié plus petite que nature.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Rhododendrum hirsutum.

Rosage velu.

ROSAGE VELU. *RHODODENDRON HIRSUTUM.*

Décandrie-Monogynie. Famille des *Rhododendrées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx 1-*phyllus, profundè* 5-*fidus.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis;* [illegible] *patente,* 5-*loba.* Stamina 10 [illegible]. [illegible] *polysperma.*

[illegible]

RHODODENDRON foliis [illegible] *dule is, margine ciliatis; floribus terminalibus, corymbosis; corollis infundibuliformibus.*

RHODODENDRON [illegible] — Spreng. *Syst. veget.* 2. 292. — Ait. *Hort. Kew.* ed. 2. 3. 49. — Sims. *Bot. Mag.* [illegible]. — Mill. *Dict.* 1.

CH. [illegible] *RHODODENDRON* [illegible]

NERIUM alpinum, J. Bauh. *Hist.* 2. p. 21.

LEDUM alpinum. Clus. *Hist.* [illegible].

LEDUM alpinum hirsutum. C. Bauh. *Pinn.* 468.

BALSAMUM alpinum gesneri. Lob. *Ic.* 367.

ROSA alpina. Park. *Theat.* 77.

La couleur généralement rose de la fleur des six plantes que Linnée avait [illegible] présente [illegible] de la couleur [illegible] Français, qui [illegible] [illegible] décrits par Linnée; il était déjà anciennement connu, puisque [illegible] De l'Écluse, ainsi que les deux frères Bauhin, en ont fait [illegible] de [illegible]. Toutefois il paraît que c'est un Anglais, recommandable par son goût distingué pour l'histoire naturelle dont il amassait, à grands [illegible], des collections considérables en tout genre, J. Tradescand, qui, vers



Rhododendron hirsutum.

Rosage velu.

ROSAGE VELU. *RHODODENDRON HIRSUTUM.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Rhododendrées.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Calyx 1-*phyllus, profundè* 5-*fidus.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis; limbo patente,* 5-*lobo.* Stamina 10, *declinata.* Ovarium *superum; stylo simplici.* Capsula 5-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

RHODODENDRON foliis ovato-oblongis, subtùs punctato-glandulosis, margine ciliatis; floribus terminalibus, corymbosis; corollis infundibuliformibus.

RHODODENDRON hirsutum. Linn. *Spec.* 562.—Willd. *Spec.* 2. *p.* 604. —Jacq. *Fl. Aust. t.* 98.—Poir. *Dict. Enc.* 6. *p.* 263.—Gmel. *Syst. nat.* 2. 694.—Spreng. *Syst. veget.* 2. 292.—Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 49.—Sims. *Bot. Mag.* 1853.—Mill. *Dict.* 1.

CHAMÆRHODODENDROS alpina, villosa. Tournef. *Inst.* 604.

NERIUM alpinum, J. Bauh. *Hist.* 2. *p.* 21.

LEDUM alpinum. Clus. *Hist.* 82.

LEDUM alpinum hirsutum. C. Bauh. *Pinn.* 468.

BALSAMUM alpinum gesneri. Lob. *Ic.* 367.

ROSA alpina. Park. *Theat.* 77.

La couleur généralement rose de la fleur des six plantes que Linnée avait groupées pour en former son genre *rhododendron,* lui suggéra cette dénomination dont l'étymologie grecque ῥοδον, rose et δενδρον, arbre, se présente sans effort à la pensée. Quoique cette dénomination ne soit pas très-heureuse, puisqu'il n'y a rien de moins certain que les caractères tirés de la couleur des corolles, elle a cependant été adoptée par les Français, qui l'ont traduite littéralement et rendue dans leur langue par le mot Rosage. Le *rhododendron hirsutum* est du nombre de ceux qui ont été décrits par Linnée; il était déjà anciennement connu, puisque Clusius ou De l'Écluse, ainsi que les deux frères Bauhin, en ont fait mention comme d'une plante que l'on pouvait ranger à côté des *Nerium* et des *Ledum.* Toutefois il paraît que c'est un Anglais, recommandable par son goût distingué pour l'histoire naturelle dont il amassait, à grands frais, des collections considérables en tout genre, J. Tradescand, qui, vers

le milieu du dix-septième siècle, cultiva le premier, dans ses vastes jardins, le Rosage velu. Naturelle aux montagnes alpines de l'Europe, cette plante décore, aux mois de mai et de juin, ces masses gigantesques; elle y étale alors d'agréables nuances qui égaient ces sites agrestes et rocailleux.

Sa tige s'élève d'un pied et demi à deux pieds, en se divisant en rameaux courts, cylindriques, garnis de feuilles ovales-oblongues, glabres et luisantes en dessus, chargées, en dessous, de nombreux points glanduleux, bordées de quelques cils écartés, et portées sur de courts pétioles. Ses fleurs sont purpurines, inégalement pédonculées, disposées en corymbes. Le calice est glanduleux, quatre à cinq fois plus court que le tube de la corolle, et partagé profondément en cinq divisions obtuses, légèrement ciliées en leurs bords. La corolle est monopétale, infondibuliforme, parsemée en dehors de points brillans et glanduleux, tubulée dans sa moitié inférieure, ayant son limbe campanulé, un peu irrégulier, divisé en cinq découpures presque égales, obtuses. Les dix étamines, ont leurs filamens filiformes, pubescens, insérés à la base de l'ovaire, et terminés par des anthères ovales, à deux loges. L'ovaire est supère, un peu conique, à cinq côtes, chargé de points glanduleux, surmonté d'un style cylindrique, et terminé par un stigmate obtus. Le fruit est une capsule presque conique, un peu anguleuse, partagée intérieurement en cinq loges contenant des graines nombreuses.

Il faut absolument cultiver cette espèce dans le terreau de bruyère, car elle dépérit promptement dans tout autre sol, et ne donne plus que quelques fleurs maigres et presque décolorées. On doit aussi la placer dans un endroit où elle soit tout à la fois abritée de la grande ardeur du soleil et de la rigueur des gelées : c'est une conséquence de son *habitus* originaire où elle se trouve, en hiver, constamment couverte de neige, et, en été, rafraîchie par des vents continuels. On la multiplie par le semis, et comme ses graines sont très-petites, il faut avoir soin de ne les couvrir que d'une très-faible couche de terreau fort léger; sans cela, les organes développés par la germination n'ayant point assez de force pour vaincre la densité d'une terre compacte, pourriraient avant d'en avoir percé la couche. Le jeune plant demande à être conduit avec beaucoup de précaution, et ne peut aucunement souffrir de la soif.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau fleuri du Rosage velu.



Hibiscus Rosa sinensis

Ketmie Rose de Chine.

Monadelphie-Polyandrie. [illegible] des *Malvacées.*

CARACTÈRE [illegible]

[illegible] *calyce* [illegible] *multipartito.* [illegible] *5,* [illegible] *tubo adnata.* [illegible] *numerosa* [illegible] *in* [illegible] *et superficie tubi.* Ovarium [illegible] *stylo* [illegible] *raro*

[illegible] *incani.*

[illegible]

[illegible] *ed.* [illegible]

[illegible] *US* javanica. [illegible] *Flor. Zeyl.* [illegible]

[illegible] indica. *Thesaur. Zeyl.* p. [illegible]

[illegible] rea, [illegible] *Hort.* [illegible] p. [illegible] t. 18

[illegible] *frutescens* [illegible], *flore pleno.* [illegible]

[illegible] *arborescens, flore pleno rubicundo.* Burm. *Cent.* [illegible] 59.

[illegible] *stalis.* Rumph. *Herb. Amb.* 4. p. 24. t. 8.

[illegible] Rheed. *Hort. Malab.* 2. p. 25. t. [illegible]

[illegible] livre 3 de sa matière médicale, Dioscorides dit que [illegible] *Hibiscus* [illegible] la plante que nous [illegible] donne le nom [illegible]



Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Malvacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-5-*fidus, cinctus calyculo polyphyllo vel multipartito.* Petala 5, *æqualia, basi connata et imo staminum tubo adnata.* Stamina *numerosa, in tubum connata; antheris in apice et superficie tubi.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmatibus* 5. Capsula *5-locularis, 5-valvis; loculis polyspermis, rarò 1-spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HIBISCUS caule arboreo; foliis ovatis, acutis, dentatis, glabris; floribus axillaribus; calyce exteriori 6-8-*phyllo, lineari.*

HIBISCUS Rosa sinensis. Linn. *Spec.* 977. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 812. — Lam. *Dict. Enc.* 3. *p.* 354. — Smith, *Spicil.* 7. *t.* 8. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 158. — Cavan. *Dissert.* 3. *p.* 158. *t.* 69. *f.* 2. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 225. — Decand. *Prodr.* 1. 448.

HIBISCUS javanica. Mill. *Dict.* 7. — *Flor. Zeyl.* 260.

MALVA indica. *Thesaur. Zeyl. p.* 133.

ALTHEA arborea, Rosa sinensis. Moriss. *Hist.* 2. *p.* 530. *t.* 18.

KETMIA sinensis, fructu subrotundo, flore pleno. Tourn. *Inst.* 100.

ALCEA javanica arborescens, flore pleno rubicundo. Breyn. *Cent. p.* 121. *t.* 56.

FLOS festalis. Rumph. *Herb. Amb.* 4. *p.* 24. *t.* 8.

Scheru-pariti. Rheed. *Hort. Malab.* 2. *p.* 25. *t.* 17.

Au chapitre 146 du livre 3 de sa matière médicale, Dioscorides dit que les Grecs nommaient ἰβισκος, *Hibiscus* (1), la plante que nous recon-

(1) Pline (ch. 5, l. xix) donne le nom d'*hibiscus* à une espèce de panais, genre de

naissons pour être la mauve; Linnée a laissé ce nom à l'un de ses genres, qui comprend un très-grand nombre d'espèces dont les caractères sont peu différens de ceux des véritables mauves; on a rendu, en français, le mot *hibiscus* par celui de Ketmie, qui est la traduction littérale du nom *Ketmia,* donné à la mauve par les Arabes. De Candolle admet, dans son *prodromus,* cent dix-sept espèces de Ketmies qu'il a divisées en onze sections, et c'est dans la quatrième qu'il a placé l'espèce nommée Rose de Chine, à cause de l'éclat, de la beauté et de l'étendue de ses fleurs. Cette espèce, qui nous est depuis long-temps connue par les brillantes figures que nous en avons remarquées sur les tapisseries et les étoffes chinoises, fut cultivée, pour la première fois en Europe, par Philippe Miller qui l'obtint, en 1731, de graines apportées de l'Inde par l'intermédiaire de quelques voyageurs français qui introduisirent et acclimatèrent d'abord la plante à la Martinique. Depuis elle s'est multipliée par les semis, qui même ont produit des variétés assez nombreuses que l'on admire dans nos serres, à toutes les époques de l'année.

Cette espèce s'élève, en Chine, à la hauteur de douze ou quinze pieds; mais dans nos climats, elle ne forme qu'un arbrisseau ordinaire qui n'a guère plus que la moitié de cette hauteur. Ses jeunes rameaux sont légèrement pubescens, garnis de feuilles alternes, pétiolées, ovales-aiguës, ou ovales-lancéolées, grossièrement et inégalement dentées dans leur partie supérieure, d'un beau vert faiblement lustré en dessus, glabres des deux côtés, accompagnées, à leur base, de deux stipules linéaires. Ses fleurs sont larges de trois à quatre pouces, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, portées sur des pédoncules presque aussi longs que

plantes tout-à-fait différentes de celles qui font partie des malvacées; c'est une erreur que ce grand naturaliste semble lui-même reconnaître au chap. 4 du livre suivant, quand il dit qu'on nomme aussi *hibiscus* une mauve sauvage, et surtout au chap. 4 du livre XXVI, où il recommande, pour certaine préparation médicinale, de faire bouillir dans du fort vinaigre *hibisci radix cum glutino,* etc. Ici il n'y a plus de doute : on sait que la racine des panais ne contient point de gluten ou muqueux, tandis que celle des malvacées en est très-abondamment pourvue.

les feuilles, et articulés dans leur partie supérieure. Dans les fleurs simples, le calice est monophylle, divisé profondément en deux à cinq divisions, et muni, à sa base, d'une sorte de second calice formé de six à huit folioles linéaires lancéolées, plus courtes que le calice intérieur. La corolle est composée de cinq grands pétales égaux, ordinairement d'un beau rouge, arrondis dans leur partie supérieure, rétrécis dans leur partie inférieure, et réunis à leur base en un tube court, de même que si la corolle était monopétale et très-profondément divisée. Les étamines, qui sont très-nombreuses, ont leurs filamens d'une nuance semblable à celle de la corolle, réunis, dans la plus grande partie de leur étendue, en un long tube, libres seulement vers leur extrémité, et terminés par des anthères arrondies. L'ovaire est supérieur, ovale, surmonté d'un style qui traverse, dans toute sa longueur, le tube des étamines, et se divise à son sommet en cinq branches courtes, velues, d'un rouge brunâtre, terminées chacune par un stigmate en tête. Le fruit est une capsule à cinq valves et à cinq loges polyspermes.

On cultive cette belle Ketmie dans la terre franche et douce de nos jardins. On sème ses graines au printemps sur couche chaude et sous châssis; elles ne tardent pas à lever, et quand les jeunes plantes sont parvenues à une hauteur convenable, et qu'elles tendent à s'effiler, on les distribue chacune dans un petit pot que l'on plonge dans la tannée à l'endroit de la couche le plus abrité du soleil, mais non privé d'une douce lumière. On ne les sort de la couche que pour les faire passer successivement dans la serre tempérée, et enfin à l'air libre où, dans nos climats, elles ne peuvent rester guère plus de trois mois. On la multiplie aussi de boutures et de marcottes, avec tous les soins qu'exigent les autres plantes des tropiques. La Ketmie Rose de Chine charrie, avec la sève, une telle quantité d'acide gallique, que pour peu qu'elle soit en contact avec le fer ou ses composés, il en résulte une combinaison d'un noir très-intense que les Chinois emploient, dit-on, avec un très-grand succès, à la teinture des fils ou étoffes de coton et de lin, de la soie, de la laine, des peaux et même des cheveux.

Plusieurs belles variétés de la Ketmie rose de Chine, ont obtenu des prix ou d'honorables distinctions dans les différens concours que les sociétés horticulturales des Pays-Bas offrent périodiquement, deux fois l'année, pour récompenser le zèle et la constance des amateurs et des jardiniers à amener les productions du règne végétal au développement le plus accompli. C'est ainsi que la société royale de botanique et d'agriculture de Gand a couronné, en 1810, un *Hibiscus rosa sinensis, lut. fl. pl.*, appartenant à M. Verdonkt; qu'en 1824, la société d'horticulture de Tournay a décerné le même honneur à M. Dumon-Dumortier pour une plante semblable, de sa collection.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice extérieur, le calice intérieur et le style vu en partie. Fig. 2. L'ovaire, le style et les stigmates.



Bessa pinx. Guyard filius sculp

Lychnis grandiflora!

Lychnide à grandes fleurs.

LYCHNIDE A GRANDES FLEU[illegible] *LYCHNIS* [illegible]

[illegible]

CARACTÈRE [illegible]

Calyx monophyllus, oblo[illegible] [illegible] [illegible]bifido. Capsul[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES [illegible]

LYCHNIS coronata; *glabra, floribus* [illegible] *solitariis; petalis laciniatis.*

LYCHNIS coronata. Thunb. [illegible] — [illegible] Murr. *Syst. veget* 435. — Ait. [illegible]

LYCHNIS grandiflora. [illegible] — [illegible] 2. 421. — Lam. *Dict. Encyc.* [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] Lampe, qui av[illegible] été adopté [illegible] par [illegible] Théophraste, pour désigner une [illegible] cotonneuse [illegible] des mèches de lampes, probablement [illegible] rivé de [illegible] le genre [illegible], qui a [illegible] espèces qui [illegible] les [illegible] car cette [illegible] espèce est entièrement [illegible] depuis [illegible], qu'elle a été apportée [illegible] [illegible], mais elle avait déjà été mentionnée [illegible] Hollandais K[illegible], qui en avait donné [illegible] (Lem[illegible] en jouir [illegible] on les voit se succéder [illegible] à trois pieds, se divise souvent en [illegible] opposées. Elle est droite, cylindrique [illegible] sont opposées, sessiles, ovales [illegible] proéminentes, longues d[illegible]



LYCHNIDE A GRANDES FLEURS. *LYCHNIS CORONATA.* ♃

Décandrie-Pentagynie. Famille des *Caryophyllées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *monophyllus, oblongus, lævis.* Petala *quinque, unguiculata, limbo subbifido.* Capsula 1-5-*locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LYCHNIS coronata, *glabra, floribus axillaribus, terminalibusque, solitariis; petalis laciniatis.*

LYCHNIS coronata. Thunb. *Jap.* 187.—Willd. *Sp. pl.* 2. 808.— Murr. *Syst. veget.* 435.—Ait. *Hort. Kew. ed.* 1. 1. 117.—*ed.* 2. 3. 133.

LYCHNIS grandiflora. Jacq. *icon. rar.* 1. *t.* 84.—Spreng. *Syst. veg.* 2. 421.—Lam. *Dict. Encyc.* 3. 645.—De Cand. *Prodr.* 2. 385.

AGROSTEMMA banksia. Meerb. *Ic.* 2. *t.* 28.

HEDONA sinensis. Lour. *Fl. cochin. ed.* 2. 351.

Le nom latin *Lychnis* est dérivé du mot grec λυχνος, en français Lampe, qui avait été adopté, selon Dioscorides, par les disciples de Théophraste, pour désigner une plante cotonneuse dont le duvet leur servait à confectionner des mèches de lampes, probablement avant que le cotonnier n'y fût arrivé de l'Inde. Il se trouve en effet, soit parmi les *Lychnis*, soit dans le genre *agrostemma*, qui a été formé aux dépens des premières, plusieurs espèces qui réunissent les qualités qu'avaient reconnues les Grecs. Néanmoins on les chercherait en vain dans la Lychnide à grandes fleurs, car cette belle espèce est entièrement glabre, elle est cultivée en Europe depuis 1774, qu'elle a été apportée de la Chine, par le docteur Fothergill, mais elle avait déjà été mentionnée par le célèbre voyageur hollandais Kæmpfer, qui en avait donné une description très-exacte dans ses *Amœnitates exoticæ* (Lemgov. 1712). Ses fleurs sont d'un magnifique éclat; on commence à en jouir vers le milieu de juin, et presque jusqu'à la fin de septembre on les voit se succéder sans interruption.

Sa tige, haute de deux à trois pieds, se divise souvent en plusieurs rameaux axillaires et opposés; elle est droite, cylindrique, noueuse, articulée et glabre. Les feuilles sont opposées, sessiles, ovales presque lancéolées, aiguës, entières, vertes en dessus, d'une nuance plus pâle en dessous et marquées de nervures proéminentes, longues d'environ trois pouces, glabres,

avec quelques poils très-courts et blanchâtres le long de leurs bords. Les fleurs sont grandes, inodores, axillaires ou terminales, portées sur de courts pédoncules et munies de deux ou trois bractées étroites, lancéolées, pointues; le calice est oblong, un peu turbiné, épais, glabre, vert, persistant, tubulé, faiblement anguleux, renflé vers le limbe, et divisé en cinq découpures aiguës; la corolle est étalée, composée de cinq pétales à onglet long et blanchâtre, à lame cunéiforme, d'un beau rouge écarlate, irrégulièrement dentée au bord supérieur, et garnie, à la base, de deux appendices redressés, d'un rouge un peu plus vif, et qui forment, par leur réunion, une sorte de couronne au centre de la corolle. Les étamines dépassent un peu cette couronne : il y en a cinq plus courtes attachées au bas de l'onglet, et cinq plus longues partant du bas de l'ovaire et se dirigeant entre les onglets; les filamens sont déliés, d'un rouge brun, et les anthères petites, oblongues et violettes. L'ovaire est ovale, alongé, pentagone, lisse, surmonté de cinq styles filiformes, d'une couleur verdâtre; la capsule est ovale, oblongue, glabre, uniloculaire, s'ouvrant par le sommet en cinq valves cornues; les semences sont petites, brunes, uniformes, attachées à un trophosperme central.

Cette Lychnide présente peu de difficultés dans sa culture; d'abord, la croyant très-délicate, on l'a tenue en pot afin de la pouvoir rentrer l'hiver dans l'orangerie; mais, l'humidité la faisant presque toujours périr, on s'est basardé de la laisser en pleine terre, et l'on a réussi; elle résiste fort bien aux gelées; néanmoins, quand elles sont trop fortes, il est prudent de garantir la plante par une couverture de mousse. Les racines, abandonnées à toute leur végétation, n'éprouvant aucun obstacle, s'étalent à leur aise et font de très-belles touffes qu'on sépare au printemps, à la main, sans instrumens et avec précaution, pour multiplier la plante, dont encore on peut faire des boutures et des marcottes pendant l'été. Ses graines mûrissent bien; on les sème au printemps, ou mieux, aussitôt après leur maturité; on repique le plant lorsqu'il est assez fort. Il réussit assez bien dans la plate-bande de terre de bruyère, et beaucoup mieux dans un mélange bien fait de parties égales de cette terre, et de terre franche bien douce.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale avec une des étamines les plus courtes. Fig. 2. Le calice déployé, avec les bractées qui sont à sa base. Fig. 3. Le pistil avec les cinq plus longues étamines. Fig. 4. La capsule ouverte et une graine à part.



Volkameria fragrans.

Volkamier odorant.

[illegible] *VOLKAMERI* [illegible]

PÉRAGU ODORANT. *CLERODENDRUM FRAGRANS.*

Famille des *Verbénacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible], *5-fidus. Corolla tubo* [illegible] *limbo 5-partito,* [illegible]; [illegible] *secundis.* [illegible] [illegible] *to. Bacca 1-sperma calyce persistente* [illegible]

[illegible] ES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *foliis* [illegible]

[illegible]

[illegible] *NDRUM* fragrans. [illegible] — *Bot. Mag.* [illegible]

VOLKAMERIA fragrans. [illegible] *Hort.* [illegible]

[illegible] 15. — [illegible] *Dict. Enc.* 8. 690.

VOLKAMERIA [illegible] *Hort.* [illegible]

[illegible] jolie, dont [illegible] qu'une idée fort imparfaite [illegible] l'eût reçue de l'[illegible] de la Chine, en 1790. [illegible] comme un *Clerodendrum*, puis compté au nombre [illegible], genre de plantes dédié à la mémoire des [illegible] botanistes [illegible] [illegible] réintégrons à l'exemple de la grande majorité des botanistes. Le [illegible] odorant cultivé primitivement comme une plante très-rare, [illegible] facile reproduction, chez tous les amateurs [illegible] de particulier qui, sur la fin de l'été, ne puisse [illegible] de respirer le parfum d'une fleur qui, en même [illegible] par la pureté et la douceur de ses nuances.

[illegible] arbrisseau dont la tige cylindrique, droite, hérissée [illegible], haute de trois à quatre pieds, se divise en rameaux [illegible] couverts; les feuilles sont pétiolées, pubescentes, opposées [illegible], d'un vert foncé en dessus, plus pâle en dessous [illegible], dentées en leurs bords et glanduleuses à leur base. [illegible] blanc par en dedans, d'un rouge de chair en dehors, sont



VOLKAMIER ODORANT. *VOLKAMERIA FRAGRANS.* 5
PÉRAGU ODORANT. *CLERODENDRUM FRAGRANS.*

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Verbénacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *campanulatus*, 5-*fidus*. Corolla *tubo angusto; limbo 5-partito, subæquali, patente; laciniis secundis.* Stamina 4-*didynama, plurimùm exserta, stigmate 2-lobato.* Bacca 1-*sperma calyce persistante magno cincta.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

VOLKAMERIA foliis subcordatis, dentato-serratis, pubescentibus, basi glandulosis; corymbis terminalibus, densis, hemisphæricis.

CLERODENDRUM fragrans. Willd. *Enum.* 728. 4. — Spr. *Syst. veg.* 2. 760. — Sims. *Bot. Mag.* 1834. — Poir. *Dict. Enc. supp.* 4. 352.

VOLKAMERIA fragrans. Vent. *Hort. Malm. n. et t.* 70. — *Id. p.* 1445. 13. — Poir. *Dict. Enc.* 8. 690.

VOLKAMERIA Japonica. Jacq. *Hort. Schœnbr. t.* 334.

Cette plante agréable et jolie, dont on n'avait qu'une idée fort imparfaite avant que M. G. Slater l'eût reçue de l'Inde ou de la Chine, en 1790, fut d'abord considérée comme un *Clerodendrum*, puis comptée au nombre des Volkamiers ou Volkamères, genre de plantes dédié à la mémoire des deux frères Volkamer, savans botanistes nurembergeois; mais un examen plus exact fit reconnaître sa véritable place au milieu des Péragus, et nous l'y réintégrons à l'exemple de la grande majorité des botanistes. Le Péragu odorant cultivé primitivement comme une plante très-rare, se trouva bientôt, par sa facile reproduction, chez tous les amateurs; et maintenant il n'est point de particulier qui, sur la fin de l'été, ne puisse se procurer la jouissance de respirer le parfum d'une fleur qui, en même temps, flatte la vue par la pureté et la douceur de ses nuances.

C'est un très-bel arbrisseau dont la tige cylindrique, droite, hérissée de poils courts, haute de trois à quatre pieds, se divise en rameaux opposés et très-ouverts; les feuilles sont pétiolées, pubescentes, opposées, grandes, ovales, en cœur, d'un vert foncé en dessus, plus pâle en dessous. Elles sont pubescentes, dentées en leurs bords et glanduleuses à leur base. Les fleurs, d'un blanc pur en dedans, d'un rouge de chair en dehors, sont

grandes, pédonculées, accompagnées de bractées, disposées au sommet des rameaux en corymbes larges et bien garnis. Le calice est rouge, monophylle, glanduleux, presque glabre, partagé en cinq découpures lancéolées. La corolle est monopétale, à tube cylindrique, plus long que le calice, et à limbe découpé en cinq lobes ovales, un peu inégaux, très-ouverts; le tube est muni à son orifice de trois ou quatre écailles pétaliformes, très-courtes. Les étamines, au nombre de quatre, sont didynames, plus longues que la corolle. L'ovaire est supère, ovale, surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate bifide. Le fruit est une baie globuleuse, succulente, contenant deux osselets divisés chacun en deux loges, lesquelles renferment une graine isolée. Les fleurs sont susceptibles de doubler : leur réunion forme alors une cime ombelliforme, qui présente une cinquantaine de corolles pressées les unes contre les autres. Quelquefois, et par l'effet d'une végétation accélérée, les pédoncules s'alongent, ainsi que leurs ramifications, et la cime ombelliforme est remplacée par un grand panicule ouvert dont les divisions nombreuses portent, chacune à leur sommet, une fleur simple, douée de tous ses organes.

Quoique originaire des contrées ardentes de l'Asie, cette plante n'est pas délicate; elle passe fort bien l'hiver dans les serres tempérées, pourvu que sa végétation ne soit point exposée à s'arrêter. Elle se plaît dans une terre douce et très-substantielle, et demande en hiver comme en été, des arrosemens proportionnés à sa végétation. On peut la propager par les semis, car, dans nos serres chaudes, ses graines parviennent assez souvent à une maturité complète, mais rarement on a recours à ce moyen : les plantes, lorsqu'elles se trouvent dans une situation favorable, donnent une si grande quantité de drageons enracinés qu'on se contente de les détacher pour obtenir autant de sujets nouveaux que l'on peut en désirer. A telle époque de l'année que se présentent ces drageons, il suffit de les enlever, de les mettre chacun dans un pot que l'on plonge dans la couche chaude pour activer la reprise. Les boutures et les marcottes s'enracinent aussi très-aisément. Lorsque les plantes ont passé l'hiver dans une simple orangerie, il est bon de les réchauffer au printemps par un court séjour dans la serre, alors la végétation se ranime avec plus de force; comme les racines aiment à être un peu serrées, on observe qu'après le dépotement, les plantes languissent au milieu d'une trop grande quantité de terre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice et le style. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate.



P. Bessa pinx. Goulet Sculp.

Pelargonium quinquevulnerum
Pélargone à Cinq Taches.

[illegible] A CINQ TACHES. *PELARGONIUM QUINQUE-VULNERUM.*

Monadelphie-Heptandrie. Famille des *Géraniées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-partitus; laciniâ supremâ latiore, desinente in tubulum capillarem, nectariferum, secùs pedunculum decurrentem. Corolla 5 *petala, irregularis; petala duo superiora plerumque latiora, venis [illegible] picta.* Filamenta *decem, inæqualia, quorum 3 (rarò [illegible]) castrata.* Arilli 5, *monospermi, aristati, ad basin receptaculi rostrati; aristis spiralibus, introrsùm barbatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PELARGONIUM umbellis [illegible]floris petalis medio latè [illegible]-[illegible]maculatis; [illegible]lis hispidis, [illegible], segmentis multifidis; laciniis linearî-lanceolatis; caule suffruticoso.

PELARGONIUM quinque-vulnerum. WILLD. *Enum.* 703. — DE CAND. *prod.* 1. 664. — SWEET. *Ger.* 2. *t.* 161.

[illegible] quinque-[illegible] [illegible] 114. — [illegible].

Ce joli Pélargone [illegible] [illegible], ainsi qu'[illegible] [illegible] n'est-elle que le résultat d'une union fortuite de deux espèces distinctes, comme le dit positivement SWEET, ce qui du reste ne présenterait rien [illegible] [illegible]chement. Nous nous contenterons de répéter que le premier pied de *Pelargonium quinque-vulnerum* parut en Angleterre, en 1796, et qu'il fut décrit et gravé par ANDREWS, dans le *Botanist's repository.* Cette pélargone tient fort bien sa place sur un buffet, car ses fleurs se succèdent presque sans interruption depuis la fin de juin jusqu'au commencement d'octobre.

La tige de la Pélargone à cinq taches est persistante, presque ligneuse, [illegible], couverte d'asperités qui sont les vestiges des anciennes feuilles; [illegible] encore quelques anciennes stipules desséchées. C'est au bout de cette tige [illegible] peu rameuse, que naissent les feuilles : celles-ci [illegible]lées dans leur étendue, sont d'une médiocre longueur, velues, d'un [illegible] beau vert, et portées par un pétiole long et faiblement renfl-



PÉLARGONE A CINQ TACHES. *PELARGONIUM QUINQUE-VULNERUM.* ♄

Monadelphie-Heptandrie. Famille des *Géraniées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-partitus; laciniâ supremâ latiore, desinente in tubulum capillarem, nectariferum, secùs pedunculum decurrentem.* Corolla *5-petala, irregularis; petala duo superiora plerumque latiora, venis discoloribus picta.* Filamenta *decem, inæqualia, quorum* 3 (*rarò* 5) *castrata.* Arilli 5, *monospermi, aristati, ad basin receptaculi rostrati; aristis spiralibus, introrsùm barbatis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PELARGONIUM umbellis submultifloris petalis medio latè purpureo-maculatis; foliis hispidis, trisectis, segmentis multifidis; laciniis lineari-lanceolatis; caule suffruticoso.

PELARGONIUM quinque-vulnerum. Willd. *Enum.* 703. — De Cand. *prod.* 1. 664. — Sweet. *Ger.* 2. *t.* 161.

GERANIUM quinque-vulnerum. Andr. *Repos. p. et t.* 114. — Poir. *Dict. Encyc.* 2. 751.

Cette jolie Pélargone nous est-elle arrivée directement du cap de Bonne-Espérance, ainsi qu'on le trouve écrit dans la plupart des auteurs, ou bien n'est-elle que le résultat d'une union fortuite de deux espèces distinctes, comme le dit positivement Sweet, ce qui du reste ne présenterait rien d'extraordinaire? C'est un fait sur lequel nous ne pouvons donner aucun éclaircissement. Nous nous contenterons de répéter que le premier pied du *Pelargonium quinque-vulnerum* parut en Angleterre, en 1796, et qu'il fut décrit et gravé par Andrews, dans le *Botanist's repository.* Cette pélargone tient fort bien sa place sur un buffet, car ses fleurs se succèdent presque sans interruption depuis la fin de juin jusqu'au commencement d'octobre.

La tige de la Pélargone à cinq taches est persistante, presque ligneuse, brune, couverte d'aspérités qui sont les vestiges des anciennes feuilles; on y remarque encore quelques anciennes stipules desséchées. C'est au bout de cette tige fort peu rameuse, que naissent les feuilles : celles-ci assez inégales dans leur étendue, sont d'une médiocre longueur, velues, d'un assez beau vert, et portées par un pétiole long et faiblement renflé

à sa base; elles sont très-découpées et composées de folioles pinnées, les unes opposées, les autres alternes, toutes à pinnules multifides. A l'opposé de la première de ces feuilles sort le pédoncule floral, plus long que la feuille, et renflé à sa base comme le pétiole; il porte une ombelle simple de six à douze fleurs. Le calice pédiculé, persistant, monophylle à cinq divisions bien fendues, lancéolées et d'inégale largeur, cache les onglets des cinq pétales dont les lames sont d'un pourpre velouté que fait valoir une bordure blanche. Les deux pétales supérieurs sont plus grands et ont à leur base une tache blanche traversée par quelques lignes pourpres. Cinq étamines seulement portent des anthères : elles sont réunies par leurs filets et forment une couronne membraneuse autour du style dont les cinq stigmates sont rouges et recourbés.

La culture de cette Pélargone ne présente aucune difficulté réelle, mais elle exige une surveillance continue. Il faut d'abord mettre la plante en pot dans un mélange de parties égales de terre douce et franche, et de terreau de bruyère; lui donner dans la serre tempérée, pendant la triste saison, une place éloignée de l'influence d'une trop grande chaleur qui amènerait une transition trop brusque et dangereuse lorsqu'il faudrait la sortir de sa retraite hivernale : alors on est même forcé d'atténuer la trop vive impression de l'air et de la lumière en tenant, pendant quelques jours, la Pélargone à cinq taches dans une exposition parfaitement abritée d'arbres et d'arbustes, avant de la placer sur le buffet où elle doit rester l'été. En toutes saisons il est indispensable de ménager les arrosemens et de ne les procurer à cette plante naturellement délicate, que lorsqu'elle en manifeste le besoin. Comme ses graines ne mûrissent point dans nos climats, on est obligé, pour les semis, d'en attendre du pays natal d'où il n'en peut venir qu'assez rarement; or, l'on a recours, pour la propagation, au moyen que présentent les boutures qui doivent se faire au printemps, sur couche, sous châssis, et même dans la tannée; les précautions d'abritement sont toujours nécessaires jusqu'à l'enracinement qui devient sensible par le développement des feuilles nouvelles, et donne ainsi le signal du rempotement qu'il ne faut pas différer. On a essayé de multiplier cette espèce par l'éclat des racines ou plutôt par la séparation des tubercules, mais ce procédé n'a paru aucunement avantageux.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1 et 2. Un pétale supérieur et un pétale inférieur. Fig. 3. Le calice, les étamines et le pistil. Fig. 4. Les étamines déployées. Fig. 5. Le pistil.



Vinca rosea.
Pervenche de Madagascar.

PERVENCHE DE MADAGASCAR. *VINCA ROSEA*. [illegible]

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Apocynées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-phyllus, 5-fidus, persistens. Corolla [illegible], infundibuliformis; tubo longo: limbo plano, obtusè 5-lobo, contorto. Stamina 5. Ovarium superum, [illegible] simplici; stigmate peltato-orbiculato.

[illegible]ACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] caule erecto, suffruticoso; foliis [illegible] oblongis; [illegible]

[illegible]

L[illegible] hypothèse que peut nous dispenser de parler [illegible] *vinca*, dont la création remonte probablement [illegible] temps de Linné, qu'on [illegible] les espèces, et ne s'est [illegible] depuis trois quarts de siècle environ. Les [illegible] sont toutes de très-jolies plantes, mais aucune ne surpasse [illegible]é celle qui fait le sujet de cet article, et qui porte le nom du [illegible]e fut découverte. Les botanographes anglais datent de 1757 [illegible] de cette plante dans leur pays, et l'attribuent à M. [illegible] [illegible], mais il est de fait qu'avant cette époque, elle était cultivée [illegible] des Plantes à Paris, où des graines en avaient été envoyées [illegible]ent de Madagascar, et d'où étaient déjà sortis un grand nombre [illegible] cette Pervenche pour aller garnir les serres, non-seulement [illegible]e, mais des états voisins. Postérieurement à 1757, on a re[illegible] même plante dans l'Inde, la Cochinchine et le Japon, où [illegible] comme elle l'est à Madagascar. Sa fleuraison en [illegible] les soins convenables, est presque continue [illegible]

[illegible], rameuse, herbacée dans sa jeunesse, ligneuse lors-



de Madagascar

PERVENCHE DE MADAGASCAR. *VINCA ROSEA.* 5

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Apocynées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, 5-fidus, persistens.* Corolla 1-*petala, infundibuliformis; tubo longo; limbo plano, obtusè 5-lobo, contorto.* Stamina 5. Ovarium *superum; 2-lobum; stylo simplici; stigmate peltato-orbiculato.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

VINCA caule erecto, suffrutescente; foliis ovato-oblongis; petiolis bidentatis; floribus geminis, sessilibus.

VINCA rosea. Linn. *Spec.* 305.—Willd. *Spec.* 1. *p.* 1233. —Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 248. —Spreng. *Syst. veget.* 1. 638. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 1. *vol.* 1. *pag.* 296.-*ed.* 2. *v.* 2. *p.* 66.

Les Grecs, dans leurs emblèmes, ont associé quelquefois la Pervenche au laurier, et c'est peut-être de là qu'est venue la dénomination latine de cette plante; elle serait alors un dérivé du verbe *vincere,* vaincre. Nous ne rapportons cette hypothèse que pour nous dispenser de parler de l'ancienneté du genre *vinca,* dont la création remonte probablement à celle des systèmes de botanique. Ce genre fut toujours très-restreint; il ne consistait, au temps de Linné, qu'en quatre espèces, et ne s'est enrichi que d'une cinquième depuis trois quarts de siècle environ. Les Pervenches sont toutes de très-jolies plantes, mais aucune ne surpasse en beauté celle qui fait le sujet de cet article, et qui porte le nom du pays où elle fut découverte. Les botanographes anglais datent de 1757 l'introduction de cette plante dans leur pays, et l'attribuent à M. Thomas Knowlton; mais il est de fait qu'avant cette époque, elle était cultivée au Jardin des Plantes à Paris, où des graines en avaient été envoyées directement de Madagascar, et d'où étaient déjà sortis un grand nombre de pieds de cette Pervenche pour aller garnir les serres, non-seulement de la France, mais des états voisins. Postérieurement à 1757, on a retrouvé cette même plante dans l'Inde, la Cochinchine et le Japon, où elle a paru indigène, comme elle l'est à Madagascar. Sa fleuraison en Europe, provoquée par les soins convenables, est presque continue pendant toute l'année.

Sa tige est droite, rameuse, herbacée dans sa jeunesse, ligneuse lors-

qu'elle persiste au delà d'une année; elle se divise en rameaux légèrement velus, garnis de feuilles opposées, portées sur de courts pétioles munis de deux petites dents à leur base. Ces feuilles sont ovales-oblongues, mucronées à leur sommet, d'un vert gai et un peu luisantes en dessus, pubescentes en dessous et chargées de nervures saillantes. Les fleurs sont purpurines claires, presque roses, avec le centre d'un pourpre beaucoup plus foncé dans une variété, et blanches avec un petit cercle pourpre au centre dans une autre variété; elles naissent ordinairement deux à deux et presque sessiles dans les aisselles des feuilles supérieures. Le calice est monophylle, à cinq découpures étroites. La corolle est monopétale, à tube grêle, cinq à six fois plus long que le calice, renflé dans sa partie supérieure et presque à cinq angles, ayant son limbe divisé en cinq découpures larges, planes, tronquées obliquement. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens très-courts, insérés dans la partie renflée du tube, et terminés par des anthères oblongues, aiguës. L'ovaire est supère, surmonté d'un seul style filiforme, terminé par un stigmate renflé, finissant en plateau orbiculaire. Le fruit est formé de deux capsules alongées, à une seule valve polysperme.

La culture de la Pervenche de Madagascar exige une élévation constante de température; aussi est-ce une des plantes que l'on doit rentrer longtemps avant les premiers froids; la moindre négligence à cet égard la mettrait en danger de périr, quoique d'ailleurs elle résiste parfaitement à toutes les intempéries de la chaude saison. Le sol qui lui convient est une terre substantielle et même tenant un peu de la nature de l'argile. Il faut, pour conserver les plantes dans un bon état de santé, les changer de pot tous les ans, à l'entrée du printemps, et ne jamais les laisser souffrir de la soif en été. Comme, dans nos serres, il n'est pas rare d'obtenir des graines en maturité, la propagation s'opère facilement par le semis: on l'effectue en mars sur couche bien chaude et sous châssis, dans des terrines garnies de terre douce et franche, mêlée au terreau de bruyère. Quand les plantes qui ne tardent pas à paraître, ont acquis quelques pouces de hauteur, on les repique dans la terre franche pure. On peut aussi recourir aux boutures et aux marcottes, mais ces moyens sont souvent négligés à cause de la facilité avec laquelle, surtout dans l'Europe méridionale, on peut obtenir de très-bonnes graines.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice, le style et le stigmate vus à la loupe. Fig. 2. L'ovaire et les glandes qui sont à sa base.



P. Bessa pinx.t Barrois sc.

Eleocarpus reticulatus.
Eléocarpe réticulé.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



ÉLÉOCARPE RÉTICULÉ. *ELÆOCARPUS RETICULATUS.* $\frac{+}{5}$

Polyandrie-Monogynie. Famille des *Éléocarpées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-phyllus.* Corolla *5-petala.* Stamina *circiter* 30; *antheris apice poro gemino perforatis.* Ovarium *superum, disco glanduloso impositum; stylo stigmateque simplicibus.* Drupa *fœta nucleo crispo, 2-loculari, 2-spermo.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ELÆOCARPUS foliis lanceolatis, serratis; florum racemis simplicibus, lateralibus; antheris ultrà apicem productis, acuminatis.

ELÆOCARPUS reticulatus. KER *Bot. reg.* 657. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 449.

ELÆOCARPUS cyaneus. LOISEL. *Herb. gener.* 237. — SIMS *Bot. Mag.* 1737. — DECAND. *Prodr.* 1. 519.

UNE ressemblance avec le fruit de l'olivier, observée par Burman dans la graine d'un arbre qu'il a découvert à la Nouvelle-Hollande, l'a porté à donner à ce végétal, devenu le type d'un genre nouveau, un nom composé de deux mots grecs : ἐλαῖα, olivier, κάρπος, fruit. Ce genre se compose maintenant de dix espèces, originaires de la Nouvelle-Hollande, de la Cochinchine, de l'Inde ou des Archipels voisins de ces continens. C'est du port Jackson qu'en 1823 MM. COLVILL, jardiniers-pépiniéristes aux environs de Londres, ont les premiers en Europe, reçu l'espèce que nous figurons; elle ne fut d'abord qu'une petite plante, mais elle a pris en peu de temps, et dans des circonstances favorables, une croissance très-rapide, ce qui tend à faire présumer que, dans nos grandes serres, elle formera un arbre élevé, semblable à ceux que l'on observe à la Nouvelle-Hollande. Ses fleurs paraissent en juin, juillet et août. SMITH, auquel on est redevable de beaucoup d'articles extrêmement importans sur les plantes de l'Océanique, paraît avoir donné les premières notions sur cet *Elæocarpus,* qu'il appela *reticulatus;* mais, par une erreur dont nous ne concevons pas les motifs, SIMS lui a substitué le nom de *cyaneus,* et on le lui a continué jusqu'en 1822, quoiqu'il n'y ait rien de bleu dans la plante, si ce n'est un faible reflet sur les fruits, reflet qui est commun à une autre espèce que nous avons eu occasion d'étudier. M. KER, dans son *Botanical*

register, a restitué à la plante la dénomination spécifique *reticulatus,* et nous suivons d'autant plus volontiers cet exemple, que la désignation est beaucoup plus exacte.

L'Éléocarpe réticulé a la tige ou le tronc, suivant son âge et son élévation, d'un rouge-brun; les rameaux, d'un rouge plus intense et même violâtre, n'y occupent que la partie supérieure : l'inférieure est nue; ses feuilles sont lancéolées, persistantes, glabres, d'un vert gai, dentées et portées sur des pétioles rougeâtres. Ses fleurs, dont l'odeur approche de celle de l'anis, sont blanches, penchées, pédonculées, disposées sept à neuf par petites grappes simples, nues, longues d'environ deux pouces, et placées sur la partie inférieure de la tige qui se trouve dépourvue de feuilles. Le calice est formé de cinq folioles lancéolées, blanchâtres, glabres, presque égales à la corolle. Celle-ci est à cinq pétales cunéiformes, tronqués et frangés à leur sommet, alternes avec les folioles du calice, et insérés au réceptacle en dessous du disque qui porte l'ovaire. Les étamines, au nombre de trente ou environ, ont leurs filamens très-courts, insérés sur un disque glanduleux, à plusieurs angles; ces filamens portent des anthères alongées, à deux loges, terminées par une pointe particulière, s'ouvrant, à la partie supérieure et au-dessous de ce prolongement, par deux très-petits trous. L'ovaire est supérieur, arrondi, porté par le disque glanduleux; il est surmonté d'un style subulé, à stigmate simple. Le fruit est une petite drupe ovoïde, d'un vert foncé, à pulpe d'un rouge lie de vin, recouvrant un noyau très-dur, à deux loges contenant chacune une graine ovoïde, pointue.

On cultive l'Éléocarpe réticulé en pots garnis de terreau de bruyère; et comme cette plante, qui est d'un assez bel effet par la disposition de ses grappes et par la blancheur de ses pétales frangés, ne souffre pas le froid de nos climats septentrionaux, on est obligé de la rentrer, à l'approche de l'hiver, dans la serre tempérée; peut-être parviendra-t-on à l'accoutumer à la température du midi de la France, et à l'y laisser constamment en pleine terre : on en a l'espoir fondé, de même que d'en obtenir des graines en maturité parfaite. En attendant, on ne peut encore la multiplier que de marcottes, et ce moyen ne réussit pas toujours.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

1. Un pétale. 2. Fleur dont la corolle a été enlevée. 3. Deux étamines vues à la loupe, l'une par derrière, l'autre par devant. 4. Le pistil. 5. Le même avec le disque glanduleux qui est à sa base, grossis. 6. Un fruit coupé horizontalement. 7. Une graine.



Amaryllis bella donna.

Amaryllis belladone.

[illegible]IS BELLADONE. *AMARYLLIS BELLADONNA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées*.

CARACTÈRE [illegible]

[illegible] *[illegible]iformis, 6-fida;* [illegible] *vel* [illegible] *inæqual*[illegible] [illegible]

[illegible] ES S[illegible]ÉC[illegible] ET SYNONYM[illegible]

A[illegible] [illegible] *scapo compresso;* [illegible] *, subulatis,* [illegible] *;* [illegible] *, sæpè* [illegible] *is;* [illegible]

A[illegible]*LLIS* Belladonna. [illegible] — [illegible] *in B*[illegible] *Mag.* 733. — [illegible] — [illegible] *ed.* [illegible]

AMARYLLIS rosea. [illegible] *p.* [illegible]

[illegible] *NARCISSUS* [illegible], *lilacino flore.* [illegible] *Eyst.* [illegible] 48. *f.* [illegible]

LILIO-NARCISSUS [illegible] *fl.* [illegible]

[illegible]

[illegible]



AMARYLLIS BELLADONE. *AMARYLLIS BELLADONNA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 1-*petala, infundibuliformis,* 6-*fida; fauce nudâ vel squamulis* 6 *instructâ; limbo æquali aut inæquali, partìm reflexo.* Stamina 6; *filamentis fauci tubi insertis.* Ovarium superum; *stylo simplici; stigmate* 3-*fido.* Capsula 3-*valvis,* 3-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

AMARYLLIS foliis ligulatis canaliculatis, scapo compresso; spathâ multiflorâ; corollis subnutantibus, umbellatis, profundè 6-*partitis; laciniis planis, subæqualibus, suprà recurvis; tubo subnullo.*

AMARYLLIS Belladonna. LINN. *Spec.* 421. — WILLD. *Spec.* 2. *p.* 54. — KER *in Bot. Mag.* 733. — REDOUT. *Liliac.* 180. — AIT. *Hort. Kew.* 1. 417. *ed.* 2. 2. 225.

AMARYLLIS rosea. LAM. *Dict. Enc.* 1. *p.* 122.

LILIO-NARCISSUS polyanthos, liliacino flore. RUDBECK. *Elys.* 2. 48. *f.* 7.

LILIO-NARCISSUS indicus fl. elegantissime purpurascente. WEINM. *Phyt.* 3. 276. *t.* 653. *f.* A.

LILIO-NARCISSUS Indicus liliaceus diluto colore purpurascens. FERR. *floril.* 117. *t.* 121.

LE genre Amaryllis ne pouvait offrir que de très-belles fleurs, puisque Linnée, toujours si heureux et si expressif dans le choix de ses dénomina-

102.

tions génériques, lui a appliqué le nom de l'une des plus belles nymphes qu'aient chantées les poètes; il n'est en effet aucune de ses espèces qui ne brille d'une beauté remarquable, et la plupart étalent un luxe de formes et de couleurs, tel que rien ne saurait leur être opposé avec avantage. Sans être comptée parmi ces dernières, l'Amaryllis Belladone a cependant droit aux hommages de l'amateur par l'élégance de ses périanthes, l'accord de ses nuances et la suavité de son parfum. Son introduction en Europe n'est point récente; elle date de 1712, époque à laquelle les Portugais l'apportèrent du Brésil, sa patrie, pour la naturaliser dans la leur, où elle concourt maintenant à l'ornement des parterres, comme font, dans nos provinces du nord, les tulipes et les jacinthes. La région la plus méridionale de l'Afrique produit une Amaryllis semblable à la Belladone, mais d'une teinte rosée extrêmement pâle; est-ce une espèce particulière, comme le pense M. W. Herbert (1), ou bien n'est-ce qu'une variété de la Belladone, ainsi qu'elle a été figurée par M. Ker, *Bot. reg.* 714, et par M. Redouté, *Liliac.* 140? C'est une question que nous ne nous permettrons pas de résoudre; toutefois, il paraît bien constaté que l'Amaryllis, citée par Sloane: *Jam.* 115; *Hist.* 1, *p.* 224; par Seba: *Thes.* 1, *p.* 25, *t.* 17, *f.* 1: par Mérian: *Surin. t.* 22, et par Herman: *Parad.* 194, n'est pas notre *Belladona*, mais bien l'*equestris*, originaire du même pays que la première, et introduite deux ans avant elle.

La racine de l'Amaryllis Belladone consiste en un bulbe arrondi, de la grosseur du poing, revêtu de tuniques soyeuses, brunâtres, et garni inférieurement de filets nombreux et assez gros; elle produit plusieurs feuilles linéaires-lancéolées, d'un vert agréable, et, avant celles-ci, une hampe cylindrique, un peu comprimée, haute de deux pieds environ, terminée par six à huit fleurs et plus, grandes, belles, disposées en ombelle, et enveloppées, avant leur épanouissement, dans une spathe polyphylle. La corolle est monopétale, d'une belle couleur rose, partagée profondément en six découpures lancéolées, presque égales. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens inégaux, plus courts que les divisions

(1) Amaryllis pallida; *a bot. arrang. of bulb. roots.* 8°. 1821.

de la corolle, inclinés, recourbés en arc dans leur partie supérieure, et terminés par des anthères vacillantes, oblongues, un peu courbées en croissant. L'ovaire est infère, ovoïde-oblong, un peu trigone, surmonté d'un style cylindrique, plus long que les étamines, recourbé en arc dans sa partie supérieure, terminé par un stigmate trifide. Le fruit est une capsule à trois loges, contenant chacune plusieurs graines globuleuses, disposées sur deux rangs.

On cultive l'Amaryllis Belladone dans le terreau de bruyère, ou mieux dans un mélange, par parties égales, de terre sablonneuse et de terreau; on plante les bulbes, au mois de juin, en plein air, à l'exposition du midi, et autant que faire se peut, devant un mur; on les enfonce à trois ou quatre pouces, puis on les recouvre d'un pouce ou deux de tannée sèche et épuisée; la hampe ne tarde pas à se montrer; elle s'élève seule du bulbe et donne ordinairement ses fleurs vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre. Ses feuilles ne commencent à pousser qu'en décembre : c'est alors l'époque des gelées, et il faut en garantir la plante; à cet effet on l'entoure de nattes ou de paillassons soutenus par des cerceaux, et recouverts de paille sèche; on donne de l'air dans les intervalles de douce température. C'est la meilleure méthode pour obtenir une fleuraison satisfaisante; on l'espèrerait en vain de la culture en pots et sous l'abri de l'orangerie. La multiplication ne s'est encore opérée que par les cayeux qui se forment autour des bulbes; néanmoins un correspondant nous mande qu'il y a six ans, étant parvenu à récolter des graines de l'Amaryllis Belladone, dans un état de maturité parfaite, aussitôt, c'est-à-dire, vers la fin d'octobre, il a semé ces graines dans le terreau de bruyère mélangé d'une partie de sable préalablement lavé; il a placé la terrine sous le chassis d'une couche assez chaude, mais abritée du soleil de midi, qui, dans les plantes bulbeuses, nuit presque toujours au développement de la gemmule; il avait soin d'arroser légèrement lorsqu'il remarquait trop de sécheresse. Vers la fin de mars, les nouvelles plantes ont commencé à croître, mais ce n'est qu'à la mi-juin qu'il a osé les exposer à l'air, avec l'abri de la trop vive lumière. Elles firent cette première année quatre petites feuilles qui

se fanèrent en juillet pour en reproduire d'autres en décembre, sous l'influence de la température de la serre où notre correspondant n'a pas manqué de rentrer ses élèves. Il n'a pas discontinué ses soins jusqu'à la sixième année qu'il a eu la satisfaction de les voir couronnés d'un succès complet, par la production de fleurs plus belles et plus vigoureuses qu'aucune de celles qui proviennent de la culture des cayeux; mais il n'a aperçu aucune variété, objet de ses espérances. Les cayeux se détachent tous les trois ou quatre ans, périodes ordinaires du transplantement. Nous disons transplantement, parce que, la végétation de ces bulbes n'ayant point de repos, ils ne souffrent pas le séjour hors de terre; on les enlève immédiatement après la dessication des feuilles pour les replanter de suite.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Outre la tige fleurie, on voit séparément Fig. 1. l'ovaire, le style et le stigmate.



Sida hastata?

Abutilon hasté.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



ABUTILON HASTÉ. *SIDA HASTATA.* ⊙

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Malvacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *simplex, 5-fidus.* Corolla *5-petala; petalis basi connatis, imo staminum tubo adnatis.* Stamina *numerosa; filamentis sub maximâ parte in tubum coalitis.* Ovarium *superum; stylo apice multifido.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SIDA foliis inferioribus cordatis, acuminato-quinquangulis, subdentatis, obtusis; superioribus hastatis, acuminatis, basi subdentatis; floribus axillaribus, solitariis; pedunculis longitudine foliorum; capsulis circiter 15-16, 1-*spermis.*

SIDA hastata. Willd. *Spec.* 3. *p.* 763. — Andrew. *Bot. repos.* 588.

SIDA cristata. β. Linn. *Spec.* 964.

ANODA hastata. Cavan. *Dissert.* 1. *p.* 38. *t.* 11. *f.* 2. — De Cand. *Prodr.* 1. 458.

Théophraste, liv. 4, chap. 11, désigne, sous le nom *Sida,* une plante aquatique de la famille des Malvacées, qui ne s'est plus retrouvée de nos jours, ou, ce qui est pour le moins aussi probable, que l'on n'a pu reconnaître, d'après l'incomplète tradition qui nous en est restée. J. Bauhin crut la voir dans l'*Hibiscus* ou *Althœa palustris,* mais celui-ci est originaire de l'Amérique septentrionale !!! D'autres botanistes la cherchèrent tout aussi infructueusement, et, dès lors, Tournefort, considérant comme libre la dénomination *Sida,* en fit l'application à l'un de ses genres qui fut adopté et confirmé par Linnée. Le synonyme français Abutilon a été emprunté aux Arabes; il était chez eux aussi le nom d'une Malvacée qui, de même que le *Sida* de Théophraste, a échappé à toutes les recherches. Le genre *Sida* est très-nombreux, et malgré les coupes qu'y ont proposées Cavanille, De Candolle et Kunt, pour la formation de leurs genres *Lopimia, Cristaria, Anoda, Periptera, Bastardia, Gaya* et

Abutilon, il y resterait encore plus de cent espèces dont près de moitié cultivées dans nos serres. Si ces genres nouveaux sont universellement adoptés, l'Abutilon hasté deviendra un Anode. Il est originaire du Mexique où il croît dans les lieux humides; la marquise De Bude l'introduisit en Angleterre, en 1799, et chaque année, vers les mois de juin ou juillet, il y donne ses fleurs qui captivent agréablement la vue par la douceur de leurs nuances.

Sa racine est fibreuse, annuelle; elle produit une ou plusieurs tiges droites, hautes de deux à trois pieds, chargées de quelques poils épars, et garnies de feuilles alternes, pétiolées, légèrement pubescentes : les inférieures cordiformes, un peu dentées, obtuses, à cinq angles acuminés : les supérieures oblongues, aiguës, élargies et comme hastées vers leur base qui est dentée. Les fleurs sont purpurines, bleuâtres ou blanches, portées sur des pédoncules pubescens, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures et à peu près de la longueur de ces dernières. Le calice est monophylle, pubescent, partagé au delà de moitié en cinq divisions ovales-lancéolées. La corolle est formée de cinq pétales en cœur, adnés par leur base avec le tube staminifère. Les étamines sont nombreuses, à filamens inégaux, réunis dans une partie de leur longueur en un tube cylindrique, divergens dans leur partie supérieure, et portant, à leur extrémité, des anthères réniformes, alongées. L'ovaire est supère, multilobé, surmonté de quinze à seize styles agglomérés dans leur moitié inférieure en un seul faisceau, ensuite écartés, enfin presque entièrement réfléchis lors de la parfaite fleuraison, et terminés chacun par un stigmate en tête, d'une couleur rouge, claire. Le fruit est arrondi, aplati en dessus, formé par la réunion de quinze à seize capsules uniloculaires, monospermes, hérissées, aiguës, rangées circulairement autour d'un axe commun.

L'Abutilon hasté croît dans tous les terrains; on le sème vers la fin d'avril sur couche et sous châssis, et lorsque les jeunes plantes ont acquis quatre ou cinq pouces de hauteur, on les repique en pleine terre, où souvent on les voit encore fleuries à la fin d'août, surtout si les semis ont été retardés et si les chaleurs de l'été n'ont pas été trop fortes. Les arrosemens doivent être réglés selon les besoins de la plante et la nature du sol.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et les stigmates. Fig. 2. Le calice et le fruit vus de face.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Fritillaria Imperialis.

Fritillaire impériale.

[illegible]

Hexandrie-Monogynie. [illegible] Famille des [illegible]

CARACTERE GÉN[illegible]

Corolle 6-pétale, [illegible] [illegible] Ovarium [illegible] 3-valvis, polysperm[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *Dict. Enc.* [illegible] Murr. *Syst. veg.* 324. — *Bot.* [illegible] *Hort.* [illegible] *ed.* 1. 1. 432. *ed.* 2. 2. 258. — [illegible] *Dict.* [illegible]

LILIUM seu CORONA [illegible] C. Bauh. *Pin.* 79. — Mor. *Hist.* [illegible] — Dod. *Pempt.* 201. — [illegible] — Tournef. *Inst.* [illegible] [illegible] *Lil.* [illegible]

[illegible]

L[illegible] vec ces cornets (fritilli) que [illegible] dans certains jeux [illegible] a été [illegible] [illegible] du [illegible] place [illegible] La conservation de ce [illegible] faite à l'ancien langage d'indication, quelquefois très-expressif, [illegible] car, bien que les fleurs de notre plante [illegible] renversées autour de sa tige surmontée d'une [illegible] On ne voit pas trop quelles relations [illegible] entre la forme de la couronne des empereurs [illegible] rouges ou dorées de notre Fritillaire. Cette [illegible] où elle croît à l'état sauvage, et d'où elle a été [illegible] dans celle de l'Autriche, et c'est là que [illegible] le premier, en 1580. Depuis cette époque, [illegible] multiplier et répandre dans tous les jardins [illegible] plusieurs variétés. Elle fleurit



FRITILLAIRE IMPÉRIALE. *FRITILLARIA IMPERIALIS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 6-*petala, campanulata; unguibus fovea nectariferâ.* Stamina 6, *stylo breviora.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmatibus* 3. Capsula 3-*locularis,* 3-*valvis, polysperma; seminibus planis, gemino ordine dispositis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

FRITILLARIA caule infernè apiceque folioso; floribus sub comâ foliosâ cernuis; capsulis 6-*angularibus.*

FRITILLARIA imperialis. Linn. *Spec.* 435. — Willd. *Sp. pl.* 2. 90. — Lam. *Dict. Enc.* 2. *p.* 549. — Spreng. *Syst. vegt.* 2. 63. — Murr. *Syst. veg.* 324. — *Bot. Mag.* 194 *et* 1215. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 1. 1. 432. *ed.* 2. 2. 243. — Redout. *Lil.* 131. — Mill. *Dict. n°* 8.

LILIUM seu CORONA imperialis. C. Bauh. *Pin.* 79. — Moris. *Hist.* 2. *p.* 466. — Dod. *Pempt.* 202. — Park. *Par. p.* 27. — Tournef. *Inst.* 372.

TUSAI, sive LILIUM persicum. Clus. *Hist.* 128. — J. Bauh. 2. 697.

CORONA serotina. Lob. *Adv. part.* 2. 513.

Le nom *Fritillaria,* très-anciennement donné à plusieurs plantes dont la corolle paraissait avoir quelque ressemblance avec ces cornets (fritilli) que l'on emploie dans certains jeux, pour jeter les dés, a été conservé par Linnée, comme générique du groupe où se trouve placée la *Couronne impériale.* La conservation de ce dernier nom est même encore une concession faite à l'ancien langage d'imitation, quelquefois très-expressif, mais souvent aussi très-exagéré; car, bien que les fleurs de notre plante soient disposées en grelots renversés autour de sa tige surmontée d'une belle touffe de feuilles ascendantes, l'on ne voit pas trop quelles relations de conformité il peut y avoir entre la forme de la couronne des empereurs et la disposition des fleurs rouges ou dorées de notre fritillaire. Cette plante est originaire de la Perse où elle croît sauvage, et d'où elle a été transportée à Constantinople, il y a environ trois siècles. De la capitale de la Turquie elle est passée dans celle de l'Autriche, et c'est là que Clusius paraît l'avoir cultivée le premier, en 1580. Depuis cette époque, la beauté de ses fleurs l'a fait multiplier et répandre dans tous les jardins de l'Europe, où elle a donné, par les semis, plusieurs variétés. Elle fleurit

de bonne heure, à la fin de mars ou au commencement d'avril; elle fait alors, pendant quinze jours, un magnifique effet dans les parterres; mais son odeur désagréable et même fétide ne permet pas qu'elle soit admise à orner les appartemens.

La racine de la Fritillaire impériale est un tubercule arrondi, assez gros, du milieu duquel s'élève une tige droite, cylindrique, haute d'un pied et demi à trois pieds, garnie, dans sa partie inférieure et au sommet, de feuilles lancéolées-linéaires, très-glabres, luisantes et d'un beau vert; elle est nue dans tout le reste. Les feuilles sont éparses, mais rapprochées par verticilles vers le bas de la tige où elles forment, en se prolongeant, des angles saillans; les feuilles du sommet sont de même imparfaitement verticillées sur plusieurs rangs, mais très-rapprochées et formant une sorte de touffe. Les fleurs, grandes, fort belles, ordinairement de couleur rougeâtre, quelquefois jaunes ou de différentes nuances, selon les variétés, sont disposées dans les aisselles des feuilles inférieures de la touffe, pendantes au-dessous de celles-ci à des pédondules recourbés et inclinés, au nombre de six ou davantage. La corolle est composée de six pétales ovales, oblongs, réguliers, munis à leur base interne d'une fossette nectarifère arrondie. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens subulés, insérés autour de la base de l'ovaire, de la longueur des pétales, et terminés par des anthères alongées, à deux loges. L'ovaire est supère, oblong, surmonté d'un style simple, plus long que les étamines, et terminé par trois stigmates un peu épais. Après la fleuraison, les pédoncules se redressent et soutiennent de grosses capsules droites, à six angles très-saillans, à trois valves et à trois loges contenant chacune un grand nombre de graines presque orbiculaires, aplaties, et disposées sur deux rangs.

Cette plante n'est nullement délicate; elle croît dans tous les terrains et sans exiger de soins particuliers; il est bon de ne la relever que tous les quatre ans pour en séparer les cayeux que l'on replante de suite. L'époque la plus favorable pour cette opération est le mois de juillet, alors que les tiges sont entièrement desséchées. On peut encore multiplier la Fritillaire impériale par le semis; c'est la seule méthode d'obtenir des variétés, mais elle exerce la patience du cultivateur.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

La partie supérieure de la plante y est représentée environ au tiers de sa grandeur naturelle. Fig. 1. Un pétale aussi grand que nature.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Combretum coccineum.
Chigonier écarlate.

CHIGOMIER ÉCARLATE. *COMBRETUM COCCINEUM.* ♄

Octandrie-Monogynie. Famille des *Myrtées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx campanulatus, 4-5-dentatus. Petala 4-5, *parva.* Stamin. 8-10, [illegible] *exserta.* Ovarium *inferum,* [illegible] *simplicibus.* [illegible] *aris, 1-sperma, 4-5-angularis,* [illegible]

[illegible]

[illegible] *racemis laxis, paniculatis.*

COMBRETUM coccineum. Lam. *Dict. Enc.* 1. p. [illegible] — [illegible] f. 2.

COMBRETUM [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *Combretum* (1) sans s'inquiéter si les plantes que l'on en décorait, [illegible] quelque ressemblance avec celle qui le portait au temps de [illegible]. Quoique le genre Chigomier soit américain d'origine, il a [illegible] si des espèces asiatiques et africaines. Le *Combretum* [illegible] est du nombre des dernières; il a pour patrie Madagascar, d'où il a été transporté à l'Ile de France. C'est de là que des graines [illegible] M. Barclay en 1818; elles ont produit [illegible] ans après, des fleurs qui [illegible]

(1) [illegible]



Chigomier écarlate.

CHIGOMIER ÉCARLATE. *COMBRETUM COCCINEUM.* ♄

Octandrie-Monogynie. Famille des *Myrtées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *campanulatus*, 4-5-*dentatus*. Petala 4-5, *parva*. Stamina 8-10, *plurimum exserta*. Ovarium *inferum*, *stylo stigmateque simplicibus*. Capsula 1-*locularis*, 1-*sperma*, 4-5-*angularis*; *angulis alatis*, *membranaceis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

COMBRETUM foliis oppositis, ovatis, acutis; floribus decandris; racemis laxis, paniculatis.

COMBRETUM coccineum. LAM. *Dict. Enc.* 1. *p.* 734. — *Illust.* 282. *f.* 2.

COMBRETUM purpureum. VAHL. *Symb.* 3. *p.* 51. — KER *Botan. Reg.* 429. — SIMS *Mag. Bot.* 2102. — WILLD. *Spec. pl.* 2. 319. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 331.

CRISTARIA coccinea. SONNERAT. *Voy. aux Indes.* 2. *p.* 247. *t.* 140.

Vulgairement Aigrette de Madagascar.

LES habitans de l'Amérique méridionale et des Antilles, appelaient *Chigouma* quelques espèces qu'AUBLET, dans son histoire des plantes de la Guyane, a réunies sous la dénomination générique de Chigomier. Il leur conserva ce nom, simplement francisé, parce qu'il n'avait aucun intérêt à le changer; mais, pour synonyme latin, on leur en choisit un autre plus sonore que l'on prit parmi ceux vaguement rapportés par PLINE, et demeurés conséquemment sans application. L'on a donc fait revivre le nom *Combretum* (1) sans s'inquiéter si les plantes que l'on en décorait, offraient ou non quelque ressemblance avec celle qui le portait au temps de PLINE. Quoique le genre Chigomier soit américain d'origine, il admet aussi des espèces asiatiques et africaines. Le *Combretum coccineum* est du nombre des dernières; il a pour patrie Madagascar, d'où il a été transporté à l'Ile de France. C'est de là que des graines ont été envoyées à M. R. BARCLAY en 1818; elles ont produit deux ans après, des fleurs qui se sont fait remarquer dans les serres anglaises, depuis le mois de mars

(1) C. Plinii secundi naturalis historiæ, lib. XXI, cap. 6.

jusqu'à la fin de septembre. On la vit fleurir pour la première fois, en 1822, dans le royaume des Pays-Bas.

Le Chigomier écarlate a la tige frutescente, divisée en rameaux nus, sarmenteux, faibles, ne pouvant s'élever qu'en s'appuyant sur d'autres plantes ou sur les arbres qui sont dans leur voisinage. La partie supérieure de ces rameaux est garnie de feuilles opposées, pétiolées, ovales-oblongues, aiguës, très-entières, parfaitement glabres et d'une consistance un peu coriace. Les fleurs sont d'un rouge écarlate très-vif, assez petites, mais nombreuses, brièvement pédonculées, rapprochées les unes des autres en grappes simples, un peu lâches, qui, étant disposées plusieurs ensemble au sommet des rameaux, y forment une panicule d'un très-bel aspect. Leur calice est monophylle, tubulé, ovoïde dans sa partie inférieure, évasé dans la supérieure, et découpé en cinq dents aiguës, caduques. La corolle est formée de cinq pétales ovales, attachés, dans le haut du calice, à la base des sinus formés par les échancrures qui sont entre les dents. Les étamines sont au nombre de dix, de moitié environ plus longues que la corolle, à filamens de la même couleur que celle-ci, insérés sur le calice et sur deux rangs au-dessous des pétales, terminés par de petites anthères ovoïdes. L'ovaire est infère, oblong, pentagone, surmonté d'un style filiforme, un peu plus court que les étamines, et terminé par un stigmate simple. Les fruits sont des capsules oblongues, munies de cinq ailes membraneuses, qui n'ont qu'une seule loge monosperme.

On cultive cette plante dans le terreau de bruyère uni, en parties égales, à de la bonne terre franche et substantielle; on doit la tenir constamment en serre chaude et lui procurer des arrosemens fréquens, surtout en été, quand sa fleuraison est pour ainsi dire continuelle. Comme ses graines n'ont point encore mûri dans nos climats, et qu'il est difficile de s'en procurer du pays natal, on n'a pu jusqu'ici la multiplier que par marcottes ou par boutures, mais le dernier de ces deux moyens offre rarement des chances de succès.

Cette plante a remporté, en 1823 et 1826, le prix de belle culture aux expositions de Flore de Bruxelles; elle y a été présentée par Mr Ducorron et par Mr De Catters.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice ouvert afin de faire voir les étamines. Fig. 2. Le calice dans son état ordinaire, et le pistil.



Salvia leonuroides.
Sauge leonuroïde.

[illegible]

Diandrie-Monogynie. Famille des *Labiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, *subcampanulatus*, *striatus*, 2-*labiatus*, *suprà* 3-[illegible], *infrà* 2-*fidus*. Corolla 1-*petala*; *tubo ad fauces ampliato*; *limbo* 2-*labiato*, [illegible] *fornicato*, *emarginato*, *inferiùs* 3-*lobo*; *laciniis lateralibus angustis*, [illegible] *majore*, *subrotundâ*. Stamina 2; *filamentis transversim stipitatis et* [illegible] *stipitis ferè affixis*, *quorum extremitas inferior desinit in antheram* [illegible], *et superior in antheram fertilem*, 1-*locularem*. Ovarium *superum*, [illegible]; *stylo filiformi*; *stigmate* 2-*fido*. Semina seu [illegible] 4.

[illegible]ARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *VIA caule frutescente*; *foliis subcordatis*, *crenulatis*, [illegible]*culis*, *floribus axillaribus*, *interruptè verticillatis*; *stylo bifariàm barbato*; *calycis labio superiore integerrimo*.

SALVIA leonuroïdes. VAHL. *En. Pl.* 1. *p.* 236. — GLOXIN *Obs. bot. p.* 15. *t.* 2. — GMEL. *Syst. nat.* 2. 46. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 61.

SALVIA formosa. L'HERIT. *Stirp.* 1. *p.* 41. *t.* 21. — CURTIS *Bot. mag.* 37[illegible]. — [illegible]. *Dict. Enc.* 6. 612. — LAM. *Illust. gen.* 1. 71. *t.* 20. *f.* [illegible] — AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 60. — WILLD. *Sp. pl.* 140.

[illegible] nodosa. RUIZ et PAV. *Flor. Peruv.* 1. *p.* 25. *t.* 41. *f.* A.

[illegible], que ce nombre surpasse aujourd'hui deux cent. [illegible] Plantes de Paris, des graines de la Sauge léonuroïde, et André [illegible] 178[illegible]. Dès lors la floraison s'est renouvelée chaque année, depuis le [illegible] d'avril jusqu'à la fin d'octobre.



SAUGE LÉONUROÏDE. *SALVIA LEONUROIDES.* 5

Diandrie-Monogynie. Famille des *Labiées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, subcampanulatus, striatus*, 2-*labiatus, suprà* 3-*dentatus, infrà* 2-*fidus.* Corolla 1-*petala; tubo ad faucem ampliato; limbo* 2-*labiato, superiùs fornicato, emarginato, inferiùs* 3-*lobo; laciniis lateralibus angustis, intermediâ majore, subrotundâ.* Stamina 2; *filamentis transversìm stipitatis et in medio stipitis ferè affixis, quorum extremitas inferior desinit in antheram sterilem, et superior in antheram fertilem*, 1-*locularem.* Ovarium *superum*, 4-*fidum; stylo filiformi; stigmate* 2-*fido.* Semina *seu caryopses* 4.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SALVIA caule frutescente; foliis subcordatis, crenulatis, crassiusculis; floribus axillaribus, interruptè verticillatis; stylo bifariàm barbato; calycis labio superiore integerrimo.

SALVIA leonuroïdes. VAHL. *En. Pl.* 1. *p.* 236. — GLOXIN *Obs. bot. p.* 15. *t.* 2. — GMEL. *Syst. nat.* 2. 46. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 61.

SALVIA formosa. L'HERIT. *Stirp.* 1. *p.* 41. *t.* 21. — CURTIS *Bot. mag.* 376. — POIR. *Dict. Enc.* 6. 612. — LAM. *Illust. gen.* 1. 71. *t.* 20. *f.* 3. — AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 60. — WILLD. *Sp. pl.* 140.

SALVIA nodosa. RUIZ et PAV. *Flor. Peruv.* 1. *p.* 25. *t.* 41. *f.* A.

AU temps où la crédulité ne trouvait point de limites à la puissance médicale, on avait attribué à certaines plantes des propriétés surnaturelles : l'une d'elles fut jugée susceptible de sauver quiconque en faisait usage, de tout danger morbifique, et le nom *Salvia,* dérivé de *Salvare,* lui fut donné. Cette plante (*Salvia officinalis*) est devenue le type d'un genre dans lequel Linnée n'admettait encore que trente-deux espèces, mais qui s'est tellement accru, que ce nombre surpasse aujourd'hui deux cent. Toutes les contrées du globe ont fourni des espèces au genre Sauge : celle qui fait l'objet de cet article a été découverte au Pérou par JOSEPH DOMBEY, botaniste français qui, en 1771, a parcouru, avec RUIZ et PAVON, cette partie si importante de l'Amérique du sud. Dombey a envoyé au Jardin des Plantes de Paris, des graines de la Sauge léonuroïde, et André THOUIN en obtint des plantes qui fleurirent, pour la première fois, en 1783. Dès lors la fleuraison s'est renouvelée chaque année, depuis le mois d'avril jusqu'à la fin d'octobre.

La tige de la Sauge léonuroïde est ligneuse, presque cylindrique, haute de quatre à cinq pieds, divisée en rameaux tétragones, un peu pubescens, garnis de feuilles opposées, pétiolées, ovales, échancrées en cœur à leur base, épaisses, un peu coriaces, glabres des deux côtés, d'un vert foncé en dessus, légèrement crénelées en leurs bords. Les fleurs sont d'une belle couleur écarlate, axillaires, pédonculées, et disposées cinq à six ensemble par verticilles distans les uns des autres. Le calice est monophylle, renflé, glabre, strié, à deux lèvres dont la supérieure entière, et l'inférieure légèrement bifide. La corolle est grande, longue de plus d'un pouce, monopétale; à tube renflé vers son milieu, plus long que le calice; à limbe partagé en deux lèvres, dont l'une obtuse, légèrement bifide, l'autre, placé inférieurement, à trois lobes, dont le moyen beaucoup plus large et plus long que les deux latéraux. Les étamines sont libres; elles, ont leurs filamens établis presque transversalement sur un pivot ou pédicelle particulier; leur extrémité supérieure porte une anthère fertile à une seule loge, et l'inférieure une anthère stérile. L'ovaire est supère, à quatre lobes, surmonté d'un style filiforme, saillant hors de la lèvre supérieure, terminé par un stigmate bifide. Le fruit est composé de quatre graines situées au fond du calice persistant.

La Sauge léonuroïde s'accommode de tous les terrains, pourvu qu'ils soient substantiels et qu'on ne l'y laisse pas manquer d'eau; elle en a abondamment besoin en été, mais pendant l'hiver les arrosemens doivent être très-modérés. Comme ses graines parviennent facilement et régulièrement en maturité, chaque année, au printemps, l'on peut réitérer les semis que l'on pratique dans des vases contenant du terreau de bruyère, mêlé avec plus de moitié de terre douce et franche. On porte les terrines dans la serre tempérée, d'où on ne les retire que lorsque les jeunes plantes sont assez fortes pour être repiquées. On peut également effectuer la multiplication par des boutures faites en pot, sur couche ombragée, et mieux encore par des rejetons, que l'on détache au printemps. Dans nos climats, on est encore obligé d'abriter la Sauge léonuroïde, pendant la saison rigoureuse, dans la serre tempérée; dans le midi de la France, elle peut, dit-on, rester en place, lorsqu'elle est recouverte et entourée d'un peu de litière.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et étalée. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate.



Pimelea linifolia

Pimelée à feuilles de lin.

PIMELÉE A FEUILLES DE LIN. *PIMELEA LINIFOLIA.* [illegible]

Diandrie-Monogynie. Famille des *Thymélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, [illegible], *tubo* [illegible] *partito*, [illegible] *calycis* [illegible]. *Ovarium superum; stylus filiformis* [illegible]. *Nucula* 1-*locularis*, 1-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *foliis lineari-lanceolatis, oppositis* [illegible]

[illegible]

[illegible] 0. [illegible]

[illegible]

[illegible] — Poir. [illegible] — [illegible] *Malm.* 1. *p.* 80. *t.* 31. — Roem. et Sch. *Syst.* 1. 272. — [illegible] *Cat.* [illegible] *bot.* 2. 505. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 35.

En 1793, peu après que Labillardière faisait, à la Nouvelle-Hollande, la découverte de la Pimelée à feuilles de lin, sir J. Banks recevait, en Angleterre, cette même plante qui lui était envoyée de la Nouvelle-Galles du sud. Elle est devenue, pour M. Brown, le type d'un genre où déjà l'on compte plus de quarante espèces, toutes originaires des mêmes parages de l'Australasie. Ces plantes sont des arbustes d'un port élégant, et dont les fleurs, assez petites, sont ordinairement réunies en têtes d'un bel aspect. Leur écorce, tenace et filamenteuse, est propre à être filée; aussi, dans le récit de son voyage, Labillardière nous apprend-il que les naturels l'emploient pour fabriquer des cordages. Cette propriété se trouve dans plusieurs autres plantes de la famille des *Thymélées*: c'est en apprêtant la seconde écorce du *Lagetta*, plus connu sous le nom vulgaire de *Bois-Dentelle*, que les habitans des Antilles font une sorte de réseau qui ressemble à de la dentelle, et qui sert à orner certaines parties de leurs vêtemens. On voit, dans nos serres, la Pimelée à feuilles de lin, fleurir pendant la plus grande partie de l'année, depuis le [illegible] jusqu'au commencement de l'automne.

[illegible] grêles, d'un rouge brun, très-glabres et luisans. Ses



à feuilles de lin

PIMELÉE A FEUILLES DE LIN. *PIMELEA LINIFOLIA*. 5

Diandrie-Monogynie. Famille des *Thymélées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, *petaloïdeus*, *tubulosus*; *limbo* 4-*partito*, *patulo*. Stamina 2, *exserta*, *fauci calycis affixa*. Ovarium *superum*; *stylo filiformi*; *stigmate capitato*. Nucula 1-*locularis*, 1-*sperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PIMELEA foliis lineari-lanceolatis, *oppositis*; *capitulis terminalibus*; *involucris tetraphyllis*; *calycibus extùs villosis*.

PIMELEA linifolia. R. Brown. *Prodr.* 1. 359. — Smith. *Nov. Holl.* 1. *p.* 31. *t.* 11. — Willd. *Sp. pl.* 1. 50. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 891. — Vahl *Enum.* 1. *p.* 305. — Poir. *Dict. Enc.* 8. *p.* 191. — Bonpl. *Nav. et Malm.* 1. *p.* 80. *t.* 31. — Roem. et Sch. *Syst.* 1. 272. — Dryand. *Cat. in ann. bot.* 2. 505. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 25.

En 1793, peu après que Labillardière faisait, à la Nouvelle-Hollande, la découverte de la Pimelée à feuilles de lin, sir J. Banks recevait, en Angleterre, cette même plante qui lui était envoyée de la Nouvelle-Galles du sud. Elle est devenue, pour M. Brown, le type d'un genre où déjà l'on compte plus de quarante espèces, toutes originaires des mêmes parages de l'Australasie. Ces plantes sont des arbustes d'un port élégant, et dont les fleurs, assez petites, sont ordinairement réunies en têtes d'un bel aspect. Leur écorce, tenace et filamenteuse, est propre à être filée; aussi, dans le récit de son voyage, Labillardière nous apprend-il que les naturels l'emploient pour fabriquer des cordages. Cette propriété se trouve dans plusieurs autres plantes de la famille des *Thymélées*: c'est en apprêtant la seconde écorce du *Lagetta*, plus connu sous le nom vulgaire de *Bois-Dentelle*, que les habitans des Antilles font une sorte de réseau qui ressemble à de la dentelle, et qui sert à orner certaines parties de leurs vêtemens. On voit, dans nos serres, la Pimelée à feuilles de lin, fleurir pendant la plus grande partie de l'année, depuis la fin de l'hiver jusqu'au commencement de l'automne.

C'est un arbrisseau de deux à trois pieds, dont la tige se divise en rameaux opposés, grêles, d'un rouge brun, très-glabres et luisans. Ses

feuilles sont linéaires-lancéolées, glabres, rétrécies à leur base en un court pétiole, et opposées. Ses fleurs, réunies vers l'extrémité des rameaux au nombre de vingt à trente, forment une jolie tête entourée, à sa base, par un involucre de quatre folioles ovales, entières, glabres, rétrécies en pointe à leur sommet. Chaque fleur est, en outre, munie de deux bractées opposées et très-petites, qui simulent un calice à deux folioles; mais le caractère des autres genres de cette famille ne permet pas de les considérer sous ce rapport. Le calice proprement dit est pétaliforme, velu en dehors, d'un blanc pur; sa partie inférieure forme un long tube grêle, et son limbe est ouvert en croix, partagé en quatre divisions, dont deux sont alternativement un peu plus petites. Les étamines, au nombre de deux, ont leurs filamens blancs comme le calice, insérés au sommet de son tube, saillans, un peu plus courts que les divisions du limbe : chacun porte une anthère ovale-oblongue, jaunâtre et à deux loges. L'ovaire est supérieur, ovoïde-alongé, glabre, couronné par une houppe de poils, et surmonté d'un style filiforme, un peu plus long que le tube, épaissi au sommet, où il se termine par un stigmate simple et en tête. Le fruit est une petite noix à une seule loge, ne contenant qu'une graine.

On ne peut encore cultiver cet arbuste qu'en pot, afin de le pouvoir rentrer, pendant l'hiver, dans l'orangerie ou même dans la serre tempérée; il lui faut la terre de bruyère pure, et des arrosemens aussi ménagés que fréquens. Comme les graines ne mûrissent, dans nos climats, que par le concours de circonstances extraordinaires et conséquemment très-rares, on ne peut le multiplier que par marcottes ou par boutures que l'on détache au printemps, et que l'on met de suite en terre de bruyère, sur couche très-basse et sous châssis; on les tient abritées pendant un mois ou six semaines, puis on leur donne graduellement un peu de soleil; leur reprise est lente et demande beaucoup de soins.

Le *pimelea linifolia* fut, dans plusieurs expositions de fleurs, l'objet de distinctions particulières : la société royale d'agriculture et de botanique à Gand et la société d'horticulture à Tournay le mentionnèrent honorablement en 1821 et 1826. Les deux exemplaires avoient été presentés par MM. d'Hoop et Oakes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière, avec les bractées qui sont à sa base. Fig. 2. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 3. Une fleur fendue longitudinalement pour laisser voir l'ovaire chargé de son style.



P. Bessa pinx.

Goulet sculp.

Anagallis. Monelli.

Mouron à feuilles étroites.

Pentandrie [illegible]. Famille des [illegible].

[illegible]

[illegible]

[illegible] foliis lanceolatis; caule erecto.

[illegible] [illegible]elli. Willd. *Sp. pl.* [illegible] — [illegible] *Syst.* [illegible] *nat.* [illegible] *veg.* [illegible] — [illegible] *Bot. gen.* 198 [illegible].

[illegible] [illegible] *Hist.* [illegible] *cit.*

[illegible] *foliis* [illegible] *ex* [illegible] [illegible]

L[illegible] [illegible] à des époqu[illegible] [illegible] [illegible] si nombreuses qu'[illegible] [illegible] botanistes, s'ils attachaient à l'origine d[illegible] [illegible] satisfaire une [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] croissait en abondance, dit-on, la plante [illegible] verbe [illegible], éclater de rire, parce que, [illegible] l'*Anagallis monelli* aurait la propriété de [illegible], de dilater la rate, etc. Dioscorides admet [illegible] verbe [illegible] qui signifie pousser dehors, faire [illegible] on employoit la plante en médecine, comme [illegible] tirer tous les corps aigus qui auroient pu pénétrer dans



MOURON A FEUILLES ÉTROITES. *ANAGALLIS MONELLI.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Primulacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *rotata.* Capsula *circumcissa, 1-locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ANAGALLIS foliis lanceolatis; caule erecto.

ANAGALLIS monelli. Willd. *Sp. pl.* 1. 822. — Murray *Syst. veg.* 196. — Gmel. *Syst. nat.* 2. 332. — Spreng. *Syst. vegt.* 1. 570. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 316. — Sims *in bot. mag.* 319. — Mill. *Dict.* 3. — Lam. *Dict. Encyc.* 4. 356. — *Illust. gen.* 1986.

ANAGALLIS tenuifolia Monelli. Clus. *Hist. app. alt.*

ANAGALLIS cærulea, *foliis binis ternisve ex adverso nascentibus.* Bauh. *pin.* 252. *n.* 3. — Moris. *Hist. sect.* 5. *t.* 26, *f.* 3.

Le synonyme latin, *anagallis,* remonte à des époques très-reculées, et l'on a, sur son étymologie, des versions si nombreuses qu'elles pourraient mettre en défaut la sagacité des botanistes, s'ils attachaient à l'origine des noms d'autre motif que celui de satisfaire une simple curiosité. Ce nom peut être dérivé ou de la préposition ἀνὰ, et du mot γαλλος, nom d'un fleuve de Phrygie sur les bords duquel croissait en abondance, dit-on, la plante que nous allons décrire, ou du verbe ἀναγελάω, éclater de rire, parce que, suivant Dioscorides et Pline, l'*Anagallis monelli* aurait la propriété de guérir les obstructions du foie, de dilater la rate, etc. Dioscorides admet encore pour étymologie, le verbe ἀνάγω qui signifie pousser dehors, faire sortir, parce que, selon lui, on employait la plante en médecine, comme topique, pour attirer tous les corps aigus qui auraient pu pénétrer dans

la peau ou, à travers celle-ci, dans les muscles. Le Mouron à feuilles étroites est à la vérité une assez petite plante, mais il en est peu de plus agréable à la vue lorsque, pendant l'été, elle tapisse les coteaux de ses fleurs aussi nombreuses que jolies; elle est originaire de l'Italie d'où Monello l'envoya en 1562 à Clusius ou de L'Écluse, et celui-ci la reconnaissant pour une espèce qui n'avait point encore été décrite, lui donna le nom de son ami, qu'aujourd'hui elle porte encore. Depuis cette époque on la voit dans toutes les collections que, du mois de mai à celui d'octobre, elle orne de ses nuances célestes.

Ses tiges sont herbacées, droites, mais grêles et disposées à ramper sur la terre, lisses, quadrangulaires et striées; elles se divisent en rameaux axillaires, quelquefois alternes, d'autres fois opposés, et même attachés en verticilles de trois ou de quatre sur les tiges. Les feuilles sessiles, opposées au bas des tiges et des rameaux, mais en verticilles écartés de trois et même de quatre aux sommets, sont lancéolées-aiguës, étroites et longues d'environ sept lignes; il sort de l'aisselle de chacune un pédicule grêle, droit, plus long que la feuille et portant une fleur solitaire, régulière, dont le calice persistant et d'une seule pièce, est divisé en cinq lobes très-aigus : la corolle monopétale, en roue, fendue en cinq lanières ovales et du plus beau bleu, renferme les cinq étamines qui lui sont attachées, et dont le filet velu soutient une anthère jaune en fer de flèche. Le fruit ovale et surmonté d'un style très-mince, occupe le milieu; il devient une pyxide ou capsule qui s'ouvre circulairement en deux valves superposées, à la manière des boîtes à savonnette.

On cultive ce Mouron dans une terre douce et franche; il redoute les froids rigoureux; aussi, dans les provinces du nord de la France et dans les Pays-Bas, est-on obligé de l'abriter pendant l'hiver, et même de le retirer dans l'orangerie. On le multiplie par le semis que l'on effectue immédiatement après la maturité des graines, dont la levée, sans cette précaution, serait fort incertaine. Les boutures faites sur couche tiède et ombragée, sont encore un excellent moyen de propagation; elles s'enracinent et donnent des fleurs dans l'espace de deux mois.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice sur son pédoncule. Fig. 2. La corolle vue de face. Fig. 3. Une étamine grossie. Fig. 4. Le pistil.



Eucalyptus cordata.

Eucalypte à feuilles en cœur.

EUCALYPTE A FEUILLES EN COEUR. *EUCALYPTUS CORDATA.*

Icosandrie Monogynie. — Famille des *Myrtées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx [illegible]*-phyllus, turbinatus, ante* [illegible] *operculo integro, deciduo.* [illegible] *nulla.* Stamina *numerosa,* [illegible]. Ovarium *inferum; stylo stig*[illegible]*que simplicibus.* Capsula [illegible]*-locularis, polysperma.*

CARACTÈRE SPÉCIFIQUE.

EUCALYPTUS [illegible] *liis oppositis, sessilibus, cordatis, subcren*[illegible]; [illegible] *'aribus; operculo hemisphærico,* [illegible]

EUCALYPTUS cordata. LABILL. *Nov.-Hol.* 2. *p.* 13. *t.* 15[illegible]. — [illegible] *suppl.* 2. *p.* [illegible]. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. [illegible].

Si l'on devait établir un aperçu des richesses botaniques de la Nouvelle-Hollande, d'après le nombre des espèces que nous a fournies la petite [illegible] une littérale visitée jusqu'à ce jour par les voyageurs, il [illegible] [illegible] blablement complète, sur cette terre ou plutôt sur ce continent, [illegible] de végétaux qu'on [illegible] [illegible] plus en est sorti tout entier [illegible] [illegible] ans déjà on le trouve composé de plus de soixante espèces dont [illegible] au moins, sont cultivés dans les serres européennes, et y [illegible] l'espoir d'une acclimatation possible. Ce sont, pour la plupart, [illegible] et beaux arbres forestiers qui, dans le pays natal, peuvent [illegible] bois [illegible] de très-grandes ressources aux arts. [illegible] création du genre *Eucalyptus* est due à l'Héritier, bota[illegible] [illegible], auteur de plusieurs excellentes monographies de genres [illegible] quelques autres ouvrages estimés, parmi lesquels se fait [illegible] le *Sertum anglicum.* Il a fait dériver le nom générique [illegible] mots grecs [illegible] bien, et [illegible], je couvre, parce qu'il a observé



Eucalyptus cordata.
Eucalypte à feuilles en cœur.

EUCALYPTE A FEUILLES EN COEUR. *EUCALYPTUS CORDATA.* ♄

Icosandrie-Monogynie. Famille des *Myrtées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, turbinatus, ante anthesin tectus operculo integro, deciduo.* Corolla *nulla.* Stamina *numerosa, calyci inserta.* Ovarium *inferum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 4-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

EUCALYPTUS foliis oppositis, sessilibus, cordatis, subcrenatis; capitulis, trifloris, axillaribus; operculo hemisphærico, mucronato.

EUCALYPTUS cordata. Labill. *Nov.-Hol.* 2. *p.* 13. *t.* 152. — Poir. *Dict. Enc. suppl.* 2. *p.* 592. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 501.

Si l'on devait établir un aperçu des richesses botaniques de la Nouvelle-Hollande, d'après le nombre des espèces que nous a fournies la petite étendue littorale visitée jusqu'à ce jour par les voyageurs, il faudrait vraisemblablement compter, sur cette terre ou plutôt sur ce continent, autant de végétaux qu'en produit le reste du monde connu. Le genre *Eucalyptus* en est sorti tout entier, et quoique l'on n'en eût aucune idée, il y a 50 ans, déjà on le trouve composé de plus de soixante espèces dont les deux tiers, au moins, sont cultivés dans les serres européennes, et y donnent même l'espoir d'une acclimatation possible. Ce sont, pour la plupart, de très-grands et beaux arbres forestiers qui, dans le pays natal, peuvent offrir, par leur bois dur et résineux, de très-grandes ressources aux arts et à la marine. La création du genre *Eucalyptus* est due à l'Héritier, botaniste français, auteur de plusieurs excellentes monographies de genres nouveaux, et de quelques autres ouvrages estimés, parmi lesquels se fait surtout remarquer le *Sertum anglicum.* Il a fait dériver le nom générique des deux mots grecs ευ, bien, et καλυπτω, je couvre, parce qu'il a observé

que la seule pièce qui, dans la fleur, compose le limbe du calice, recouvre hermétiquement le tube, et s'en détache au moment de l'épanouissement. L'Eucalypte à feuilles en cœur a été découvert au cap Van-Diemen, par Labillardière, dans le voyage qu'il fit de 1791 à 1793, avec le contre-amiral d'Entrecasteaux, pour la recherche de Lapeyrouse; mais il n'a paru en Europe qu'environ 20 ans après. Sa fleuraison s'effectue en mai et en juin. Il ne faut pas confondre cette espèce avec celle figurée sous le même nom par Loddiges, dans le *Botan. cab., n.* 328; celle-ci est l'*E. pulverulenta* de Sims, *Bot. mag., n.* 2087.

L'Eucalypte à feuilles en cœur est un arbre fort élevé, d'une végétation très-vigoureuse et très-rapide, même dans nos serres; ses rameaux sont cylindriques, glabres, garnis de feuilles persistantes, coriaces, opposées, sessiles, presque perfoliées, cordiformes, médiocrement aiguës, d'un vert glauque. Les feuilles, ainsi que toutes les parties de l'arbre, ont une odeur particulière. Les fleurs sont blanchâtres, rapprochées trois ensemble et portées sur des pédoncules solitaires, opposés dans les aisselles des feuilles, et beaucoup plus courts que ces dernières. Le calice de chaque fleur est monophylle, turbiné, entier, recouvert avant la floraison, d'un limbe en forme de coiffe ou d'opercule hémisphérique, court, mucroné, caduc, qui, au moment de la floraison, se sépare en s'ouvrant en travers comme une boîte à savonnette. La corolle est nulle, à moins qu'on ne veuille la considérer comme formée par l'opercule dont il vient d'être question. Les étamines sont très-nombreuses, insérées sur le bord interne du calice, beaucoup plus longues que lui; elles ont leurs filamens blancs, filiformes, terminés par de petites anthères ovales. L'ovaire est infère ou adhérent à la partie inférieure du calice, surmonté d'un style cylindrique, moitié plus long que le calice, mais plus court que les étamines, et terminé par un stigmate simple.

La culture de cette espèce, comme de toutes les autres du genre, n'est point difficile; une terre tout à la fois légère et substantielle, mêlée d'un peu de terreau de bruyère, forme le sol qui convient à ces plantes: il faut avoir soin de les retirer dans l'orangerie pendant l'hiver. On n'a jusqu'ici procédé à leur multiplication que par le moyen du marcottage; il est assez probable que l'on y parviendrait également par celui des boutures.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau fleuri de l'Eucalypte à feuilles en cœur.



Arbutus unedo.

Arbousier commun.

ARBOUSIER COMMUN. *ARBUTUS UNEDO.* [illegible]

[illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *[illegible]imus, profundè 5-fidus.* Corolla [illegible] Stamina 10, *inclusa; antheris* [illegible] *rum; stylo simplici.* Bacca 5-locularis; *loculis* [illegible]

[illegible]

[illegible]BUTUS caule arboreo; foliis ovato-oblongis, glabris, [illegible] *s subpaniculatis, terminalibus, nutantibus.*

[illegible] *unedo.* Linn. *Spec.* 566. — Willd. *Spec.* 2. p. 617. — [illegible]

[illegible] *Kew* [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

On prétend que l'âpreté des fruits de l'Arbousier a [illegible] ce nom dérivé de deux mots gaulois ou celtiques, *ar*, [illegible] [illegible], et *boise*, buisson; nous ne chercherons point à [illegible], quelque [illegible] qu'elle nous paraisse, [illegible] de la rapporter comme une preuve de l'antiquité à laquelle [illegible] la connaissance de cet arbrisseau qui [illegible] si agréablement [illegible] jardins [illegible] qui, dans les pays méridionaux de l'Europe, [illegible], prend ordinairement place parmi les arbres de



Arbutus unedo.

Arbousier commun.

Décandrie-Monogynie. Famille des *Éricées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *minimus, profundè 5-fidus.* Corolla *1-petala, ovoïdea; limbo parvo, 5-fido, revoluto.* Stamina 10, *inclusa; antheris poro gemino apice perforatis.* Ovarium *superum; stylo simplici.* Bacca *5-locularis; loculis polyspermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ARBUTUS caule arboreo; foliis ovato-oblongis, glabris, serratis; racemis subpaniculatis, terminalibus, nutantibus.

ARBUTUS unedo. Linn. *Spec.* 566. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 617. — Lam. *Dict. Enc.* 1. *p.* 225. — Mill. *Dict.* 1. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 286. — Gmel. *Syst. nat.* 2. 697. — Smith. *Engl. bot.* 2377. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 56. — Duham. *arb.* 1. *p.* 71. *t.* 26.

ARBUTUS. Cam. *Epit.* 168. — Dodon. *Pempt.* 884. — Lob. *Ic.* 2. *pag.* 141.

ARBUTUS folio serrato. Bauh. *Pin.* 460. — Tourn. *Inst. rei herb.* 598.

Vulgairement *Fraisier en arbre.*

On prétend que l'âpreté des fruits de l'Arbousier a fait donner à la plante ce nom dérivé de deux mots gaulois ou celtiques, *ar,* qui signifie rude ou âpre, et *boise,* buisson; nous ne chercherons point à combattre, quelque hasardée qu'elle nous paraisse, une semblable étymologie, nous nous contentons de la rapporter comme une preuve de l'antiquité à laquelle remonte la connaissance de cet arbrisseau qui décore si agréablement nos jardins, et qui, dans les pays méridionaux de l'Europe, dont on le croit originaire, prend ordinairement place parmi les arbres de

moyenne hauteur. Les fleurs de l'Arbousier paraissent en août, septembre et octobre; il leur succède des fruits qui n'arrivent qu'au bout d'un an à leur parfaite maturité; de sorte que, sur un rameau de cet arbuste, qui du reste conserve en toutes saisons un beau feuillage, il n'est pas extraordinaire de voir la première et la dernière période de la fructification. Ces fruits, que l'on nomme *Arbouses*, égalent en volume une très-grosse fraise, et quelquefois une petite prune; ils sont astringens. On les mange dans le midi, mais ce n'est point sans quelque inconvénient. En revanche, on peut les employer à la préparation de confitures d'une saveur exquise. Ils fournissent, comme tous les fruits succulens, une assez grande quantité de sucre qui cristallise de même que celui de canne, lorsqu'on le débarrasse du principe muqueux dont il est enveloppé. A cause de la présence de ce sucre dans le moût exprimé des Arbouses, on peut obtenir, par la fermentation, une liqueur spiritueuse qui suppléerait au vin, si la culture en grand de l'Arbousier pouvait présenter autant d'avantages que celle de la vigne. Enfin son écorce, comme ses feuilles, contiennent beaucoup de principe tannin, que l'on met à profit dans les contrées où le chêne est moins abondant que l'Arbousier. Quelques médecins ont beaucoup vanté les propriétés astringentes de toutes les parties de l'Arbousier, néanmoins on ne trouve nulle part consignés les résultats merveilleux de ce végétal dans la thérapeutique.

Sa tige est d'un rouge brunâtre, divisée en rameaux épars, glabres ou légèrement pubescens, garnis de feuilles éparses, ovales-oblongues, persistantes, lisses et luisantes, d'un vert un peu foncé, inégalement dentées en scie, un peu aiguës à leur sommet, portées sur de courts pétioles. Les fleurs sont blanchâtres ou légèrement teintes de rouge, disposées au sommet des rameaux en une grappe rameuse et à demi-inclinée. Chaque fleur en particulier est portée sur un pédicule cylindrique, glabre, muni au point de son insertion d'une petite bractée élargie à sa base. Le calice est court, monophylle, partagé très-profondément en cinq divisions arrondies. La corolle est monopétale, ovoïde,

découpée à son orifice en cinq dents courtes, obtuses, roulées en dehors. Les étamines, au nombre de dix, ont leurs filamens moitié plus courts que la corolle, coniques, velus, rétrécis tout-à-coup au point de leur insertion qui paraît être la base de la corolle, car il est très-difficile d'enlever la corolle sans emporter en même temps les étamines; cependant, en prenant une corolle peu avancée et en la détachant par morceaux, on parvient à en isoler les étamines qui paraissent alors être insérées à la base et autour du disque, ce qui pourrait faire croire que l'insertion des étamines est mixte. Les anthères qui terminent chaque filament sont presque ovales, à deux loges qui s'ouvrent chacune, dans leur partie supérieure, par un trou oblique, ovale, et qui sont terminées à leur sommet par un filet presque sétacé, réfléchi en arrière. L'ovaire est supère, presque globuleux, porté sur un disque charnu, non sensiblement anguleux, et surmonté d'un style cylindrique, plus long que les étamines, terminé par un stigmate en tête et à cinq lobes visibles seulement à la loupe. Le fruit est une baie arrondie, d'un beau rouge, divisée intérieurement en cinq loges, contenant chacune plusieurs graines.

Outre les deux variétés à fleurs blanches, nuancées de rouge, et à fleurs entièrement d'un rouge de rose, les amateurs en admettent une troisième à fleurs doubles ou plutôt semi-doubles, car elles n'ont que deux rangs de pétales, et les botanistes une quatrième, *arbutus integerrima,* qui a été figurée par Sims, dans le *Botanical magazine,* sous le nº 2319. Celle-ci, que l'on trouve sauvage en Irlande, ne paraît différer du type spécifique que par le bord des feuilles, qui, au lieu d'être profondément denté, se trouve absolument entier. L'Arbousier commun ainsi que ses variétés, croissent spontanément en pleine terre dans les contrées d'une latitude inférieure au 46e degré; au-dessus de cette limite, l'arbuste est ordinairement saisi par la gelée et périt. C'est pourquoi l'on est obligé de le tenir en pot ou en caisse, afin de le rentrer l'hiver dans l'orangerie. On le multiplie au moyen de semences que l'on tire d'Espagne ou d'Italie, dans du sable bien sec, afin qu'elles ne puissent

souffrir de la fermentation de la pulpe sans laquelle on ne peut les conserver. On confie les graines à la terre, dans le courant de décembre; le semis doit être fait dans des pots ou des terrines, sur une couche de tan épuisé et refroidi; on garantit la couche de la gelée au moyen de vitrages et même de paillassons. Les jeunes plantes commencent à se montrer dès les premiers jours d'avril, et c'est à cette époque qu'il faut leur prodiguer les plus grands soins, et veiller surtout à ce qu'elles ne souffrent point d'une trop grande sécheresse. Quand les fortes chaleurs de l'été succèdent à la température du printemps, il faut abriter le plant pendant le jour, et ne le laisser respirer librement qu'après le coucher du soleil; par ce régime les jeunes Arbousiers arrivent au point d'être transplantés en octobre, ce que l'on fait dans des pots où chaque plante est isolée; on remet les pots dans la couche où ils passent tout l'hiver, également abrités du soleil et des gelées. Il n'est point rare de voir ces plantes, à leur troisième printemps, élevées de deux à trois pieds; c'est alors qu'on les plante à demeure dans un sol humide, ou dans des pots contenant un mélange de deux parties de terre douce et argileuse sur une de terreau de bruyère, que l'on arrose fréquemment à l'époque de la forte végétation.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pédoncule, le calice et le pistil. Fig. 2. L'ovaire porté sur un disque, le style et le stigmate. Fig. 3. Une étamine vue à la loupe. Fig. 4. Une baie entière.



P. Bessa pinx.

Goulet sculp.

Pittosporum undulatum.

Pittospore ondulé.

N.lle Hollande.
Fl. Avril–Juin

2. Petale.
3 Ovaire

[illegible] PITTOSPORUM UNDULATUM. [illegible]

Pentandrie-Monogynie. — Famille des *Pittosporées*.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

PITTOSPORUM [illegible] *ovato-lanceolatis, subintegerrimis, utrinquè* [illegible] *; pedunculis* [illegible] *, terminalibus, trifloris.*

PITTOSPORUM undulatum. [illegible] *Hort. Cels. pag.* [illegible] *tab.* [illegible] — [illegible] — Lois. *in Nov. Duham.* 4. *pag.* 257. *tab.* [illegible] — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* [illegible] *pag.* [illegible] — Decand. *Prodr.* 1. 346. — Spreng. [illegible] *Encyc. supp.* 4. 427.

Il [illegible] a été [illegible] lorsqu'il a avancé, d'après [illegible] qu'il croyait certaines, que le *Pittosporum undulatum* était [illegible] des Canaries; le fait est que [illegible] îles africaines qui, à la vérité, ont fourni plusieurs espèces [illegible] (1), ayant été expressément et [illegible] ment visitées par [illegible], ne leur ont procuré aucun [illegible] de l'existence sauvage [illegible] ondulé. [illegible] pour patrie la Nouvelle-Hollande [illegible] a été envoyée, en 17[illegible], à Sir J. Banks [illegible] années auparavant, établi le genre [illegible] *Pittosporum*, tiré de deux mots grecs [illegible], [illegible] parce que les loges qui renferment ces organes sont remplies d'une [illegible] liquide, exhalant, de même que les [illegible], un parfum très-suave. La fleuraison du Pittospore ondulé, commence dès le mois de février, et se prolonge jusqu'en juin.

[illegible] tige est droite, [illegible], [illegible] d'une [illegible] [illegible], glabre, dont il [illegible] échappe, lorsqu'on lui fait quelque blessure, des [illegible] d'une [illegible] blanche, odorante. Ses feuilles sont éparses, assez

(1) [illegible]



Pittospore ondulé.

PITTOSPORE ONDULÉ. *PITTOSPORUM UNDULATUM.* 5

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Pittosporées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*phyllus, inferus, deciduus.* Petala 5, *unguibus in tubum conniventia.* Stamina 5. Ovarium *superum; stylo cylindrico; stigmate capitato.* Capsula 2-3-*locularis; seminibus pulpâ obductis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PITTOSPORUM foliis ovato-lanceolatis, subintegerrimis, utrinquè attenuatis, undulatis, nitidis; pedunculis ternis, terminalibus, trifloris.

PITTOSPORUM undulatum. VENT. *Hort. Cels. pag.* 76. *tab.* 76. — PERS. *Synop.* 1. *pag.* 248. — LOIS. *in Nov. Duham.* 4. *pag.* 237. *tab.* 62. — ANDREWS *Bot. reposit.* 383. — AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *pag.* 28. — KER *Botan. regist.* 16. — DECAND. *Prodr.* 1. 346. — SPRENG. *Syst. veget.* 1. 791. — POIR. *Dict. Encyc. supp.* 4. 427.

IL paraît que VENTENAT a été induit en erreur lorsqu'il a avancé, d'après des données qu'il croyait certaines, que le *Pittosporum undulatum* était originaire des Canaries; le fait est que ces îles africaines qui, à la vérité, ont fourni plusieurs espèces au genre (1), ayant été expressément et soigneusement visitées par différens botanistes, ne leur ont procuré aucun indice de l'existence sauvage du Pittospore ondulé. Cette plante a pour patrie la Nouvelle-Hollande d'où elle a été envoyée, en 1789, à Sir J. BANKS. SOLANDER avait, quelques années auparavant, établi le genre auquel il a donné le nom de *Pittosporum*, tiré de deux mots grecs πιττα, résine, et σπορος, semence, parce que les loges qui renferment ces organes sont remplies d'une résine liquide, exhalant, de même que les fleurs, un parfum très-suave. La fleuraison du Pittospore ondulé, commence dès le mois de février, et se prolonge jusqu'en juin.

Sa tige est droite, cylindrique, rameuse, revêtue d'une écorce assez unie, grisâtre, dont il s'échappe, lorsqu'on lui fait quelque blessure, des gouttes d'une résine blanche, odorante. Ses feuilles sont éparses, assez

(1) *Pittosporum coriaceum; P. hirtum; P. laurifolium.*

écartées les unes des autres le long des rameaux, et opposées, ou le plus souvent, verticillées à leur sommet, au-dessous des jeunes pousses qui forment, chaque année, un étage de nouveaux rameaux; de manière qu'on peut, en quelque sorte, connaître l'âge de cet arbrisseau en comptant le nombre des étages formés par ses branches. Ces feuilles sont ovales-lancéolées, ondulées (1), persistantes, longues de quatre à cinq pouces, rétrécies en pétiole à leur base, très-entières, aiguës à leur sommet, d'un vert un peu foncé, très-glabres en dessus et en dessous. Les fleurs sont portées sur des pédoncules disposés trois ensemble, comme en ombelle, au sommet des rameaux; chaque pédoncule se partage ensuite en trois pédicelles qui soutiennent chacun une fleur d'un blanc pur, d'une odeur très-suave, analogue à celle du Jasmin. Ces fleurs sont composées d'un calice monophylle, tubulé, moitié plus court que la corolle, et ayant son bord divisé en cinq dents; d'une corolle de cinq pétales alternant avec les dents du calice, à onglets rapprochés en tube de la longueur du calice, et ayant leur limbe très-ouvert, et même réfléchi au sommet. Les étamines, au nombre de cinq, sont alternes avec les pétales, et portent des anthères en fer de flèche. L'ovaire est ovale-oblong, surmonté d'un style cylindrique, de la longueur des étamines, terminé par un stigmate en tête. Le fruit qui lui succède est une capsule à deux valves, contenant trois à quatre graines enveloppées dans une pulpe.

Le Pittospore ondulé n'est point un arbuste délicat, quoiqu'il doive être rentré l'hiver dans l'orangerie; il s'accommode bien de toute qualité de sol, et donne surtout des jets vigoureux, lorsqu'on mêle à la terre un peu de terreau de bruyère. Ses fruits semblent mûrir dans nos climats; néanmoins on obtient rarement un résultat satisfaisant des semis faits avec ses graines récoltées en Europe; les boutures ne réussissent guère mieux, car elles s'enracinent très-difficilement : il n'y a donc que le marcottage qui offre un moyen sûr; aussi est-il le seul employé par les pépiniéristes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice fendu longitudinalement et développé. Fig. 2. Un pétale. Fig. 3. l'ovaire, le style, le stigmate et une étamine.

(1) Il arrive presque toujours que, dans les vieux arbustes, ces feuilles perdent toute ondulation et deviennent très-entières, sans aucune apparence de sinuosité; cette instabilité du caractère rend la qualification spécifique très-équivoque.



P. Bessa pinx. *Goulet sculp*

Géranium striatum.

Géranier réticulé.

D'Italie
Fl. Mai. Juin

1. Pétale
2. Calice
3. Ovaire
4. [illegible]
5. [illegible]

[illegible]ÉRANIER RÉTICULÉ. *GERANIUM STRIATUM.* [illegible]

Monadelphie-Décandrie. Famille des *Géraniées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] 5-*phyllus*. Corola 5-*petala regularis*. Nectarium *glandulæ* 5, *mellifer*[illegible], [illegible] *longiorum filamentorum adnatæ*. Arilli 5, *monospermi*, *aristati*, *ad basi*[illegible] [illegible]

[illegible]

GERANIUM pedunculis bifloris, *pet*[illegible] *bilob*[illegible], *r*[illegible]-*venosis*: *f*[illegible] 3-*lobis*, *dentati*[illegible], [illegible] *ovatis*, *acutis*: *caul*[illegible]: *arilli*[illegible] [illegible]

[illegible] — [illegible] *Hist.* 2. *p.* 516. *f.* 5. *t*[illegible]. 10. — Raj. *Hist.* 1063.

G[illegible] striatum. Linn. *Amoen.* 4. 282. — Cavan. *Dissert.* [illegible] — Willd. *Sp. pl.* 3. 702. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 4. [illegible] — Curt. *Bot. mag.* [illegible] — Lam. *Dict. Encyc.* 2. 6[illegible]. — [illegible] *n.* 6.

[illegible] gué [illegible] cais [illegible] bec de grue. Ce nom, que les latins ont adopté [illegible] par [illegible]*nium*, est devenu celui d'un genre qui, d'abord, renferma [illegible] mais le nombre en devint si grand, qu'il fallut recourir à des coupes, afin de rendre moins pénible l'étude des espèces. Burman opéra la première, par [illegible] et la disposition réciproque des pétales. Bientôt ap[illegible]ier, dans un [illegible] monographique, poussa plus loin les [illegible] trois genres qu'il [illegible] composèrent le second genre [illegible] dans le [illegible] que les espèces [illegible] plus grandes [illegible] M. [illegible]



Gera

Géran.

Monadelphie-Décandrie. Famille des *Géraniées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-phyllus*. Corola *5-petala regularis*. Nectarium *glandulæ 5, melliferæ, basi longiorum filamentorum adnatæ*. Arilli 5, *monospermi, aristati, ad basin receptaculi rostrati; aristis nudis, rectis, simplicibus (nec spiralibus, nec barbatis)*. Willd. — Pedunculi *sæpiùs biflori*. Persoon.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GERANIUM pedunculis bifloris : petalis bilobis, reticulato-venosis : foliis summis 3-lobis, dentatis; lobis ovatis, acutis : caule tereti : arillis glabriusculis, basi villosis.

GERANIUM Romanum versicolor *seu* striatum. Park. *Parad.* 229. — Moris. *Hist.* 2. *p.* 516. *f.* 5. *tab.* 10. — Raj. *Hist.* 1063.

GERANIUM striatum. Linn. *Amœn.* 4. 282. — Cavan. *Dissert.* 4. *t.* 79. *f.* 1. — Willd. *Sp. pl.* 3. 702. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 186. — Curtis *Bot. mag.* 55. — Miller. *Dict.* 8. — Gmel. *Syst. nat.* 2. 1017. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. 657. — Burm. *Ger. n.* 6.

L'appendice alongé qui surmonte le fruit d'un certain groupe de plantes, donna à Dioscorides l'idée du nom γέρανος, qui devrait se traduire en français par tête ou bec de grue. Ce nom, que les latins ont adopté littéralement par *Geranium*, est devenu celui d'un genre qui, d'abord, renferma toutes les plantes analogues et produisant des fruits de pareille forme; mais le nombre en devint si grand, qu'il fallut recourir à des coupes, afin de rendre moins pénible l'étude des espèces. Burman opéra la première, par la séparation de ce qui présentait de l'irrégularité dans l'étendue et la disposition réciproque des pétales. Bientôt après l'Héritier, dans un beau travail monographique, poussa plus loin les divisions et forma trois genres qu'il appela *Erodium*, *Pelargonium* et *Geranium*. Dans le premier il a compris les espèces à cinq étamines; celles qui en offrent sept composèrent le second genre, et c'est le plus nombreux; enfin il ne resta, dans le troisième, que les espèces à dix étamines fertiles, alternativement plus grandes. En dernier lieu, M. Robert Sweet a trouvé, dans le seul genre *Pelargonium*, les élémens de la formation de dix autres genres

qu'il appelle : *Phymanthus, Campylia, Otidia, Grenvillea, Hoarea, Dimacra, Seymouria, Jenkinsonia, Ciconium* et *Isopetalum*. M. Decandolle, dans son *prodromus*, n'a considéré ces genres que comme de simples divisions du genre primitif *pelargonium*. Le Géranier réticulé croît sauvage en Italie, où ses jolies fleurs décorent les vallons depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'octobre. Toute la plante laisse aux doigts qui la touchent, un enduit glutineux, doué d'une odeur particulière.

Ses tiges sont grêles, cylindriques, velues, rouges dans le bas, articulées de nœuds d'où sortent les rameaux et les feuilles. Celles-ci sont partagées en trois ou cinq lobes, dentés et quelquefois tachés de rouge au point de section; elles sont veinées et pétiolées. Les fleurs sont toujours deux à deux; elles consistent en un calice tubuleux, à cinq folioles persistantes, lancéolées, terminées par une pointe; en une corolle en entonnoir, à cinq pétales en cœur très-alongé, réticulés par des traits déliés d'un beau rouge de lacque sur un fond blanc à peine teinté de rose. Les dix étamines, dont cinq plus courtes et un peu courbées en dehors, ont leurs filets réunis à la base, mais libres du reste, blancs, portant chacun une anthère bleue et caduque. Le pistil se compose de cinq capsules dont une avorte souvent, et d'un style qui s'alongeant en forme de bec, se divise en cinq stigmates filiformes. Lorsque les graines sont mûres, les capsules, par un mouvement subit et élastique, se détachent du bas, s'écartent et se roulent en dehors sur leur arête qui reste attachée au sommet du style; alors les graines sont jetées au loin; c'est pourquoi il est bon de prévenir cette époque si l'on veut ne pas les perdre.

Cette plante est vivace, et reste toute l'année en pleine terre dans nos jardins où elle se contente de tous les sols et de toutes les expositions, encore qu'elle préfère une terre douce et une situation un peu ombragée. Souvent elle se reproduit elle-même des graines que ses capsules lancent par un mouvement élastique; autrement on sème en terrine, puis, lorsque le plant est assez fort, on repique en place : la reprise est très-facile, surtout si l'on a le soin de défendre les jeunes plantes, pendant quelques jours, contre la trop grande ardeur du soleil. On peut aussi obtenir la multiplication par boutures.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. Le calice, les étamines et le pistil. Fig. 3. L'ovaire, le style et les stigmates. Fig. 4. Le fruit à l'état de maturité. Fig. 5, Une graine.



P. Bessa pinx. Goulet sculp.

Rosa multiflora. (Japon).

Rosier multiflore.

De la Chine.

[illegible] [illegible]FLORE. *ROSA MULTIFLORA.*

[illegible] Famille des *Rosacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible], *persistens, infernè tubuloso-ventricosus, [illegible]* [illegible] *[illegible]fidus.* Petala *quinque, obcordata,* [illegible] Stamina [illegible]. Semina [illegible] [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] multiflora, *ramis aculeatis, pubescentibus; [illegible]* [illegible] *pubescentibus; floribus [illegible]; [illegible]* [illegible] *pedunculisque pubescentibus; foliolis calycinis [illegible] [illegible]idis, corollâ brevioribus; stylis elongatis, [illegible]*

[illegible] multiflora. Thunb. *Fl. Jap.* 21[illegible]. — Willd. *Sp.* 2. *p.* 10[illegible] [illegible] *Mag.* n. 1059. — Lois. *in Nov. Duham.* 7. *p.* [illegible] [illegible] *[illegible]* [illegible] — [illegible] [illegible] *Dict. Encycl.* 6. 290.

[illegible] [illegible], et surtout de leurs [illegible] [illegible] avec un nouveau plaisir, [illegible] [illegible] [illegible] au Japon [illegible] savant et [illegible] [illegible] rapportée en Europe, il est vrai, mais il l'a [illegible] : le soin d'en enrichir nos jardins était réservé [illegible] les chefs de la compagnie des Indes. Il l'a apportée en [illegible] l'a fait venir du Japon ou de la Chine en [illegible]; dès lors [illegible] avec tant de rapidité [illegible], maintenant [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de fraîcheur, de grâce et de coloris [illegible] Roses les plus estimées, la nouvelle venue se trouve encore [illegible] d'agrémens pour supporter leur éclat, et [illegible] à la com[illegible] [illegible] a sur tous les autres cet avantage, que, dans une expo-

113.



Rosier multiflore

ROSIER MULTIFLORE. *ROSA MULTIFLORA.* ♄ 5

Icosandrie-Polygynie. Famille des *Rosacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *monophyllus, persistens, infernè tubuloso-ventricosus, fauce coarctatus, limbo quinquefidus.* Petala *quinque, obcordata, calyci affixa.* Stamina *numerosa, petalis breviora.* Semina *numerosa, hispida, in tubo calycis baccato.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ROSA multiflora, *ramis aculeatis, pubescentibus; foliis è 7 foliolis subtùs pubescentibus; floribus corymboso-paniculatis; calycum tubis subglobosis pedunculisque pubescentibus; foliolis calycinis alternè pinnatifidis, corollâ brevioribus; stylis elongatis, fasciculatis et subtorsis.*

ROSA multiflora. Thunb. *Fl. Jap.* 214. — Willd. *Sp.* 2. *p.* 1077. — Curt. *Bot. Mag. n* 1059. — Lois. *in Nov. Duham.* 7. *p.* 28. *t.* 17. — Lind. *in Bot. reg.* 425. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 265. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 554. — Poir. *Dict. Encyc.* 6. 290.

Au nombre considérable des belles espèces de Roses, et surtout de leurs variétés, dont les amateurs montrent toujours avec un nouveau plaisir, d'interminables catalogues, Thunberg a fait joindre la *Multiflore* qu'il a découverte près de Nagasaki, dans l'île de Fisher au Japon. Ce savant et courageux voyageur n'a pu la rapporter en Europe, il est vrai, mais il l'a fait connaître aux botanistes : le soin d'en enrichir nos jardins était réservé à M. Évans, l'un des chefs de la compagnie des Indes. Il l'a apportée en Angleterre, ou bien l'a fait venir du Japon ou de la Chine en 1804; dès lors elle s'est répandue avec tant de rapidité que, maintenant, on la trouve dans tous les parterres; et malgré le luxe de fraîcheur, de grâce et de coloris qu'étalent les Roses les plus estimées, la nouvelle venue se trouve encore douée d'assez d'agrémens pour supporter leur éclat, et perdre peu à la comparaison. Ce Rosier a sur tous les autres cet avantage, que, dans une expo-

sition favorable, il peut donner, pendant le cours de la saison, des jets flexibles de cinq à dix pieds de hauteur, propres à couvrir des berceaux, des treillis qu'ils garnissent de fleurs aux mois de juin, juillet et août.

Le Rosier multiflore est un arbrisseau dont la tige, armée d'aiguillons, se divise dès sa base en branches nombreuses, cylindriques, sarmenteuses, qui s'étendent au loin, et réclament pour se soutenir le secours d'un appui. De ses branches principales sortent, tous les ans, au printemps, de petits rameaux feuillés, longs de six à douze pouces, glabres dans leur partie inférieure, et pubescens dans la partie supérieure qui doit porter les fleurs. Les feuilles sont composées de sept folioles ovales ou ovales-oblongues, dentées, pubescentes en dessous et sur leur pédoncule. Les fleurs, d'une odeur suave, mais très-faible, sont portées, à l'extrémité des rameaux, sur des pédoncules velus, sans aiguillons, très-rameux, étalés, formant un large corymbe ou une sorte de panicule : on en compte ordinairement dix-huit à trente sur chaque rameau, et l'on en trouve quelquefois plus de cent. Ces fleurs sont composées d'un calice entièrement couvert de poils blancs, épais, surtout vers les bords de ses découpures; les étamines et les pétales sont plus ou moins nombreux, suivant l'état des fleurs que l'on n'a point encore vu, en Europe; absolument simples, comme le sont ordinairement les fleurs de tous les rosiers sauvages; elles sont, au contraire, très-doubles, roses (blanches, à ce qu'il paraît, dans une variété indiquée par Thunberg), larges de quinze à dix-huit lignes, et composées de pétales nombreux, disposés sur plusieurs rangs. Les fruits sont ovales, velus, sans aiguillons.

Le Rosier multiflore est d'une culture extrêmement facile, et se prête à tous les genres de multiplication, soit par les graines, quand on parvient à les obtenir en maturité, soit par marcottes ou par boutures. On peut aussi le greffer sur églantier; mais il paraît que de cette manière il est moins robuste et plus sujet à geler. Des boutures faites en pleine terre, pendant un été assez pluvieux, et laissées l'hiver suivant sans abri, ont donné à leur seconde année de végétation, des jets qui se sont couverts de fleurs. D'autres jets provenant de boutures semblables, mais abrités dans la serre tempérée, ont acquis une hauteur presque double, c'est-à-dire de dix pieds et au-delà.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau de la Rose multiflore à fleurs rouges et pleines.



Helianthus giganteus

Canada

Héliante géant.

[illegible]

[illegible] ... Famille des [illegible].

CARACTÈRE G[illegible]

[illegible] ..., syn[illegible] ... [illegible] ... , [illegible] ... [illegible].

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HELIANTHUS caule stricto, [illegible]; foliis alternis, lanceol[illegible], [illegible] [illegible]abris, basi ciliatis; floribus pedunculatis, terminalibus [illegible] [illegible] lineari-lanceolatis.

HELIANTHUS giganteus. [illegible] — Arb. [illegible]

[illegible] ... virgatus. Lam. Dic. Enc. 3. p. 85. — [illegible] [illegible] 55.

[illegible] ... [illegible], [illegible] ... Pers. [illegible]. 3. p. 2[illegible].

L[illegible] ...nsions énormes, l'éclat imposant d'une fleur qui nous [illegible] [illegible] ... [illegible] ... la dénomination d'Helianthus. [illegible] ... Helianthus, traduit en français par [illegible] ... ensuite le nom du genre où l'on compte maintenant trente [illegible] ..., naturelles au Nou[illegible] ... [illegible] ...turalisées en Europe; ainsi l'Hélianthe [illegible]



Hélianthe géant

HÉLIANTHE GÉANT. *HELIANTHUS GIGANTEUS.* ♃

Syngénésie-Polygamie frustranée. Famille des *Radiées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Flores *radiati.* Calyx-Communis *imbricatus, squarrosus.* Flosculi *hermaphroditi, numerosi in disco.* Semi-flosculi *ligulati, pauciores in radio, feminei vel neutri.* Semina *oblonga, coronata paleis* 2, *deciduis.* Receptaculum *planum, paleaceum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HELIANTHUS caule stricto, scabro; foliis alternis, lanceolatis, serratis, scabris, basi ciliatis; floribus pedunculatis, terminalibus, ternis; calycinis squamis lineari-lanceolatis.

HELIANTHUS giganteus. Linn. *Spec.* 1278. — Willd. *Spec.* 3. *p.* 2242. — Pursh. *Amer. sept.* 2. 571. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 5. 128.

HELIANTHUS gigas. Mich. *Flor. Bor. Amer.* 2. 141.

HELIANTHUS virgatus. Lam. *Dic. Enc.* 3. *p.* 85. — Dum.-Cours. *Bot. cultiv. ed.* 2. 4. 255.

CHRYSANTHEMUM Virginianum, elatius, angustifolium viride. Moris. *Hist.* 3. *p.* 24. *s.* 6. *t.* 7. *f.* 66.

Les dimensions énormes, l'éclat imposant d'une fleur qui nous fut apportée du Pérou, en 1596, et que le vulgaire osa comparer à l'astre dispensateur du feu et de la lumière, donnèrent naissance à la dénomination *Helianthus,* dérivée de ηλιος soleil, et ανθος fleur. *Helianthus,* traduit en français par Hélianthe, devint ensuite le nom du genre où l'on compte maintenant trente espèces, toutes exotiques, et pour la plus grande partie, naturelles au Nouveau Continent. Plusieurs de ces plantes, en général fort rustiques, se sont facilement naturalisées en Europe; ainsi l'Hélianthe annuel (vulgairement

Soleil) se multiplie souvent spontanément, dans nos jardins, de graines tombées de quelques pieds qu'on aura cultivés; tel est aussi l'Hélianthe tubéreux, connu sous le nom de *Topinambour*, dont les racines forment d'assez gros tubercules d'une saveur agréable, qu'on mange apprêtés de diverses manières, et qui une fois plantés dans un terrain s'y propagent d'eux-mêmes avec la plus grande facilité; tel est encore l'Héliante géant, originaire de la Virginie et du Canada, et qui, vers les mois de septembre et d'octobre semble, par une magnifique fleuraison, vouloir nous rendre plus pénibles les derniers adieux de Flore. L'introduction de cette jolie plante date de 1714, elle est attribuée à la duchesse de Beaufort.

Les racines de l'Hélianthe géant sont vivaces; elles produisent une ou plusieurs tiges cylindriques, effilées, rudes au toucher, simples dans leur partie inférieure, hautes de huit à dix pieds, garnies de feuilles étroites, lancéolées, glabres, rudes, d'un vert foncé, bordées de quelques petites dents, rétrécies à leur base en un court pétiole et un peu ciliées. Les fleurs sont jaunes, radiées, portées, à l'extrémité de la tige et des rameaux, sur des pédoncules souvent au nombre de trois, et composées, à leur circonférence, de douze à quinze demi-fleurons ligulés, entiers, stériles, et, dans le disque, d'un nombre bien plus considérable de fleurons hermaphrodites. Le calice commun est composé de trois rangs de folioles lancéolées-linéaires, imbriquées, un peu élargies à leur base, lâches et ouvertes dans leur partie supérieure. Les fleurons et les demi-fleurons sont portés sur un réceptacle légèrement convexe, presque plane, chargé de paillettes lancéolées, un peu concaves et noirâtres. A chaque demi-fleuron succède une graine oblongue, obtuse à son sommet, surmontée de deux paillettes scarieuses, lancéolées, qui tombent lors de la maturité du fruit.

Tous les terrains, et particulièrement ceux qui sont le plus chargés d'argile, conviennent à cette plante qui n'exige d'autres soins que des arrosemens un peu plus fréquens dans les grandes sécheresses du solstice d'été. Elle ne redoute rien de la rigueur des hivers, et se multiplie avec la plus grande facilité par l'accroissement des racines. On les éclate indifféremment à l'automne ou au printemps, et l'on met de suite en terre les portions que l'on a séparées de la plante-mère.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un fleuron du disque avec l'ovaire sur lequel il est porté,



Mandragora officinalis.

Mandragore officinale.

MANDRAGORE OFFICINALE. [illegible]
OFFICINALE [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *[illegible]* [illegible]. Ovarium [illegible], *b[illegible]* [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *[illegible]*

[illegible] nalis. [illegible] *Syst. veget.* 1. 699.

[illegible] Linn. *Spec.* 259. — Bull. *Herb.* t. 145, 146. — [illegible] Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. [illegible] — [illegible]

[illegible]

[illegible] — Lob. *ic.* 267.

[illegible]

[illegible]

V[illegible] ces plantes qui fut long-temps du domaine de l'[illegible] superstition, et qui même a conservé, pendant les premiers [illegible] revenaient à des idées plus justes sur les effets pos-



Mandragora officinalis.
Mandragore officinale

MANDRAGORE OFFICINALE. *MANDRAGORA OFFICINALIS.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Solanées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, turbinatus*, 5-*fidus*. Corolla 1-*petala, campanulata*, 5-*loba*. Stamina 5; *filamentis basi dilatatis*. Ovarium *superum, basi biglandulosum; stylo stigmateque simplicibus*. Bacca *globosa*, 1-*locularis, polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MANDRAGORA foliis ovatis, radicalibus; scapis unifloris.

MANDRAGORA officinalis. Mill. *Dict. n.* 1. *ic. t.* 173. — Hall. *Helv.* 578. — Blackw. *t.* 304.

MANDRAGORA vernalis. Spreng. *Syst. veget.* 1. 699.

ATROPA Mandragora. Linn. *Spec.* 259. — Bull. *Herb. t.* 145, 146. — Willd. *Sp. pl.* 1. 1016. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 392. — Gmel. *Syst. nat.* 2. 380. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 396.

MANDRAGORAS. Dod. *Pempt.* 457. — Lob. *Ic.* 267.

MANDRAGORA fructu rotundo. Bauh. *Pin.* 169. — Tournef. *Inst. rei herb.* 76. *t.* 12.

Voici encore une de ces plantes qui fut long-temps du domaine de l'antique superstition, et qui même a conservé, pendant les premiers siècles où les peuples revenaient à des idées plus justes sur les effets pos-

115.

sibles des productions de la nature, cette espèce de célébrité qu'elle avait usurpée chez les anciens; elle lui était venue de la ressemblance que l'on avait cru trouver dans sa racine, quiest souvent divisée jusqu'à la moitié en deux parties, avec le tronc et les extrémités inférieures du corps humain. Ce qui fait voir jusqu'à quel point l'on fut persuadé de cette ressemblance, c'est que, dans de vieux ouvrages où cette plante est représentée, on trouve tout simplement figuré le corps entier d'un homme ou d'une femme, surmonté de feuilles et de fleurs. Un préjugé en amène naturellement un autre; on s'imagina bientôt qu'une conformation aussi singulière ne pouvait être un effet du hasard, et qu'une plante qui présentait de telles analogies devait avoir une grande influence sur la génération : bientôt la Mandragore devint la base de tous les philtres. Par une conséquence du même préjugé on en vint à croire qu'une racine, qui était l'image d'un être animé, devait aussi être douée de vie, de sensibilité; de là les prétendus gémissemens qu'on avait cru entendre en arrachant la Mandragore, si bien que ceux qui craignaient de se laisser attendrir par ses cris plaintifs, avaient grand soin de se boucher exactement les oreilles. Il fallait aussi, avant de tenter l'entreprise périlleuse d'arracher cette racine extraordinaire, accomplir plusieurs cérémonies magiques, et celui qui les négligeait s'exposait aux plus grands dangers : on devait tracer, par trois fois, un cercle autour de la plante avec la pointe d'une épée, puis danser en prononçant certaines paroles, etc., etc. Théophraste et Pline écrivent, avec le plus grand sang-froid, de semblables puérilités !!!

On doit bien penser que les charlatans, gens qui vivent aux dépens du public crédule, ne contribuèrent pas peu à augmenter la renommée dont jouissait la Mandragore. Ils savaient, avec art, retailler ses racines et leur donner la ressemblance qui les rendait précieuses; ils allaient même jusqu'à fabriquer, avec d'autres racines, des Mandragores imitées qu'ils vendaient comme de véritables.

Aucune des prétendues vertus attribuées aux Mandragores, ne fit plus de dupes que celle qu'on supposa à ces racines de pouvoir, au moyen

de certaines cérémonies mystérieuses, faire doubler chaque jour l'argent avec lequel on les enfermait. Certaines Mandragores avaient plus de pouvoir les unes que les autres : heureux ceux qui pouvaient en recueillir sous des gibets. Il fallait d'ailleurs conserver, dans un morceau de linceul, les racines qu'on s'était procurées de cette manière, et alors elles ne devaient jamais manquer de porter bonheur. Mais depuis long-temps la Mandragore a perdu la réputation que lui avaient créée le charlatanisme et l'ignorance; et la médecine, qui n'en a jamais fait beaucoup d'usage, l'a entièrement abandonnée; elle n'a trouvé en elle que des propriétés incertaines, plus nuisibles qu'utiles à la thérapeutique. On la redoute en général dans le voisinage des étables et des pâturages; c'est même ce qu'indique étymologiquement son nom dérivé de μανδρα, étable, αγαυρος, nuisible : là son influence n'est point occulte, et malheur aux bestiaux qui, séduits par l'apparence d'une nourriture fraîche et salubre, ont l'imprudence de brouter ses jeunes feuilles! un assoupissement, une sorte de torpeur que précèdent des nausées convulsives, mettent leur existence en danger, lorsque l'on ne peut à temps, leur faire avaler quelques cuillerées de fort vinaigre, antidote qui paraît le plus sûr contre l'activité de ce poison végétal. Originaire du midi de l'Europe et des provinces tempérées de l'Asie, la Mandragore ne se plaît, heureusement, que dans les sites ombragés et humides, conséquemment dédaignés des troupeaux. Elle y fleurit aux mois de mars et d'avril.

La racine de la Mandragore officinale est vivace, épaisse, alongée, quelquefois simple, souvent partagée en deux branches; elle produit plusieurs feuilles ovales, rétrécies à leur base, grandes, étalées, un peu ondulées en leurs bords. Ses fleurs sont violettes, purpurines ou blanchâtres, solitaires sur des hampes beaucoup plus courtes que les feuilles Leur calice est monophylle, turbiné, à cinq divisions. La corolle est monopétale, campanulée, à cinq lobes. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens insérés dans la partie inférieure de la corolle, élargis et rapprochés à leur base. L'ovaire est supère, muni de deux glandes à sa base et surmonté d'un style terminé par un stigmate simple.

Le fruit est une baie globuleuse, noirâtre, à une seule loge renfermant un grand nombre de graines réniformes, plongées dans la substance spongieuse de l'intérieur de la baie et près de sa surperficie.

On ne cultive la Mandragore que comme objet de curiosité, car elle ne présente rien de bien agréable pour l'amateur des jardins; aussi pour cette raison, plus encore que par l'appréhension de ses propriétés vénéneuses, la retient-on dans quelque coin écarté, à l'abri des rayons solaires; on lui donne beaucoup d'eau pendant l'été, on la couvre de litière dans la grande intensité du froid. On la propage de graines qu'il faut semer aussitôt après leur maturité, sur place et dans une terre légère, substantielle, mêlée d'un peu de vieux terreau; les jeunes plantes au printemps suivant, mais seulement alors, demandent un peu de soin, afin d'être préservées des mauvaises herbes qui les étoufferaient bientôt.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle ouverte et étalée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Le calice. Fig. 3. L'ovaire surmonté par le style et terminé par le stigmate.

N. B. Ces détails sont de grandeur naturelle, et la plante est représentée environ deux tiers plus petite que nature.



P. Bessa pinx. Lejeune sculp.

Asclepias tuberosa.

Asclépiade tubereuse.

BÉREUSE. *ASCLEPIAS TUBEROSA.* ♃

Dogynie. Famille des *Apocynées.*

RACTÈRE GÉNÉRIQUE.

ersistens. Corolla 1-*petala,* 6-*partita.* Squamæ *aminum tubo extùs insertæ, et in cucullum tis coadunatis in tubum crassum,* 5-*gonum,* 2, *supera; stylis nullis; stigmate unico, imposito.* Folliculi 2, *oblongi, acuminati,*

FIQUES ET SYNONYMIE.

ulo, apice divaricato-ramoso; foliis rsis, superioribus oppositis; floribus

. 316. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 1273. — Pursch. *Fl. Amer. Sept.* 1. . — Mill. *Dict.* n° 11. — Ait. *Encyc.* 1. 284. — Spreng. *Syst.*

l. 1. 316. — Lam. *Dict. Enc. Sp. pl.* 1. 1268. — Walt.

tuberosâ radice, floribus Hort. Elth. 35. *t.* 30.

osum. Petiv. 90.

sque immédiatement, ait eu aucune idée :



ASCLÉPIADE TUBÉREUSE. *ASCLEPIAS TUBEROSA.* ♃

Pentandrie-Dogynie. Famille des *Apocynées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *parvus, 5-fidus, persistens.* Corolla *1-petala, 6-partita.* Squamæ *5-laciniis corollæ alternæ, staminum tubo extùs insertæ, et in cucullum convolutæ.* Stamina 5; *filamentis coadunatis in tubum crassum, 5-gonum, germina arctè involvens.* Ovaria 2, *supera; stylis nullis; stigmate unico, peltato, 5-gono, tubo staminifero imposito.* Folliculi 2, *oblongi, acuminati, polyspermi; seminibus papposis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ASCLEPIAS caule erectiusculo, apice divaricato-ramoso; foliis oblongo-lanceolatis : inferioribus sparsis, superioribus oppositis; floribus umbellatis, terminalibus.

ASCLEPIAS tuberosa. Lin. *Spec.* 316.—Willd. *Spec.* 1. *p.* 1273. —Mich. *Fl. Bor. Amer.* 1. *p.* 117.—Pursch. *Fl. Amer. Sept.* 1. *p.* 183.—Ker *Bot. Regist. n. et t.* 76.—Mill. *Dict. n°* 11.—Ait. *Hort Kew. ed.* 2. 2. 82.—Lam. *Dict. Encyc.* 1. 284.—Spreng. *Syst. veget.* 1. 849.

ASCLEPIAS decumbens. Linn. *Sp. pl.* 1. 316.—Lam. *Dict. Enc.* 1. 282.—Mill. *Dict. n°* 10.—Willd. *Sp. pl.* 1. 1268.—Walt. *fl. Carol.* 106.

APOCYNUM Novæ Angliæ *hirsutum, tuberosâ radice, floribus aurantiis.* Herm. *Lugdb.* 646. *t.* 647.—Dill. *Hort. Elth.* 35. *t.* 30. *f.* 34.

APOCYNUM carolinianum aurantiacum pilosum. Petiv. 90.

La découverte du Nouveau-Monde donna lieu, presque immédiatement, à celle d'une foule de plantes dont, jusque là, on n'avait eu aucune idée :

116.

de ce nombre est tout le genre *Asclépias.* Ce genre s'est momentanément accru par l'intercalation de beaucoup de plantes étrangères à l'Amérique, dont les véritables caractères ont échappé à la sagacité des premiers observateurs, mais il est rentré dans ses limites naturelles, au moyen de la création assez récente des genres *Gomphocarpus, Cynanchum, Anatherix, Calotropis, Xysmalobium, Enslenia, Podostigma, Hoya, Sarcostemma, Acerates, Gymnema,* etc., etc. Rien ne rappelle à notre souvenir le nom du botaniste qui institua le genre; il est assez probable qu'il le dédia à la mémoire d'Asclepias (1), docteur de Pruse en Bithynie, qui, un siècle avant l'ère chrétienne, opéra, dans la médecine, une révolution à peu près semblable à celle que nous voyons le docteur Broussais chercher à y faire renaître. L'on n'a pas mieux conservé le nom de l'introducteur, en Europe, de l'Asclépias tuberosa, que l'on n'a mis de soin à garder celui du créateur du genre; on sait seulement qu'en 1690, cette plante était déjà cultivée au jardin royal de *Hampton-Court,* près de Londres; il est à présumer qu'elle y resta oubliée ou cachée, car ce ne fut que plus de cent ans après qu'on la vit paraître en France, où elle fut apportée par André Michaux. A dater du commencement d'août, et pendant presque tout le reste de la belle saison, elle orne nos jardins de ses ardentes couleurs.

Sa racine est tubéreuse, épaisse, alongée; elle donne naissance à des tiges, droites ou couchées, longues d'un pied et demi à deux pieds, divisées, dans leur partie supérieure, en rameaux divariqués, garnies de feuilles oblongues-lancéolées, velues, comme toute la plante, rétrécies à leur base, portées sur de courts pétioles; celles de la partie inférieure sont éparses, les supérieures opposées. Les fleurs sont d'un jaune safrané, portées sur des pédicules trois fois plus longs qu'elles-mêmes, et disposées, au nombre d'une douzaine ou environ, en ombelles terminales.

(1) La plante que Pline, au chap. 5 du liv. XXVII de son Histoire naturelle, a appelée *Asclepias,* paraît être le *cynanchum vincetoxicum* qui fut long-temps placé parmi les vraies Asclépiades.

Chaque fleur est composée, 1° d'un calice court, partagé profondément en cinq divisions; 2° d'une corolle monopétale, à cinq découpures; 3° de cinq écailles pétaliformes, alternes avec les découpures de la corolle, insérées à la base externe du tube staminifère, divisées en deux lèvres très-inégales, l'extérieure roulée en cornet, l'intérieure étroite et linéaire; 4° de cinq étamines à filamens réunis en tube épais, pentagone, entourant étroitement les ovaires, et portant à leur partie interne les anthères qui sont à deux loges; 5° de deux ovaires supérieurs, surmontés d'un seul stigmate sessile, en tête pentagone, recouvrant la partie supérieure du tube staminifère, et presque adhérent avec lui. Le fruit est formé de deux follicules alongés, acuminés, contenant plusieurs graines munies d'une aigrette.

L'Asclépiade tubéreuse se cultive en pleine terre et n'y semble nullement délicate, quoique l'on ait habituellement l'attention de lui procurer une exposition des plus chaudes, et de la couvrir de litière à l'approche des gelées. Le sol le plus approprié à sa végétation est une terre douce et légère, franche et susceptible de conserver long-temps l'humidité. On la multiplie rarement de graines, parce que rarement, dans nos climats, celles-ci atteignent à une maturité parfaite; on est donc obligé de tirer des parties méridionales de la France ou d'Italie les graines dont on veut composer les semis : on les pratique de bonne heure et ordinairement en terrines, sur le terreau de bruyère pur; on plonge les vases dans une couche de chaleur modérée, afin de hâter la germination, et d'habituer promptement les jeunes plantes à la vivacité de l'air des derniers jours du printemps. Quand ces plantes sont en état d'être repiquées on les enlève des terrines et on les dispose sur une plate-bande bien exposée, à six pouces de distance les unes des autres; on les arrose très-peu parce que la plante étant fortement chargée de mucilage, la surabondance d'eau produirait sur-le-champ la pourriture. On garantit les plantes des gelées par une forte couche de tan épuisé, que l'on a soin d'enlever, dès que le printemps se fait sentir, et avant que de nouveaux rejetons aient poussé. Du reste, pour la propagation, nos jardiniers trouvent qu'il est au moins

aussi avantageux de s'en tenir à l'éclat des racines, que l'on opère en mars, ou à la séparation des jets et des drageons, qui se fait un peu plus tard. Cette plante souffre beaucoup des transplantations trop rapprochées; c'est pourquoi, lorsqu'on doit l'y soumettre, il est bon de lever ses racines avec une ample motte. Il paraît aussi qu'elle se refuse à toute fleuraison forcée, car vainement les sociétés de Botanique et d'agriculture à Gand, de Flore à Bruxelles, ont présenté cette fleuraison comme objet de concours particuliers pour les prix qu'elles distribuent aux expositions d'hiver.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une des écailles pétaliformes. Fig. 2. Le calice porté sur son pédicelle, et les ovaires. Fig. 3. Le tube formé par les étamines, et grossi.



P. Bessa pinx — Le Jeune sculp

Monsonia lobata.

Monsonie à feuilles lobées.

Cap de B.ne Esp.ce
Avril. Mai.

[illegible]

[illegible] Famille des Gér[illegible]

[illegible]

[illegible] pentaphyllus. Corolla [illegible]. Stamina [illegible] [illegible] inferiorum [illegible]. Stylus [illegible] [illegible] cristati ad [illegible] rostrati.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]ONSONIA foliis lobatis, serratis; petalis dentatis.

[illegible]NSONIA lobata. WILLD. *Sp. pl.* 3. 718. — [illegible] *Bot. Mag.* [illegible] — MURRAY *Syst. veget.* 697. — [illegible] *Prodr.* [illegible] 168. — [illegible] *Kew.* 3. p. 100. — ID. *ed.* 2. 4. 100. — LAM. *Dict. Encyc.* 4. [illegible] *in act. gothob.* 2. p. [illegible] t. 1.

[illegible] filia. LINN. F. *suppl.* 341. — MURR. [illegible] *veg.* 695. — [illegible] 3. p. 100. *tab.* [illegible] *fig.* 2.

[illegible]

[illegible] genre, resté dans la famille des géraniées, avec [illegible] quelles il a la plus [illegible] affinité, a été dédié à lady Anne Mo[illegible] célèbre par de [illegible] [illegible] ce genre, toutes originaires du Cap de Bonne-Espérance, [illegible] connues que par les [illegible] dans le [illegible] en 1774. M[illegible] envoya en Angleterre, [illegible] patrie, les [illegible] recueillies par lui; dans le nombre se trouv[illegible] [illegible] des plus remarquables. On ne sait trop [illegible] a prétendu qu'elle était produite par le *Monsonia* [illegible] qu'en vertu de cette supposition il lui a [illegible] de lobes inégaux, [illegible] ou plutôt dentés. La fleuraison commence en avril, [illegible] pendant une partie du mois suivant.

[illegible] plante est faiblement velue; la tige se partage en quelques



Monsonie à feuilles lobées.

MONSONIE A FEUILLES LOBÉES. *MONSONIA LOBATA.* ♃

Monadelphie-Dodécandrie. Famille des *Géraniées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *pentaphyllus.* Corolla *pentapetala.* Stamina *quindecim, connata; urceolo filamentorum quinque-fido.* Stylus *quinque-fidus.* Arilli *quinque, monospermi, aristati ad basin receptaculi rostrati.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MONSONIA foliis lobatis, serratis; petalis dentatis.

MONSONIA lobata. WILLD. *Sp. pl.* 3. 718. — CURTIS *Bot. Mag.* 385. — MURRAY *Syst. veget.* 697. — DECAND. *Prodr.* 1. 638. — AIT. *Hort. Kew.* 3. *p.* 100. — ID. *ed.* 2. 4. 192. — LAM. *Dict. Encyc.* 4. 269. — MONTI. *In. act. gothob.* 2. *p.* 1. *t.* 1.

MONSONIA filia. LINN. F. *suppl.* 341. — MURR. *Syst. veg.* 696. — CAVAN. *Diss.* 3. *p.* 180. *tab.* 74. *fig.* 2.

GERANIUM Anemonoïdes. THUNB. *Prod. p.* 112.

Ce genre, resté dans la famille des géraniées avec lesquelles il a la plus grande affinité, a été dédié à lady Anne MONSON, célèbre par de longs voyages, entrepris dans le but de satisfaire un goût honorable pour l'histoire naturelle, et surtout pour la botanique et la culture. Les plantes qui composent ce genre, toutes originaires du Cap de Bonne-Espérance, n'étaient encore connues que par les échantillons conservés dans les herbiers, lorsqu'en 1774, MASSON envoya en Angleterre, sa patrie, les graines de quelques espèces, récoltées par lui; dans le nombre se trouva le *Monsonia lobata*, l'une des plus remarquables. On ne sait trop pourquoi Linnée fils a prétendu qu'elle était produite par le *Monsonia speciosa :* toujours est-il vrai qu'en vertu de cette supposition, il lui a donné le surnom de *filia,* que depuis on a changé, avec raison, en celui de *lobata,* parce qu'en effet ses feuilles sont bordées de lobes inégaux, lobés eux-mêmes, ou plutôt dentés. La fleuraison commence en avril, et se prolonge pendant une partie du mois suivant.

Toute la plante est faiblement velue; la tige se partage en quelques

rameaux herbacés, un peu teintés de rouge, garnis de feuilles éparses et quelquefois alternes, persistantes, orbiculaires ou cordiformes, marquées de nervures saillantes en dessous; les pétioles sont grêles, longs, aplatis, munis à leur base de deux stipules courtes et presque triangulaires. Les fleurs, solitaires, larges de plus de deux pouces et demi, et portées sur un pédicelle ferme, plus épais que les pétioles, long de plus de neuf pouces, interrompu aux deux tiers de sa hauteur par une collerette de cinq à six folioles lancéolées, consistent en un calice tubuleux à cinq folioles lancéolées-aiguës; en une corolle à cinq pétales, onguiculés, cunéiformes, terminés par cinq ou six dents arrondies : en dessous, d'un beau jaune-soufre marqué de veines ramifiées rouges; en dessus, blancs, rayés longitudinalement de lignes simples d'un rouge pâle, partant d'un large cercle rouge, situé à la gorge de la corolle, pour se rendre au bout de chaque dent. Les étamines forment un tube autour du germe et du style, au moyen de cinq faisceaux réunis seulement à la base, du reste rapprochés et soutenant chacun trois filets violâtres, courts, dont celui du milieu plus long, et sur lesquels sont assises les anthères qui sont jaunes. Le style divisé en cinq au sommet, s'alonge et forme une espèce de bec semblable au fruit des *Géraniers.*

La Monsonie lobée ne donne point de graines dans notre climat; et comme l'on ne parvient que très-difficilement à la propager de boutures, elle ne laisse guère d'autre moyen de multiplication que celui des rejetons; mais ce moyen, douteux si les sujets sont mal enracinés, peut devenir funeste à la plante-mère quand on est forcé de faire la séparation très-près de la tige. On sollicite la plante à fournir ces rejetons, en découvrant un peu ses racines à différentes places, où bientôt il se montre des gemmes. Quand celles-ci sont suffisamment formées, on les sépare et on les plante dans des pots qu'il est bon de plonger en couche tiède. Les Monsonies en général aiment la chaleur. Elles demandent un mélange de deux tiers de bonne terre de bruyère, et d'un tiers de terre franche, douce.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. Le calice, les étamines et le pistil. Fig. 3. Faisceau de trois étamines. Fig. 4. L'ovaire surmonté du style et terminé par le stigmate.



P. Bessa pinx. — Dennel sculp.

Sparaxis grandiflora.

Sparaxide à grandes fleurs.

Cap de B.ne Esp.ce
Fl. Avril

[illegible]

[illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] -valvis, [illegible]-membrane[illegible], [illegible]. [illegible] partito. Stamin[illegible]. Ovarium inferum [illegible]. Capsula oblongo-g[illegible], 3-[illegible], [illegible], polysperma.

[illegible]

SPARAXIS [illegible] [illegible]formib[illegible], glabris; floribus alternis, [illegible]; spathis [illegible], longitudine tubi; [illegible] limbo regulari.

SPARAXIS grandiflora. [illegible] Bot. Mag. [illegible] — [illegible] ed. 2. 1. 85. — Ker Bot. reg. [illegible] — [illegible]. Syst. [illegible] 1. [illegible].

IXIA [illegible]. Gawler in Bot. Mag. n. et tab. [illegible] — [illegible] 139. — Roem. et Sch. Syst. veg. 1. 396.

IXIA [illegible]. [illegible]. Dict. Enc. 3. pag. 338. — Willd. Sp. pl. [illegible] — [illegible] Repos. 87. — Vahl. enum. 2. 71.

IXIA [illegible]. [illegible] (non alior).

IXIA [illegible]. [illegible] Plant. 27. — Jacq. Col. 4. p. 161. — [illegible]

IXIA [illegible]. Jacq. [illegible] pag. [illegible] tab. 17.

IXIA liliago. Redouté. [illegible]

GLADIOLUS [illegible] thiop[illegible]. [illegible] 85. [illegible]

SPARAXIS [illegible]. [illegible]. Syst. veget. [illegible].

M. [illegible] a groupé une dixaine d'espèces dont il décharges les [illegible] *Sisyrinchium* et *Gladiolus*, qui les avaient succes[illegible]. Le premier travail de M. Ker sur la famille des Iridées [illegible] gné dans les annales de botanique (*annals of botanica*); mais l'auteur a, depuis, réuni tous ses mémoires épars, et en a coordonné les [illegible] dans un volume in-8° qu'il vient de publier à Bruxelles, sous le simple titre de *Iridearum genera*. Le nom *Sparaxis* (du mot grec [illegible] déchirure) a été imposé au genre à cause des lanières [illegible]



SPARAXIDE A GRANDES FLEURS. *SPARAXIS GRANDIFLORA.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha *2-valvis, scarioso-membranacea, apice lacera.* Corolla *tubulosa; limbo 6-partito.* Stamina 3. Ovarium *inferum; stylo filiformi; stigmatibus 3 recurvis.* Capsula *oblongo-globosa, 3-locularis, 4-valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SPARAXIS foliis ensiformibus, glabris; floribus alternis, sessilibus; spathis lineatis, longitudine tubi; corollæ limbo regulari.

SPARAXIS grandiflora. GAWLER *in Bot. Mag.* 779. — AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 85. — KER *Bot. reg.* 258. — SPRENG. *Syst. veg.* 1. 149.

α *IXIA* grandiflora. GAWLER *in Bot. Mag. n. et tab.* 541. — REDOUT. *Lil. n. et tab.* 139. — ROEM. *et* SCH. *Syst. veg.* 1. 396.

IXIA aristata. LAM. *Dict. Enc.* 3. *pag.* 338. — WILLD. *Sp. pl.* 1. 203. — ANDREWS *Bot. Repos.* 87. — VAHL. *enum.* 2. 71.

IXIA anemonæflora. RED. *Liliac.* 85 (*non alior*).

IXIA uniflora. LIN. *Mant.* 27. — JACQ. *Col.* 4. *p.* 181. — ID. *Ic. rar.* 2. *t.* 283.

IXIA holosericea. JACQ. *Hort. Schœnbr.* 1. *pag.* 9. *tab.* 17.

IXIA liliago. REDOUTÉ. *Liliac.* 109.

SISYRINCHIUM æthiopicum majus. COM. *Hort. ams.* 1. 83. *t.* 42.

SPARAXIS bulbifera. SPRENG. *Syst. veget.* 1. 149.

M. BELLENDEN KER, également connu dans les sciences botaniques sous le nom de GAWLER qu'il porta précédemment, a institué le genre *Sparaxis,* à la suite du démembrement qu'il opéra dans le genre trop nombreux des Ixies; il y a groupé une dixaine d'espèces dont il déchargea les genres *Watsonia, Sisyrinchium* et *Gladiolus,* qui les avaient successivement reçues. Le premier travail de M. Ker sur la famille des Iridées a été consigné dans les annales de botanique (*annals of botanica*); mais l'auteur a, depuis, réuni tous ses mémoires épars, et en a coordonné les matériaux dans un volume in-8° qu'il vient de publier à Bruxelles, sous le simple titre de *Iridearum genera.* Le nom *Sparaxis* (du mot grec Σπαραξις, déchirure) a été imposé au genre à cause des lanières pro-

118.

fondes dont se forme le sommet de la spathe d'où sort la fleur. Comme toutes ses congénères, la Sparaxide à grandes fleurs est originaire de la pointe méridionale de l'Afrique d'où elle a été envoyée, en 1758, à Ph. Miller, qui dirigeait le jardin de Chelsea près de Londres; sa fleur paraît au mois d'avril; elle a subi, par la culture, différentes variations qui lui attirent de nouveaux hommages de la part des véritables amateurs.

Son bulbe est arrondi; il s'en élève une tige droite, cylindrique, haute de huit à douze pouces. Ses feuilles linéaires, ensiformes, aiguës, chargées de nervures un peu saillantes, naissent les unes immédiatement du bulbe, les autres de la partie inférieure de la tige, et ces dernières sont toujours les plus longues. Ses fleurs sont grandes, écartées, sessiles, souvent au nombre de trois à quatre, rarement de cinq à six, ou seulement d'une à deux. Elles sont composées, 1° d'une spathe de deux folioles scarieuses, blanchâtres, déchirées vers leur sommet en plusieurs lanières étroites, entremêlées de dents plus courtes; 2° d'une corolle tubulée inférieurement, partagée supérieurement à son limbe en six divisions ovales-oblongues, presque égales entre elles, tantôt entièrement d'une couleur purpurine foncée, tantôt ayant trois de ses divisions d'une couleur beaucoup plus pâle, la base de chaque découpure étant d'ailleurs ordinairement marquée d'une tache blanche; 3° de trois étamines à filamens portant des anthères linéaires et droites; 4° d'un ovaire inférieur, ovoïde, un peu triangulaire, caché par la spathe, et surmonté d'un style filiforme, divisé à son sommet en trois stigmates. La capsule est à trois valves et à trois loges contenant plusieurs graines.

On doit cultiver la Sparaxide à grandes fleurs en serre tempérée; elle craint la moindre gelée; et comme elle entre en végétation au milieu de l'hiver, on est obligé, pour lui procurer le plus de lumière possible, de la tenir contre les vitraux. Il faut alors l'arroser fréquemment, mais avec beaucoup de modération, car la stagnation de l'eau lui fait grand tort; c'est à cause de cela qu'on doit avoir soin de placer au fond des pots dans lesquels on la plante, une forte couche de gravier; on les remplit de terreau de bruyère. La graine ne mûrissant point dans nos contrées septentrionales, le seul moyen de multiplication consiste dans les cayeux que l'on détache du bulbe, immédiatement après que la plante est flétrie ou desséchée.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

1. La corolle développée. 2. Les folioles de la spathe 3. L'ovaire, le style et les stigmates.



Poiteau pinx. — Barrios sculp.

Ranunculus amplexicaulis L.

Renoncule engaînante.

RENONCULE AMPLEXICAULE. *RANUNCULUS AMPLEXICAULIS.* ♃

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-phyllus, deciduus.* Corolla *5-petala; unguibus foveâ intùs excavatis.* Stamina *plurima.* Ovaria *supera, numerosa in capitulum collecta.* Capsulæ [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

RANUNCULUS foliis ovatis, nervosis, acuminatis, amplexicaulibus; caule multifloro.

RANUNCULUS amplexicaulis. Linn. *Spec.* 774. — Murr. *Syst.* [illegible] *Syst. nat.* 2. 877. — Lam. *Fl. fr.* 3. 185. — Poir. *Dict. Enc.* [illegible] 2. — De Cand. *Syst.* 1. 244. *Prodr.* 1. 32. *Fl. fr.* 4. 864. 5. 636. — [illegible] *ic. sel.* 1. *t.* 27. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 351. — [illegible] . 266. — Ger. *emac.* 963. *f.* 2. — Mill. *Dict.* 8.

RANUNCULUS montanus *fol. plantaginis.* Bauh. *Pin.* 180. — [illegible] 292. — Sauss. *prodr.* 572. — J. Gm. *Herb.* 962. *f.* 5.

RANUNCULUS pyrenæus. J. Bauh. *Hist.* 3. *app.* 864. — [illegible] *alt. ic.* 4. — Moris. *Hist.* 2. *t.* 30. *f.* 3.

RANUNCULUS Calcis, *floribus albis.* [illegible] *Pugill. t.* 8.

L[illegible] *Ra*[illegible] [illegible] domaine exclusif des lieux marécageux [illegible] laboureurs de la Lycie envers Latone, et la juste vengeance [illegible] la mère d'Apollon, renferment autant de plantes aquatiques [illegible] soixante espèces environ, dont se compose actuellement ce genre, [illegible] aute, au moins, habitent soit les lacs et les fontaines, soit [illegible] qui les entourent, et que leurs eaux baignent pendant u[illegible] partie de l'année. La Renoncule amplexicaule ou embrassante n'appartient pas [illegible] endant à cette catégorie; elle fixe au contraire sa résidence [illegible] des montagnes les plus élevées; on la trouve sauvage aux



Ranunculus amplexicaulis.

Renoncule engaînante.

RENONCULE AMPLEXICAULE. *RANUNCULUS AMPLEXICAULIS.* ♃

Polyandrie-Polyginie. Famille des *Renonculacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-phyllus, deciduus.* Corolla *5-petala; unguibus fovea intùs excavatis.* Stamina *plurima.* Ovaria *supera, numerosa in capitulum collecta.* Capsulæ *numerosæ, muticæ, 1-permæ, indehiscentes.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

RANUNCULUS foliis ovatis, nervosis, acuminatis, amplexicaulibus; caule multifloro.

RANUNCULUS amplexicaulis. LINN. *Spec.* 714. — MURR. *Syst. veg.* 515. — WILLD. *Sp. pl.* 2. 1311. — SPRENG. *Syst. veg.* 2. 648. — GMEL. *Syst. nat.* 2. 877. — LAM. *Fl. fr.* 3. 185. — POIR. *Dict. Enc.* 6. 102. — DE CAND. *Syst.* 1. 244. *Prodr.* 1. 32. *fl. fr.* 4. 889. 5. 636. — DELESS. *ic. sel.* 1. *t.* 27. — AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 352. — CURT. *Bot. Mag.* 266. — GER. *emac.* 963. *f.* 2. — MILL. *Dict.* 8.

RANUNCULUS montanus *fol. plantaginis.* BAUH. *Pin.* 180. — TOURNEF. *Inst.* 292. — SALISB. *prodr.* 372. — J. GER. *Herb.* 962. *f.* 2.

RANUNCULUS pyrenæus. J. BAUH. *Hist.* 3. *app.* 864. — CLUS. *App. alt. ic.* 4. — MORIS. *Hist.* 2. *t.* 30. *f.* 37.

RANUNCULUS dulcis, *floribus albis.* MENTZ. *Pugill. t.* 8.

LE mot *Ranunculus*, dérivé de *rana*, grenouille, indique évidemment une plante des marais; et, dans le fait, il est peu de genres qui, sans avoir pour domaine exclusif des lieux auxquels se rattachent la brutalité des laboureurs de la Lycie envers Latone, et la juste vengeance qu'en tira la mère d'Apollon, renferment autant de plantes aquatiques. Sur cent soixante espèces environ, dont se compose actuellement ce genre, quarante, au moins, habitent soit les lacs et les fontaines, soit les marécages qui les entourent, et que leurs eaux baignent pendant une partie de l'année. La Renoncule amplexicaule ou embrassante n'appartient pas cependant à cette catégorie; elle fixe au contraire sa résidence sur les flancs des montagnes les plus élevées; on la trouve sauvage aux

Pyrénées, aux Alpes, dans l'Apennin, les Cevennes et sur d'autres montagnes dont ses fleurs effacent en quelque sorte l'aridité, pendant les mois d'avril et de mai. Il y a près de deux siècles qu'on la cultive dans les jardins, où les nuances de son feuillage, comme celles de ses fleurs, font souvent un agréable contraste avec ce qui les environne.

Ses racines, presque bulbeuses, jettent des fibres épaisses, charnues et fasciculées : il s'en élève des feuilles oblongues, obtuses, rétrécies à leur base en pétiole engaînant et garni de cils très-fins; la tige, qu'elles entourent, a dix ou douze pouces de hauteur : elle est cylindrique et accompagnée d'un petit nombre de feuilles ovales, aiguës, lisses, entières et amplexicaules; leur couleur, de même que celle de la tige, est le vert glauque. Les fleurs, réunies trois ou quatre au sommet de la tige, sont pédonculées, larges de 15 à 16 lignes et blanchâtres; le calice est composé de cinq folioles, oblongues, obtuses, concaves, glabres, caduques, blanchâtres ou d'un jaune pâle; les pétales sont blancs, larges, obtus, légèrement échancrés, munis, sur l'onglet, d'une écaille droite, concave et assez longue. Les étamines ont les filets courts et jaunes ainsi que les anthères : celles-ci sont oblongues, obtuses et biloculaires. Les fruits consistent en un grand nombre de capsules à une seule loge, à une seule graine, disposées en une petite tête ovale, sur un réceptacle pubescent, couvert de poils touffus, courts et blanchâtres.

Comme plante alpine, la Renoncule amplexicaule demande, pour sa culture, une terre substantielle et légère; elle se trouve fort bien dans un mélange de deux parties de terre douce et franche, avec une partie de terreau de bruyère. La trop grande ardeur du soleil lui est nuisible; conséquemment il faut lui choisir une exposition qui puisse l'en préserver; et quoiqu'elle ne soit point délicate, qu'elle résiste aux rigueurs de nos hivers, ses fleurs sont beaucoup plus belles et plus grandes lorsqu'elle a été cultivée en pot et rentrée dans l'orangerie. On peut la multiplier par la division de ses racines, en automne, aussitôt après la chute de ses feuilles; mais le moyen le plus favorable est le semis, que l'on pratique immédiatement après la maturité des graines, dans le terreau de bruyère, sur couche et sous châssis. On a remarqué que les jeunes plantes ont une tendance à doubler : ainsi il ne serait pas étonnant que, quelque jour, cette espèce devînt la rivale de l'asiatique, sa superbe congénère.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La racine. Fig. 2. Une feuille radicale. Fig. 3. Une fleur coupée transversalement pour montrer la position respective de ses parties.



P. [illegible] pinx. | Goulet sculp.

Cydonia Japonica.

Coignassier du Japon.

Du Japon.
Fl. Avril, Mai.

1 [illegible]
2 [illegible]
3 [illegible]

[illegible]

[illegible] Famille des *Pomacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *-partitus.* C[illegible] *-petala*. Stamina [illegible] Styli 5, [illegible] Pomum *ovatum turbinatum* [illegible] *umbilicatum*, [illegible]; [illegible] *-permis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *caule fruticoso, spinoso*; [illegible] *glabris*, [illegible]

CYDONIA japonica. Pers. *Syn.* [illegible]

CYDONIA Lagenaria. Lois. *in* [illegible] 6, *p.* [illegible] *tab.* [illegible]

PYRUS japonica. Thunb. *Fl. Jap.* 207. — Curt. *Bot. Mag.* [illegible]

[illegible] *Sp.* [illegible] *p.* [illegible] — Ait. *Hort. Kew.* *ed.* 2. *vol.* 3. *p.* [illegible]

[illegible] japonica. [illegible]

[illegible] que l'on est redevable de l'introduction en Europe du [illegible] du Japon; il en [illegible] le premier pied en 1796, et le propagea, par le moyen de la greffe, [illegible] les établissemens publics ainsi que [illegible] principaux jardins [illegible] de l'Angleterre. [illegible] entre la Grande-Bretagne et la France, firent que [illegible] arbrisseau ne parvint dans ce [illegible] mais [illegible] de ses charmantes fleurs le fit [illegible] et maintenant on le compte, [illegible] des belles plantes. Ses fleurs [illegible] les premiers jours du printemps; cultivé [illegible] on le voit fleurir pendant presque toute l'année.

[illegible] de dix pieds. Sa tige [illegible] recouverts d'une [illegible] court et armés çà et là d'épines [illegible] à huit lignes, qui prennent naissance dans l'aisselle [illegible] ovales-oblongues, rétrécies en pétiole à leur [illegible] dessus, plus pâles en dessous, [illegible] un peu coriaces, finement dentées en scie en leurs bords, [illegible] base et dans leur jeunesse seulement, de deux stipules



Cydonia Japonica.

Cognassier du Japon.

Icosandrie-Pentagynie. Famille des *Pomacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-partitus.* Corolla *4-petala.* Stamina *circiter* 20. Styli 5, *basi connati.* Pomum *ovatum turbinatumve, apice umbilicatum, 5-loculare; loculis polyspermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CYDONIA caule fruticoso, spinoso; foliis ovato-oblongis, glabris, serratis; floribus subcorymbosis; fructibus lagenariæformibus.

CYDONIA Japonica. Pers. *Synop.* 2, *p.* 90.

CYDONIA Lagenaria. Lois. *in Nov. Duham.* 6, *p.* 255, *tab.* 76.

PYRUS Japonica. Thunb. *Fl. Jap.* 207. — Curt. *Bot. Mag.* 692. — Wild. *Sp.* 2. *p.* 1020. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 3. *p.* 209.

MALUS Japonica. Andrews. *Reposit.* n° 462.

C'est à sir J. Banks que l'on est redevable de l'introduction en Europe du Coignassier du Japon; il en reçut le premier pied en 1796, et le propagea, par le moyen de la greffe, dans les établissemens publics ainsi que dans les principaux jardins des botanistes de l'Angleterre. Les obstacles que la guerre apportait alors dans les communications entre la Grande-Bretagne et la France, firent que ce bel arbrisseau ne parvint dans ce dernier pays qu'en 1810; mais le vif éclat de ses charmantes fleurs le fit de suite rechercher de tous les amateurs; et maintenant on le compte, dans toutes les grandes collections, au nombre des belles plantes. Ses fleurs paraissent naturellement dans les premiers jours du printemps; cultivé en serre tempérée, on le voit fleurir pendant presque toute l'année.

Cet arbrisseau est susceptible de s'élever au delà de dix pieds. Sa tige se divise, dès sa base, en plusieurs rameaux assez menus, recouverts d'une écorce brunâtre, revêtus d'un duvet court et armés çà et là d'épines aiguës, longues de six à huit lignes, qui prennent naissance dans l'aisselle des feuilles. Celles-ci sont ovales-oblongues, rétrécies en pétiole à leur base, luisantes et d'un vert gai en dessus, plus pâles en dessous, parfaitement glabres, un peu coriaces, finement dentées en scie en leurs bords, munies, à leur base et dans leur jeunesse seulement, de deux stipules

réniformes et dentées. Les fleurs sont réunies trois à dix, en un petit corymbe qui sort d'un bourgeon fort court, sur la partie latérale des rameaux; elles sont portées sur des pédicelles particuliers, longs de deux à quatre lignes, chargés, vers la base du calice, de deux ou trois petites bractées linéaires, ciliées, de couleur rougeâtre, très-caduques. Chaque fleur est composée d'un calice campanulé, à cinq dents arrondies et ciliées, adhérant par sa base avec l'ovaire; de cinq pétales arrondis, ouverts, de couleur rouge-écarlate, peu foncée, ou blanche dans une variété (1), insérés, par un onglet court, au-dessous des sinus formés par les dents du calice; de trente-six à quarante étamines à filamens rougeâtres (ou blancs dans la variété), redressées et resserrées en une sorte de faisceau autour des styles, et portant des anthères arrondies. Les styles, de la même longueur que les étamines, sont au nombre de cinq, velus à leur base et réunis en un seul faisceau, terminés chacun par un stigmate en tête. Le fruit est une melonide pyriforme, étranglée et resserrée dans son milieu comme une gourde, et de couleur verdâtre; il est divisé intérieurement en cinq loges, contenant chacune un grand nombre de graines. Les fleurs sont quelquefois semi-doubles, composées de dix pétales ou davantage.

Le Coignassier du Japon n'a encore pu être multiplié que par boutures et par marcottes, et mieux encore par greffes sur le Coignassier commun. On ne le cultivait primitivement qu'en pots ou en caisses, afin de le pouvoir abriter du froid, pendant la saison rigoureuse; mais on a fini par le laisser constamment en pleine terre, et il n'y a nullement souffert, même après un abaissement de température de douze degrés en dessous de o du thermomètre de Réaumur. Ce charmant arbrisseau s'est donc naturalisé dans le royaume des Pays-Bas, et l'on peut même concevoir l'espérance que l'on en obtiendra des fruits en maturité.

Le *Cydonia Japonica* a été couronné aux expositions publiques des Sociétés de botanique à Gand en 1818, et de Flore à Bruxelles en 1825 et 1827. Les plantes provenaient des collections de MM. Van Saceghem, et Lambert-de-Roover.

(1) Cette variété n'est connue que depuis 1813.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Un pétale. Fig. 2. L'ovaire, le calice et les étamines. Fig. 3. Une fleur privée de pétales, laissant voir par la coupe, la disposition des germes dans l'intérieur de l'ovaire : celui-ci, coupé longitudinalement, est encore couronné par le style et par quelques étamines.



Poiteau pinx.

Barrois sculp.

Cunonia Capensis.

Cunone du Cap.

[illegible]

Décandrie-Digynie. Famille des Saxifragées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *[illegible]rtitus.* Petala 5. Stamina 10. [illegible] *styli* 2; *stigmata* 2. [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *glabra; foliolis lanceolatis, coriaceis,* [illegible] *floribus fasciculato-racemosis, albis.*

CUNONIA Capensis. Linn. *Sp. pl.* 569. — Thunb. *Prodr.* 81. — [illegible] *Sp. pl.* 2. 634. — Gmel. *Syst. nat.* [illegible] 703. — Spreng. *Syst. veg.* [illegible] 361. — Pers. *Syn.* 1. [illegible] — Link. *Enum. Ber.* 1. [illegible] — Lodd. *Bot. cab.* 826. — Lam. *Dict.* [illegible] 295. — *Illustr. gen. t.* 371. — [illegible] 826.

[illegible] *floribus spicatis* [illegible] *foliis oblongis* [illegible] Burm. *Afr.* [illegible]

[illegible], *arbuti* [illegible] *africana.* [illegible] 45. [illegible]

[illegible] l'année 1816, pour date de l'introduction chez [illegible] du Cap; mais cette plante existait bien antérieurement dans les collections de la Hollande; et même, Cunon, savant botaniste [illegible], à qui le genre a été dédié par Linné, l'a comprise [illegible] des plantes qu'il cultivait, catalogue publié en 17[illegible].

[illegible]



CUNONE DU CAP. *CUNONIA CAPENSIS.*

Décandrie-Digynie. Famille des *Cunoniacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus.* Petala 5. Stamina 10. Germen *superum; styli* 2; *stigmata* 2. Capsula *ovata, acuminata,* 2-*locularis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CUNONIA foliis pinnatis, glabris; foliolis lanceolatis, coriaceis, glabris, glanduloso-serratis; floribus fasciculato-racemosis, albis.

CUNONIA Capensis. LINN. *Sp. pl.* 569. — THUNB. *Prodr.* 81. — WILLD. *Sp. pl.* 2. 634. — GMEL. *Syst. nat.* 2. 703. — SPRENG. *Syst. veg.* 2. 361. — PERS. *Syn.* 1. 486. — LINK. *Enum. Ber.* 1. 411. — LODD. *Bot. cab.* 826. — LAM. *Dict. Enc.* 2. 225. — *Illust. gen. t.* 371. — LINDL. *In Bot. reg.* 828.

OOSTERDYKIA floribus spicatis pentapetalis, foliis oblongis subincanis serratis. BURM. *Afr.* 259. *t.* 96.

ARBUSCULA, arbuti alatis folis, africana. PLUK. *Alm.* 45. *t.* 191. *f.* 4.

LES Anglais assignent l'année 1816, pour date de l'introduction chez eux de la Cunone du Cap; mais cette plante existait bien antérieurement dans les collections de la Hollande; et même, CUNON, savant botaniste de Groningue, à qui le genre a été dédié par Linné, l'a comprise dans le catalogue des plantes qu'il cultivait, catalogue publié en 1749.

Il l'avait reçue de son ami Calkoen, sous le nom d'Aulne rouge que les colons du Cap lui donnent vulgairement, et l'on ne sait trop pourquoi, car le port et le feuillage de la Cunone n'ont aucun rapport avec ceux de l'aulne. On voit cette plante également en fleurs au printemps et à l'automne, et aux deux époques ses épis, qui durent plus d'un mois, font un effet admirable sur le vert foncé et luisant des feuilles qui les entourent. La forme de l'ovaire et les deux styles avaient probablement déterminé Jussieu à placer le genre *Cunonia* parmi les saxifragées, mais il eût fallu convenir auparavant que les étamines sont censées périgynes lorsque le bas de l'ovaire est entouré d'un disque particulier, car sans cette convention, les pétales et les étamines des Cunones ne peuvent être considérés que comme hypogynes par tous les botanistes. Il ne faut pas confondre ce genre avec celui que Philippe Miller a produit sous le même nom, et qui comprend un *antholiza*, lequel porte aussi, il est vrai, la dénomination de *Cunonia*, mais comme spécifique. Le genre antholize, voisin du genre glayeul, dans la famille des iridées, ne peut, dans aucun cas, être assimilé au véritable genre Cunone ni se trouver confondu avec lui dans le même groupe.

La Cunone du Cap est un arbrisseau qui, dans nos serres, s'élève à la hauteur de 10 à 12 pieds; sa tige est noueuse, feuillée vers l'extrémité d'où s'élancent quelques rameaux opposés, sous une ouverture de 45°; elle se termine par une double foliole pétiolée, ovale, entière, qui ressemble à deux grandes bractées coriaces, appliquées l'une contre l'autre, entre lesquelles se trouve contenue la jeune pousse qui doit se développer; de semblables folioles se retrouvent également aux aisselles des feuilles et des rameaux. Les feuilles sont grandes, opposées, ailées avec impaire, et composées de cinq à neuf folioles oblongues, lancéolées, dentées, très-glabres, d'un vert foncé, luisant en dessus, d'un vert terne, relevé par des nervures rougeâtres en dessous; le pétiole est cylindrique, d'une rouge brunâtre et parsemé de poils courts et duveteux. Les fleurs sont réunies au sommet de la tige en grappes spiciformes, axillaires et terminales; elles sont petites et pédicellées sur un axe commun; le calice

a cinq folioles vertes, ovales, caduques, beaucoup plus courtes que la corolle qui est composée de cinq pétales blancs, ovales-oblongs et ouverts en rose. Les dix étamines ont leurs filamens simples, beaucoup plus longs que les pétales, supportant des anthères ovales-arrondies, à deux loges distantes qui s'ouvrent en dehors. L'ovaire est supérieur, oblong ou conique, comprimé, marqué d'un sillon de chaque côté, ce qui le rend bilobé, terminé par deux styles alongés, subulés, croisés et dirigés horizontalement, à stigmates obtus et peu apparens. Le fruit est une capsule oblongue, pointue, à deux loges, renfermant plusieurs semences arrondies.

La serre chaude, la terre de bruyère et des arrosemens fréquens à l'époque où la végétation est dans sa pleine force, sont des conditions indispensables dans la culture de la Cunone du Cap. Sa multiplication est assez difficile par marcottes, et presque impraticable par boutures. Les graines, envoyées du pays natal, ont germé avec lenteur, mais enfin, au bout de deux ans, elles se sont trouvées au point d'être repiquées; le semis exige le plus grand soin et une extrême chaleur; il doit être conséquemment favorable de le pratiquer au printemps.

Un exemplaire bien fleuri de la Cunone du Cap a paru, pour la première fois, aux expositions publiques de la Société de Flore, à Bruxelles, en février 1826, et y a été mentionné honorablement. Il y avait été présenté par madame Meeus-Wouters, qui fait l'un de ses plus grands amusemens de la culture, et qui la dirige avec une heureuse sagacité. Cette Cunone, jeune encore, ne s'élevait à guère plus de quatre pieds, lorsqu'elle fut offerte aux regards des partisans de Flore; aujourd'hui ce même arbrisseau, par une vigueur de végétation, résultat des soins constans dont il fut l'objet, a acquis une hauteur qui surpasse douze pieds. Madame Meeus-Wouters a bien voulu nous permettre de faire concourir cette plante à la figure et à la description que nous donnons, dans ce recueil, du *Cunonia Capensis,* et c'est avec une satisfaction vraie que nous adressons à cet aimable amateur nos remercîmens pour la complaisance avec laquelle

ses collections sont mises à notre disposition, chaque fois qu'elles peuvent contribuer au succès de l'Herbier de l'Amateur, par la production de quelques faits nouveaux, ou par la rectification de ceux qui auraient pu avoir été trop légèrement admis. Nous accueillerons toujours de même, et avec la plus vive reconnaissance, la communication que l'on voudra bien nous faire, soit d'observations particulières, relatives à l'amélioration de la culture, soit de dessins et de descriptions de plantes nouvelles : nous nous empresserons de publier aussitôt les uns et les autres, en faisant connaître les sources où nous aurons puisé.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière, grossie. Fig. 2. Une étamine sur laquelle on peut observer la distance réciproque des loges de l'anthère. Fig. 3. L'ovaire coupé transversalement afin de montrer la position relative du calice, de la corolle et des étamines.



P. Bessa pinx. *Goulet sculp.*

Illicium Floridanum.

Badiane de la Floride.

De la Floride.
Fl. Avril. Mai.

1 Capsules
2 Graine
3 Ovaires
4 Etamine grossie

Famille des *Magnoliacées.*

IQUE.

taloïdeis. Corolla *polype-*
ioribus. Stamina *nu-*
supera, plurima;
sitæ, 2-valves,

643. — De C



Polyandrie-Polyginie. Famille des *Magnoliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 6-*phyllus : foliolis* 3 *intimis longioribus et petaloïdeis.* Corolla *polypetala : petalis ultrà* 20, *duplici ordine; interioribus brevioribus.* Stamina *numerosa; antheris* 2-*locularibus; filamentis adnatis.* Germina *supera, plurima; stigmatibus lateralibus in stylis.* Capsulæ *plurimæ, stellatim dispositæ,* 2-*valves,* 1-*spermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ILLICIUM foliis utrinque acutis; floribus subterminalibus, rubris; petalis lanceolatis, linearibusque.

ILLICIUM Floridanum. Ellis. *Act. Angl.* 1770. *p.* 524. *t.* 12. — Lin. *Mant.* 395. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 1254. — Lam. *Dict. Enc.* 1. *p.* 352. *Illust. t.* 493. *f.* 1. — Mich. *Flor. Boreal. Amer.* 1. *p.* 326. — Sims *Bot. Mag. n. et t.* 439. — Duham. *Arb. ed.* 2. *vol.* 3. *p.* 190. *t.* 47. — Pursh. *Flor. Bor. Amer.* 2. *p.* 380. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 643. — De Cand. *Syst.* 1. 440. *Prodr.* 1. 77. — Ait. *Hort. Kew.* 3. 328. — Gærtn. *Fruct.* 1. 339.

Le genre *Illicium,* dont on peut attribuer l'institution à Kæmpfer, ne se compose encore que de trois espèces, également remarquables par l'odeur d'anis qui s'exhale plus ou moins fortement de toutes leurs parties, et principalement de leurs capsules. De ces trois espèces deux sont originaires de l'Amérique septentrionale, et la troisième appartient à la Chine. Celle-ci est la plus aromatique; le fruit, la seule partie de la

plante, que l'on importe en Europe, y est vulgairement connu sous le nom d'anis étoilé; on l'emploie dans la parfumerie et surtout à la confection de liqueurs de table, telles que l'anisette de Hollande qui est devenue une branche de commerce, assez étendue. Les Chinois et les Japonais préfèrent les graines de la badiane à celles de l'anis et du fenouil; ils les considèrent comme plus fortement stomachiques; aussi en mangent-ils habituellement après leurs repas, pour activer le travail de la digestion, autant que pour se parfumer la bouche; ils en préparent une infusion qu'ils mêlent avec celles de thé, de café, ainsi qu'avec d'autres boissons analogues et qui, par ce mélange, acquièrent un goût plus agréable. Ils font de leur Badiane un arbrisseau sacré; ils l'offrent à leurs idoles; ils en brûlent l'écorce comme un parfum sur leurs autels; ils en placent les branches sur le tombeau de leurs amis. Sa tige, qu'ils nomment *bois d'anis,* est dure, odorante, mais fragile; néanmoins ils l'emploient aux ouvrages de tour et de marqueterie. Enfin ses fruits, mis en macération dans l'eau, immédiatement après leur maturité, puis abandonnés à la fermentation, leur procurent une liqueur vineuse dont ces peuples, ainsi que les Indiens en général, font un très-grand cas.

La seconde espèce de Badiane, celle dont nous représentons ici les principaux caractères, a, pour patrie, la Floride occidentale où elle croît sur les bords des rivières. Introduite en Angleterre, vers 1766, par John Ellis, elle ne tarda pas à être répandue dans les jardins botaniques des Pays-Bas et du reste de l'Europe. Aujourd'hui on la voit chez beaucoup d'amateurs. Elle se fait remarquer, dans toutes les saisons de l'année, par son feuillage toujours vert, exhalant aussi, lorsqu'on le froisse entre les doigts, une agréable odeur d'anis. Dans les mois d'avril et de mai, elle se pare de fleurs qui, à une forme élégante, à une belle couleur pourpre foncé, joignent encore le charme d'un doux parfum.

Cet arbrisseau, planté en caisse, acquiert dans nos jardins six à huit pieds de haut; favorisé par la douce influence du climat, il s'élève probablement, dans sa terre natale, à une hauteur plus que double.

Sa tige cylindrique, recouverte d'une écorce gris-brunâtre, se divise en rameaux disposés quatre à six les uns près des autres, presque par verticilles, nus dans une partie de leur étendue, garnis, seulement dans leur partie supérieure, de quelques feuilles ovales-lancéolées, glabres, lisses, persistantes, pétiolées, éparses, mais rapprochées environ cinq à six les unes près des autres, pour former une sorte de verticille. Les fleurs sont solitaires dans les aisselles des feuilles, et en petit nombre dans la partie supérieure des rameaux, où elles paraissent presque terminales. Ces fleurs sont composées, 1° d'un calice de six folioles oblongues, un peu concaves, dont trois extérieures un peu plus courtes, à peine colorées, et trois intérieures un peu plus longues, pétaliformes; 2° de vingt-six pétales lancéolés-linéaires, d'un pourpre foncé, disposés sur deux rangs, les intérieurs plus courts et plus étroits; 3° de trente-neuf étamines ou environ, à filamens courts, cylindriques, légèrement comprimés, insérés au réceptacle sur trois rangs, de la même couleur que les pétales, portant à leur partie supérieure une anthère adnée à leur face interne, et s'ouvrant en deux loges longitudinales; 4° de treize ovaires supérieurs, redressés, ramassés en faisceau orbiculaire, prolongés en un style court : tous les styles sont très-ouverts, divergens presque comme les rayons d'une roue, terminés en pointe aiguë : chacun d'eux porte à sa partie latérale et interne, un stigmate formé par une petite rangée de poils blancs. Il succède aux fleurs des capsules en même nombre que les ovaires, disposées en étoile, s'ouvrant en deux valves par leur côté supérieur, et contenant chacune une graine.

Les fleurs de cette plante, que nous avons eu occasion d'observer, nous ont offert cela de particulier, que, le calice excepté, les ovaires, les pétales et les étamines s'y sont presque toujours trouvés, les premiers au nombre de treize, les seconds au double de ce nombre, et les autres au triple; mais cela est sujet à varier, puisque plusieurs botanistes n'y ont observé que dix ovaires, et que d'autres en ont vu jusqu'à dix-huit. Ces auteurs n'ayant pas compté toutes les parties, comme nous avons pu le faire, on ne peut savoir si les pétales

et les étamines suivent toujours les ovaires, les premiers dans une proportion double, et les autres dans une proportion triple, comme cela s'est rencontré dans la plupart des fleurs que nous avons analysées; ce serait un fait assez curieux à vérifier.

La Badiane de la Floride, ou la Badiane rouge, comme on la nomme encore, se multiplie de graines et de marcottes. On la plante en terre de bruyère et en caisse, afin de la rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver. Il est probable qu'en Provence, aux îles d'Hières, et sous toute autre température semblable, on pourrait la cultiver en pleine terre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les capsules entr'ouvertes. Fig. 2. Une graine hors de sa capsule. Fig. 3. Les ovaires et trois étamines laissées a dessein de montrer leur insertion. Fig. 4. Une étamine très-grossie.



P. Bessa pinx. Guyard filius sculp

Pelargonium triste.

du Cap

Pelargone à fleurs brunes.

[illegible]

Monadelphie-Hyp[illegible] Famille des [illegible]

[illegible]

[illegible] lact[illegible]

[illegible]

[illegible] radice [illegible]

[illegible]

[illegible] 683. — [illegible]

[illegible] considérait [illegible] cette [illegible]

[illegible] fort insignifiant [illegible] regret

[illegible] porter un nom spécifique aussi [illegible] quand [illegible]

douce sensation [illegible]

[illegible]

[illegible] d'une [illegible] excroissance [illegible]

[illegible] avant 16[illegible] qu'elle fut [illegible]

européenne; [illegible] le célèbre [illegible]

à la fois [illegible] qui le vit naître, et

sa patrie d'adoption [illegible]

[illegible]

[illegible] presque nulle, mais dès que la nuit lui [illegible]

[illegible] avec une intensité remarquable, et [illegible]

l'explication. [illegible] charnues et substantielles sont recherchées

[illegible]

[illegible] Il [illegible]

[illegible] velues, [illegible] quelques



[illegible] à fleurs blanc[illegible]

PÉLARGONE A FLEURS BRUNES. *PELARGONIUM TRISTE.*

Monadelphie-Heptandrie. Famille des *Géraniées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE. (Voyez les articles précédens.)

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PELARGONIUM subacaule, umbellá simplici : foliis hirtis, pinnatis, foliolis bipinnatifidis; laciniis oblongis, acutis.

PELARGONIUM triste. WILD. *Sp. plant.* 3. 650. — AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 165. — *Bot. mag.* 1641. — DE CAND. *Prodr.* 1. 662.

GERANIUM radice tuberosá. CAVAN. *diss.* 4, *p.* 261, *t* 107, *f.* 1.

GERANIUM triste. CORNUTI *Canad.* 109 et 110. — RIVIN. *Pentap.* 106. — LINN. *Sp. pl.* 950. — KNIPH. *Cent.* 7, *n*° 29. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. 686. — RAJ. *Hist.* 1057.

Si l'on ne considérait que le port très-peu agréable de cette Pélargone, et la couleur fort insignifiante de ses fleurs, on n'éprouverait aucun regret à lui voir porter un nom spécifique aussi bien mérité; mais quand on éprouve la douce sensation que procure son délicieux parfum, on ne peut s'empêcher de se dire : que n'a-t-elle les formes gracieuses et le séduisant éclat d'une Camellie ou d'une Grenade! Le cap de Bonne-Espérance est sa patrie; elle était connue avant 1630, et l'on croit qu'elle fut donnée à la culture européenne, par le célèbre voyageur J. TRADESCANT que revendiquent tout à la fois et avec orgueil, la Hollande qui le vit naître, et l'Angleterre, sa patrie d'adoption, où repose sa cendre. L'odeur qu'exhale la Pélargone à fleurs brunes, est un mélange de cannelle et de girofle; pendant le jour, elle est presque nulle, mais dès que la nuit lui succède, cette odeur se développe avec une intensité remarquable, et dont on cherche encore l'explication. Ses racines charnues et substantielles sont recherchées par les peuples de l'Afrique méridionale, comme un bon aliment.

Ces racines sont vivaces et turberculenses. Il s'en élève une ou plusieurs tiges très-courtes, velues, vertes, donnant naissance à quelques

feuilles opposées, longues, inégales, vertes, velues, très-découpées, pinnées à folioles pinnatifides et d'une saveur acide, analogue à celle de l'oseille, que même elles peuvent remplacer dans les assaisonnemens; leur pétiole long et renflé à la base est canaliculé à commencer de la deuxième ou troisième pinnule. Pendant les mois de juin et de juillet et même jusqu'en septembre, apparaissent les fleurs au nombre de dix à quinze sur chaque ombelle qui est simple et dont le pédoncule long, cylindrique, axillaire et renflé à sa base, porte un involucre de dix folioles au point d'où partent les pédicelles des fleurs. On observe dans celles-ci, 1° un calice persistant, d'une seule pièce terminée par cinq dents aiguës et inégales, 2° cinq pétales onguiculés, un peu inégaux, de couleur soufre sale, marqués de trois lignes d'un brun pourpré, pâles et séparées sur les deux pétales supérieurs qui sont plus grands, foncées, élargies et confondues dans leur milieu sur les trois pétales inférieurs qui sont plus petits. Les étamines sont réunies par leurs filets : quelquefois toutes, mais le plus souvent seulement cinq, portent des anthères. Le style, partagé à son sommet en cinq stigmates courts et recourbés, s'alonge en forme de tête d'oiseau à long bec; à sa base adhèrent jusqu'à leur maturité, cinq capsules qui s'en écartent par un mouvement élastique, mais qui restent toujours attachées à son sommet au moyen de leur arrête plumeuse et tortillée. Chacune d'elles contient une semence que l'on doit récolter, par la cueillette du fruit, avant sa parfaite maturité.

On propage cette Pélargone par la séparation des tubercules, au printemps ou à l'automne; on peut aussi en semer les graines à la première de ces deux époques, sur couche tiède et ombragée : le plant se repique dans de petits pots à part et pleins d'un mélange, bien fait, d'un tiers de terre de bruyère et de deux tiers de terre franche et douce : on le replace sur la même couche jusqu'à parfaite reprise, puis on l'expose au soleil et on ne l'arrose qu'au besoin, surtout en hiver, époque à laquelle la moindre humidité stagnante le ferait périr. Pendant cette saison les jeunes plantes ont encore besoin de l'orangerie pour être garanties de la moindre gelée. Elles perdent leurs feuilles à l'automne; ce qui arrive à presque toutes celles qui ont des racines tubéreuses.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1, le calice, les étamines et le pistil. Fig. 2, une feuille radicale. Fig. 3, les étamines déployées. Fig. 4, le pistil. Fig. 5, le fruit à l'état de maturité.



P. Bessa pinx. Dien Sculp.

Gentiana verna.

Gentiane printanière.

d'Europe.
Fl. Mars Avril.

[illegible]ANE PRINTANIÈRE. *GENTIANA VERNA.*

[illegible] Famille des *Gentian*[illegible].

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

[illegible] *Calice* [illegible] *corolle* [illegible]

[illegible] SPÉCIFIQUES [illegible]

[illegible] *corollâ 5-fidâ* [illegible]

[illegible] Willd. [illegible]

Hort. Kew. [illegible] — Lam. *Dict. Encyc.* [illegible]

[illegible] Alpes, [illegible]

[illegible]

[illegible] d'après qui, probablement [illegible] en latin *Gentiana*, [illegible] par les [illegible] anciennes, [illegible] et découvrit [illegible] il est sans doute question des propriétés toniques [illegible] [illegible] contre les Romains, plutôt que [illegible] même dont on trouve déjà [illegible] dans ce qu'il [illegible] ouvrage [illegible] latin et français, [illegible] à l'espèce dans nos contrées, [illegible] l'annonce le printemps par sa floraison hâtive : [illegible] [illegible] sur les hautes montagnes de France [illegible] les sols tout à la fois humides et légers, mais d'un [illegible]

[illegible]



GENTIANE PRINTANIÈRE. *GENTIANA VERNA.*

Pentandrie-Digynie. Famille des *Gentianées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla 1-*petala.* Capsula *bi-valvis,* 1-*locularis,* receptaculis 2, *longitudinalibus.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GENTIANA corollâ 5-fidâ, infundibuliformi; foliis ovatis; acutiusculis : radicalibus patentibus, caulinis majoribus.

GENTIANA verna. Willd. *Sp. pl.* 1. 1342. — *Bot. mag.* 491. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 112. — *Engl. Bot.* 493. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. 639. — *Spreng. Syst. veget.* 1. 858.

GENTIANA Bavarica. Jacq. *obs.* 3, *pag.* 19, *t.* 71.

GENTIANA Alpina, pumila, verna major. — Bauh. *Pin.* 188. — Tournef. *Inst.* 80.

GENTIANELLA minima. Moriss. *Hist.* 3. 483.

ERICALA. Renealm. *Spec.* 75, *tab.* 68, *f.* 2.

Suivant Dioscoride, (1) d'après qui, probablement, Pline (2) l'a répété, la dénomination latine *Gentiana,* appliquée par les botanistes modernes, à un genre très-nombreux, dérive du nom de Gentius, roi d'Illyrie, qui, dit-on, trouva et découvrit la première espèce de Gentiane, (Gentiana lutea). En cela, il est sans doute question des propriétés toniques de ces plantes, que Gentius a pu reconnaître le premier, et qu'en effet il fit concourir hygièniquement au rétablissement de la santé chez ses troupes affectées de dissenteries, dans leurs marches contre les Romains, plutôt que des Gentianes même dont on trouve déjà des indices dans ce qu'il nous est parvenu des ouvrages de Théophraste. Quoi qu'il en soit, les noms spécifiques, latin et français, donnés à l'espèce dont nous nous occupons, indiquent qu'elle annonce le printemps par sa floraison hâtive : cela peut avoir été remarqué sur les hautes montagnes de l'Europe où la nature l'a placée dans des sols tout à la fois humides et légers; mais, d'un grand

(1) Liv. III, chap. 3.
(2) Liv. XXV, chap. 7.

nombre d'individus reçus des Alpes et cultivés dans nos jardins, ceux que l'on a tenus en pots et mis en orangerie pendant l'hiver, ont toujours donné des fleurs à la mi-mars, tandis que d'autres laissés en pleine terre n'ont fleuri que près de six semaines plus tard. Du reste, cela fournit les moyens de jouir plus long-temps de cette jolie plante.

La Gentiane printanière est vivace : sa racine presque simple et fibreuse, se divise vers son sommet, et donne naissance à plusieurs gemmes qui se développent en rosettes de quatre à huit feuilles persistantes, opposées, sessiles, entières, ovales-lancéolées, un peu aiguës, souvent teintes de pourpre, comme le sont toujours les tiges. Celles-ci sortent du milieu des rosettes; elles sont cylindriques, charnues, et garnies de quatre à six feuilles plus petites, serrées contre la tige, et dont les deux ou quatre dernières sont tellement rapprochées de la fleur qu'on les prendrait pour des bractées ou même pour un premier calice. Les fleurs, assez grandes, toujours solitaires et terminales, sont composées d'un calice long, tubuleux, renflé dans son milieu et finissant en cinq dents aiguës; d'une corolle du plus beau bleu, d'une seule pièce, dont le tube, plus long que le calice, et jaunâtre dans l'intérieur, se déploie en cinq lanières ovales-aiguës, à la base desquelles on voit une appendice d'un bleu très-pâle; de cinq étamines attachées vers le milieu de la corolle; enfin d'un ovaire alongé et terminé par un style qui, ne dépassant point la gorge de la corolle, se divise à son sommet en deux stigmates. Le plus souvent la corolle ne tombe point, elle se dessèche sur place. La capsule est fusiforme, aiguë, comprimée, à deux valves uniloculaires, déhiscentes par le sommet et renfermant un grand nombre de petites graines, oblongues, attachées à des placentas suturaux qui s'étendent sur les parois des valves.

On multiplie la Gentiane printanière, au moyen du semis dont on obtient assez souvent des variétés à fleurs pâles et même quelquefois blanches; on réussit aussi à la propager par la séparation des racines; mais cette opération, quoique faite avec soin, peut entraîner la perte des plantes. Il leur faut nécessairement le terreau de bruyère mélangé d'un tiers de bonne terre douce et franche. On leur donne une exposition fraîche et abritée du soleil par le feuillage d'arbrisseaux environnans.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1, la corolle déployée, laissant voir l'insertion des étamines. Fig. 2, le pistil. Fig. 3, le calice.



P. Bessa pinx. Le Jeune sc.

Cap de B.e Esp.e

Gladiolus cardinalis.

Glayeul cardinal.

GLAYEUL CARDINAL. *GLADIOLUS CARDINALIS.*

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *tubi* [illegible] *brevis turbinata* [illegible] *plerumquè nutans.* Stamina [illegible] *conduplicata, integra.* Spatha *2-valvis* [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] *cernuis,* [illegible] *laciniis limbi* [illegible] *stricto; foliis lanceolato ensiformibus,* [illegible]

[illegible] WILLD. *enum.* 59. — SPRENG. *Syst. veget* [illegible] — CURTIS *Bot. Mag.* 135. — SCHNEEVOGT. [illegible] 2. 2. 333.

[illegible] plus [illegible] espèces dont se compose le genre Glayeul [illegible] et le jardinier [illegible] le botaniste [illegible] John [illegible]. Il est vrai que [illegible] directeurs du Cap de Bonne-Espérance [illegible] et en effet tout [illegible] à ce qu'il [illegible] depuis plusieurs années [illegible] cultivaient [illegible] plantations [illegible] de juillet et d'août; elle [illegible] toutes les serres d'orangerie qu'elle [illegible] de ses [illegible]

Le bulbe du Glayeul cardinal a la grosseur d'une noix; il est arrondi, [illegible] même un peu creusé en dessus, isolé ou, le plus ordinairement, groupé et couvert d'une tunique [illegible]; il émet [illegible]



GLAYEUL CARDINAL. *GLADIOLUS CARDINALIS.* ♃

Triandrie–Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *tubuloso-sexfida, irregularis, subæqualis vel maximè inæqualis; tubi faux brevis turbinata vel abruptè cylindracea atque longa : limbus plerumquè nutans.* Stamina *adscendentia.* Stigmata *angusta, cuneato-ligularia, conduplicata, integra.* Spatha *2-valvis : valvulæ ut plurimùm lanceolatæ, magnæ.* Capsula *membranacea ovata vel oblonga, trigona.* Semina *in multis alata, biseralia, numerosa.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GLADIOLUS corollis cernuis, infundibuliformibus; laciniis limbi oblongis, campanulatis; scapo stricto; foliis lanceolato-ensiformibus, glabris.

GLADIOLUS cardinalis. Willd. *enum.* 59. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 153. — Vahl *Enum.* 2. 92. — Curtis *Bot. Mag.* 135. — Schneevogt. *Ic.* 27. — Redouté. *Liliac.* 112. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 102. — Roem. *et* Sch. *Syst. veget.* 1. 420. — Gart. *Mag.* 4. 45. — Dum. Cours. *Bot. cult. ed.* 2. 2. 323.

Au nombre des plus belles espèces dont se compose le genre Glayeul, le véritable amateur et le jardinier curieux compteront toujours le *Gladiolus cardinalis,* dont les botanistes anglais attribuent l'introduction dans leur pays, en 1789, à M. John Graffer. Il est vrai qu'ils ne nous affirment point que ce jardinier l'ait reçu directement du Cap de Bonne-Espérance, patrie de cette plante; et en effet tout porte à croire qu'il l'obtint des fleuristes hollandais qui, depuis plusieurs années, la cultivaient et la multipliaient dans leurs immenses plantations de bulbes. Cette magnifique espèce fleurit aux mois de juillet et d'août; elle s'est promptement répandue dans toutes les serres d'orangeries qu'elle décore de ses vives nuances.

Le bulbe du Glayeul cardinal a la grosseur d'une noix; il est arrondi, comprimé, même un peu creusé en dessus, isolé ou, le plus ordinairement, groupé et couvert d'une tunique filandreuse; il émet d'abord une

125.

ou deux feuilles courtes, striées, engaînantes et s'appliquant sur deux ou trois autres feuilles intérieures, vertes, étroites, plissées, aiguës, glabres, longues de plus d'un pied. Du milieu et sur le côté intérieur de la feuille du centre s'échappe une tige droite, simple, roide, munie d'abord d'une feuille semblable aux autres, mais plus petite dans ses dimensions, et immédiatement après d'une spathe à deux valves foliacées et luisantes en dedans, dont l'une est plus courte, obtuse ou légèrement échancrée à son sommet. De cette spathe procède le surplus de la tige, c'est-à-dire un épi unilatéral, oblique, composé de sept à huit fleurs sortant chacune d'une autre spathe bifide, de mêmes grandeur et nature que la première, et dont la division supérieure est plus courte. Ces fleurs sont monopétales, tubuleuses, infondibuliformes, à six divisions inégales, ovales-oblongues et pointues; les trois inférieures réfléchies et marquées à leur base d'une large tache blanche que rend encore plus sensible le beau rouge-*cardinal* du surplus de la fleur. Trois étamines presque aussi longues que la corolle, dans laquelle elles sont engagées jusqu'à la moitié de leurs filets, portent des anthères droites, et entourent le style qui les dépasse; il est filiforme et trifide; le germe qui le supporte est infère, triloculaire.

Le Glayeul cardinal ou écarlate n'offre aucune difficulté dans sa culture; il suffit de le planter en terre de bruyère, sous une bâche que l'on abrite de la gelée, par une large couche de litière sèche, mise tout autour, et par des châssis vitrés que l'on ajuste dessus pour la fermer chaque nuit, ou même le jour quand il gèle; si le froid devient trop vif, on met encore par dessus quelques paillassons; mais on rend l'air et la lumière tout aussitôt que cela est possible. Pour obtenir plus sûrement des fleurs on doit enlever au bulbe ses cayeux, et placer la plante dans un endroit bien éclairé de la serre tempérée. La multiplication s'opère par la séparation des cayeux que l'on enlève à l'époque du repos, c'est-à-dire, aussitôt que la tige et les feuilles sont flétries et desséchées. Les graines n'ont point encore offert, dans nos climats, une maturité assez parfaite pour que l'on puisse user de ce moyen de reproduction.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et les stigmates. Fig. 2. Le bulbe. Fig. 3, La corolle déployée avec les étamines. Fig. 4. La capsule.



Erica cerinthoïdes.
Bruyère à fleurs de Mélinet.

[illegible]

CARACT[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



Octandrie-Monogynie. Famille des *Éricinées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, plùs minùsve* 4-*partitus.* Corolla 1-*petala, persistens; campanulata, vel cylindrica, aut ventricosa, limbo* 4-*fido.* Stamina 8, *exserta aut latentia; antheris oblongis, nunc basi* 2-*cornibus, nunc emarginatis.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate subquadrilobo.* Capsula 4-*locularis,* 4-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

ERICA foliis quaternis, linearibus, reflexis, villoso-glandulosis; floribus verticillatis, nutantibus, capitato-terminalibus; corollis tubuloso-clavatis, piloso-viscosis; antheris muticis styloque inclusis.

ERICA Cerinthoïdes. LIN. *Spec. pl.* 505. — WILLD. *Spec. pl.* 2. *p.* 405. — LAM. *Dict. Enc.* 1. *pag.* 485. — CURT. *Bot. Magaz. n. et t.* 220. — AIT. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *pag.* 384. — *Icon. Hort. Kew.* 30. — VENDL. *Eric.* 7. *p.* 9. — SCHNEEV. *Ic.* 37. — MURRAY. *Syst. veget.* 368. — BERG. *cap.* 104. — THUNB. *Diss. n°* 33. — *Prodr.* 71.

ERICA Coris folio hispido, Cerinthoïdes Africana. BREYN. *Cent.* 25. *tab.* 13.

ERICA Africana Juniperifolia, flore oblongo umbellato. TOURNEF. *Inst.* 603.

ERICA crinifolia. SALISB. *In Linn. soc. trans.* 6. *p.* 367.

IL faut encore placer cette bruyère, pour la délicatesse de son port et l'éclat de ses fleurs réunies en panache élégant, au rang des plus belles espèces du genre. Elle est, comme la plupart des bruyères les plus remarquables, originaire du Cap de Bonne-Espérance, d'où elle a été rapportée en 1774, par FRANCIS MASSON; et, depuis, on l'a tellement multipliée qu'elle est aujourd'hui répandue dans tous les jardins de botanique, et dans toutes les collections d'amateurs de plantes d'orangerie. Elle décore très-agréablement un buffet, pendant toute l'année, par une fleuraison qui ne laisse presque point d'intervalles.

La Bruyère à fleurs de Mélinet forme un arbrisseau dont la tige s'élève à trois ou quatre pieds, en se divisant en plusieurs rameaux cylindriques, grêles, garnis d'un grand nombre de feuilles quaternées, linéaires, sillonnées sur leur dos, et ciliées en leurs bords. Ses fleurs sont grandes, d'un beau rouge éclatant, penchées, disposées, au nombre de vingt et plus, en plusieurs verticilles formant au sommet de chaque rameau, une sorte de tête d'un très-joli aspect. Chaque fleur en particulier, portée sur un pédoncule court et velu, se compose : 1° d'un calice à quatre divisions étroites, très-profondes, velues; 2° d'une corolle tubulée, un peu renflée, velue et glanduleuse extérieurement, partagée en son limbe en quatre dents arrondies; 3° de huit étamines à anthères mutiques, renfermées dans la corolle; 4° d'un ovaire supérieur, surmonté d'un style filiforme, plus long que les étamines, mais plus court que la corolle, et terminé par un stigmate en tête arrondie, presqu'à quatre lobes. La capsule, à quatre loges et à quatre valves, renferme des semences petites et nombreuses.

On cultive l'*Erica cerinthoïdes* en pots et dans le terreau de bruyère, mélangé d'un peu de terre franche. On la multiplie de graines, qu'on sème dans des terrines, sur une couche tiède et sous châssis, à l'ombre ou à l'exposition du soleil levant; mais, comme on obtient rarement ses fruits à maturité, surtout dans notre climat, on la propage le plus souvent de marcottes et de boutures. Elle n'a pas besoin de beaucoup d'arrosemens, si ce n'est pendant l'été. Dès que la saison froide et humide se fait sentir, c'est-à-dire vers la mi-octobre, il faut la rentrer dans l'orangerie et mieux encore dans la serre tempérée, la placer le plus près possible des vitraux, et de manière qu'avec beaucoup de lumière elle puisse recevoir de l'air renouvelé, toutes les fois que le temps le permet.

Un *Erica cerinthoïdes* de la plus grande force de végétation, a concouru pour le prix de belle culture, à l'exposition de la Société de Flore à Bruxelles, en 1824; il y a obtenu une distinction honorable. Cette belle plante faisait partie du contingent de M. le chev^r^. Van Coekelberg.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une feuille vue séparément et un peu grossie. Fig. 2. Une fleur sans la corolle. Fig. 3. Les étamines et le style. Fig. 4. Une étamine vue à la loupe. Fig. 5. L'ovaire, le style et le stigmate, vus de même, mais moins grossis. Fig. 6. Une partie de la tige.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Camellia sasanqua.

Camellie sasanque.

[illegible] *CAMELLI*[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



CAMELLIE SASANQUE. *CAMELLIA SASANQUA.* 5

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Théacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-partitus, coriaceus, squamis plurimis minoribus infrà cinctus.* Petala 5, *basi coalita.* Stamina *numerosa; filamentis infrà coalitis in coronam, cui petala adnascuntur.* Ovarium *superum.* Capsula 3-5-*cocca,* 3-5-*sperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

CAMELLIA ramis patulis pendulisque; foliis ovatis, obtusè serratis; floribus terminalibus, axillaribusque, subsessilibus.

CAMELLIA sasanqua. Thunb. *Flor. Jap.* 273. *t.* 30. — Cavan. *Dissert.* 6. *p.* 306. *fig.* 2. — Willd. *Spec. pl.* 3. *p.* 842. — Ker *Bot. Regist. t.* 12. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 235. — Poir. *Dict. Encyc. supp.* 2. 48. — De Cand. *Prodr.* 1. 529.

β. *Var. fl. carneo pl.* Sims. *Bot. Mag.* 2080 — Ker *Bot. reg.* 547.

SASANKWA. koempf. *amœn.* 853.

Long-temps avant que l'on eût possédé en Europe les diverses espèces de Camellies, on y avait eu connaissance de ces plantes : il n'arrivait presque aucun dessin de la Chine, sans que l'on n'y eût remarqué des Camellies entremêlées d'hydrangées, de pivoines et de beaucoup d'autres fleurs d'une étonnante magnificence. A la vue de ces dessins, il s'est primitivement élevé quelques doutes sur la possibilité d'admettre l'existence

naturelle de semblables fleurs; on y trouvait de l'exagération, on les attribuait même à la féconde imagination des peintres chinois : comme si la rose, qui se reproduit périodiquement à nos yeux sous des formes aussi suaves que variées, n'eût point suffi pour dissiper ces doutes; mais tel est l'effet de l'habitude : la rose qui s'épanouit tous les jours, n'offre plus de prodige, n'excite plus ni étonnement, ni admiration!! Enfin, grâces aux soins des missionnaires dont le zèle, du moins, fut quelquefois utile aux sciences, l'opinion a été fixée relativement aux Camellies. L'Europe fit l'acquisition de ces brillans végétaux, et en 1739, le premier pied qui a fleuri dans les serres de lord PETRE, a mis fin à toute incrédulité. A l'époque de l'introduction de cette Camellie (*Camellia Japonica*), il s'en fallait de beaucoup que le goût de la culture fût aussi dominant qu'il l'est aujourd'hui; les moyens de propagation étaient encore très-bornés, et les communications entre amateurs fort difficiles. Une trentaine d'années s'écoulèrent sans que les Camellies, concentrées dans quelques collections, fussent presque autrement répandues; Miller, ce cultivateur si habile et si empressé à saisir toutes les plantes nouvelles, n'en a même pas fait mention dans la 8e édition de son Dictionnaire, qu'il publia en 1768; l'on peut donc croire que les nombreuses variétés de cette jolie plante, n'ont été obtenues que depuis qu'elle a trouvé accès chez tous les jardiniers.

Sans avoir des droits aussi apparens aux hommages du plus grand nombre des amateurs, la Camellie Sasanque, que nous publions en attendant que les autres espèces soient figurées, n'en mérite pas moins leurs suffrages. Apportée en Angleterre en 1811, elle parut presque immédiatement dans les jardins des Pays-Bas, qu'elle a enrichis de plusieurs belles variétés. Ses feuilles, selon Thunberg, conservent une odeur très-agréable. Les femmes japonaises emploient leur infusion pour se laver les cheveux. On les mêle au thé pour en former une qualité particulière, qui jouit d'un parfum agréable. On retire de ses graines une huile aussi bonne que celle de l'olive, et dont on fait un grand commerce à la Chine.

La Camellie sasanque forme, dans son pays natal, un grand arbrisseau ou un arbre médiocre; dans nos serres sa tige s'élève à dix ou douze pieds, en se divisant en rameaux nombreux, alongés, grèles, très-étalés ou même tout-à-fait pendans. Ces rameaux sont cylindriques, glabres, roussâtres, garnis de feuilles éparses, brièvement pétiolées, ovales, un peu coriaces, persistantes, glabres, luisantes, bordées de dents peu profondes. Ses fleurs sont ordinairement blanches, larges de quinze à dix-huit lignes, légèrement odorantes, solitaires ou groupées cinq à six ensemble au sommet des rameaux, quelquefois axillaires dans les aisselles des feuilles supérieures. Leur calice est composé de cinq à six folioles écailleuses, arrondies, concaves, caduques. La corolle, dans les fleurs simples, est formée de cinq à six pétales ovales-oblongs, échancrés à leur sommet, libres et non adhérens à leur base, et moitié plus grands que le calice; dans les fleurs doubles, il y a plusieurs rangs de pétales. Les étamines sont très-nombreuses, à filamens moitié plus courts que la corolle, très-légèrement adhérens par leur base en plusieurs faisceaux insérés au réceptacle, portant à leur sommet des petites anthères arrondies, comprimées, à deux loges. L'ovaire est supère, un peu velu, surmonté de cinq styles un peu inégaux, terminés chacun par un stigmate simple.

Nous donnerons, dans un autre article, une notice détaillée sur les divers modes particulièrement employés dans la culture des Camellies; ici nous nous bornerons à dire que la Camellie sasanque ayant été amenée à produire des fruits en maturité dans nos climats, l'on en a fait des semis dont on a lieu d'espérer des variétés nouvelles. Ces semis s'effectuent dans des caisses pleines de terreau de bruyère, et placées dans la serre tempérée. On repique, dès que le plant a acquis assez de force, dans des petits pots que l'on enfonce dans la tannée. C'est ce dernier procédé que l'on emploie aussi pour les marcottes et les boutures, dès qu'elles ont été détachées de la mère-plante. La conduite de la Camellie sasanque en pleine végétation, ne réclame que peu de soins : on la

tient en terreau de bruyère pur, et l'on ménage les arrosemens en toutes saisons. Elle donne ses fleurs indifféremment soit au printemps, soit à l'automne.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Le rameau que l'on y voit, est orné, dans l'une de ses divisions, de fleurs épanouies, et dans l'autre, de boutons prêts à éclore.



Galaxia ixiaflora.

Du Cap.

Galaxie à fleurs d'Ixie.

3. Ovaire &c.

[illegible]

[illegible] — Famille des [illegible].

[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES [illegible]

[illegible]

[illegible] *Prodr.* [illegible]

[illegible] beaucoup [illegible] l'autre [illegible] que sur des [illegible] et [illegible] les [illegible] et une attention [illegible] C'est à [illegible] le genre [illegible] qu'il [illegible] avait observé avant [illegible] été [illegible]

[illegible]



GALAXIE A FLEURS D'IXIE. *GALAXIA IXIÆFLORA.* ♃
IXIE MONADELPHE. *IXIA MONADELPHA.*

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-*phylla*. Corolla 1-*petala*, 5-*fida*; *tubo longo*. Stamina 3; *filamentis infernè coalitis*. Ovarium *inferum*; *stylo simplici*; *stigmatibus* 3. Capsula 3-*locularis*, *polysperma*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

GALAXIA foliis lineari-ensiformibus; caule gracili, erecto; floribus spicato-subcapitatis; filamentis ultrà medium tantùm connatis.

GALAXIA Ixiæflora. Red. *Lil.* 1, *t.* 41. — Roem. *Syst. Veg.* 1, 497.

IXIA columnaris. And. *Bot. Rep. t.* 203, 211, 213. — Sal. *Pr. Hort.* 36.

IXIA monadelpha. Ker *in Bot. Magaz.* 607 *et* 1378. — Id. *Iridear. genera.* 101. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 87. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 156. — Burm. *Prodr. flo. cap.* 1.

IXIA grandiflora. Persoon. *Synops.* 1. 48.

Le genre Ixie, tel qu'il fut établi primitivement, renfermait beaucoup d'espèces dont la dénomination était fort incertaine; la plupart d'entre elles n'avaient pu encore être étudiées que sur des individus secs, et l'on sait combien les Iridées sont souvent méconnaissables après leur dessication. En conséquence ces groupes provisoires, s'il est permis de le dire, attendaient la révision d'un savant qui pût observer et suivre les plantes dans leur végétation locale. Cette tâche était en partie réservée à Thunberg qui, pendant son séjour au Cap de Bonne-Espérance, a recherché avec un zèle et une attention soutenus, un grand nombre d'espèces restées douteuses. C'est à ce savant qu'est due le genre *Galaxia,* qu'il fit aux dépens du genre primitif Ixie, en prenant pour type l'*Ixia galaxia,* Linn., auquel il ajouta le *G. Graminea* que personne n'avait observé avant lui. Le genre Galaxie s'est successivement accru. Redouté y a compris, sous le nom de *Galaxia ixiæflora,* une plante reçue du Cap de Bonne-Espérance par Salisbury, en 1792; mais cette classification a été contestée, et M. Bellenden-Ker dans l'excellente monographie qu'il vient de publier

à Bruxelles, sous le titre de *Iridearum genera*, a réduit de neuf à cinq le nombre des Galaxies. Il n'y comprend pas notre plante, qu'avec beaucoup d'autres botanistes, il laisse parmi les Ixies (1). Du reste, Galaxie ou Ixie, cette plante, quoique petite, est d'un très-bel effet dans l'orangerie où elle donne des fleurs, en abondance, dès le mois d'avril.

Sa racine est un bulbe arrondi, un peu comprimé, roussâtre; il s'en élève une tige grêle, droite, simple, légèrement comprimée dans sa partie inférieure, et garnie de trois à cinq feuilles linéaires, presque ensiformes, engaînantes par le bas, plus courtes que la tige. Les fleurs bleues, violettes, purpurines ou lilas, orangées ou enfin blanches dans une grande partie de leur étendue, avec le centre couleur de rouille, sont disposées au nombre de trois à cinq au sommet de la tige, en épi court et serré; chacune d'elles est munie à sa base d'une spathe formée de deux folioles scarieuses, embrassant l'ovaire et se terminant par trois pointes aiguës. La corolle est monopétale, à tube grêle, égal à la longueur du limbe qui est partagé en six divisions oblongues, obtuses, planes, ouvertes en roue. Les étamines, au nombre de trois, ont leurs filamens réunis, au moins jusqu'à moitié de leur longueur, en un faisceau cylindrique de couleur brune; ils portent à leur sommet des anthères droites, linéaires, violettes, rapprochées entre elles, et à deux loges longitudinales. L'ovaire est arrondi, surmonté d'un style droit, filiforme, divisé supérieurement en trois stigmates étalés, légèrement barbus à leur sommet. Le fruit est une capsule à trois loges, contenant plusieurs graines

On cultive la Galaxie à fleurs d'Ixie ou l'Ixie monadelphe, comme la majeure partie des plantes qui composent cette grande famille; c'est-à-dire qu'on la plante dans le terreau de bruyère pur et en pot, afin de pouvoir être abritée, pendant l'hiver, dans la serre tempérée, où on la tient le plus près possible du jour. La multiplication se fait en automne par la séparation des caïeux que l'on replante immédiatement, ou tout à l'entrée de l'hiver par le semis sur couche chaude et sous châssis.

(1) Notre planche était gravée, tirée et coloriée lorsqu'a paru l'ouvrage de M. Bellenden-Ker : c'est pourquoi nous avons dû laisser subsister, au bas, la dénomination de Redouté, que, pour éviter toute erreur, nous reproduisons dans le texte avec celle qui paraît généralement adoptée maintenant.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1 et 2. Folioles de la spathe. Fig. 3. L'ovaire, le style et les stigmates.



Justicia bicolor.

Carmantine bicolore.

De la Jamaïque.

[illegible]

[illegible] des Philippines [illegible] ainsi que l'on [illegible] semble devoir [illegible] place dans le genre [illegible] distribution [illegible]

[illegible] adoptés.

[illegible]



CARMANTINE BICOLORE. *JUSTICIA BICOLOR.* 3

Diandrie-Monogynie. Famille des *Acanthées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-partitus*. Corolla *1-petala; tubo gibbo; limbo 2-labiato, suprà emarginato*. Stamina 2 *vel* 4. Ovarium *superum; stylo filiformi; stigmate simplici*. Capsula *oblonga, basi attenuata, 2-locularis, 2-valvis*.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

JUSTICIA, foliis ovatis, acutis, glabris, pedunculis axillaribus, trifloris, petiolo brevioribus; calyce simplici, 5-fido; limbo corollæ subæquali, plano; tubo longissimo.

JUSTICIA bicolor. Andrewss. *Repos. n. et t.* 643. — Sims *Bot. Mag. n. et t.* 1423. — Lois. Deslonc. *Herb. gen.* 319. — Dum. Cours. *Bot. cult. ed.* 2. *vol.* 7, *p.* 124.

ERANTHEMUM bicolor. Spreng. *Syst. veget.* 1. 88.

La Carmantine bicolore, dont nous devons la connaissance à M. William Kerr, qui l'introduisit en Europe, et en déposa des graines au jardin royal de Kew, en 1802, paraît être originaire des Philippines, et non de la Jamaïque, ainsi que l'ont avancé plusieurs auteurs. Quoique cette espèce semble devoir être définitivement distraite du genre *justicia* pour prendre place dans le genre *Eranthemum*, nous l'avons laissée dans sa première distribution générique, parce qu'il nous a paru que les motifs de la transposition n'étaient point encore généralement reconnus ou du moins adoptés.

La tige de la Carmantine bicolore est frutescente; elle s'élève à la hauteur d'un pied et demi à deux pieds, et se divise en rameaux opposés, pu-

bescens, garnis de feuilles pareillement opposées, pétiolées, ovales, aiguës, glabres, d'un vert un peu foncé en dessus, plus pâle en dessous. Ses fleurs sont blanches plus ou moins tachetées de pourpre, portées le plus souvent trois ensemble sur un pédoncule court, rameux, muni, à la base de chacune de ses divisions, de deux petites bractées lancéolées-linéaires. Le calice est monophylle, partagé profondément en cinq découpures linéaires-lancéolées, chargées de poils glanduleux, seulement visibles à la loupe. La corolle est monopétale, cinq à six fois plus grande que le calice, à tube grêle, pubescent, et à limbe très-ouvert, peu inégal, mais sensiblement partagé en deux lèvres, dont la supérieure a deux lobes, et l'inférieure trois, à peine plus grands : ordinairement le lobe intermédiaire de la lèvre inférieure est seul marqué vers sa base, d'une tache pourpre foncée, qui se dégrade sur le reste de ce lobe en petits points de la même couleur; quelquefois aussi tout le limbe de la corolle est parsemé de pareils points sur un fond blanc. Les étamines ont leurs filamens courts, insérés dans le haut du tube et terminés par des anthères ovales-oblongues, à deux loges. L'ovaire est supérieur, pyramidal, surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate bifide.

On cultive cette espèce en serre chaude où, vu le tissu lâche de la plante, l'on est obligé de multiplier les arrosemens surtout en été, depuis le mois de mai jusqu'en septembre, durée de la fleuraison. La terre qu'on lui donne est ordinairement très-substantielle et chargée de terreau de bruyère ou de détritus de feuilles. On a observé que les racines veulent être serrées contre les parois du vase qui les contient : conséquemment l'on ne doit effectuer le dépotement que lorsque la nécessité s'en fait rigoureusement sentir. Comme la graine ne mûrit point dans nos climats, on ne peut procéder à la multiplication de l'espèce que par le moyen des boutures; on les fait au printemps, en terrine, sur couche chaude et sous cloche ou châssis; elles s'enracinent promptement et donnent même des fleurs dans l'année; il faut avoir bien soin de ne pas les laisser manquer d'eau.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente un rameau de la Carmantine bicolore, garni de fleurs qui sont assez développées pour ne point exiger de détails particuliers.



P. Bessa pinx. *Coutet sculp.*

Digitalis ambigua.

Digitale, à grandes fleurs.

D'Europe.
Fl. Mai, Juin.

1. Feuille radicale
2. Corolle.
3. Capsule.

e. Famille des *Scrophulariées.*

RIQUE.

sa, 5-fida. Capsula *ovata,*

NYMIE.

corollis galeâ

Sp. pl. 3.

Kew. 2.

Fl.



DIGITALE A GRANDES FLEURS. *DIGITALIS AMBIGUA.* ♃

Didynamie-Angiospermie. Famille des *Scrophulariées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *5-partitus.* Corolla *campanulata, ventricosa, 5-fida.* Capsula *ovata, 2-locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DIGITALIS ambigua, *calycinis foliolis lanceolatis : corollis galeá emarginatis : foliis subtùs pubescentibus.*

DIGITALIS ambigua. ROTH. *Cat. bot.* 2. 29. — WILLD. *Sp. pl.* 3. 285. — KER *Bot. reg.* 94. — LINN. *Supp.* 280. — AIT. *Hort. Kew.* 2. 345. *ed.* 2. 4. 28. — ERHART *Phyt.* 62.

DIGITALIS grandiflora. ALL. *Pedem.* 258. — LAM. et DECAND. *Fl. fr.* 3. 596. — LAM. *Dict. Encyc.* 2. 279.

DIGITALIS lutea. CRANTZ. *Aust. p.* 356, *obs.* 3. — BAUH. *Pin.* 224. — MATT. *Sil. n.* 471. — β. LIERS. *Herb. n.* 487.

DIGITALIS foliis calycinis lanceolatis : galeá incisá ; faucibus maculosis. HALL. *Helv. n.* 331.

DIGITALIS ochroleuca. JACQ. *Fl. Aust.* 1, *p.* 36, *tab.* 57. — PERSOON. *Syn.* 2. 162.

LA ressemblance que l'on a remarquée entre la forme d'une fleur assez commune dans nos bois (1), et celle d'un doigtier ou d'un dé à coudre, a sans doute fait donner à la plante qui porte cette fleur, la dénomination latine *Digitalis,* où l'on trouve l'expression littérale de ce qui sert à envelopper ou à recouvrir le doigt. Cette dénomination est ensuite devenue générique, et il a dû nécessairement en résulter que toutes les congénères de la Digitale pourprée, portées maintenant à la trentaine, ne font pas

(1) La Digitale pourprée, *Digitalis purpurea.* WILLD. *Sp. pl.* 3. p. 283.

naître également l'idée que l'on attache à l'espèce primitivement observée. La Digitale à grandes fleurs présente la même forme : elle est de plus remarquable par la grandeur de ses corolles et par l'éclat de leur belle couleur jaune. La plante est vivace et croît naturellement dans les terrains couverts et sablonneux de la Suisse, de l'Allemagne, etc., etc. Depuis plus de deux siècles elle figure dans nos jardins, où elle se conserve parfaitement bien dans un sol léger, frais et profond; elle produit un très-bel effet pendant les mois de mai, juin et juillet, époque de sa fleuraison.

Sa tige cylindrique, herbacée, velue, un peu visqueuse, s'élève du milieu d'une touffe de feuilles radicales, longues de près d'un pied, lancéolées-aiguës, finement dentées, vertes en dessus, plus pâles, velues et marquées de nervures saillantes en dessous; elle est ornée dans sa longueur de feuilles alternes, sessiles et presqu'amplexicaules, de mêmes forme et couleur que les autres; bientôt elle s'alonge en un épi de fleurs nombreuses, alternes, affectant presque toujours le côté du soleil ou de la plus grande lumière; celles d'en bas s'ouvrent d'abord; elles sont soutenues par un pédicule court, que cache une bractée foliacée et aiguë; elles consistent en un calice à cinq divisions lancéolées-aiguës et persistantes, en une corolle grande, ventrue, à cinq dents, d'un beau jaune, tachée de quelques points bruns dans l'intérieur. Au bout de quelques jours, elle tombe avec les quatre étamines qui y étaient attachées et dont deux sont plus courtes; alors on aperçoit une capsule ovale, surmontée du style persistant, biloculaire, quoique avec l'apparence de quatre loges, pleine de semences très-petites, et qui, vues à la loupe, se montrent couvertes d'aspérités et parsemées de points métalliques et brillants.

La Digitale à grandes fleurs se propage de ses graines, qu'il est favorable de semer immédiatement après leur maturité. Lorsque le plant est assez fort, on le repique en place, et l'on ne s'en inquiète plus que pour l'arroser, lorsqu'il en fait apercevoir le besoin. Il ne donne la première année que des feuilles radicales; c'est à la seconde seulement que l'on voit partir la tige.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une feuille radicale. Fig. 2. La corolle déployée, laissant voir les étamines. Fig. 3. Une capsule surmontée du style, qui est persistant.



Lavatera acerifolia

Lavatère à feuilles d'Erable.

Iles Canaries
Fl. Aout

[illegible]

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Malvacées*.

[illegible]

[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible] foliis [illegible] floribus [illegible], pedunculatis

[illegible]

Le genre *Lavatera*, dont la création remonte à Tournefort, ne fut point, comme le pensent plusieurs botanistes, dédié au fameux auteur [illegible], Jean Gaspard Lavater, né à Zurich, en 1741, [illegible] la mort [illegible], Henry Lavater, [illegible] de Zurich, [illegible], botaniste [illegible] du siècle, auteur des Élémens de botanique. Ce genre, [illegible] par Linné qui [illegible] accroissemens [illegible] quatre [illegible] caractère [illegible] dans celui de la Faculté de médecine de Montpellier, d'où elle a été apportée au Jardin du Roi à Paris, il y a huit à dix ans. Aujourd'hui elle est cultivée par un grand nombre d'amateurs. Elle fleurit en [illegible] septembre.

[illegible]



Ketmie à feuille d'Érable.

LAVATÈRE A FEUILLES D'ÉRABLE. *LAVATERA ACERIFOLIA* ♄

Monadelphie-Polyandrie. Famille des *Malvacées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *duplex : exteriori monophyllo, trifido.* Petala 5, *cordata, basi connata.* Stamina *numerosa, 1-adelpha.* Ovarium *superum, subrotundum; stylo simplici; stigmatibus plurimis, setosis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LAVATERA caule fruticoso, foliis palmato-quinquefidis, acutangulis, glabris; floribus axillaribus, solitariis, pedunculatis.

LAVATERA acerifolia. Decand. *Catal. Hort. Monsp.* 121. — Id. *Prodrom.* 1. 438. — Cavan. *el. h. madr. p.* 20. — Persoon. *Synops. pl.* 2. 252. — Poir. *Dict. Encyc. supp.* 3. 311.

Le genre *Lavatera,* dont la création remonte à Tournefort, ne fut point, comme le pensent plusieurs botanistes, dédié au fameux auteur de la *Physiognomonie,* Jean Gaspard Lavater, né à Zurich, en 1741, conséquemment environ trente-trois ans après la mort de Tournefort, mais bien à Henry Lavaterus, également de Zurich, médecin, botaniste et contemporain du célèbre auteur des Élémens de botanique. Ce genre, conservé par Linné qui lui a même procuré de grands accroissemens aux dépens des genres *malva* et *althea,* compte aujourd'hui une trentaine d'espèces, que Decandolle a partagées en quatre sections. Ces plantes sont herbacées ou suffrutescentes, et pour la plupart naturelles à l'Europe. Cependant la Lavatère à feuilles d'érable, est originaire des îles Canaries. Elle paraît avoir été cultivée d'abord au Jardin royal de Madrid, ensuite dans celui de la Faculté de médecine de Montpellier, d'où elle a été envoyée au Jardin du Roi à Paris, il y a huit à dix ans. Aujourd'hui elle est cultivée par un grand nombre d'amateurs. Elle fleurit en août et septembre.

Elle forme un arbuste de quatre à cinq pieds d'élévation, dont la tige se divise en rameaux cylindriques, glabres, recouverts d'une écorce grisâtre. Ses feuilles sont éparses, pétiolées, arrondies, échancrées profondé-

ment à leur base, glabres en dessus et en dessous, d'un vert peu foncé, partagées jusqu'à moitié, en sept lobes aigus, inégalement dentés, et dont les deux latéraux sont beaucoup plus petits que les autres. Ses fleurs sont grandes, blanches, très-légèrement teintes de rosé, marquées, vers la base de chaque pétale, d'une grande tache purpurine, solitaires dans les aisselles supérieures, portées sur des pédoncules plus longs que les pétioles, et coudés ou comme articulés, dans leur partie supérieure. Le calice est glabre, double : l'extérieur monophylle, partagé profondément en trois découpures ovales, plus courtes que le calice intérieur, qui est également monophylle, presque campanulé, découpé à son bord en cinq dents aiguës. La corolle est composée de cinq pétales en cœur renversé, ouverts, adhérens ensemble par leur base et avec la colonne staminifère. Les étamines, qui sont nombreuses, ont leurs filamens réunis inférieurement en un tube cylindrique, en forme de colonne, libres et distincts dans leur partie supérieure, et terminés chacun par une anthère réniforme. L'ovaire est supérieur, arrondi, surmonté d'un style cylindrique, divisé dans sa partie supérieure, en quatorze ou quinze stigmates filiformes et de couleur purpurine. Le fruit est formé de quatorze ou quinze capsules monospermes, s'ouvrant en deux valves par leur côté intérieur, agglomérées sur un réceptacle commun, et rangées en cercle autour de la base du style.

Cette Lavatère se cultive en pot ou en caisse, dans une bonne terre franche mêlée de terreau gras; on l'arrose assez fréquemment, car elle souffre vite de la sécheresse. Elle craint les gelées; aussi faut-il la retirer dans l'orangerie pendant l'hiver. Comme ses graines parviennent maintenant en maturité dans nos climats, sa multiplication par le semis est devenue beaucoup plus facile; on l'opère assez tard, dans le courant d'avril, sur couche de l'année précédente et couverte d'un châssis. On repique les jeunes plantes lorsqu'elles offrent six feuilles; si on attendait plus long-temps, la reprise serait infiniment plus pénible : Les pots qui les contiennent sont placés, pendant le premier mois, à l'abri de l'intensité du soleil. On peut encore propager la Lavatère à feuilles d'érable par marcottes et par boutures; mais ces moyens ne valent pas celui du semis.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Les deux calices. Fig. 2. L'ovaire, le style et les stigmates.



P. Bessa pinx. Le Jeune sculp.

Veltheimia viridifolia. Jacq.

Veltheime à feuilles vertes

Cap de B.ne Esp.ce
Fl. Mar.

Gynandrie, monogynie. Famille des Orchidées.

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

Hort. Kew. ed. [illegible]

ORCHIS [illegible]

La [illegible], l'espèce [illegible] qui [illegible] fit parvenir P. [illegible] cette plante parmi les [illegible] lorsqu'en 1768, elle fut portée [illegible] par [illegible] W. [illegible], il [illegible] [illegible] l'Europe de [illegible] l'Amérique. [illegible] années après, [illegible] Berlin, qui s'étoit plus particulièrement occupé de cette plante, crut voir en [illegible] le type d'un genre nouveau, qu'il dédia à son ami et [illegible], botaniste [illegible] distingué. [illegible] universellement adopté; il [illegible] deux espèces, [illegible] et [illegible], [illegible] comme le [illegible] [illegible].

L'[illegible] est violet: il en sort une demi-douzaine de feuilles [illegible] lancéolées, rétrécies à leur base, étalées, parfaitement glabres, [illegible] leurs bords, et d'un vert gai. La hampe est cylindrique, [illegible] violettes, haute de douze à dix-huit pouces, [illegible] d'un [illegible] de petites [illegible]



VELTHEIMIE A FEUILLES VERTES. *VELTHEIMIA VIRIDIFOLIA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Asphodélées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *monopetala, tubulosa, sexdentata.* Stamina 6, *tubo corollæ inserta.* Stylus 1, *subulatus.* Capsula *membranacea, ovata, 3-angularis, 3-locularis: loculis 1-spermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

VELTHEIMIA viridifolia. Willd. *Sp. pl.* 2. 181. — Gleditsch *Act. Berol.* 1771. — Jacq. *Hort. Schœnb.* 1, *p.* 41. *tab.* 78. — *Hort. Kew. ed.* 2. *vol* 2. *pag.* 289. — Poir. *Dict. Enc.* 8. *p.* 449. — Pers. *Synops.* 1. 377. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 75.

VELTHEIMIA Capensis. Red. *Lil. n.* 193.

ALETRIS Capensis. Lin. *Sp.* 456. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 501. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 78. — Miller. *Dict.* 2.

ORCHIS hyacinthoïdes. Buxb. *Cent.* 3. *pag.* 12. *tab.* 20.

Linnée, d'après un exemplaire sec que lui fit parvenir P. Miller, rangea cette plante parmi les alétris; mais lorsqu'en 1768, elle fut apportée vivante par M. W. Malcolm, il s'éleva des doutes sur l'exactitude de sa détermination générique. Quelques années après, Gleditsch, de Berlin, qui s'était plus particulièrement occupé de cette plante, crut devoir en former le type d'un genre nouveau, qu'il dédia à son ami et compatriote Veltheim, botaniste également distingué. Ce genre est aujourd'hui universellement adopté; il s'est même enrichi de deux espèces, le *V. Glauca* et le *V. Intermedia,* originaires, comme le *V. viridifolia,* du Cap de Bonne-Espérance.

Son bulbe est violet; il en sort une demi-douzaine de feuilles oblongues, lancéolées, rétrécies à leur base, étalées, parfaitement glabres, ondulées en leurs bords, et d'un vert gai. La hampe est cylindrique, parsemée de taches violettes, haute de douze à dix-huit pouces, portant, vingt à trente fleurs d'un rose foncé, marquées de petites taches

plus pâles; ces fleurs sont pendantes, rapprochées, disposées en grappe simple, et portées chacune sur un pédoncule sortant de l'aisselle d'une bractée linéaire-lancéolée, membraneuse, violette ou rougeâtre, moitié plus courte que le tube de la corolle. Une autre bractée, moitié plus petite que la première, est portée par le pédoncule. Chaque fleur en particulier est composée, 1° d'une corolle monopétale, tubulée, cylindrique, plus large dans sa partie supérieure, ayant son bord partagé en six dents obtuses; 2° de six étamines à filamens subulés, un peu inégaux, insérés au sommet de la partie étroite du tube, portant à leur sommet de petites anthères ovales-oblongues; 3° d'un ovaire oblong, creusé de trois sillons, et surmonté d'un style subulé, terminé par un stigmate, le plus souvent simple. Le fruit est une capsule ovale, membraneuse, à trois angles saillans et comprimés, partagée en trois loges, contenant une graine chacune.

On cultive cette Veltheimie en pots dans un mélange, par parties égales, de terre franche et de terreau de bruyère. Comme elle ne peut résister au froid, on l'en garantit, dès qu'il se fait sentir, en la rentrant dans la serre tempérée, où elle se trouve mieux que dans la simple orangerie; et quand on veut hâter le moment de sa fleuraison, on la place en serre chaude ou sous châssis. Par ce moyen, on peut jouir de ses fleurs dès les mois de novembre et de décembre, tandis que, naturellement, elles se font attendre jusques en mars ou avril. Elles sont agréables en ce qu'elles durent très-long-temps. Du moment où la plante commence à entrer en végétation, ce qui a lieu vers la fin de l'été, jusqu'à ce que la fleur soit passée, il faut l'arroser assez fréquemment; mais on ne doit plus le faire que très-rarement pendant que l'oignon est en repos. Les caïeux que celui-ci fournit sont le moyen de multiplication le plus ordinairement employé par les jardiniers, parce que les nouveaux oignons qui en proviennent, portent plus tôt des fleurs que ceux qui sont produits par les semis. Ces derniers ne fleurissent qu'au bout de cinq à six ans.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La capsule. Fig. 2. Une graine. Fig. 3. La corolle fendue longitudinalement et développée. Fig. 4. L'ovaire, le style et le stigmate.



P. Bessa pinx.t Barrois sc.

Villarsia excelsa.

Villarsie elevée.

Veuve Hocquart

VILLARSIE ÉLEVÉE. VILLARSIA [illegible]

Pentandrie-Monogynie. Famille des Gentianées.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus*. Corolla [illegible]*fida*, *rotata*. Stamina 5. Ovarium *superum*: *stylo simplici*; *stigmatibus* 2. *Capsula* 1-*locularis*, [illegible], *seminibus* [illegible] *in* [illegible].

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MENYANTHES foliis [illegible]; *floribus corymbosis*, *terminalibus lateralibusque*; *corollis* [illegible], *marginibus undulatis*.

VILLARSIA erecta. Lois. *Herb. gen.* [illegible]

[illegible] genre [illegible] et le dédie à l'auteur de l'Histoire des plantes du Dauphiné, le respectable Villars, que nous avons eu la douleur de perdre il y a peu d'années, à Strasbourg, où il professait la botanique. Ce genre est le même que le *Nymphoides* de Tournefort, qui avait été réuni par Linné au *Menyanthes*, mais il en diffère par sa corolle [illegible], par son style court, et surtout par ses graines, qui ne sont point attachées sur des placentas [illegible] milieu des valves, mais insérées sur les bords [illegible] de ces [illegible].

Les Villarsies habitent dans les eaux tranquilles des [illegible] des rivières, des étangs, et dans les marais. On en connaît aujourd'hui sept espèces, dont une appartient à l'Europe; les autres sont répandues en [illegible], en Afrique, en Amérique et dans la Nouvelle-Hollande. Celle que nous décrivons est cultivée, depuis environ douze ans, par M. Cels. [illegible] la plante en pot dans la terre de bruyère et la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver (1). Ses fleurs, qui paraissent en juin et juillet, [illegible] éphémères; elles s'ouvrent au lever du soleil et se ferment vers [illegible] onze heures du matin, selon l'état de l'atmosphère, pour ne [illegible]

(1) M. Loiseleur-Deslongchamps, qui a publié cette espèce, ne dit point d'où elle [illegible], ni comment M. Cels l'a obtenue.



Villarsie elevée.

VILLARSIE ÉLEVÉE. *VILLARSIA EXCELSA.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Gentianées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*fidus.* Corolla 5-*fida, rotata.* Stamina 5. Ovarium *superum; stylo simplici; stigmatibus* 2. Capsula 1-*locularis,* 2-*valvis, polysperma; seminibus in valvarum margine introflexo affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MENYANTHES foliis ovato-lanceolatis, subcordatis; floribus corymbosis, terminalibus lateralibusque; corollis subcampanulatis, margine undulatis.

VILLARSIA excelsa. Lois. *Herb. gen.* 292.

GMELIN institua le genre *Villarsia,* et le dédia à l'auteur de l'histoire des plantes du Dauphiné, le respectable VILLARS, que nous avons eu la douleur de perdre, il y a peu d'années, à Strasbourg, où il professait la botanique. Ce genre est le même que le *Nymphoides* de Tournefort, qui avait été réuni par Linnée au *Menyanthes,* mais qui en diffère par sa corolle en roue, par son style court, et surtout par ses graines, qui ne sont point attachées sur des placentas adhérens au milieu des valves, mais insérées sur les bords rentrans de ces valves.

Les Villarsies habitent dans les eaux tranquilles des bords des rivières ou des étangs, et dans les marais. On en connaît aujourd'hui sept espèces, dont une appartient à l'Europe; les autres sont répandues en Asie, en Afrique, en Amérique et dans la Nouvelle-Hollande. Celle que nous décrivons est cultivée, depuis environ douze ans, par M. Cels, qui la plante en pot dans la terre de bruyère, et la rentre dans l'orangerie pendant l'hiver (1). Ses fleurs, qui paraissent en juin et juillet, sont éphémères; elles s'ouvrent au lever du soleil et se ferment vers dix ou onze heures du matin, selon l'état de l'atmosphère, pour ne

(1) M. Loiseleur-Deslongschamps, qui a publié cette espèce, ne dit point d'où elle est originaire, ni comment M. Cels l'a obtenue.

plus se rouvrir; mais, comme elles sont nombreuses sur chaque pied, elles se succèdent les unes aux autres pendant quinze à vingt jours.

Ses racines sont fibreuses, vivaces; elles donnent naissance à plusieurs feuilles ovales-lancéolées, légèrement échancrées en cœur à leur base, glabres et lisses des deux côtés, d'un vert foncé, bordées de dents peu profondes et écartées, portées sur de longs pétioles cylindriques, légèrement canaliculés en dessus. Les tiges, qui naissent entre les feuilles, sont cylindriques, hautes de quinze à vingt pouces, le plus souvent nues dans plus de la moitié de leur longueur, divisées, dans leur partie supérieure, en trois ou quatre rameaux, munis à leur base d'une petite feuille ovale-lancéolée ou étroite-lancéolée. Les fleurs sont d'un jaune clair, portées sur des pédoncules rameux, et disposées, au nombre de dix à douze ou davantage, en corymbe à l'extrémité de la tige ou de chaque rameau. Leur calice est monophylle, à cinq divisions ovales-lancéolées, un peu membraneuses en leurs bords. La corolle est monopétale, presque campanulée, insérée à la base des divisions calicinales, découpée à son limbe en cinq divisions arrondies, ondulées en leurs bords, étalées en roue, moitié plus longues que le calice, et garnies à leur base interne de plusieurs rangs de cils de la même couleur que la corolle. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens courts, adhérens dans presque toute leur longueur avec la partie inférieure de la corolle, alternes avec ses divisions, et terminés par des anthères brunâtres, cordiformes, presque sagittées, à deux loges longitudinales, s'ouvrant par leur côté interne. L'ovaire est supérieur, adhérent dans sa partie inférieure avec la base du calice, chargé de cinq petites glandes alternes avec les divisions calicinales, surmonté d'un style simple, et terminé par deux stigmates un peu divergens. Le fruit est une capsule ovoïde, enveloppée par le calice persistant, à deux valves, à une seule loge contenant plusieurs graines convexes d'un côté, attachées sur les bords un peu renflés et rentrans des valves.

On multiplie la Villarsie élevée, par le semis ou par l'éclat des racines; on lui donne de fréquens arrosemens pendant l'été.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Une anthère vue à la loupe. Fig. 3. Le calice et le pistil, de grandeur naturelle. Fig. 4, La capsule coupée horizontalement et une graine à côté : cette dernière vue à la loupe.



Solanum reclinatum.

Morelle recourbée.

Du Peron

SOLANUM RECLINATUM. ♄

Famille des *Solanées*.

RIQUE.

5-fido, patente. Stamina 5;

Ovarium *superum; stylo*

oblonga, polysperma.

NYMIE.

fidis trilobisve,

lato; pedun-

69. —



[illegible]

Morelle recourbée

MORELLE RECOURBÉE. *SOLANUM RECLINATUM.* ♂

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Solanées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*fidus.* Corolla 1-*petala; limbo* 5-*fido, patente.* Stamina 5; *antheris oblongis, apice poro gemino dehiscentibus.* Ovarium *superum; stylo simplici; stigmate sub*-2-*lobo.* Bacca *subrotunda, rariùs oblonga, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

SOLANUM caule glaberrimo, crasso; foliis pinnatifidis trilobisve, quandòque simplicibus, lucidis, lævibus; lobo medio lanceolato; pedunculis post florescentiam reclinatis; baccis subglobosis.

SOLANUM reclinatum. Dum. *Bot. Cult. edit.* 2. *vol.* 3. *p.* 169. — Pers. *Synop.* 1. *p.* 225. — Poir. *Dict. Enc. suppl.* 3. *p.* 747.

Il faut encore placer le genre *Solanum* parmi les plus riches en espèces; cependant, quoique les botanistes comptent maintenant près de trois cents Morelles, dont environ moitié cultivées en Europe, cette partie du globe n'en offre guère plus de quatre ou cinq y croissant spontanément : presque toutes les autres appartiennent aux contrées équatoriales. De ce nombre est la Morelle à fruits recourbés : elle est originaire du Pérou, et se trouve abondamment répandue sur toute cette zone de l'Amérique méridionale, où, dit-on, ses fruits, comme ceux du *Solanum melogena* et du *S. lycopersycon,* sont mangés crus ou cuits, et en outre préparés pour assaisonnemens. Cette plante est cultivée depuis long-temps dans les jardins botaniques des Pays-Bas, où tout porte à croire que, presque partout, elle a été confondue avec le *Solanum laciniatum* qui en diffère très-peu, mais qui est originaire de la Nouvelle-Hollande. Jusqu'ici nos recherches, pour connaître la date de son introduction chez nous et le nom de son introducteur, ont été infructueuses, et il paraît que M. Sweet n'a pas été plus heureux en Angleterre, car il garde le silence sur l'un et l'autre points; il y a même plus, cette Morelle n'a pas été comprise dans le dictionnaire de Miller, et Dryander n'en parle point dans la seconde édition de l'*Hortus Kewensis,* ouvrage remarquable et entièrement dû aux soins du célèbre condisciple de Linnée. Les mois de juillet et d'août sont, pour nos climats, l'époque de la fleuraison du *Solanum reclinatum.*

Sa tige est épaisse, un peu succulente, glabre comme toute la plante, haute d'un pied et demi à deux pieds, divisée en rameaux alternes, légèrement anguleux, garnis de feuilles également alternes, sessiles ou seulement rétrécies en pétiole à leur base, d'un vert assez foncé et luisant; les inférieures pinnatifides, à divisions linéaires-lancéolées, dont la terminale très-alongée; les supérieures à trois lobes et même quelquefois tout-à-fait simples. Les fleurs sont d'un bleu violâtre clair, larges de quinze à dix-huit lignes, portées trois à six ensemble sur des pédoncules rameux, placés dans les aisselles des feuilles, le plus souvent un peu en dehors, et recourbés en bas après la fleuraison. Le calice est monophylle, persistant, à cinq dents aiguës, beaucoup plus courtes que la corolle. Celle-ci est monopétale, rétrécie à sa base en tube court, ayant son limbe très-ouvert, découpé en cinq lobes peu profonds, arrondis, échancrés. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens beaucoup plus courts que la corolle, redressés, élargis à leur base, insérés dans le haut du tube, chargés d'anthères oblongues, libres entre elles, à deux loges qui s'ouvrent à leur sommet par deux trous, et de plus, sur le côté, par une fente longitudinale. L'ovaire est supérieur, ovoïde, surmonté d'un style simple, plus long que les étamines, terminé par un stigmate un peu élargi, légèrement échancré et presque à deux lobes. Le fruit est une baie globuleuse, d'un jaune verdâtre, de la grosseur d'une petite prune, enveloppée à sa base par le calice qui a pris un peu d'accroissement; cette baie contient des graines nombreuses, disséminées dans une pulpe.

La Morelle à fruits recourbés est une plante bisannuelle; conséquemment on ne peut la multiplier que de graines; on les sème au printemps, en terrine, sur couche chaude, dans une bonne terre franche, mêlée d'un quart de terreau bien substantiel; on repique le jeune plant, aussitôt qu'il a acquis assez de force, dans des pots que l'on place, jusqu'à parfaite reprise, dans la serre tempérée; on les en tire pendant toute la belle saison, pour les y réintégrer avant les gelées; et si, au lieu de leur faire passer l'hiver dans une température peu élevée, on leur procurait celle de la serre chaude, on les y verrait fleurir avant la fin de cette saison; et, pendant plusieurs mois, leurs belles fleurs se succéderaient sans interruption.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. L'ovaire, le style et le stigmate. Fig. 2. La corolle développée et fendue d'un côté, avec les étamines.



Styrax grandifolium.

Aliboufier à grandes feuilles.

[illegible] G[illegible] [illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *Flor. Cap.* [illegible]
[illegible] *Flor. Cap.* [illegible]

Le genre Alberta [illegible] [illegible] comme, [illegible] latin emprunté au nom [illegible] [illegible]



Aliboſier à grandes feuilles.

ALIBOUFIER A GRANDES FEUILLES. *STYRAX GRANDIFOLIUM.* ♄

Décandrie-Monogynie. Famille des *Diospyrées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, urceolatus, subinteger.* Corolla 1-*petala; tubo brevi; limbo* 3-7-*partito.* Stamina 6-16, *basi coalita et tubo corollæ inserta; antheris oblongis, adnatis.* Ovarium *superum; stylo stigmateque simplicibus.* Drupa *coriacea fovens nuces* 1-2, 1-*spermas.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

STYRAX foliis ovatis, obsoletè dentatis, subtùs villosis; floribus 6-fidis, dodecandris, subracemosis.

STYRAX grandifolium. Ait. *Hort. Kew.* 2. *p.* 75. *ed.* 2. *vol.* 3. *p.* 59. — Willd. *Spec. pl.* 2. 623. — Pursh *Flor. Amer. sept.* 2. 450. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 285. — Poir. *Dict. Encyc. supp.* 1. 290.

STYRAX grandiflorum. Mich. *Flor. Bor. Amer.* 2. *p.* 41.

STYRAX officinale. Walt. *Flor. Carol.* 140 (*non Linnæi*).

Le genre Aliboufier, institué par Linnée, tire son nom français de celui sous lequel, dans les provinces méridionales de la France, l'on connaît vulgairement l'espèce fondamentale du genre. Linnée lui donna un synonyme latin emprunté au nom arabe d'une résine très-anciennement connue, produite par un grand arbrisseau exotique qui avait beaucoup d'analogie, s'il n'était pas identique, avec l'Aliboufier officinal. Cinq espèces d'Aliboufiers figurent maintenant dans les méthodes de botanique. La première et la plus ancienne (*Styrax officinale,* Linn.), est originaire du Levant; remarquée par les Romains, qui faisaient une grande consommation de parfums, elle fut une de leurs

conquêtes; et, naturalisée par eux dans dans toutes les provinces méridionales qu'ils soumirent à leur domination, elle s'y est perpétuée. Les conquérans passent, et il ne reste de véritables monumens de leur gloire et de leur splendeur, que les choses utiles qu'ils ont introduites, soit pour satisfaire leurs besoins, soit pour flatter un penchant naturel au luxe et à la mollesse. C'est de cette espèce que découle, par des incisions faites à son écorce, un liquide d'une odeur extrêmement agréable, visqueux, d'abord blanc et limpide, mais qui se trouble en s'épaississant, et prend une couleur brune-rougeâtre, d'autant plus intense que la matière approche davantage du point de dessication. Elle forme alors une résine que l'on avait autrefois l'habitude de renfermer dans des cylindres ou tronçons de roseaux, et qui reçut de là le nom de *Styrax calamite*. Il ne faut pas la confondre avec ce que l'on appelle, dans le commerce simplement, *Storax :* cette substance, qui est destinée uniquement à la parfumerie, n'est autre chose que de la sciure de bois, imprégnée du suc résineux de l'Aliboufier officinal, puis desséchée (1). Trois autres Aliboufiers ont été trouvés, depuis soixante ans environ, dans les États-Unis d'Amérique; mais ces trois espèces américaines, que l'on trouve dans nos jardins botaniques et dans presque toutes les collections de plantes vivantes, ne produisent point de résine, selon M. Bosc. La cinquième, au contraire, qui croît naturellement dans les Indes orientales, fournit une résine, le *Benjoin*, qu'on a cru pendant long-temps être produite par un laurier ou par un badamier (2). Le benjoin, de même que le styrax, est employé en

(1) Le *Styrax liquide* est une autre préparation faite avec le principal produit de l'Aliboufier officinal. Pour l'obtenir, on coupe, au printemps, les branches de l'arbrisseau, on les dépouille de leur écorce que l'on brise et réduit en pâte dans un mortier; on fait bouillir cette pâte dans l'eau, afin d'en détacher toute la résine, puis on exprime à travers une toile : l'eau et la résine passent ensemble, et pour séparer les deux liquides on a encore recours à la chaleur, qui épaissit la résine et procure le moyen de la dégager de l'eau.

(2) L'on n'avait eu jusqu'alors que des présomptions incertaines sur l'arbre d'où découle cette résine. Linnée pensait, d'après Commelin, que c'était une espèce de laurier; d'autres et Lamarck l'attribuaient à un badamier (*terminalia benzoin*, Linn.). Enfin Dryander, l'ami de l'illustre voyageur Banks, a prouvé, dans les Transactions philosophiques, vol. 77, pag. 12, que l'arbre qui produit le benjoin est un Aliboufier. A l'âge de cinq ou six ans, selon Poiret à qui nous empruntons les détails suivans, on fait au haut du tronc de cet arbre, une incision oblique : il en sort une résine blanche et transparente; elle devient,

médecine; il est d'un grand usage comme parfum; sa teinture alcoholique a eu autrefois une grande réputation comme cosmétique; en en mêlant quelques gouttes dans de l'eau, elle forme une liqueur blanche, lactiforme : c'est le *lait virginal* des toilettes. Le benjoin, comme le styrax, contient toute formée une substance particulière, que les chimistes ont appelée *acide benzoïque*. Il ne s'agit, pour la séparer des matières résineuses qui l'enveloppent, que de tenir le benjoin en fusion, sur un feu doux, dans un vase recouvert d'un cône de papier; l'acide benzoïque se sublime et s'attache, sous forme de lames cristallines et transparentes, aux parois internes du cône.

L'Aliboufier à grandes feuilles est l'une des trois espèces originaires de l'Amérique septentrionale; elle a été découverte, en 1765, à la Caroline du sud, par John Cree; elle fut presque immédiatement après introduite en Angleterre et dans le reste de l'Europe, où elle fleurit vers les mois de juin et de juillet.

Cet arbrisseau est susceptible de s'élever à 15 ou 20 pieds, ainsi que l'Aliboufier officinal. Ses rameaux sont assez grêles, d'un brun rougeâtre, revêtus dans leur jeunesse de poils courts, serrés et rayonnans. Les feuilles sont ovales, larges, entières en leurs bords ou à peine dentées, glabres en dessus, parsemées en dessous de très-petits poils étoilés, et portées sur des pétioles courts, chargés des mêmes poils que la surface inférieure des feuilles, mais un peu plus nombreux Ses fleurs sont blanches, d'une odeur agréable, pédonculées, disposées plusieurs ensemble, à l'extrémité des rameaux, en une sorte de grappe simple. Le calice est monophylle, campanulé, presque entier en son bord, ou à dents peu distinctes. La corolle, monopétale, insérée autour de la base de l'ovaire, a un tube court, et un limbe grand, campanulé, profondément divisé en six découpures ovales-lancéolées. Les étamines, au nombre de douze, et presque égales en longueur à la corolle, ont leurs filamens insérés à sa base, réunis inférieurement en anneau, libres dans la plus grande partie de leur étendue, portant dans la supérieure, et adnées sur ses côtés, des anthères oblongues, à deux loges. L'ovaire est

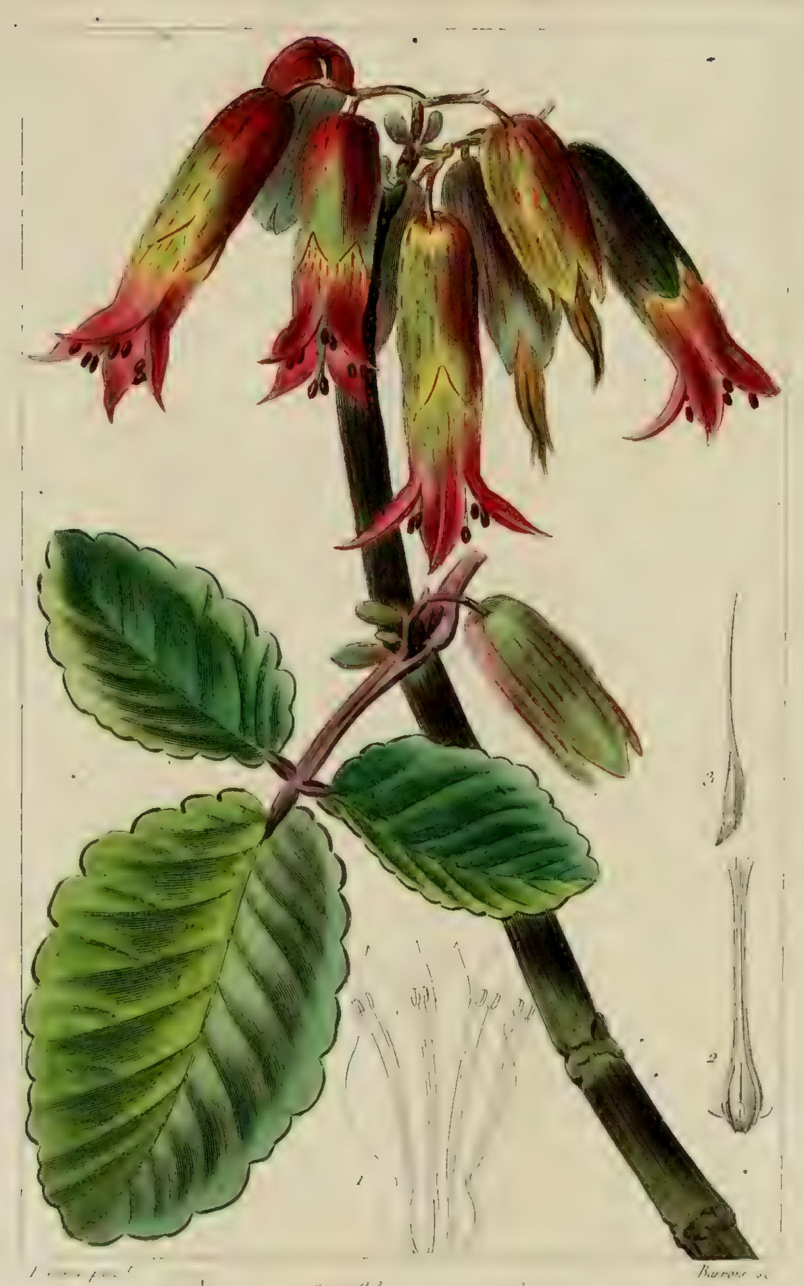
en se figeant, d'un gris-jaunâtre ou d'un brun-rougeâtre et maculé par places : d'où vient le nom d'*amygdaloïde,* donné au benjoin. A Malacca, Java et Sumatra, on ne conserve ces arbres que pendant six ans, parce que la récolte, qui est annuellement d'environ trois livres par chaque pied, diminue beaucoup après cet âge.

supérieur, arrondi, surmonté d'un style subulé, un peu plus long que les étamines, et terminé par un stigmate simple.

La culture de l'Aliboufier à grandes feuilles ne coûte d'autres soins que des arrosemens assez fréquens en été, mais très-ménagés en hiver. Pendant cette dernière saison il faut l'envelopper de paille, dans les climats tempérés où il a peu à redouter de l'intensité du froid, mais le rentrer en orangerie dans les contrées du Nord, où il ne peut être cultivé qu'en pot. Sa multiplication, que l'on n'est pas encore parvenu à opérer par le semis, se pratique par les boutures, et réussit assez régulièrement.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil vu à la loupe. Fig. 2. Une étamine vue de même. Fig. 3. La corolle fendue perpendiculairement et étalée, avec les étamines, le tout de grandeur naturelle.



Barrois sc.

Bryophyllum calycinum.

Des Moluques.
Fl. Aout, Septembre.

Bryophylle caliciné.

1 Corolle développée.
2 Les 4 Ovaires. 3 Un Ovaire

agynie. Famille des *Crassulées*.

E GÉNÉRIQUE.

icularis vix ad medium 4-fidus, lobis
', tubo longo cylindraceo basi obtusè
utis. Stamina 8, *tubi basi adnata.*
ibusque totidem. Capsulæ 4, *po-*

T SYNONYMIE.

iis ternatis, oppositis,
s pendulis, panicula-

lond. 3. — Sims *in*

– *Hort. Kew.*

té



BRYOPHYLLE CALICINÉ. *BRYOPHYLLUM CALYCINUM.* 5

Octandrie-Tétragynie. Famille des *Crassulées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *inflatus ante florescentiam vesicularis vix ad medium 4-fidus, lobis 4-valvatis.* Corolla *gamopetala hypogyna, tubo longo cylindraceo basi obtusè tetragono, lobis 4-ovato-triangularibus acutis.* Stamina 8, *tubi basi adnata.* Ovaria 4, *oblonga, supera; stylis stigmatibusque totidem.* Capsulæ 4, *polyspermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BRYOPHYLLUM caule frutescente; foliis ternatis, oppositis, crassis, petiolatis; foliolis ovatis, crenatis; floribus pendulis, paniculatis, terminalibus.

BRYOPHYLLUM calycinum. Salisb. *Parad. lond.* 3. — Sims *in Bot. mag.* 1409. — Decand. *Prodr.* 3. 396.

COTYLEDON. calycinia. Roth *Nov. spec.* 217.

COTYLEDON pinnata. Lam. *Dict. Enc.* 2. *p.* 141. — *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 111. — Dum.-Cours. *Bot. Cult. ed.* 2. 7. 266.

CRASSUVIA floripendia. Commers. *Heb.?*

CALANCHOE pinnata. Pers. *Ench.* 1. *p.* 446.

VEREA pinnata. Spreng. *Syst. veget.* 2. 260.

Le Bryophylle caliciné est une plante des Moluques; il fut transporté d'abord à Calcutta, dans l'immense jardin botanique de la Compagnie

des Indes; on le cultiva ensuite à l'île Maurice, dans le beau jardin que l'on y fonda à l'instar de celui de Calcutta; enfin il arriva en Europe vers 1800, par les soins de l'honorable Charles GREVILLE. L'année suivante, le D[r] ROXBURGH ayant envoyé directement de Calcutta, plusieurs pieds de cet arbuste, sa facile reproduction le répandit presque immédiatement chez tous les amateurs de botanique. Cette reproduction est vraiment étonnante; elle s'opère non-seulement au moyen des bourgeons qui, comme dans tous les arbustes, occupent d'ordinaire le sommet des rameaux ou les aisselles des feuilles, mais par ceux que, dans notre plante, l'on aperçoit à chacun des angles rentrans que forment les crénelures des feuilles. Ces bourgeons se développent non pendant que les feuilles sont en pleine végétation sur la tige, mais lorsqu'elles en sont séparées; et l'on peut s'en servir comme de véritables bulbilles, pour multiplier la plante; il ne faut, à cet effet, qu'un degré de chaleur suffisant, et tel que celui qui règne à la fin du printemps et pendant l'été. Toute feuille détachée alors de sa tige, et placée à la surface de la terre, entretenue un peu humide, pousse souvent, en moins de vingt à vingt-cinq jours, de chacune de ses crénelures, d'abord de petites racines, et bientôt de petites tiges qui ne tardent pas à prendre tous les caractères des tiges ordinaires. Nous avons même vu quelques-unes de ces feuilles développer des filamens fibreux et radiciformes, et presque en même temps de petits bourgeons, pendant qu'elles étaient entre des papiers pour s'y dessécher.

Cette faculté reproductrice a fourni à M. Salisbury, l'étymologie d'un nom générique pour cette plante, qu'il avait reconnue ne pouvoir appartenir au genre *cotylédon,* dans lequel l'avaient placée Roxburgh, Solander, Dryander, Roth et Lamarck. Il appela donc le genre nouveau *Bryophyllum* de Βρύω, bourgeonner, et de φυλλὸν, feuille. Le Bryophylle caliciné fleurit ordinairement en août et en septembre, mais on peut, avec des soins particuliers, forcer ses fleurs à s'épanouir dès le mois d'avril. Le calice paraît trois ou quatre mois avant que l'on aperçoive la corolle.

Sa tige, qui ne s'élève qu'à la hauteur d'un pied et demi à deux pieds, est frutescente, cylindrique, glabre, épaisse comme une très-forte plume à écrire, grisâtre, nue dans sa partie inférieure, interrompue par des espèces d'étranglemens formés par les cicatrices qui restent après la chute des feuilles. Celles-ci sont opposées, portées sur des pédoncules cylindriques, rougeâtres, et composées de trois folioles ovales, crénelées, charnues, glabres, luisantes et d'un beau vert : quelques-unes de ces feuilles, principalement les inférieures, sont simples. Les fleurs sont grandes, pendantes, portées au sommet des tiges et dans les aisselles des feuilles supérieures, sur des pédoncules rameux et formant plus ou moins la panicule. Les pédoncules ont, à leur base, des bractées charnues, cunéiformes, oblongues ou quelquefois ovoïdes. Le calice monophylle, cylindrique, glabre, d'un vert clair, avec des taches rougeâtres, présente quatre divisions égales. La corolle est aussi à quatre divisions pointues et presque droites, resserrée par un étranglement au quart de sa hauteur, un peu globuleuse à sa base, d'un pourpre obscur dans la partie saillante hors du calice, et d'un tiers plus longue que celui-ci. Les étamines, au nombre de huit, ont leurs filamens égaux entre eux, un peu plus courts que la corolle, insérés sur un double rang au fond du tube, et terminés par des anthères ovales, à deux loges. Les ovaires sont au nombre de quatre, supérieurs, oblongs, rapprochés entre eux, amincis en un style filiforme, terminé par un stigmate simple; chacun d'eux est muni d'une petite glande à sa base, et devient une capsule à une loge, contenant des graines menues et nombreuses.

On cultive cette espèce en pot, dans un mélange de terre franche et de terreau de bruyère; on la tient pendant l'hiver dans la serre chaude, mais en été, on la laisse à l'air libre, exposée à la plus grande ardeur du soleil. Les arrosemens doivent être très-modérés et presque nuls en hiver; sans cette précaution la plante ne tarderait pas à pourrir. D'après ce qui a été dit de sa facile multiplication par boutures, on pense bien que l'on ne songe guères à faire usage des graines qui, néanmoins, mûrissent dans nos

climats. Du reste, le semis, pour les amateurs qui cherchent à obtenir des variétés, se fait au printemps en caisse, dans une bonne terre franche, un peu sablonneuse, mêlée d'un quart de terreau. On dépose la caisse sur une couche recouverte d'un châssis et abritée du trop grand soleil.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement, et développée pour laisser voir les étamines. Fig. 2. Les quatre ovaires avec les glandes qui sont à leur base. Fig. 3. Un ovaire séparé, la glande qui est à sa base, le style et le stigmate.



P. Bessa pinx. — Maria Gab. Coignet sculp.

Trollius Europæus.

Trolle d'Europe.

1. Capsule
2. Petale

d'Europe

TROLLE D'EUROPE. *TROLLIUS EUROPÆUS.*

[illegible]

Polyandrie Polygynie. Famille des *Renonculacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx [illegible] *foliolis* [illegible], *coloratis*, *petaliformibus*, [illegible]. Petala 9-12, *calice* [illegible], *tubulosa*, *1-labiata.* Capsulæ [illegible], *polyspermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TROLLIUS caule subsimplici; foliis [illegible]*-partitis; pinnulis incisis* [illegible]*ntatis; foliolis calycinis conniventibus; petalis* [illegible] *staminum.*

TROLLIUS Europæus. Lin. *Sp.* [illegible]. — [illegible] *Bot.* t. [illegible]. — Mill. [illegible] 1. — Willd. *Sp. pl.* 2. 1333. — Poir. *Dict. Encyc.* [illegible]. — [illegible] *Illust. pl.* 499. — [illegible] *B* [illegible] *cr.* [illegible]. 119. — [illegible] 597. — Decand. *Syst. nat.* 1. 312. [illegible] *Prodr.* 1. [illegible]. — [illegible] *Fl. franç. éd.* 3. [illegible]. — Ait. *Hort. Kew.* [illegible] 3. 359. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 658.

TROLLIUS [illegible]. Salisb. *Prod.* [illegible] 3.

RANUNCULUS flore globoso. Dod. *Pempt.* 430. — Fl. [illegible]. — Dal. *Histor. pl.* 1033. *f.* 2. — [illegible]. *Hort. Eyst.* 1. *t.* 12. *f.* 2. — [illegible] *Hist.* 3. [illegible]. — Tournef. *Inst.* [illegible].

RANUNCULUS [illegible] luteus. [illegible] *Ic. pl.* [illegible].

RANUNCULUS montanus alpinus glom. Lob. *Ic.* 675. [illegible] 385.

RANUNCULUS [illegible]. Clus. *Hist.* 237. *ic.*

[illegible] ranunculoides luteus flore globoso. [illegible] *Hist.* 3. 457. *s.* 12. *t.* 2. *f.* 2.

HELLEBORUS flore [illegible]. [illegible] 474. [illegible].

HELLEBORUS ranunculoides. [illegible] *Alm.* 183.

On [illegible] assez généralement à Conrad Gesner la connaissance de [illegible], il serait fort difficile de constater le fait; néanmoins il paraît [illegible] que cet homme célèbre, ce véritable philosophe dont le vaste [illegible], le profond savoir et l'immense érudition n'ont jamais été appréciés [illegible] générique. *Trollius* dérive de [illegible]*llen,* vieux mot allemand qui [illegible] de ses pétales, si bien arrondie qu'elle se présente [illegible] durée, sous la forme sphérique; ce qui la fait nommer



Trollius Europæus.
Trolle d'Europe.

TROLLE D'EUROPE. *TROLLIUS EUROPÆUS.* ♃

Polyandrie-Polygynie. Famille des *Renonculacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *è foliolis* 12-14, *coloratis, petaliformibus, plurimo ordine.* Petala 9-12, *calice minora, tubulosa,* 1-*labiata.* Capsulæ *numerosæ, polyspermæ.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

TROLLIUS caule subsimplici; foliis 5-partitis; pinnulis incisis, dentatis; foliolis calycinis conniventibus; petalis longitudine staminum.

TROLLIUS Europæus. Lin. *Sp.* 782. — Engl. Bot. t. 28. — Mill. *Dict.* 1. — Willd. *Sp. pl.* 2. 1333. — Poir. *Dict. Encyc.* 8. 121. — Lam. *Illust. pl.* 499. — Savi *Bot. etr.* 2. 119. — Smit. *Fl. brit.* 597. — Decand. *Syst. nat.* 1. 312. — Id. *Prodr.* 1. 45. — Id. *Fl. franc. ed.* 3. 4. 906. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. 3. 359. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 658.

TROLLIUS montanus. Salisb. *Prod.* 373.

RANUNCULUS flore globoso. Dod. *Pempt.* 430. — Fl. Dan., *t.* 133. — Dal. *Histor. pl.* 1033. *f.* 2. — Besl. *Hort. Eyst.* 1. *t.* 12. *f.* 2. — Bauh. *Hist.* 3. 419. — Tournef. *Inst.* 272.

RANUNCULUS alpinus luteus. Tab. *Eic. pl.* 46. *f.* 2.

RANUNCULUS montanus alpinus glom. Lob. *Ic.* 675. *obs.* 385.

RANUNCULUS glomerato flore. Clus. *Hist.* 237. *ic.*

PSEUDO-HELLEBORUS ranunculoïdes luteus flore globoso. Moris. *Hist.* 3. 457. *s.* 12. *t.* 2. *f.* 2.

HELLEBORUS flore clauso erecto. Linn. *Fl. suec.* 474. 510.

HELLEBORUS ranunculoïdes. Pluk. *Alm.* 183.

On attribue assez généralement à Conrad Gessner la connaissance de cette plante; il serait fort difficile de constater le fait; néanmoins il paraît certain que cet homme célèbre, ce véritable philosophe dont le vaste génie, le profond savoir et l'immense érudition n'ont jamais été appréciés à leur juste valeur, la désigna sous le nom de *Trollius* qui, plus tard, est devenu générique. *Trollius* dérive de *trollen,* vieux mot allemand qui exprime un corps globuleux. En effet la fleur du Trolle d'Europe est, par la concavité particulière de ses pétales, si bien arrondie qu'elle se présente, pendant toute sa durée, sous la forme sphérique; ce qui la fait nommer

vulgairement par nos jardiniers *Boule d'Or*. Le genre Trolle se compose maintenant de cinq ou six espèces; celle que nous décrivons croît naturellement dans les herbages montagneux des Ardennes, des Alpes, des Pyrénées, des Cévennes, des Vosges, de l'Auvergne, de l'Écosse, et dans plusieurs autres contrées de l'Europe. L'élégance de son port et de son feuillage, ses belles fleurs jaunes, qui ressemblent à des renoncules doubles, lui ont mérité une place distinguée dans nos jardins, dont elle est une des jolies parures au printemps. Dans les montagnes, sa fleuraison est plus tardive; elle n'a lieu qu'en juin et juillet.

Sa racine, composée de nombreuses fibres noirâtres, donne naissance à une tige droite, cylindrique, légèrement striée, glabre, ainsi que toute la plante, simple ou rameuse, haute d'un pied ou un peu plus. De la base de la tige partent plusieurs feuilles pétiolées, découpées jusqu'au pétiole en cinq parties, elles-mêmes partagées en lobes incisés, dentés et aigus. Les autres feuilles qui naissent sur la tige, sont portées sur de plus courts pétioles, et les supérieures sont tout-à-fait sessiles, de même forme que les premières, mais à divisions principales plus étroites. Les fleurs, grandes, d'une belle couleur jaune d'or, sont solitaires à l'extrémité de la tige ou de quelques rameaux sortis de l'aisselle des feuilles supérieures. Les folioles de leur calice, qui ont la forme de pétales, sont ovales, disposés sur plusieurs rangs, connivens et rapprochés de manière à présenter une forme globuleuse. Les pétales, plus courts que le calice, et de la longueur des étamines, se trouvent disposés sur un seul rang.

La culture du Trolle d'Europe exige très-peu de soins; on la plante dans un sol humide et, autant qu'il se peut, ombragé. On le propage facilement par les semis faits immédiatement après la maturité des graines, en août, ou mieux encore, et pour en jouir plus promptement, par l'éclat des racines vers la fin de septembre. On a soin, si l'on veut avoir, dès l'année suivante, des fleurs sur les plantes provenues des éclats, de ne point trop restreindre les racines et de laisser un pied d'intervalle d'une plante à l'autre. On ne peut guères opérer la séparation des racines que tous les trois ans. La qualité du sol influe beaucoup sur l'élévation que prennent les plantes. C'est probablement à cette cause que tient la production des variétés *altissimus* et *humilis*, que l'on a faites dans le Trolle d'Europe.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une capsule entière, une capsule ouverte et une graine séparée. F. 2. Un pétale. F. 3 et 4. Deux étamines. F. 5. Les ovaires. F. 6. Un ovaire séparé. F. 7. La fleur sans le calice.



P. Bessa pinx. Burrow sculp.

Diosma Villosa.

Diosma velu.

[illegible]

[illegible]ie. Famille des *Diosmées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *profunde* [illegible], *persistens*. Petal. 5, [illegible] *calycinis alterna*[illegible] [illegible]*aminum filamenta* 10, *apice glandulifera*, *basi* [illegible] *in discum* [illegible] [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DIOSMA foliis lineari-lanceolatis, canaliculatis, glandulosc[illegible]*tis; floribus corymboso-capitatis, terminalibus; staminibus ferti*[illegible] *corollâ longioribus.*

DIOSMA villosa. WILLD. *Spec. pl.* [illegible] 1136. — *Hort. Kew.* [illegible] 2. 31. (*excl. syn.* [illegible] *et* [illegible])

[illegible]

[illegible]

E[illegible]*O* villosa. WENDL. *Collect. pl.* 1. *p.* 14. *t.* [illegible]

[illegible]*THOSM*[illegible] [illegible]. WILLD. *Enum. Hort. Berol.* 259.

[illegible] l'espèce [illegible] [illegible]ion des botanistes, afin de trou[illegible] [illegible] espèces, relativement à la [illegible] [illegible]s qui puissent les faire répartir [illegible] Wendland et Willdenow s'en oc[illegible] [illegible] n'ont point [illegible] la [illegible]ation pure et [illegible] De Candolle a même portée au [illegible] Cap de Bonne-Espérance [illegible]



DIOSMA VELU. *DIOSMA VILLOSA.* ♂

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Diosmées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *profundè 5-fidus, persistens.* Petala 5, *laciniis calycinis alterna.* Staminum *filamenta* 10, *apice glandulifera, basi connexa in discum perigynum,* 5 *sterilia,* 5 *antherifera.* Ovarium *superum; stylo unico; stigmate capitato.* Fructus 3-5-*locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

DIOSMA foliis lineari-lanceolatis, canaliculatis, glanduloso-ciliatis; floribus corymboso-capitatis, terminalibus; staminibus fertilibus corollâ longioribus.

DIOSMA villosa. WILLD. *Spec. pl.* 1. 1136. — *Hort. Kew. ed.* 2. 2. 31. (*excl. syn.* THUMB. *et* DECAND.)

DIOSMA wendlandiana. DECAND. *Prodr.* 1. 715.

DIOSMA lasiophylla. SPRENG. *Syst. veget.* 1. 787.

BUCCO villosa. WENDL. *Collect. pl.* 1. *p.* 14. *t.* 2.

AGATHOSMA villosum. WILLD. *Enum. Hort. Berol.* 259.

Le genre Diosma qui ne comptait, il y a vingt ans, qu'une trentaine d'espèces, en offre aujourd'hui plus de quatre-vingts. Un accroissement aussi rapide appela sur ce genre l'attention des botanistes, afin de trouver dans le nombre trop considérable des espèces, relativement à la difficulté de les étudier, des modifications qui pussent les faire répartir en plusieurs groupes bien distincts. Wendland et Willdenow s'en occupèrent spécialement, et les coupes qu'ils établirent leur parurent assez nettement tranchées pour qu'il pût sortir du genre *Diosma* trois autres genres, qu'ils ont appelés *Glandulifolia* ou *Adenandra, Parapetalifera* ou *Barosma, Bucco* ou *Agathosma.* Néanmoins la plupart des méthodistes, tout en reconnaissant l'exactitude de la subdivision, n'ont point adopté les genres nouveaux; ils s'en sont tenus à la formation pure et simple des sections que le professeur De Candolle a même portées au nombre de cinq. Le Diosma velu est originaire du Cap de Bonne-Espérance, d'où il a été apporté, en 1786, par M. R. Whitley. Cet arbuste est fort

recherché des amateurs de jolies plantes, à cause de l'élégance de son port, de la beauté de son feuillage, qu'il conserve en tout temps, et de la suavité du parfum qu'exhalent ses fleurs, à la fin du printemps et au commencement de l'été, époque à laquelle ils en jouissent.

Sa tige est ligneuse; elle a deux pieds; elle se divise en rameaux grêles, cylindriques, pubescens, redressés, garnis de feuilles éparses, très-rapprochées et même imbriquées sur les jeunes rameaux, portées sur de courts pétioles, persistantes, linéaires-lancéolées, aiguës, un peu canaliculées, parsemées de glandes transparentes, ciliées en leurs bords et comme velues. Les fleurs, blanches, petites, portées sur des pédoncules rougeâtres, sont disposées dans les aisselles des feuilles supérieures, et rapprochées en un corymbe terminal. Le calice est persistant, à cinq divisions profondes, linéaires-lancéolées, parsemées de glandes transparentes et légèrement ciliées en leurs bords. La corolle est composée de cinq pétales onguiculés, alternes avec les divisions calcinales, et moitié plus grands que celles-ci. Les étamines sont au nombre de cinq, plus longues que les pétales, alternes avec eux, terminées par de petites anthères oblongues, à deux loges. Entre ces étamines fertiles et devant les pétales, sont placés cinq filamens stériles, presque pétaliformes, très-étroits et ciliés dans leur partie inférieure, élargis seulement vers leur sommet. L'ovaire est supère, ovale, surmonté de deux lobes pointus, environné à sa base par un disque charnu; il porte un autre disque subulé, terminé par un stigmate aigu. Le fruit consiste en cinq capsules anguleuses réunies par leurs bords, formant autant de loges polyspermes.

On cultive le Diosma velu, en pot et dans le terreau de bruyère. On le multiplie par boutures que l'on pratique en été dans de très-petits pots que l'on plonge dans une couche tiède; on les abrite de la grande ardeur du soleil et on les arrose fréquemment. Lorsque les boutures sont parfaitement enracinées, ce qui, ordinairement, a lieu au bout de deux mois, on transporte les pots en plein air, sur un buffet abrité; ils peuvent y rester jusqu'au mois d'octobre; alors, l'approche des gelées force à les rentrer dans la serre tempérée. Du reste, ces plantes pourraient passer l'hiver dans la simple orangerie, pourvu qu'elle fût bien sèche.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière. Fig. 2. Un pétale et un filament stérile. Fig. 3. L'ovaire avec le disque qui est à sa base, les deux petits lobes qui le surmontent, le style et le stigmate. Fig. 4. Une étamine fertile, le tout fort grossi.



P. Bessa pinx.

Barrow sculp.

Ebenus Cretica.

Ebène de Crète.

Ile Crète.

Fl. Juillet-Aout

CYTISE DE CRÈTE. — CYTISUS CRETICUS.

[illegible]

[illegible] *pyramidalis* [illegible]

CARACTÈRES [illegible] ET SYNONYMIE.

[illegible] spicatis.

EBENUS [illegible] Lin. [illegible] *Sp. pl.* 1058. — [illegible]

ANTHYLLIS Cretica. — [illegible] W. [illegible] *Sp.* 3. p. 1019. [illegible]

[illegible]

CYTISUS [illegible]

Dans l'étude des sciences et de la botanique surtout, [illegible] peut être considéré comme un véritable [illegible] et l'on [illegible], que Linné qui, dans sa nomenclature philosophique, a [illegible] son respect pour des noms consacrés par l'usage [illegible] [illegible] que le *Cytisus* [illegible] de [illegible] ne [illegible] genre Cytise, [illegible] à cette plante, qui devait [illegible] devenir le type d'un genre nouveau, un nom [illegible] une espèce du genre [illegible] ([illegible]) [illegible] à la marqueterie. Lamarck, Jussieu, et Willdenow ont voulu rectifier l'erreur commise par Linné, mais ils sont tombés dans une autre, en plaçant l'*Ebenus critica* dans le genre *anthyllis*, dont les caractères [illegible] rigoureusement applicables à notre plante [illegible] qui a échappé à De Candolle, [illegible] ce savant qui, peut-être, [illegible] l'inconvénient de l'introduction tardive d'une nouvelle dénomination.

[illegible]



ÉBÈNE DE CRÈTE. *EBENUS CRETICA.* 5

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus*, 5-*dentatus.* Corolla *papilionacea, longitudine calycis.* Stamina 10; *filamentis omnibus connatis in vaginam, apicibus distinctis.* Ovarium *superum, subrotundum, villosum.* Legumen *ovatum*, 2-*spermum.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

EBENUS caule fruticoso; foliis ternatis quinatisve, sericeis; floribus densè spicatis.

EBENUS Cretica. Lin. *Sp.* 1076.—Decand. *Prodr.* 2. 250.—Reich. *Syst.* 438.—Mill. *Dict.* 1.—Alp. *Exot.* 279.—Rai. *Hist.* 1. 948.

ANTHYLLIS Cretica.—Lam. *Dict. Enc.* 1. *p.* 204.—Willd. *Spec.* 3. *p.* 1019.—*Bot. mag.* 1092.—Ait. *Hort. Kew. ed.*2. 4. 284.

BARBAJOVIS Cytisi folio. Barrel. *Rar.* 1389. *t.* 377 *et* 913.

CYTISUS incanus Creticus. Bauh. *Pin.* 390. *Hist.* 1. 374.

Dans l'étude des sciences et de la botanique surtout, l'abus des noms peut être considéré comme un véritable fléau; et l'on s'étonne avec raison, que Linnée qui, dans sa nomenclature philosophique, a porté si loin son respect pour des noms consacrés par l'usage, ne soit pas resté constamment en garde contre l'abus dont nous nous plaignons. Cet homme célèbre, en reconnaissant que le *Cytisus incanus* de Bauhin ne pouvait appartenir au genre Cytise, a donné à cette plante, qui devait nécessairement devenir le type d'un genre nouveau, un nom dont était en possession une espèce du genre Plaqueminier (*Diospyros ebenum*), généralement connue par le bois que, de temps immémorial, elle fournit à la marqueterie. Lamarck, Jussieu et Willdenow ont voulu rectifier l'erreur commise par Linnée, mais ils sont tombés dans une autre, en plaçant l'*Ebenus critica* dans le genre *anthyllis*, dont les caractères ne sont pas rigoureusement applicables à notre plante. C'est ce qui n'a point échappé à De Candolle; mais ce savant qui, peut-être, sentait aussi l'inconvénient de l'introduction tardive d'une nouvelle dénomination générique, a repris celle de Linnée. Quoi qu'il en soit, cette Ébène,

à laquelle deux autres ont été ajoutées depuis Linnée, produit un effet charmant par son feuillage soyeux et pour ainsi dire argenté, et par ses fleurs d'une jolie couleur purpurine. Miller a commencé à la cultiver il y a environ un siècle, et maintenant on la trouve dans toutes les collections des vrais amateurs. Sa fleuraison, qui arrive en juin et juillet, n'est point de très-longue durée, mais elle coïncide agréablement avec celle de plusieurs cytises qui arrive à la même époque.

Sa tige, frutescente, a quatre pieds; elle se divise en rameaux tortueux, garnis de feuilles pétiolées, alternes, composées de trois à cinq folioles oblongues, couvertes d'un duvet soyeux argenté. Ces feuilles ont à leur base deux stipules ovales, aiguës. Les fleurs sont rouges, terminales, en épis serrés. Chacune est munie à sa base d'une bractée ovale-lancéolée, aiguë, ciliée et caduque. Le calice est monophylle, très-velu, aussi long que la corolle, divisé jusqu'aux deux tiers, en cinq dents subulées, presque égales. La corolle est papilionacée, à étendard arrondi, entier : les deux pétales de la carène sont si rapprochés, par leur côté inférieur, qu'ils paraissent n'en former qu'un seul; les deux autres, ou les ailes, sont très-courts, oblongs, un peu élargis à leur sommet. Les étamines, au nombre de dix, ont tous leurs filamens connés, dans les trois quarts de leur longueur, en une gaîne cylindrique qui enveloppe le pistil; leur partie supérieure est seule libre, et porte à son sommet de petites anthères jaunes et ovales. L'ovaire est supère, arrondi, velu, surmonté d'un style filiforme, recourbé, terminé par un stigmate simple. Le fruit est une gousse ovale, contenant une graine.

On cultive cet arbuste en pot, afin de pouvoir, dans nos climats, le rentrer en orangerie. Il n'est point difficile sur la nature de la terre, pourvu qu'elle soit un peu substantielle et susceptible de tenir les eaux d'arrosement, dont la plante est avide pendant l'été. On le multiplie par ses graines, que l'on sème en automne, sous châssis, à l'abri de la gelée; la germination s'effectue de bonne heure au printemps, et dès que les jeunes plantes ont acquis assez de force, on les repique dans des pots séparés, que l'on tient pendant quelque temps sur couche, afin de faciliter la pousse des nouvelles racines; on les accoutume insensiblement à l'air libre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle divisée en ses différentes parties, l'etendard, les ailes et la carène. Fig. 2. Les étamines. Fig. 3. Le pistil. Fig. 4. Le calice et la bractée qui est à sa base.



T. Bessa pinx. Le Jeune sculp

Lilium Philadelphicum.

Lis de Philadelphie.

[illegible]

[illegible]. [illegible]

[illegible]

[illegible] *[illegible] est [illegible]* [illegible]

[illegible]

[illegible] *verticillatis*; [illegible] *subunifloro*, [illegible] *amplexicaulis*.

[illegible] *tom.* 3. *pag.* [illegible] *[illegible] sept.* [illegible] *Fl. Bost.* [illegible]

[illegible] *foliis verticillatis brevibus, corollis campanulatis,* [illegible] *angustioribus, floribus erectis.* Mill. *Dict. n.* [illegible]

[illegible]

[illegible] audinum. [illegible]

[illegible]

La [illegible] donne [illegible] de Flore [illegible] pour [illegible] qui a donné son nom à [illegible]



Lis de Philadelphie.

LIS DE PHILADELPHIE. *LILIUM PHILADELPHICUM.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *campanulata; laciniis rectis aut revolutis, basi conniventibus et sulco longitudinali, nectarifero, nudo aut ciliato, exaratis.* Stamina 6, *stylo breviora.* Capsula *oblonga*, 6-*sulcata*, 3-*gona*, *polysperma; seminibus planis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LILIUM foliis ovato-oblongis, verticillatis; caule subunifloro; floribus erectis, campanulatis; petalis unguiculatis.

LILIUM Philadelphicum. Lin. *Sp.* 435. — Willd. *Sp.* 2. *pag.* 90. — Lam. *Dict. Enc.* 3. *pag.* 535. — Curt. *Bot. Mag. n. et tab.* 519. — Pursh. *Fl. Amer. sept.* 1. 228. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 61. — Elliot. *Sk.* 1. 387. — Bigel. *Fl. Bost.* 82. — Nutt. *Gen.* 222. — Ker *in Bot. reg.* 594. — Red. *Lil.* 2. *n. et tab.* 104. — Ait. *Hort. Kew. ed.* 2. *vol.* 2. *pag.* 243.

LILIUM foliis verticillatis brevibus, corollis campanulatis, unguibus petalorum angustioribus, floribus erectis. Mill. *Dict. n.* 13, *et Ic. tab.* 165. *f.* 1.

LILIUM acadiense pumilum flore rubro punctato. Dodart. *Mem.* 91.

LILIUM andinum. Nutt. *In fras. cat. et in gen.* 1. 221.

LILIUM umbellatum. Pursh. *Fl. Amer. sept.* 1. 229.

Le brillant domaine de Flore nous offre peu de groupes plus imposans que celui qui a donné son nom à l'immense cohorte des Liliacées,

et qui sera toujours, pour les beaux-arts, une source féconde d'emblêmes expressifs. La poésie lui doit le sujet d'une foule d'apologues riches de majesté, de grâce, de coloris et de suavité : ici la vertu surprise sans défense, mais résistant au vice hideux et décrépit qui l'accuse et dont elle triomphe, est chantée sous le nom du Lis (1). Ailleurs une ingénieuse métamorphose a rattaché à cette fleur virginale le souvenir des gouttes de lait échappées du sein de la chaste épouse de Jupiter, lorsqu'elle repoussa Hercule enfant, qui, l'ayant trouvée endormie, avait osé presser de ses lèvres, le mamelon divin. Plus loin la candeur de l'âge heureux, celle de la vierge timide ou du héros appelé à rendre la justice, étaient pour les poètes autant de Lis que n'altérait point alors le souffle impur de l'adulation..... Moins élevé, moins grand dans toutes ses proportions que son congénère le Candide protégé des Muses, le Lis de Philadelphie mérite encore d'attirer nos regards par la forme élégante de sa corolle et par l'éclat de sa couleur. Il est originaire de l'Amérique septentrionale, et particulièrement de la Caroline méridionale, où il fut observé, pour la première fois, en 1757, par M. J. Bartram. Quoique transporté, depuis environ soixante ans, en Europe, il est encore assez rare dans les jardins, et on ne le voit que chez quelques amateurs. Il supporte bien le froid de nos hivers en pleine terre, mais il souffre de la trop grande humidité qui, souvent, occasione sa perte. Sa fleuraison a lieu ordinairement en juillet, et se prolonge quelquefois jusque vers la mi-août. Ce Lis concourt admirablement à l'ornement des plate-bandes, et peut être souffert dans les appartemens, car il n'exhale point l'odeur pénétrante qui en fait bannir certaines espèces.

Sa racine est un bulbe écailleux, de la grosseur d'une noix ordinaire, qui donne naissance à une tige simple, cylindrique, haute d'un pied ou environ, glabre comme toute la plante, d'un vert pâle, quelquefois un peu rougeâtre, et couverte d'une légère poussière glauque. Les

(1) Lis fait en langue arabe *souzan* ou *suzanne*.

feuilles sont ovales-oblongues, disposées par verticilles, quatre à huit ensemble. La tige porte à son sommet une ou deux fleurs droites, très-évasées, composées chacune de six pétales lancéolés, rétrécis à leur base en un onglet très-marqué : les deux tiers de leur limbe sont d'un beau rouge, presque écarlate, le reste d'un jaune verdâtre et marqué de taches arrondies, noirâtres. Les étamines, un peu plus courtes que les pétales, ont leurs filamens droits, rougeâtres, surmontés d'anthères noirâtres, vacillantes. Le style est épais, triangulaire, un peu plus long que les étamines, surmonté d'un stigmate en tête, à trois angles arrondis. La capsule est oblongue, triangulaire, émoussée à l'extrémité, à trois loges remplies de semences aplaties et couchées l'une sur l'autre.

On plante les bulbes du Lis de Philadelphie à cinq ou six pouces de distance les uns des autres, dans un sol sec et léger, même un peu sablonneux; s'il n'avait point ces qualités il faudrait nécessairement les lui procurer, soit en haussant la plate-bande, soit en y apportant du sable; sans ces précautions les bulbes pourriraient au lieu de se développer. Quant à la multiplication, autrefois elle ne s'opérait que par la séparation des caïeux, dont la production est naturellement peu abondante; mais depuis que l'on est parvenu à faire mûrir le fruit, on a obtenu, par le semis, des plantes plus belles, plus vigoureuses, et en assez grand nombre. On sème en caisses, dans une terre franche et légère; on recouvre la graine, à la hauteur d'un pouce, d'un mélange de parties égales de terre argileuse et de sable; puis on place les caisses de manière qu'elles ne reçoivent que le soleil du matin. Cette opération se fait en octobre; à la fin de novembre on porte les caisses à l'exposition de tout le soleil dont on peut jouir, et on les y laisse jusqu'en avril, qu'on leur rend l'exposition première. A l'automne suivant les jeunes bulbes peuvent être plantés en plate-bande, où l'on a soin de ne les arroser que très-modérément. On déplante annuellement ces bulbes, immédiatement après la maturité des graines, et on les garde dans un lieu sec pendant

deux mois environ; au bout de ce temps, c'est-à-dire au commencement d'octobre, on les remet en terre avec les précautions que nous avons indiquées.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le bulbe. Fig. 2. Une étamine.



Theophrasta Americana.

Théophraste d'Amérique.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *ia 5,* [illegible] *foribus,* [illegible]

[illegible]

[illegible] *foliis fasciculatis, lanceolatis,* [illegible] *spinosis,* [illegible] *terminalibus.*

[illegible] — [illegible]

[illegible] *Lugd.-Bat.* [illegible]

[illegible] *foliis* [illegible]

[illegible] désir qu'il avait manifesté, [illegible] expérimentés et [illegible] avait [illegible] en Amérique, [illegible] plus [illegible]



THÉOPHRASTA ou COQUEMOLLIER D'AMÉRIQUE.
THEOPHRASTA AMERICANA. ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Apocynées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*lobus, persistens.* Corolla 1-*petala, campanulata,* 5-*loba, æqualis.* Stamina 5, *corollâ breviora.* Ovarium *superum, ovatum; stylo subulato; stigmate acuto.* Capsula *magna, pomiformis, tenuis et fragilis,* 1-*locularis, intùs subpulposa, polysperma; seminibus subrotundis, receptaculo centrali undiquè affixis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

THEOPHRASTA foliis fasciculatis, lanceolatis, dentato-spinosis; floribus racemoso-paniculatis, terminalibus.

THEOPHRASTA Americana. Linn. *Spec.* 212. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 824. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 670. — Lam. *Dict. Encyc.* 2. 99. — Gmel. *Syst. nat.* 2. 333. — Dum.-Cours. *Bot. cult. ed.* 2. 3. 297. — — Roy. *Lugd-Batav.* 528.

ERESIA foliis Aquifolii longissimis. Plum. *Gen.* 8. *ic.* 126.

Fidèle au désir qu'il avait manifesté, que les dénominations génériques des plantes exprimassent un bienfait quelconque pour la botanique, Plumier avait donné à ce végétal, qu'il a découvert dans l'un de ses voyages en Amérique, vers 1694, le nom d'*Eresia.* Eresos, qui n'est plus qu'un pauvre village de l'île de Metelin ou Mytilène, fut la

ville où naquit Théophraste, philosophe célèbre, que le petit nombre de ses ouvrages, échappés à la faux du temps et de la barbarie, nous montrent encore comme le plus profond botaniste de l'antiquité (1). Partageant les intentions reconnaissantes de son devancier, Linné a voulu que l'hommage rendu à la mémoire du disciple de Platon et d'Aristote, fût plus direct; il substitua au nom d'*Eresia*, celui que le prince de la botanique (2) reçut du second de ses maîtres. Les espèces de Théophrastas sont peu nombreuses; on n'en connaît jusqu'à présent que sept, qui toutes sont exotiques et se trouvent particulièrement dans les climats chauds. Le Théophrasta d'Amérique croît naturellement aussi à Saint-Domingue, dans les mornes et les savanes incultes. On fait usage, dans ce pays, de la pulpe de ses fruits, comme aliment ou plutôt comme assaisonnement, dans l'état de santé; on l'emploie dans certaines maladies comme médicament auxiliaire. Cette pulpe, dont la saveur est assez agréable, quoique aigrelette, est susceptible de se conserver quelque temps sans altération; aussi a-t-on profité de cette propriété, pour former de petites provisions de cette pulpe rafraîchissante, qui devient d'un grand secours contre les ardentes chaleurs du climat, et surtout d'une grande utilité dans les voyages. On jouit plus long-temps encore de ces fruits en les faisant confire dans le sucre, et lorsque la confiture est préparée

(1) Des nombreux ouvrages de Théophraste, sur la botanique, indiqués par ses contemporains, il ne nous est parvenu que celui qui fut traduit du grec en latin par Théodore Gaza, intitulé : *Theophrasti de plantarum historiâ libri* x, *et de causis plantarum libri* vi, et imprimé à Trévise en 1483. Il a paru postérieurement, un grand nombre d'éditions de tout ce que l'on a pu réunir des ouvrages de Théophraste, mais surtout de son Histoire des plantes, où, sans trouver l'esprit méthodique qui a illustré le 18e siècle, l'on ne peut s'empêcher d'admirer des idées de la plus haute importance en physiologie végétale, et qui font regretter vivement la perte des livres qui ont dû suivre le dixième. Théophraste reçut le jour d'un foulon nommé Tyrtame; il passa successivement de l'école de Platon à celle d'Aristote; celui-ci, frappé du génie de son disciple et surtout d'une élocution qu'il regardait comme divine, lui donna le surnom de Théophraste, surnom qui est passé à la postérité. Ce philosophe est mort à Athènes, 285 ans avant l'ère chrétienne, dans la quatre-vingt-cinquième année de la vie la plus laborieuse.

(2) C'est ainsi qu'à son tour, le plus grand des botanistes modernes a qualifié le plus savant des botanistes anciens.

avec tous les soins convenables, elle produit un sirop qui retient toutes les qualités du fruit. C'est ordinairement ce sirop dont l'acidité est préférable à celle de tous les autres sucs végétaux que l'on administre aux malades, soit pour édulcorer leurs boissons, soit délayé simplement dans l'eau fraîche. Le Théophrasta d'Amérique fleurit, dans nos serres chaudes, à toutes les époques de l'année.

Cette plante est un arbrisseau dont la tige droite, simple et nue est garnie seulement à son sommet, d'un faisceau de feuilles lancéolées, longues d'un pied, larges de deux pouces, coriaces, glabres, un peu sinuées, bordées de dents épineuses, et disposées sur trois ou quatre verticilles très-rapprochés. Les fleurs sont terminales, d'un rouge-jaunâtre très-vif, de grandeur médiocre; elles forment une grappe paniculée, resserrée, portée sur un pédoncule qui naît du milieu du verticille supérieur des feuilles. Le calice est monophylle, beaucoup plus court que la corolle, persistant, partagé, jusqu'à moitié, en cinq découpures obtuses. La corolle est monopétale, campanulée, à limbe partagé en cinq lobes égaux, arrondis. Les étamines sont environ moitié plus courtes que la corolle, et ont leurs filamens insérés à sa base. L'ovaire est supère, ovoïde, surmonté d'un style court, à stigmate simple. Le fruit est une capsule globuleuse de la grosseur et à peu près de la forme d'une pomme ordinaire; sa pulpe, recouverte d'une peau grenue ou ridée, d'un jaune de safran, enveloppe intérieurement, une seule loge qui renferme plusieurs graines arrondies, dures, substantielles et d'un rouge vif, éclatant; ces graines, assez grosses, sont attachées autour d'un placenta central.

Il faut, pour la culture du Théophrasta d'Amérique, recourir à la température la plus élevée des serres et tenir constamment la plante dans la tannée. On n'est encore parvenu à le multiplier que par le semis des graines venues du pays natal. On l'opère ordinairement à l'automne, sur la couche la plus chaude et dans un mélange de terre

douce, faiblement sablonneuse et de terreau, en proportions à peu près égales; on a bien soin d'entretenir le sol constamment humide, jusqu'à ce que les graines soient levées. On les repique dès qu'elles ont acquis plusieurs feuilles.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Elle représente la partie supérieure de la tige, à environ un tiers de sa grandeur naturelle.

Fig. 1. Une fleur aussi grande que nature. Fig. 2. La corolle ouverte et développée afin de faire voir les étamines. Fig. 3. L'ovaire.



Iris Xiphioides.
Iris Xiphioïde.

[illegible]

[illegible]-Monogynie. Famille des Iridées.

[illegible]

[illegible]CTÈRES [illegible]IQUES ET [illegible].

[illegible] bulbosi: foliis [illegible], caule [illegible]

[illegible] — Hort. [illegible]

[illegible]

[illegible] Xiphioide croît naturellement [illegible]

l'Europe; elle est [illegible]

[illegible] et la [illegible]

[illegible] il y a [illegible]

[illegible]

[illegible] jardins; [illegible]

[illegible] trop long de parler ici.

[illegible]



IRIS XIPHIOÏDE. *IRIS XIPHIOÏDES.* ♃

Triandrie-Monogynie. Famille des *Iridées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Spatha 2-*valvis, uni vel multiflora.* Corolla *regularis; tubo oblongo; limbo* 6-*partito, magno; laciniis* 3 *exterioribus reflexis,* 3 *interioribus erectis.* Stamina 3; *filamentis subulatis, basi laciniarum exteriorum insertis.* Ovarium *inferum; stylo brevi; stigmatibus* 3 *petaloïdeis, staminibus incumbentibus.* Capsula 3-*locularis,* 3-*valvis, polysperma.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

IRIS radice bulbosâ; foliis lineari-subulatis, canaliculatis, caule bifloro longioribus; laciniis corollæ imberbibus, stigmate multo latioribus; capsulâ tereti-trigonâ.

IRIS Xiphioïdes. Ehrh. *Beitr.* 7. *p.* 140. — Willd. *Spec.* 1. *p.* 231. — Red. *Lil. t.* 212. — Lapeyr. *Pl. Pyrén. pag.* 23. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 159. — *Hort. Kew. ed.* 2. 1. 121. — Vahl *Enum.* 2. 144. — Ker *in Bot. Mag.* 687. — Id. *Irid. gen.* 66.

IRIS Xiphium. Lam. *Dict. Enc.* 3. *p.* 304. *var.* α. — Jacq. *Coll.* 2. 320. — *Hort. Kew. ed.* 1. 1. 73.

IRIS bulbosa latifolia caule donata. Bauh. *Pin.* 38.

IRIS Anglica major bulbosa. Swert. *Floril. t.* 34. *f.* 1, 2, 3 *et* 4.

IRIS bulbosa Anglicana, flore candido, violaceo, cæruleo. Besl. *Eyst. Æst. t.* 7. *f.* 1. *t.* 8. *f.* 1. *t.* 9. *f.* 1. — Ger. *Emac.* 99. 2.

IRIS bulbosa violaceo flore. Clus. *Hist.* 1. 211.

XIPHION latifolium caule donatum. Tournef. *Inst.* 363.

XIPHIUM latifolium. Mill. *Dict. n.* 3.

L'Iris Xiphioïde croît naturellement dans les montagnes du midi de l'Europe; elle est fort abondante dans les Pyrénées, où elle fleurit en juin et juillet; et la beauté de ses fleurs, dans ces lieux agrestes, cause une sensation agréable. Il y a long-temps que les fleuristes de la Belgique et de la Hollande, l'ayant tirée originairement d'Espagne, cultivent cette espèce dans leurs jardins; ils en ont obtenu une foule de variétés de couleurs, dont il serait trop long de parler ici.

Son bulbe est solide, ovoïde, pointu, de la grosseur d'une petite noix,

blanc intérieurement, roussâtre à l'extérieur, enveloppé de plusieurs couches d'un tissu fibreux, filamenteux et brunâtre, formé par les débris successifs de leur tunique propre. Ce bulbe donne naissance à trois ou quatre feuilles linéaires, striées, glabres, d'un vert clair ou un peu glauque, canaliculées, aiguës à leur sommet, élargies à leur base en une gaîne qui embrasse la tige. Celle-ci est cylindrique, haute d'un pied à un pied et demi, plus courte que les feuilles radicales, et chargée de deux à trois autres feuilles semblables à celles-ci et, de même, engaînantes : elle est terminée par une ou deux grandes fleurs inodores, larges de trois à quatre pouces, d'un beau bleu clair dans l'état de nature, quelquefois blanches ou d'un pourpre violet dans les variétés cultivées. Ces fleurs sont enveloppées, avant leur épanouissement, dans une spathe verdâtre, à deux valves ovales-oblongues, alternes et entières; chacune d'elles est composée, 1° d'une corolle monopétale, tubulée inférieurement, ayant son limbe profondément partagé en six découpures, dont les trois intérieures sont redressées, ovales-oblongues, rétrécies à leur base, et les trois extérieures très-ouvertes, terminées par une lame arrondie, glabre, beaucoup plus large que la division du stigmate; 2° de trois étamines à anthères alongées, couchées entre la lame du stigmate et la partie inférieure de la division externe de la fleur, portées par des filamens subulés, insérés à la base des divisions extérieures de la corolle; 3° d'un ovaire inférieur, à style court, surmonté de trois stigmates très-larges, bifides à leur sommet, pétaliformes, colorés comme les divisions de la corolle, plus courts et plus étroits que les divisions extérieures, sur lesquelles ils sont couchés et qu'ils recouvrent en partie. Le fruit est une capsule alongée, presque cylindrique, à trois côtes arrondies, à trois valves, à trois loges contenant, chacune, plusieurs graines arrondies.

On cultive l'Iris Xiphioïde en pleine terre, dans un sol un peu substantiel. On la propage par la séparation des caïeux qu'on détache tous les trois à quatre ans, ou par le semis que l'on pratique en caisses ou en terrines, vers le commencement de septembre; on les place à l'exposition du soleil, en ayant soin de les abriter des fortes gelées. Les jeunes plantes se font apercevoir au printemps suivant. Pendant la germination les arrosemens doivent être fort modérés.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le bulbe, avec la base de la tige. Fig. 2. Une feuille au trait. Fig. 3. La capsule coupée horizontalement, pour faire voir les loges : à côté une graine. Fig. 4. Une étamine.



P. Bessa pinx. Goulet sculp.

Hæmanthus coccineus.

Cap de B.ne Esp.ce
Fl. Aout

Hémanthe écarlate.

[illegible] L. [illegible] ANTHUS [illegible]

[illegible] Monogynie. [illegible] Famille des Narcissées.

[illegible]

[illegible]

[illegible] foliis [illegible] spicis [illegible] [illegible] pedunculi [illegible] brevior [illegible]

[illegible] — [illegible] — [illegible] — [illegible] — [illegible]

[illegible] vol. 2. [illegible] — [illegible]

[illegible] ANTHUS [illegible] tab. [illegible] —

[illegible] 433. — [illegible] Prodr. [illegible]

[illegible] Lilium puniceum, [illegible] folio. [illegible] 137.

[illegible] tab. 396.

[illegible] Promontorii Bonæ-Spei. [illegible] Theophr. hist. p. 334.

[illegible] africana. [illegible] 1127, n. 8.

[illegible] indicum puniceum. [illegible] t. 21. f. 10.

La couleur rouge [illegible] d'un groupe de plantes destinées, par l'homogénéité de caractères, à demeurer réunies, a provoqué le nom d'*Hæmanthus*, composé de [illegible] et [illegible], fleur, [illegible] ient [illegible] des caractères [illegible] plusieurs [illegible] la couleur [illegible] générique. En vain [illegible] plusieurs fois de rectifier cette erreur, le temps l'avait en [illegible] d'Hæmanthe est resté aux fleurs [illegible] actuelle- [illegible] de la partie la plus [illegible] en [illegible]



HÉMANTHE ÉCARLATE. *HÆMANTHUS COCCINEUS.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissoïdes.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Involucrum *polyphyllum, multiflorum.* Corolla *sex-partita, supera.* Bacca *tri-locularis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HÆMANTHUS, foliis linguiformibus, planis, lævibus, bifariis : umbellâ coarctatâ, fastigiatâ : involucro breviori; limbo patulo.

HÆMANTHUS coccineus. LINN. *Sp. pl.* 1. 412. — WILLD. *Sp. pl.* 2. 24. — KER *in Bot. Mag.* 1075. — REDOUT. *Liliac.* 39. — MILL. *Dict. ed.* 8. *n°* 1. — *Hort. Kew.* 1. 403. *Ed.* 2. 2. 206. — SPRENG. *Syst. veget.* 2. 56. — LAM. *Dict. Enc.* 3. 101.

HÆMANTHUS foliis linguiformibus. ROY. *Lugd.-Bat.* 42.

HÆMANTHUS Africanus. COMM. *Hort.* 2. *p.* 127. *tab.* 64. — TOURN. 657. *tab.* 433. — THUMB. *Prodr.* 59.

NARCISSUS Indicus puniceus, *gemino latiore folio.* FER. *Cult.* 137.

NARCISSUS Indicus serpentarius. HERN. *Mex. p.* 885. *tab.* 899.

NARCISSUS bifolius. ROBIN. *ic.* 243.

TULIPA Promontorii Bonæ-Spei. STAPEL *in Theophr. hist. p.* 334.

BULBOSA Africana. RAJ. *Hist.* 1127. *c.* 8.

LILIUM Indicum puniceum. MORIS. *Hist.* 1. 410. *t.* 21. *f.* 16.

LA couleur rouge foncée, dominante dans les fleurs d'un groupe de plantes destinées, par homogénéité de caractères, à demeurer réunies, a provoqué le nom d'*Hæmanthus,* composé de αιμα, sang, et ανθος, fleur; mais tel est l'inconvénient attaché aux noms fondés sur des caractères trop variables, que plusieurs *Hæmanthus* ne montrent dans aucune de leurs parties, la couleur qu'exprime leur dénomination générique. En vain a-t-on essayé plusieurs fois de rectifier cette erreur, le temps l'avait en quelque sorte consacrée, et le nom d'Hæmanthe est resté aux fleurs blanches ou jaunes, comme aux rouges. Ce genre se compose actuellement d'une vingtaine d'espèces, toutes originaires de la partie la plus méridionale de l'Afrique. Celle dont nous nous occupons, paraît avoir été connue la première en Europe, où son introduction, en 1629, est

attribuée au P. Ferrari; du moins il est le premier qui en ait parlé, qui en ait donné la figure, dans son ouvrage intitulé de la Culture des Fleurs. Cette plante est très-remarquable par la singularité de sa corolle, qui se développe dans la dernière partie de l'année.

Son bulbe est fort gros, composé d'écailles concentriques dont les extrémités sont teintes et ponctuées de rouge et de verdâtre. Sa tige, qui paraît vers la fin de juillet, est haute de cinq à six pouces, nue, simple, épaisse, herbacée, marquée de points bruns, presque jusqu'à la spathe. Celle-ci se divise en six à neuf parties, ovales, d'un très-beau rouge, ayant l'apparence de pétales, et formant, par leur réunion, le simulacre d'une assez grosse tulipe. Elles ne sont cependant que l'enveloppe colorée et régulière d'une vingtaine de fleurs d'un rouge plus vif encore, petites, disposées en ombelles et consistant chacune, en une corolle monopétale, mais profondément fendue en six lanières longues et taillées en spatule : au bas de chacune d'elles est attachée une étamine dont le filet excède la corolle et porte une anthère jaune. Un style simple, filiforme et rouge occupe le milieu, et se trouve, comme la corolle, assis sur le germe, qui est triangulaire et devient une baie molle d'un rose-cerise, à trois loges dans chacune desquelles est une semence blanchâtre assez grosse, en forme d'olive. Souvent deux de ces graines avortant, leurs deux loges s'oblitèrent, et le fruit qui reste, est simple. Lorsque la tige est fanée, les feuilles commencent à pousser : elles s'élèvent d'abord, puis s'inclinent vers la terre; elles sont épaisses, charnues et longues d'un pied et demi; elles sortent toujours à côté de la tige, et sont opposées; le plus souvent il n'y en a que deux.

On cultive cette espèce en pot, dans la terre de bruyère pure ou mélangée de terre franche, dans la proportion d'un tiers; on y enfonce le bulbe jusqu'aux trois quarts, et on le porte dans la serre tempérée, très-près du jour. On le propage par ses graines qu'il faut semer sur couche et sous châssis aussitôt après leur maturité : elles germent assez vite; mais les oignons qu'elles produisent ne donnent des fleurs qu'après avoir acquis un volume assez considérable. Il existe un moyen plus expéditif, c'est de détacher les caïeux bien formés, et de les planter dans des pots séparés. On doit profiter du moment où les feuilles sont desséchées, pour changer, chaque année, ces oignons de terre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une fleur entière. Fig. 2. L'ovaire et le style. Fig. 3. Le fruit. Fig. 4. La graine.



P. Bessa pinx. — Guyard pater sculp.

Amaryllis aurea.

Amaryllis dorée.

Amér. mér.[le]
Fl. Automne.

1. Bulbe
2. Une Feuille
3. Pistil

[illegible]ARYLLIS [illegible]

Hexandrie-Monogynie. [illegible]

[illegible]

[illegible] *paupertata*, [illegible] *vel directione.*

CARACTÈRES [illegible]

[illegible]

AMARYLLIS [illegible] *Hort. Kew.* 1. p. 419. [illegible] — CURT. *Bot. Mag.* 499. — [illegible] *Journ. scient.* n. 3612. [illegible]

AMARYLLIS Africana. LAM. *Dict.* [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] raison.

[illegible] bulbe est arrondi, de la [illegible], et [illegible] tuniques ou pellicules [illegible] quelquefois deux [illegible]

[illegible]



Amaryllis dorée.

AMARYLLIS DORÉE. *AMARYLLIS AUREA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Narcissoïdes.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Corolla *hexapetaloïdea, irregularis.* Filamenta *fauci tubi inserta, declinata, inæqualia proportione vel directione.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

AMARYLLIS spathâ multiflorâ : floribus pedicellatis, erectiusculis ; corollis basi tubulosis, infundibuliformi-clavatis, subhexapetalis; laciniis lineari-lanceolatis, undulatis : genitalibus rectis, declinatis, corollâ longioribus : ramentis lanceolatis : foliis linearibus, erectis, canaliculatis; margine reflexo, glabro.

AMARYLLIS aurea. L'Hérit. *sert. angl.* 14. — Jacq. *Hort. Schönb.* 1. 38. 73. — *Hort. Kew.* 1. *p.* 419. Id. *ed.* 2. 2. 227. — Willd. *Sp. pl.* 2. *t.* 57. — Curt. *Bot. Mag.* 409. — Redout. *Liliac.* 61. — Ker *Bot. reg.* 611. Id. *Journ. scient.* 2. 362. — Spreng. *Syst. veg.* 2. 58.

AMARYLLIS Africana. Lam. *Dict. Encyc.* 1. 124.

LYCORIS aurea. Herb. *App.* 20.

NERINE aurea. Sw. *Hort. Brit.* 403.

L'Amaryllis dorée est originaire de la Chine, d'où elle a été envoyée au docteur Fothergill, de Londres, en 1777, par le docteur Riddle, l'un des médecins attachés à la Compagnie des Indes. Cette espèce, que l'on peut mettre au nombre des plus éclatantes dans ce genre magnifique, n'a point, dans nos serres ou nos orangeries, d'époque fixe pour sa fleuraison.

Le bulbe est arrondi, de la grosseur d'un œuf, et couvert de plusieurs tuniques ou pellicules striées d'un brun-marron; il pousse de sa base des racines simples, charnues et blanchâtres; au sommet il s'amincit en un et quelquefois deux prolongemens pyramidaux formés par les tuniques, d'où sort une hampe droite, un peu comprimée, d'environ un pied et demi, terminée par une spathe diaphane, membraneuse, se fendant en plusieurs parties aiguës, dont deux presque opposées et beaucoup plus considérables que les trois ou quatre autres. Cette spathe renferme une ombelle de six à dix fleurs inodores, grandes, d'un beau jaune

doré, portées par des pédicules courts, inégaux, à quatre angles dont un supérieur. Chaque fleur, longue de près de trois pouces, présente, 1° une corolle supère, monopétale, à tube court et se partageant en six divisions placées irrégulièrement, inégales, étroites, ondulées sur les bords, munies au dehors d'une nervure longitudinale, teintée de vert, réfléchies à leur extrémité qui se termine par un crochet superposé et très-pâle; 2° un style courbe, grêle, teinté de pourpre à son sommet, long et dépassant les étamines qui sont au nombre de six, et attachées à chacune des divisions par un filet plus long qu'elles, jaune, courbe, relevé à son extrémité où est une anthère jaune. Ces étamines présentent le phénomène d'un tressaillement spontané qui se répète plusieurs fois dans le jour et dure environ deux minutes : il a lieu lorsque le soleil brille de son plus grand éclat, sur les fleurs parvenues à un certain point d'épanouissement. Le germe court, cylindrique, strié et d'un beau vert, avorte dans nos serres, où il n'a point encore donné de fruit. Il arrive quelquefois que la première fleur se divise en sept lanières garnies chacune de son étamine. Les feuilles ne commencent à se montrer que lorsque les fleurs se flétrissent; elles sont d'un très-beau vert, opposées et placées de manière que la tige se trouve en avoir deux ou trois d'un côté et un plus grand nombre de l'autre; elles sont droites à leur base, réfléchies vers leur sommet, creusées un peu en dedans, marquées au dehors par une côte un peu saillante et blanchâtre. Après avoir acquis une longueur d'environ vingt pouces et la largeur de huit à neuf lignes, elles se dessèchent.

On cultive l'Amaryllis dorée en pot, dans une terre douce et franche, mêlée d'un tiers de terreau de bruyère. Comme les fruits de cette liliacée ne mûrissent point dans nos contrées, il n'y a d'autre moyen pour la propager, que d'en séparer les caïeux; on peut y procéder chaque année, immédiatement après le dessèchement des feuilles. C'est alors le moment de changer les oignons de terre; on en détache les caïeux que l'on distribue de suite dans des petits pots remplis du *compost* ou mélange de terre que nous venons d'indiquer. Lorsqu'on veut hâter l'époque de la fleuraison, il faut tenir les plantes en serre chaude, et même dans la tannée, en leur procurant le plus de lumière possible.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le bulbe. Fig. 2. Une feuille. Fig. 3. Le pistil.



P. Bessa pinx

Guyard filius sculp.

Phaseolus Caracola.

Haricot limaçon.

Ind. Orientales
Septemb

1. Calice.
2. Carène
3. Une des ailes
4. Graine
6. Etendard
6. Etamines
7. Pistil

[illegible] LIMAÇON. *PHASEOLUS CARACOLLA* [illegible]
CARACALLA [illegible]

[illegible] Famille des *Légumineuses*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible], *suprà emarginatus*, *infrà* [illegible] *dentatus*, [illegible] *flexum*: *carinâ cum staminibus stylo*[illegible] *spiraliter* [illegible]

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PHASEOLUS *volubilis*, *vix pubescens*; *foliolis ovato-rhombeis*, [illegible] *folio longioribus*; [illegible] [illegible] [illegible] *legumine* [illegible] *recto*, [illegible]

PHASEOLUS *caracalla*. Lin. *Spec. pl.* ed. 2. 2. 1017. [illegible] 634. — Miller *Dict.* 2. — [illegible] *Reposit.* [illegible] 30. t. 2. 4. [illegible] — [illegible] — Decand. *Prod.* 2. [illegible] — [illegible] — Lam. [illegible] 3. 73.

[illegible] *glabris*. [illegible]

PHASEOLUS [illegible] *cochleato flore*. — Trattin. *obs.* p. 95. t. 94. [illegible] — Herm.-Boerh. *Lugd.-Bat.* 2. 28. — Raj. *Hist.* 1890.

[illegible] *ANTHUS*. Trew. *Pl. rar.* 14. t. 10.

L[illegible], dit-on, de la forme [illegible], [illegible] les espèces du genre; cet[illegible]



Haricot limaron.

HARICOT LIMAÇON. *PHASEOLUS CARACOLA vel CARACALLA.* ♃

Diadelphie-Décandrie. Famille des *Légumineuses.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 2-*labiatus, suprà emarginatus, infrà* 3-*dentatus, sæpè basi* 2-*bracteatus.* Vexillum *reflexum;* carinâ *cum staminibus styloque spiraliter tortis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PHASEOLUS volubilis, vix pubescens; foliolis ovato-rhombeis, acuminatis; racemis folio longioribus; calycis dentibus subæqualibus; vexillis carinâque spiraliter contorsis; leguminibus rectis, torulosis pendulis.

PHASEOLUS caracalla. Lin. *Spec. pl. ed.* 2. 2. 1017 — Willd. *Sp. pl.* 3. 1034. — Miller *Dict.* 2. — Andrew's *Reposit.* 341. — Ait. *Hort. Kew.* 3. 30. *ed.* 2. 4. 290. — Brot. *Fl. lusit.* 8. 129. — Ker *Bot. reg.* 341. — Decand. *Prod.* 2. 390. — Savi *Mem.* 3. 11. — Lam. *Dict. Encyc.* 3. 73.

PHASEOLUS radice perenni, subrotundâ : leguminibus folio longioribus, teretiusculis, glabris. Roy. *Lugd.-bat.* 367.

PHASEOLUS Indicus, *cochleato flore.* — Triumf. *obs. p.* 93. *t.* 94. —Tourn. *Inst.* 414.—Herm.-Boerh. *Lugd.-Bat.* 2. 28.—Raj. *Hist.* 1890.

COCHLIÆSANTHUS. Trew. *Pl. rar.* 14. *t.* 10.

La dénomination générique *phaseolus,* vient, dit-on, de la forme étroite, longue et un peu courbe des légumes de toutes les espèces du genre; cette

forme ayant quelque ressemblance avec celle d'une barque appelée par les Grecs φάσηλος (*phaselos*), on a trouvé que le nom de φασέολος ou φασίολος (*phaseolos* ou *phasiolos*) convenait aux haricots; il a été rendu en latin par *phaseolus*, en vieux français par *fasiole*, et en italien par *fagiuolo* : les Anglais, après l'avoir appelé autrefois *fasel*, lui donnent aujourd'hui, eu égard à la forme de ses semences, le nom de *Kidney-Bean*, c'est-à-dire *Fève-Rognon*. Ce genre se compose maintenant de plus de cinquante espèces, la plupart originaires des contrées les plus chaudes des deux continens.

On a, pendant long-temps, été dans l'incertitude sur la patrie véritable du Haricot limaçon ou à grandes fleurs, que l'on cultive dans nos jardins depuis 1690; quelques auteurs ont cru qu'il était originaire de l'Amérique méridionale; mais l'on sait maintenant, d'une manière bien positive, qu'il y est venu de l'Inde, et qu'il croît spontanément au Thibet. Les Portugais, qui paraissent l'avoir possédé les premiers, l'ont apporté du Brésil chez eux, et l'ont ensuite communiqué aux Italiens, qui l'ont nommé *caracollo*, mot qui, dans leur langue, exprime ces hélices si communes dans nos jardins, et que nous appelons vulgairement escargots. Dans le cours de son ouvrage *de ortu et vegetatione plantarum*, imprimé à Rome en 1685, TRIUMFETTI donne l'histoire de quelques nouvelles plantes, parmi lesquelles il décrit et figure ce beau Haricot, que lui-même a communiqué à plusieurs personnes de distinction à Bologne, à Venise, à Naples. Partout, d'abord, on l'a cultivé en pot pour pouvoir le serrer en orangerie, pendant la mauvaise saison : et ce moyen est peut-être aussi le plus sûr pour parvenir à le conserver dans nos climats. Dans le midi de la France, et sous toutes les températures exemptes de gelées, on le livre à la pleine terre; adossé à des murailles ou à des tonnelles, il produit un grand et superbe effet, au mois de septembre, par le grand nombre, la beauté et le parfum exquis de ses fleurs. Un seul pied, bien conduit, est susceptible de garnir une muraille de quinze à seize mètres de surface.

Sa racine est vivace, tubéreuse, fort grosse, roussâtre en dehors,

blanche et charnue en dedans; sa tige, également vivace, est ligneuse dans le bas, verte et herbacée dans le haut; elle se rompt difficilement; elle est garnie de feuilles alternes, à pétiole noueux, à trois folioles de la forme et de la grandeur de celles des Haricots, et dont la dernière a un pétiole beaucoup plus long. Cette tige, qui s'entortille aux treillages et aux appuis qu'on lui présente, se divise en beaucoup de rameaux axillaires de même nature; il en naît une grande quantité de fleurs, disposées en grappes simples, axillaires, et noueuses à leurs pédicules. A mesure que les fleurs croissent, elles s'alongent, et se contournent en spirale excentrique; c'est le moment où elles figurent le mieux la coquille de limaçon. Épanouies elles sont très-grandes, d'une étoffe ferme et épaisse : chacune est composée d'un étendard très-grand, teint de pourpre et de jaunâtre, et qui se roule en dehors; de deux ailes qui ont un peu la forme de l'oreille et sont d'un violet assez vif; enfin d'une carène grisâtre, représentant assez bien une lampe antique, terminée par un filet creux, très-long, roulé en spirale. Des dix étamines, neuf, réunies par leurs filets, enveloppent le légume, et sont elles-mêmes enveloppées dans le prolongement roulé de la carène; une autre étamine attachée à l'étendard, en suit toutes les circonvolutions. Ces fleurs ont duré fort long-temps, puis sont tombées; mais dans les pays où la température est assez chaude, elles fournissent des légumes étroits, aplatis, longs de six pouces, ridés en dehors, soyeux et nacrés en dedans; les semences, au nombre de douze environ dans chaque légume, sont aplaties et de couleur brune-noirâtre, à épiderme lisse et luisant.

On cultive le Haricot limaçon dans une bonne terre légère, mais substantielle; il demande des arrosemens assez fréquens pendant l'été, et point en hiver. On le propage au moyen de graines qui mûrissent toujours dans le midi de l'Europe, d'où l'on est obligé de les tirer. On les sème en mars, sur couche tiède et sous châssis; elles ne tardent pas à lever, et à l'automne les tiges ont déjà acquis une hauteur de quinze pieds. Feu Mordant-Delaunay rapporte que de plusieurs pieds

qu'il avait obtenus dans le climat de Paris, un a été mis en pleine terre contre un mur au midi : à l'automne, il l'a enveloppé de paille sèche, et en a garanti le pied par un tas plus considérable, et recouvert de planches pour mieux faire écouler l'eau pluviale, et défendre les racines contre l'humidité, qui est leur ennemi mortel pendant l'hiver. D'autres pieds ont été mis avec leurs pots dans un endroit sec de l'orangerie; ils ont conservé une grande partie de leurs feuilles. Enfin il en a dépoté d'autres dont il a déterré les racines et enlevé les tiges, puis les a conservés dans du sable frais, mais non humide; à la fin de mars il les a remis en pots. Chacun de ces pieds, malgré la différence de traitement, a donné des plantes superbes et d'une admirable fleuraison. La multiplication peut encore s'opérer par le moyen des boutures et des marcottes : la reprise sur couche et sous châssis est assez prompte.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le calice. Fig. 2. La carène. Fig. 3. Une des ailes. Fig. 4. Une graine. Fig. 5. L'étendard, auquel tient la dixième étamine. Fig. 6. Neuf étamines réunies ensemble par leurs filamens. Fig. 7. Le pistil.



Goulet sculp.

Heliotropium grandiflorum

Du Perou.

l'année.

Héliotrope à grandes fleurs.

1 Corolle. 2 Etamine
3 Calice gross.
4 Ovaire, Style et Stigmate id.
5 Fruit id. 6 Graine id.

HÉLIOTROPE À GRANDES [illegible] — HELIOTROPIUM GRANDIFLORUM [illegible]

[illegible]

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] *stigmate capitato. Semina* [illegible] *pendentia* [illegible].

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HELIOTROPIUM caule [illegible] *foliis* [illegible] *subtùs pubescentibus; spicis* [illegible] *corollæ* [illegible] *calyce multò longiori; stylo elongato, longitudine calycis.*

HELIOTROPIUM grandiflorum. Dons. *Hort. Cantabrig. ed.* [illegible] *p.* [illegible]

HELIOTROPIUM [illegible] *P.* [illegible] *p.* [illegible] *t.* [illegible] — [illegible] *t.* 32. — [illegible] *Dict. encyc. supp.* 3. 22.

H[illegible] en quelque sorte dans leur direction, les [illegible] Ce nom est ensuite devenu générique; il a été rendu [illegible] dans les contrées les plus [illegible] est une (*Heliotropium peruvianum*) que, depuis près de [illegible] pour faire apercevoir bientôt les caractères [illegible] d'ailleurs n'exhale point la forte odeur de vanille qui est l'attribut de [illegible] on ne lui trouve qu'une douce odeur de miel. L'Héliotrope [illegible]



Héliotrope à grandes fleurs.

HÉLIOTROPE A GRANDES FLEURS. *HELIOTROPIUM GRANDIFLORUM.* ♄

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Borraginées*.

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, persistens,* 5-*fidus.* Corolla *hypocrateriformis; limbo 5-lobo, dentibus 5 interjectis.* Stamina 5 *brevia.* Ovarium *superum, 4-lobum; stylo simplici; stigmate capitato.* Semina 4 *nuda, calyce persistenti cincta.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

HELIOTROPIUM caule suffruticoso: foliis ovato-lanceolatis, subtùs pubescentibus; spicis dichotomis, subcorymbosis; corollæ tubo calyce multò longiori; stylo elongato, longitudine calycis.

HELIOTROPIUM grandiflorum. Donn. *Hort. Cantabrig. ed.* 6. *p.* 42.

HELIOTROPIUM corymbosum. Ruiz. *Fl. Peruv.* 2. *p.* 2. *t.* 107. *fig.* a. — Curt. *Bot. Mag. n. et t.* 1609. — Bonpland, *Nav. et Malm.* 1. *p.* 82. *t.* 32. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 539. — Pers. *Syn. pl.* 1. 156. — Poir. *Dict. encyc. supp.* 3. 22.

Heliotropium, dérivé de ἥλιος, soleil, et de τρέπω, je tourne, est le nom qu'appliquèrent les anciens, et peut-être Dioscoride lui-même, à une plante dont la position des fleurs sur un seul côté d'une tige grêle et roulée, leur tendance très-marquée à s'élancer vers les rayons d'une vive lumière, à les suivre en quelque sorte dans leur direction, les avaient frappés. Ce nom est ensuite devenu générique; il a été rendu commun à une soixantaine d'espèces répandues sur toute la surface du globe, et particulièrement dans les contrées les plus chaudes. Parmi ces espèces il en est une (*Heliotropium peruvianum*) que, depuis près d'un siècle, l'on cultive et l'on recherche pour la suavité de son parfum; elle a beaucoup de ressemblance avec celle qui est l'objet de cet article; on pourrait même les confondre au premier coup d'œil, mais un léger examen suffit pour faire apercevoir bientôt les caractères distinctifs; la nôtre d'ailleurs n'exhale point la forte odeur de vanille qui est l'attribut de l'autre : on ne lui trouve qu'une douce odeur de miel. L'Héliotrope à

grandes fleurs est également originaire du Pérou, d'où elle a été envoyée, en 1812, à MM. Lee et Kennedy, les horticulteurs les plus distingués de l'Angleterre. Elle est d'un effet très-agréable dans nos serres chaudes où sa fleuraison est, pour ainsi dire, perpétuelle.

Ses tiges sont faiblement ligneuses, divisées en rameaux d'abord herbacés et verdâtres, puis pubescens et d'une couleur brunâtre; elles peuvent s'élever à deux ou trois pieds. Ses feuilles sont alternes, assez écartées les unes des autres, ovales-lancéolées, rétrécies à leur base en un court pétiole, un peu ridées et d'un vert gai en dessus, plus pâles et sensiblement pubescentes en dessous. L'extrémité des jeunes rameaux se termine par un bouquet de fleurs de couleur gris de lin, formé par plusieurs épis unilatéraux, qui se divisent plusieurs fois en se bifurquant, et qui portent chacun douze à quinze fleurs et même davantage. Chacune de ces fleurs en particulier est composée, 1° d'un calice monophylle, moitié plus court que le tube de la corolle, divisé profondément en cinq découpures lancéolées, étroites; 2° d'une corolle monopétale en forme de soucoupe ou plutôt d'entonnoir, ayant son limbe partagé en cinq lobes et marqué de cinq plis, mais sans aucune appendice à l'orifice du tube; 3° de cinq étamines à anthères presque sessiles, portées sur de très-courts filamens insérés vers le milieu de la hauteur du tube; 4° d'un ovaire supérieur à quatre lobes, surmonté d'un style assez long, terminé par un stigmate en tête conique et arrondie au sommet. Le fruit est formé par quatre graines nues, environnées par le calice persistant.

On cultive cet Héliotrope, de même que celui du Pérou, en serre chaude, dans un mélange de terre douce et franche, et de terreau substantiel; on le multiplie facilement de graines, de marcottes et de boutures. On peut en faire une plante annuelle, en le semant sur couche au printemps, et en le mettant en pleine terre quand il est assez fort. De cette manière, il donnera des fleurs dont les épis se succéderont pendant tout l'été, et il durera jusqu'à la fin des beaux jours; mais, très-sensible au froid, il périra dès que les premières gelées se feront sentir.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. La corolle fendue longitudinalement et développée pour faire voir les étamines. Fig. 2. Une étamine. Fig. 3. Le calice fermé, au sommet duquel on aperçoit le stigmate. Fig. 4. L'ovaire, le style et le stigmate. Les objets de ces quatre premières figures sont vus plus ou moins grossis. Fig. 5. Le fruit de grandeur naturelle, et surmonté par le style. Fig. 6. Une graine vue séparément.



P. Bessa pinx. Dennel sculp

Lachenalia tricolor.

Lachenale tricolore.

Cap de B. Esp.^ce
Fl. Avril.

1 Pistil
2 Corolle [illegible]

[illegible]ACHENALE TRICOLOR. *[illegible] [illegible] [illegible]NALIA TRICOLOR.* [illegible]

[illegible]

CARACTÈRE [illegible]ÉRIQUE.

[illegible] [illegible]. Corolla [illegible], [illegible] petalis [illegible] [illegible], basi-connatis, [illegible] brevioribus. Stamina [illegible] [illegible], [illegible] petalinis [illegible]. Capsula [illegible], 3-gona, 3-locularis. Semina [illegible], globosa, [illegible].

[illegible] RES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

[illegible]CHENALIA, foliis lanceolatis [illegible] [illegible], pedun[illegible], [illegible], racemosis, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible]: bracteis acutis.

LACHENALIA tricolor [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. vol. 9. t. f. [illegible] — [illegible]. *Prod.* [illegible] [illegible] p. 461. *H. ed.* 2. [illegible] — [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] [illegible]. — [illegible] [illegible] — [illegible] [illegible] [illegible]. 3. p. 3[illegible]. — [illegible]. *Syst. veget.* 2. 76. — [illegible]. *Syst.* [illegible] [illegible]. — [illegible], *Liliac.* 297. — [illegible]. *[illegible]* [illegible] 2. [illegible].

[illegible]TORNITHUM Aloides. Lin. *F. Suppl.* 20[illegible].

W[illegible] [illegible], à qui fut dédié, par Jacquin, le genre qui nous [illegible] naquit aux environs de Bâle, [illegible] études étant terminées, il [illegible] [illegible] en cette ville où il pratiqua la médecine et enseigna [illegible] [illegible]; il y termina, en 1800, sa longue et utile carrière. Il fut [illegible] [illegible] Haller, son vénérable compatriote, et a laissé, sur [illegible] [illegible] [illegible], plusieurs mémoires (1) marqués au coin de la [illegible] critique. Le genre Lachenale ne se composa d'abord que [illegible] [illegible] est ici question, et qui fut envoyée, en 1774, du [illegible] [illegible] l'Espérance, par F. Masson; mais, dès la même année, [illegible] lui furent adjointes, et maintenant le nombre sur[illegible] [illegible] elles appartiennent toutes aux contrées les plus méridio[illegible]

[illegible] *[illegible] botanico*[illegible] [illegible]. In-4. Bâle, 1759.
[illegible], 1776.



Lachenalie tricolore.

LACHENALE TRICOLORE. *LACHENALIA TRICOLOR.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Liliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx *nullus.* Corolla *infera, è* 6 *petalis in tubum erectis, basi-connatis :* 3 *exterioribus brevioribus.* Staminum *filamenta subulata, basi petalorum adnata.* Capsula *subovata,* 3*-gona,* 3*-locularis.* Semina *plura, globosa, receptaculo adfixa.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

LACHENALIA, foliis lanceolatis; floribus cylindraceis, pedunculatis, pendulis, racemosis; petalis interioribus longioribus, emarginatis; bracteis acutis.

LACHENALIA tricolor. Jacq. *Jun. Act. Helv. vol.* 9. *t. f.* 3. — Thunb. *Prod.* 64.—*Hort. Kew. p.* 461. *Id. ed.* 2. 2. 288. — Jacq. *Icon. rar.* 1. *t.* 61.—Curt. *Bot. Mag. t.* 82. — Willd. *Spec.* 2. *p.* 179. — Lam. *Dict. Enc.* 3. *p.* 372. — Spreng. *Syst. veget.* 2. 76. — Murr. *Syst. veget.* 314. — Redouté, *Liliac.* 297. — Dum. *Bot. cult. ed.* 2. 2. 235.

PHORMIUM Aloides. Lin. *F. Suppl.* 205.

Werner Lachenal, à qui fut dédié, par Jacquin, le genre qui nous occupe, naquit aux environs de Bâle; ses études étant terminées, il vint s'établir en cette ville où il pratiqua la médecine et enseigna la botanique; il y termina, en 1800, sa longue et utile carrière. Il fut l'ami du célèbre Haller, son vénérable compatriote, et a laissé, sur la science qu'il a professée, plusieurs mémoires (1) marqués au coin de la plus judicieuse critique. Le genre Lachenale ne se composa d'abord que de l'espèce dont il est ici question, et qui fut envoyée, en 1774, du Cap de Bonne-Espérance, par F. Masson; mais, dès la même année, trois autres espèces lui furent adjointes, et maintenant le nombre surpasse trente; elles appartiennent toutes aux contrées les plus méridio-

(1) *Observationum botanicum specimen.* In-4. Basileæ, 1759.
Observationes botanico-medicæ. In-4. Basileæ, 1776.

nales de l'Afrique. L'époque de la fleuraison de la Lachenale tricolore arrive assez ordinairement aux mois d'avril et de mai; néanmoins, comme celle de toutes les plantes élevées dans une température factice, elle est sujette à de grandes variations.

Sa racine est un bulbe arrondi, blanchâtre, garni inférieurement de plusieurs fibres cylindriques, simples et assez épais. Ce bulbe donne naissance à deux, trois ou quatre feuilles lancéolées, pointues, étalées, glabres, d'un vert assez foncé, marquées, en dessus et vers leur sommet, de taches brunâtres; elles ont cinq à six pouces de longueur, sur douze à quinze lignes de largeur. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe cylindrique, glabre, verte, marquée de taches oblongues de la même couleur que celles des feuilles, haute de six à huit pouces, portant, dans sa moitié supérieure, quinze à vingt fleurs pédonculées, pendantes, paraissant tubuleuses, munies, à la base de leur pédoncule, d'une bractée lancéolée, aiguë, et disposée en grappe simple. Chaque fleur se compose de six pétales jaune-orangés, dont les trois extérieurs sont calleux et verdâtres à leur sommet, et les trois intérieurs, presque de moitié plus longs et en même temps plus minces, avec leur sommet teint de rouge pourpre. Les étamines, au nombre de six, sont insérées à la base des pétales; elles portent des anthères roses, qui deviennent violettes après la fécondation. L'ovaire est arrondi, verdâtre, chargé d'un style filiforme, égal en longueur aux étamines; il devient une capsule triangulaire, à trois loges, contenant chacune plusieurs graines.

Dans nos climats, cette plante ne peut être cultivée qu'en pot, car ne pouvant résister au froid de nos hivers, il faut absolument l'abriter pendant cette saison, soit dans l'orangerie, soit dans la serre tempérée. Une terre légère et sablonneuse, mêlée d'un quart de terreau de bruyère, forme le sol le plus favorable au développement du bulbe que l'on a soin de tenir au sec pendant son repos de végétation. On ne dépote que tous les deux ans pour renouveler la terre et recueillir les caïeux que l'on replante aussitôt dans des pots séparés. Ce moyen de propagation est le seul usité, parce qu'il arrive très-rarement que les graines parviennent, dans nos serres, à leur parfaite maturité.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Le pistil. Fig. 2. La corolle déployée laissant voir les étamines.



Nouv. Hollande.
Fl. Juillet, Aout.

Melaleuca armillaris.

Mélaleuque armillaire.

[illegible] *MELALEUCA* [illegible]

[illegible] *Famille des Myrtes.*

[illegible]

[illegible] inferius [illegible]. Capsula 3-locularis [illegible]; loculis [illegible].

CARACTÈRES [illegible] ET SYNONYMIE.

MELALEUCA foliis sparsis, [illegible], mucronatis, [illegible] linearibus, [illegible], apice [illegible]-multifidis.

MELALEUCA armillaris. Smith. *Act. Soc. Linn.* 3. p. 277. — [illegible] *Dict. Enc. Sup.* 3. 620. — *Hort. Kew.* [illegible] — *Prod.* 3. [illegible] — *Bot. Cult.* [illegible]

MELALEUCA ericifolia. Andrews's *Reposit.* 175. — Vent. *Malm.* 76. — Wendl. *Coll.* 1. t. 29.

METROSIDEROS [illegible]illaris. Cavan. *Icon. Rar.* [illegible] p. 19. t. [illegible]

L[illegible] *Melaleuca* [illegible], a fourni à Linné [illegible] qu'il a créé longtemps avant que la plante soit par[illegible] [illegible] a la Nouvelle-Hollande [illegible] suave, offrent un port agréable,



Melaleuca armillaris.

MÉLALEUQUE ARMILLAIRE. *MELALEUCA ARMILLARIS.* 5

Polyadelphie-Icosandrie. Famille des *Myrtées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 1-*phyllus, turbinatus; limbo* 5-*fido, deciduo.* Petala 5 *parva.* Stamina 30-60; *filamentis basi connatis in* 5 *fasciculos; antheris oblongis, incumbentibus.* Ovarium *inferum; stylo stigmateque simplicibus.* Capsula 5-*locularis, apice* 3-*valvis; loculis polyspermis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

MELALEUCA foliis sparsis, linearibus, glaberrimis, mucronatis, apice recurvis; floribus densè spicatis in medio ramulorum; staminum filamentis linearibus, longissimis, apice radiato-multifidis.

MELALEUCA armillaris. Smith. *Act. Soc. Linn.* 3. *p.* 277. — Willd. *Sp. pl.* 3. 1431. — Poir. *Dict. Enc. Sup.* 3. 620. — *Hort. Kew. ed.* 2. 4. 413. — Decand. *Prod.* 3. 213. — Dum. *Bot. Cult. ed.* 2. 5. 372.

MELALEUCA ericæfolia. Andrews's *Reposit.* 175. — Venten. *Malm.* 76. — Wendl. *Coll.* 1. *t.* 29.

METROSIDEROS armillaris. Cavan. *Icon. Rar.* 4. *p.* 19. *t.* 335.

Un exemplaire sec du *Melaleuca leucadendron*, a fourni à Linné les matériaux du genre qu'il a créé long-temps avant que la plante soit parvenue vivante en Europe. Sur une première indication, le célèbre botaniste avait rapporté cette espèce, dans son *Species plantarum*, au genre *Myrtus*; dès qu'il l'eut mieux connue, il en fit, dans son *Mantissa*, le type du genre *Melaleuca*, qu'il nomma ainsi de deux mots grecs, μέλας, noir, et λευκὸς, blanc, parce que la tige de l'exemplaire qu'il possédait formait, par sa couleur noirâtre, un contraste assez frappant avec ses ramifications terminales, qui étaient revêtues d'un épiderme blanc. Linné n'a donc pu voir qu'un triste rameau sec d'une seule espèce du genre; aujourd'hui trente, et même plus, sont cultivées dans les jardins de botanique et des amateurs; presque toutes sont indigènes à la Nouvelle-Hollande, et la plupart exhalent un parfum suave, offrent un port agréable,

et des fleurs d'un bel aspect. De ce nombre est le Mélaleuque armillaire, qui a été introduit par MM. Lee et Kennedy, en 1788, et qui, insensiblement, s'est répandu dans tous les jardins de l'Angleterre et des Pays-Bas.

Cette espèce est un arbrisseau qui s'élève à cinq ou six pieds, et dont la tige se divise en plusieurs rameaux cylindriques, grêles, opposés deux à deux ou trois à trois, revêtus d'une écorce roussâtre, un peu cendrée. Ses feuilles sont éparses, rapprochées les unes des autres, sessiles, linéaires, très-étroites, semi-cylindriques, mucronées à leur sommet, très-glabres, parsemées en dessous de glandes demi-transparentes; elles répandent une odeur aromatique lorsqu'on les froisse entre les doigts. Ses fleurs sont sessiles, rapprochées les unes des autres, disposées en épis serrés qui occupent la partie inférieure ou moyenne des rameaux. Chacune de ces fleurs est composée, 1° d'un calice monophylle, en godet, à cinq dents; 2° de cinq pétales ovales, blanchâtres, creusés en cuiller, plus longs que le calice, et alternes avec ses dents; 3° de soixante étamines ou environ, à filamens rougeâtres, deux fois plus longs que le reste de la fleur, réunis par leur partie inférieure en cinq faisceaux distincts, portant à leur sommet des anthères ovales, jaunâtres, horizontales, à deux loges; 4° d'un ovaire inférieur ou adhérent au calice, surmonté d'un style cylindrique, de la longueur des étamines, et terminé par un stigmate simple. Le fruit est une capsule à trois loges, s'ouvrant par le sommet en trois valves; chaque loge contient plusieurs graines.

On cultive ce Mélaleuque, comme toutes les autres espèces du genre, en pot ou en caisse, afin de le pouvoir rentrer dans l'orangerie pendant l'hiver. Il ne vient bien que dans le terreau de bruyère pur; on l'arrose souvent, mais avec modération, car l'excès d'eau noie les racines et fait jaunir les feuilles. Dans ce cas il faut s'empresser, si la plante est renfermée, de la transporter très-près des vitres, afin qu'elle ait plus de lumière; si elle est à l'air, il faut faire, dans la terre du pot, quelques trous avec un bâton que l'on y enfonce. A moins que l'on n'ait la facilité de se procurer du pays natal, des graines récentes du Mélaleuque armillaire, les seuls moyens de propager dans nos climats ce bel arbrisseau, sont ceux que procurent les boutures ou les marcottes.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une feuille vue à la loupe. Fig. 2. Une fleur en bouton. Fig. 3. Les pétales tels qu'ils sont dans une fleur avant son épanouissement. Fig. 4. Une fleur entière vue à la loupe. Fig. 5. Un pétale de grandeur naturelle. Fig. 6. L'ovaire, le calice, le style et le stigmate.



Borrago Orientalis.

D'Orient. Bourrache Orientale.

[illegible]

CARACTÈRES SPÉCIF[illegible]

BORRAGO foliis cordatis [illegible] *terminalibusque* [illegible]

BORRAGO Orientalis. Linn. [illegible] — Mill. *Dict.* [illegible] — Lam. *Dict.* [illegible] — *Hort. Kew.* 1, 184. [illegible] *t.* 175. — Spreng. *Syst. veget.* [illegible]

BORRAGO Constantinopolitana, [illegible] — Tournef. *Coroll.* [illegible] *vol.* 5. *p.* 16. *t.* 30. [illegible]

Selon le médecin [illegible] [illegible] orientale a été trouvée sauvage dans plusieurs [illegible] la Turquie; P. Miller lui donna [illegible]

[illegible] chrétienne, qui ont écrit sur l'Histoire naturelle.



Borrago orientalis

Bourrache Orientale.

BOURRACHE ORIENTALE. *BORAGO ORIENTALIS.* ♃

Pentandrie-Monogynie. Famille des *Borraginées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 5-*partitus.* Corolla 1-*petala*, *rotata*, *vel campanulato-patula*; *fauce coronatâ squamulis emarginatis et prominentibus.* Stamina 5. Ovarium *superum*, 4-*lobum.* Semina 4 *rugosa*, *calyce connivente tecta.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

BORAGO foliis cordatis, acutis, petiolatis; floribus racemosis, axillaribus terminalibusque; calycibus tubo corollæ brevioribus; laciniis corollinis lanceolato-linearibus, revolutis.

BORAGO Orientalis. Linn. *Spec.* 197. — Willd. *Sp. pl.* 1. 778. — Mill. *Dict.* 2. — Lam. *Dict. Encyc.* 1. 456. — Ker *Bot. reg.* 288. — *Hort. Kew.* 1, 184. *ed.* 2. 1. 297. — Smith *Prod. fl. græc.* 63. *t.* 175. — Spreng. *Syst. veget.* 1. 559. — Sabb. *Hort. rom.* 2. *t.* 22.

BORAGO Constantinopolitana, flore reflexo, cæruleo; calyce vesicario. Tournef. *Coroll.* 6. — *Voyag. du Lev.* 1. *p.* 523. — Buxb. *Cent.* 5. *p.* 16. *t.* 30. — Mill. *ic.* 1. 45. *t.* 68.

Selon le médecin Celsus Apuleius, auteur du livre intitulé : *De Herbarum virtutibus* (1), et contemporain de Pline, la Bourrache était en usage chez les anciens, comme remède d'un grand effet dans les maladies du cœur. C'est de là que lui est venu le nom de *Corago*, dégénéré en *Borago*, et traduit en français, par Bourrache. Les propriétés de cette plante ont aujourd'hui beaucoup perdu de leur antique réputation, et nos médecins n'en prescrivent plus l'usage que comme dépuratif et diurétique. Le genre Bourrache, qui comptait une dixaine d'espèces, a été réduit à six par la formation du genre *trichodesma*. La Bourrache orientale a été trouvée sauvage dans plusieurs provinces de la Turquie; P. Miller lui donna accès dans nos jardins en 1752, et

(1) In-fol., imprimé à Paris, en 1528, et en même temps à Bâle, par les soins d'Albanc Torin, avec les ouvrages de Plinius Valerianus et de plusieurs autres savans des premiers siècles de l'ère chrétienne, qui ont écrit sur l'histoire naturelle.

depuis lors, elle contribue à leur ornement, par le bel aspect que produisent ses fleurs en juin et juillet, et souvent même dès les premiers jours du printemps.

Sa racine est vivace, fusiforme, noirâtre en dehors, charnue et blanchâtre en dedans; elle produit plusieurs feuilles cordiformes, larges de quatre à cinq pouces, sur six de longueur, d'un vert foncé, chargées de poils courts, qui les rendent rudes au toucher, et portées sur des pétioles velus, aussi longs qu'elles. La tige qui naît du milieu des feuilles est droite, velue, haute d'un pied environ, rameuse dans sa partie supérieure, garnie de quelques feuilles alternes, ovales, portées sur des pétioles canaliculés. Ses fleurs sont d'un pourpre bleuâtre, pédonculées, disposées par quinze et plus, en grappes rameuses, axillaires et terminales, formant dans leur ensemble une large panicule. Le calice est monophylle, découpé en cinq divisions obtuses, plus courtes que le tube de la corolle. Celle-ci est monopétale, tubulée inférieurement, ayant son limbe partagé en cinq découpures lancéolées-linéaires, ouvertes en roue, réfléchies et même un peu roulées en dehors, munies chacune à leur base, d'une petite écaille; ces cinq petites écailles forment, dans leur ensemble, une sorte de couronne qui ferme l'entrée du tube de la corolle. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filamens blancs, attachés dans la partie supérieure du tube de la corolle, redressés, terminés par de petites anthères bleues. L'ovaire est supère, à quatre lobes, surmonté d'un seul style filiforme, terminé par un stigmate simple. Le fruit consiste en quatre graines nues, ridées, placées au fond du calice qui est persistant.

Tous les terrains conviennent à la Bourrache orientale; mais elle acquiert beaucoup plus de vigueur, lorsqu'à de la terre bien substantielle se trouve mêlé un quart ou un tiers de terreau. Elle résiste au froid, surtout lorsqu'elle se trouve dans un sol de décombres, mais alors la plante est beaucoup plus maigre et les fleurs ont moins d'étendue. On la multiplie aisément soit par le semis, soit par l'éclat des racines. L'une et l'autre opérations se pratiquent à l'automne.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

On y voit un rameau fleuri de la Bourrache orientale, accompagné de quelques feuilles.



P. Bessa pinx. Barrois sculp.

Pitcairnia staminea.

Pitcairne à longues étamines.

[illegible] LES ÉTAMINES. *PITCAIRNIA* [illegible]

[illegible] Famille [illegible]

[illegible]ACTÈRE GÉNÉRIQUE.

[illegible] Corolla 3-petala, [illegible]; calyce [illegible] squamula [illegible] Stamina 6. [illegible] infera [illegible] [illegible]; [illegible] capit[illegible] revolutis. Capsula 3- [illegible]; seminibus numerosis, [illegible] membranaceo utrinquè [illegible].

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PITC[illegible] [illegible] foliis [illegible]-lanceolatis, integerrimis; racem[illegible] pyramida[illegible]; pedunculis glabris; bracteâ longioribus; [illegible] acuminatis; petalis revolutis; staminibus longissimis.

PITCAIRNIA staminea. Sims. *Bot. Magaz.* [illegible] — Spreng. Syst. [illegible]

[illegible] la Société royale d[illegible], a[illegible] [illegible] des botanistes un végé[illegible] pour un [illegible], mais qu'un exam[illegible] devoir être le type d'un genre nouveau, [illegible] qui, le premier, l'avait possédé; le Dr. Pit[illegible] [illegible] plus belles collections de plantes vivan[illegible] [illegible] L'Héritier ignorait très-vraisemblablement que Swartz, [illegible] des plantes (2) découvertes par lui, lors de son voyage [illegible], avait déjà établi, pour le végétal même du D. Pit[illegible] le nom de *Hepetis*. Sans doute le disciple, [illegible] [illegible], en véritable savant, il se contenta d'adopter le [illegible] même, a dû prévaloir. Les Pitcairnes, dont le nombre

[illegible] *Pitcairnia*, L'Hérit. *sert. angl.* p. 7, t. 11. — [illegible]

[illegible] prodromus [illegible] Indiam occidentalem, [illegible]



Pitcairne à longues étamines.

PITCAIRNE A LONGUES ÉTAMINES. *PITCAIRNIA STAMINEA.* ♃

Hexandrie-Monogynie. Famille des *Broméliacées.*

CARACTÈRE GÉNÉRIQUE.

Calyx 3-*phyllus, persistens.* Corolla 3-*petala, marcescens, calyce duplò longior; petalis basi interiori squamulâ auctis.* Stamina 6. Ovarium *inferum vel superum; stylis 3 in unum coalitis; stigmatibus totidem in caput ovato-oblongum spiraliter convolutis.* Capsula 3-*locularis; seminibus numerosis, appendice membranaceo utrinquè auctis.*

CARACTÈRES SPÉCIFIQUES ET SYNONYMIE.

PITCAIRNIA foliis lineari-lanceolatis, integerrimis; racemo pyramidato; pedunculis glabris, bracteâ longioribus; calycibus acuminatis; petalis revolutis; staminibus longissimis.

PITCAIRNIA staminea. Sims. *Bot. Magaz. n. et t.* 2411. — Spreng. *Syst. Veg.* 2. *p.* 22.

Le docteur William Pitcairn, de la Société royale de Londres, ayant reçu, le premier en Europe, et offert à la sagacité des botanistes un végétal (1), qu'il avait pris d'abord pour un *Bromelia,* mais qu'un examen plus attentif lui fit soupçonner devoir être le type d'un genre nouveau, L'héritier dédia ce genre à celui qui, le premier, l'avait possédé; le Dr. Pitcairn méritait d'ailleurs cet hommage, et comme botaniste distingué et comme propriétaire de l'une des plus belles collections de plantes vivantes. A cette époque, L'héritier ignorait très-vraisemblablement que Swartz, dans la discription des plantes (2) découvertes par lui, lors de son voyage au sud de l'Amérique, avait déjà établi, pour le végétal même du Dr. Pitcairn, un genre portant le nom de *Hepetis.* Sans doute le disciple, le compatriote de Linné pouvait réclamer la priorité dans la dénomination du genre; mais, en véritable savant, il se contenta d'adopter le nom qui, par cela même, a dû prévaloir. Les Pitcairnes, dont le nombre

(1) Pitcairnia *Bromeliæfolia,* L'hérit. *sert. angl. p.* 7, *t.* 11. — Hepetis, *angustifolia.* Swartz *nov. pl. gen.* 56.

(2) *Nova genera* et *species plantarum,* seu prodromus descriptionum vegetabilium, *maximam partem incognitorum, quæ sub itinere in Indiam occidentalem, annis* 1783-1787, *digessit.* In-8°, Holmid, 1788.

s'élève aujourd'hui à douze ou quinze, sont propres aux climats chauds du nouveau monde : celui à longues étamines, se fait remarquer par la beauté et l'éclat de ses fleurs que l'on admire ordinairement, dans nos serres, pendant les trois premiers mois de l'année; il est originaire du Brésil, et son introduction en Europe ne date que de 1823.

Sa racine est vivace; elle produit une tige dure inférieurement et presque ligneuse, chargée des débris de la base persistante des anciennes feuilles. Celles-ci, dans leur état ordinaire, sont linéaires-lancéolées, glabres, très-entières, presque planes dans leur partie supérieure, canaliculées dans leur partie inférieure, dilatées et embrassantes à leur base, rapprochées en faisceau dans le bas de la tige qui est haute d'un pied et demi à deux pieds, plus longue que les feuilles, cylindrique, pubescente, chargée, dans le reste de son étendue, de quelques feuilles lancéolées, beaucoup plus courtes que les inférieures. Les fleurs sont grandes, d'un rouge écarlate très-vif, pédonculées, disposées, au nombre de vingt ou plus, en une belle grappe pyramidale, à la partie supérieure de la tige. Leurs pédoncules sont longs d'un pouce ou environ, accompagnés à leur base d'une bractée moitié plus courte qu'eux, et linéaire-lancéolée. Le calice de chaque fleur est formé de trois folioles lancéolées, acuminées, verdâtres à leur base, rougeâtres supérieurement. La corolle est composée de trois pétales linéaires-oblongs, environ deux fois plus grands que le calice, roulés en dehors dans la moitié de leur longueur, pendant l'épanouissement de la fleur, et appliqués sur les filamens après la floraison. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filamens de la longueur des pétales, terminés par des anthères droites, linéaires. L'ovaire est supère, un peu conique, à trois côtes, surmonté d'un style cylindrique, filiforme, de la longueur des étamines, terminé par un stigmate trifide.

Cette espèce, comme toutes les autres du même genre, et les ananas, se cultive en serre chaude, dans une bonne terre franche, mêlée d'un quart de terreau ou de suie : on arrose fréquemment à l'époque de la forte végétation, mais avec plus de modération en tout autre temps. On la multiplie par les rejets que l'on enlève à la plante-mère, aussitôt que la hampe est flétrie. On met ces rejets ou œilletons dans des pots appropriés à leur taille, et que l'on tient plongés dans la tannée, sous châssis, jusqu'à ce que les plantes soient parfaitement enracinées.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. 1. Une étamine. Fig. 2. L'ovaire, le style et les stigmates.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ESPÈCES CONTENUES DANS LES TOMES I ET II

DE

L'HERBIER DE L'AMATEUR DE FLEURS.

Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes le n° que porte l'article au bas de sa page.

